

Le Manuel de catalogage des images animées de la FIAF

Le Manuel de catalogage des images animées de la FIAF

Rédaction: Natasha Fairbairn, Maria Assunta Pimpinelli, Thelma Ross (2016)

Traduction: Viviane Thill, avec Hélène Kaizer, Eric Loné, Maryline Monnerat (2022)

Chef de projet : Nancy Goldman
pour la Commission de Catalogage et de Documentation de la FIAF



Fédération internationale des archives du film

International Federation of Film Archives

Federación Internacional de Archivos Fílmicos

Dédicace

Ce manuel est dédié à **Christian Dimitriu** (1945-2016), dont la contribution à l'archivage des images animées et à la FIAF est incommensurable ; à **Ronny Loewy** (1946-2012), dont la connaissance des normes de métadonnées des images animées a été une source d'information primordiale et essentielle lors de l'élaboration de cette publication ; ainsi qu'à **Laurent Bismuth** (1965-2021), un ardent défenseur de la norme CEN 15907, dont les connaissances et l'expertise en matière de catalogage et les contributions aux discussions lors de la rédaction de cette publication ont été inestimables.

Remerciements

Ce manuel est le résultat des efforts conjugués de nombreux professionnels auxquels nous devons notre reconnaissance.

Les personnes qui ont contribué aux premières discussions ayant posé les bases de notre approche sont Anna Bohn, Marco Rendina, Rosario López de Prado, Anne-Marie Grapton, Andrea Leigh et Kelley McGrath.

De nombreux professionnels du groupe de travail sur la révision des règles de catalogage de la FIAF ont gracieusement apporté leurs connaissances et leur expérience à la réalisation de ce manuel. Nous remercions tout particulièrement Laurent Bismuth, Georg Eckes et Detlev Balzer pour leurs suggestions d'amélioration. Nous remercions également Detlev d'avoir hébergé le wiki de la Commission de catalogage et de documentation (CCD) de la FIAF sur son site filmstandards.org.

Plusieurs des graphiques et exemples illustratifs, ainsi que d'autres exigences en matière de formatage (tels que les URL) ont été aimablement pris en charge par Marian Hausner, Mats Skärstrand et Michael Campos-Quinn. Marian Hausner a également réalisé un travail minutieux d'élaboration de la bibliographie.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans le soutien et les conseils du British Film Institute qui a mis à notre disposition ses politiques et ses documents institutionnels. En particulier, nous tenons à citer Gabriele Popp qui a encouragé et soutenu l'implication du personnel du BFI, et Stephen McConnachie qui a généreusement contribué au contenu et partagé son temps et ses connaissances.

Nous remercions les membres actuels et anciens du CCD, les membres du Comité exécutif de la FIAF, ainsi que l'administrateur principal de la FIAF pour leur soutien, en particulier Christophe Dupin, Rachael Stoeltje et Olga Futemma.

Un remerciement tout particulier est dû à Nancy Goldman qui a géré de nombreuses étapes du projet, notamment en convoquant et en présidant les réunions, et en guidant le développement du projet. Elle a également contribué à la rédaction du manuel et a consacré de nombreuses heures à fournir des informations précieuses et des critiques constructives.

Enfin, nous sommes redevables à Linda Tadic qui a fait un excellent travail de révision du manuel et nous a fait profiter de son expertise, en particulier dans le domaine des médias numériques ; nous remercions également Lara Denil qui a travaillé avec acharnement pour améliorer la mise en page finale du manuel en vue de sa publication.

Natasha Fairbairn (co-auteurice)

Maria Assunta Pimpinelli (co-auteurice ; co-présidente, révision des règles de la FIAF)

Thelma Ross (co-auteurice ; co-présidente, révision des règles de la FIAF)

Table des matières

Dédicace

Remerciements

Table des matières	1
Introduction	1
0. Notes préliminaires	5
0.1. Objectif, portée et utilisation	5
0.1.1. Objectif	5
0.1.2 Portée	5
0.1.3. Utilisation	5
0.2 Éléments de description de base	6
0.2.1 Éléments de description dans l'Œuvre, la Variante, la Manifestation et l'Item	8
0.3 Sources d'information	14
0.4 Présentation des données	15
0.4.1 Ponctuation	15
0.4.2 Capitalisation et articles	15
0.5 Langue et écriture de la description	16
0.6 Abréviations	17
0.7 Exemples	17
0.8. Erreurs	17
0.9 Alternatives et options	18
1. Œuvres et Variantes	20
1.0 Définitions	20
1.0.1 L'Œuvre	21
1.0.2 La Variante (c.-à-d. les Versions)	22
1.1 Délimitations entre Œuvres et Variantes	23
1.1.1 Délimitations entre Œuvres	25
1.1.2 Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations	26
1.1.3 Délimitations entre Variantes	30
1.2 Attributs de l'Œuvre/Variante	31
1.2.1 Type de description de l'Œuvre/de la Variante	31
1.2.2 Type de Variante	31
1.3 Éléments de l'Œuvre/la Variante	31

1.3.1	Identifiant de l'Œuvre/la Variante	32
1.3.1.1	Type d'identifiant	33
1.3.2	Titre	33
1.3.2.1	Type de titre	34
1.3.3	Pays de référence	34
1.3.4	Année/date de référence	35
1.3.4.1	Type de date	36
1.3.4.2	Précision de date	36
1.3.5	Langue(s)	37
1.3.5.1	Noms de langues	37
1.3.5.2	Type d'utilisation	38
1.3.6	Description du contenu (résumé, description de plans, etc.)	38
1.3.6.1	Type de description du contenu	40
1.3.7	Notes	40
1.3.8	Historique	40
1.3.8.1	Historique de la conservation	40
1.3.8.2	Historique de la censure	41
1.3.8.3	Autre historique concernant l'Œuvre/la Variante	41
1.4	Relations d'une Œuvre/Variante (liens/associations avec d'autres entités/notices)	42
1.4.1	Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)	43
1.4.1.1	Activité de l'Agent	44
1.4.2	Événements (p. ex. enregistrement de copyright, projections, récompenses, etc.)	45
1.4.3	Termes de sujet/genre/forme	46
1.4.4	Autres relations	48
1.4.5	Variantes	50
1.4.6	Manifestations	50
2.	Manifestations	51
2.0	Définition	51
2.1	Délimitations entre Manifestations	52
2.1.1	Changements dans le contexte de publication	52
2.1.2	Changements de format	52
2.2	Attributs de la Manifestation	53
2.2.1	Type de Manifestation	53
2.3	Éléments de la Manifestation	54
2.3.1	Identifiant	54

2.3.1.1 Type d'identifiant	54
2.3.2 Titre	55
2.3.2.1 Type de titre	55
2.3.3 Langue(s)	55
2.3.3.1 Noms de langues	55
2.3.3.2 Type d'utilisation	56
2.3.4 Format de la Manifestation	56
2.3.4.1 Type de support d'une Manifestation	57
2.3.4.1.1 Type de support général	57
2.3.4.1.2 Type de support spécifique	57
2.3.4.2 Caractéristiques de projection d'une Manifestation	58
2.3.4.3 Caractéristiques sonores d'une Manifestation	59
2.3.4.3.1 Procédé sonore	59
2.3.4.3.2 Configuration des canaux audio	59
2.3.4.4 Caractéristiques de couleur d'une Manifestation	59
2.3.5 Étendue de la Manifestation	60
2.3.5.1 Étendue logique d'une Manifestation	60
2.3.5.2 Étendue matérielle d'une Manifestation	61
2.3.5.3 Durée d'une Manifestation	61
2.3.5.3.4. Précision de la durée	63
2.3.5.3.5 Type de durée	63
2.3.6 Notes pour les Manifestations	63
2.4. Relations de la Manifestation	64
2.4.1 Agent(s)	64
2.4.1.1 Activité de l'Agent	65
2.4.2 Événements	66
2.4.3 Autres relations	66
2.4.4 Items	67
2.4.5 Œuvre	67
2.4.6 Variantes	67
3. Items d'une image animée	68
3.0 Définition	68
3.1 Éléments de l'Item	68
3.2 Délimitations entre Items	68

3.3 Relations de l'Item	68
3.1 Éléments de l'Item	69
3.1.1 Identifiant	69
3.1.1.1 Type d'identifiant	69
3.1.2 Titre	70
3.1.2.1 Type de titre	70
3.1.3. Établissement détenteur	70
3.1.4 Type d'Item	71
3.1.5 Spécificités de l'Item/étendue	71
3.1.5.1 Type de support	71
3.1.5.1.1 Type de support général	72
3.1.5.1.2 Type de support spécifique	72
3.1.5.2 Statut de l'Item	72
3.1.5.3 Son	72
3.1.5.4 Configuration des canaux sonores	73
3.1.5.5 Procédé sonore	73
3.1.5.6 Couleur	73
3.1.5.7 Nombre d'unités	73
3.1.5.8 Étendue	73
3.1.5.9 Caractéristiques de projection	74
3.1.5.10 Standard de télédiffusion – Vidéo	74
3.1.5.11 Durée	74
3.1.5.11.1 Précision de la durée	75
3.1.5.12 Nombre d'images par seconde (Cadence)	75
3.1.5.13 Base	75
3.1.5.14 Marque du support	75
3.1.5.15 Numéro de lot	76
3.1.5.16 Codec vidéo	76
3.1.5.17 Codec audio	76
3.1.5.18 Résolution	76
3.1.5.19 Lignes de balayage – vidéo	77
3.1.5.20 Profondeur de bit	77
3.1.5.21 Périphérique de lecture	77
3.1.5.22 Logiciel	77

3.1.5.23 Vitesse de transfert	77
3.1.6 Conditions d'accès	77
3.1.6.1 État de l'Item	78
3.1.6.2 Localisation de l'Item	78
3.1.7 Notes pour l'Item	79
3.2 Délimitations entre Items	79
3.3 Relations de l'Item	79
3.3.1 Agents	79
3.3.1.1 Activité de l'Agent	80
3.3.2 Événements	80
3.3.3 Autres relations	81
3.3.4 Manifestation	82
Annexe A, Titres et Types de titre	83
A.1 Titre	83
A.1.1. Langue	83
A.1.2 Refléter le graphisme du titre à l'écran	83
A.1.3 Mentions de responsabilité	83
A.1.4 Possessifs	84
A.1.5 Autres caractères/symboles	84
A.2 Types de titre	85
A.2.0 Titre privilégié	86
A.2.1 Titre d'identification (uniforme ou affiché)	87
A.2.2 Titre propre	88
A.2.3 Complément de titre	89
A.2.3.1 Abréger ou omettre le complément de titre	90
A.2.4 Titre alternatif	91
A.2.4.1 Types de titre alternatif	91
A.2.5 Titres forgés (création de titres pour nommer des entités sans titres ou non identifiées ou du matériel de production)	94
A.2.5.1 Titres partiellement forgés	97
A.2.5.2 Titres entièrement forgés	100
A.2.6 Titres de séries/films à épisodes	103
A.2.6.1 Épisodes numérotés de séries/films à épisodes	104
A.2.6.2 Épisodes de séries/films à épisodes sans titre individuel ou partie numérotée	106
A.2.6.3. Analytiques/composantes de films d'actualités/cinémagazines identifiés	107

A.2.6.4 Analytiques/composantes de films d'actualités/cinémagazines non identifiés	109
A.2.6.5 Fragments/segments d'images animées non identifiées (films ou programmes télévisés)	109
A.2.7 Images animées avec titres présumés ou incertains	110
A.3 Titres d'Agrégats	111
Annexe B, Notes du catalogueur	112
B.1 Délimitations	113
B.2 Attributs	114
B.3 Éléments	114
B.4 Relations	117
Annexe C, Sources d'information	118
Annexe D, Listes de valeurs	119
D.1 Types de description de l'Œuvre/la Variante	119
D.2. Types de Variantes	121
D.3 Types d'Agents liés aux Œuvres/Variantes	122
D.4 Types d'Événement	122
D.4.1 Publication	123
D.4.2 Récompense(s) ou nomination(s)	124
D.4.3 Production	125
D.4.4 Droits/Copyright/Déclaration DPI (Droits de propriété intellectuelle)	126
D.4.5 Conservation	127
D.4.6 Décisions	128
D.4.7 Fabrication	129
D.4.8 Contrôle	130
D.4.9 Acquisition	131
D.5 Types de Manifestations	132
D.5.1 Pré-diffusion	132
D.5.2 Distribution en salles	134
D.5.2.1 Distribution en salles (pays d'origine)	134
D.5.2.2 Distribution en salles (en-dehors du pays d'origine)	134
D.5.2.3 Distribution en salles (pays inconnu)	135
D.5.3. Distribution non commerciale	135
D.5.4 Pas pour la diffusion	135
D.5.5 Inédit	136
D.5.6 Distribution pour visionnage domestique	136
D.5.7 Télédiffusion	137

D.5.8 Internet	137
D.5.9 Conservation/Restauration	139
D.5.10 Inconnu	139
D.6 Types d'utilisation des langues	139
D.7 Description physique de la Manifestation/de l'Item	140
D.7.1 Manifestation/Item. Type de support général	140
D.7.2 Manifestation/Item. Type de support spécifique	140
D.7.3 Item. Statut de conservation/d'accès	142
D.7.4 Manifestation/Item. Type de son	142
D.7.5 Manifestation/Item. Type de fixation du son	142
D.7.6 Manifestation. Types d'unité	142
D.7.7 Item. Base – Film ou vidéo	142
D.7.8 Type d'Item	143
D.7.9 Item. Poids du fichier numérique	143
D.7.10 Item. Type de codec	143
D.7.11 Manifestation/Item. Type de couleurs	144
D.7.12 Manifestation/Item. Procédé couleur	144
D.7.13 Item. Procédé sonore	144
D.7.14 Ratio	144
D.7.15 Ouverture	145
D.7.16 Item. Marque du support	145
D.7.17 Item. Profondeur de bit	146
D.7.18 Item. Cadence/Vitesse de transfert	146
D.7.19 Item. Résolution	146
D.7.20 Item. Périphériques de lecture	146
D.7.21 Item. Lignes de balayage – vidéo	147
D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations	147
D.8.1 Distributeur (cinéma)	147
D.8.2 Distributeur (non commercial)	147
D.8.3 Télédiffuseur	147
D.8.4 Éditeur	147
D.8.5 Fabricant	147
D.8.6 Agent responsable de la conservation	147
D.8.7 Agent responsable de la reproduction ou du transfert	148
D.8.8 Agent responsable de la mise à disposition publique	148

D.8.9 Agent responsable de la mise à disposition privée	148
D.8.10 Agent non défini avec certitude ou indéterminé	148
D.8.11 Agent non identifié	148
D.9 Œuvre/Variante. Types de publication	148
D.10 Manifestation. Types de publication	149
D.11 Types d'Événements de production	149
D.12 Manifestation. Types de conservation	149
D.13 Manifestation. Types de décision	149
D.14 Manifestation. Types de fabrication	149
D.15 Acquisition, intégration et sources des Manifestations/des Items	150
D.15.1 Types d'acquisition des Items	150
D.15.2 Types de sources d'acquisition des Items	150
D.16 Manifestation/Item. État, conservation et restauration	150
D.16.1 Item. État de la base/émulsion – pellicule et vidéo	150
D.16.2 Item. État des perforations – pellicule	150
D.16.3 Item. Dépôt en surface – pellicule et vidéo	151
D.16.4 Item. Image – pellicule et vidéo	151
D.16.5 Item. Décomposition – pellicule et vidéo	151
D.16.6 Item. Retrait – pellicule	151
D.17 Autres relations pour les Œuvres, Variantes, Manifestations et Items	152
D.17.1 Œuvre/Variante. Autres types de relations	152
D.17.2 Manifestation. Autres types de relations	153
D.17.3 Item. Autres types de relations	154
D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés	155
Annexe E, Agrégats (Compilation, productions à composantes multiples)	165
E.1 Définition	165
E.2 Identification des Agrégats	165
E.2.1 Agrégat ou support	165
E.2.2 Agrégats « hybrides » et images animées à composantes multiples (p. ex. anthologies/films à sketches ou programmes TV)	166
E.2.3 Films utilisant des séquences d'autres films	169
E.2.4 Autres compilations	169
E.3 Types d'Agrégats d'images animées	169
E.3.1 Agrégats de collection	169
E.3.2 Agrégats augmentés	170
E.3.3 Agrégats parallèles	170

E.4 Titres des Agrégats	171
E.5 Modélisation des Agrégats	171
E.5.1. Modélisation des Agrégats de collection	172
E.5.1.1 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection dans une relation « une à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations	174
E.5.1.2 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection dans une relation « plusieurs à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations	175
E.5.1.3 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection sans Item Agrégat, uniquement des Items individuels	176
E.5.2 Agrégats de collection augmentés	177
E.5.2.1 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection augmenté dans une relation « un à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations	177
E.5.2.2 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection augmenté dans une relation « plusieurs à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations	178
E.6 Générique (c.-à-d. Agents) des Agrégats	179
E.7 Séries, films à épisodes et films d'actualités	179
E.7.1 Séries/films à épisodes pour le cinéma, la vidéo ou la télévision	179
E.7.2 Actualités et journaux télévisés/programmes d'information	182
Annexe F, Complément d'information sur la mise à jour du manuel	184
F.1 Enquête sur les pratiques de catalogage dans les archives de films (2005-2006).	185
F.2 Les objectifs et le plan d'action définis aux rencontres de Paris en 2008	186
F.3 Les relations des <i>Règles de catalogage de la FIAF</i> avec les <i>Fonctionnalités requises des notices bibliographiques (FRBR)</i> , <i>Ressources : Description et Accès (RDA)</i> et la Norme des Œuvres cinématographiques EN 15907 du Comité européen de normalisation (CEN)	186
F.3.1 Entités	187
F.3.1.1 Les standards existant pour la description des entités	187
F.3.1.2 Définition des entités « Œuvre » et « Variante »	188
F.3.1.3 Définition des entités « Manifestation » et « Item »	189
F.3.1.4 Délimitations entre entités	190
F.3.2 Attributs	191
F.3.3 Tâches utilisateur	191
Annexe G, Comparaison des éléments de description	194
Annexe H, Droits/Copyright/Enregistrement de la propriété intellectuelle	199
H.1 Droits liés à une Œuvre	199
H.1.1 Informations générales	199
H.1.1.2 Source des données	199

H.1.1.3 Auteurs d'une Œuvre	200
H.1.1.4 Niveaux de protection de l'œuvre en tant qu'entité abstraite et de la fixation ou enregistrement d'une œuvre sous une forme concrète	201
H.1.1.5 Œuvres orphelines	201
H.1.1.6 Œuvres protégées susceptibles d'être utilisées dans, ou créées durant, la production d'un film	202
H.1.2 Données à enregistrer lors de la description des droits liés à une Œuvre	203
H.2 Droits liés à la Manifestation	204
H.2.1. Données à enregistrer lors de la description des droits liés à une Manifestation	204
H.3 Droits liés à l'Item	205
H.3.1 Données à enregistrer lors de la description des droits liés à l'Item	206
H.3.1.2 Acquisition	206
H.3.1.3 Prêt	208
Annexe I, Exemples de notices contenant des éléments de base à différents niveaux de hiérarchie	210
I.1 Exemple 1. Long métrage dans des hiérarchies à 3 niveaux, 2 niveaux et 1 niveau	210
I.2 Exemple 2. Film documentaire dans une hiérarchie à 4 niveaux	222
I.3 Exemple 3. Long métrage muet dans une hiérarchie à 3 niveaux avec plusieurs Manifestations et Items	237
I.4 Exemple 4. Court métrage dans une hiérarchie à 3 niveaux	244
I.5 Exemple 5. Film de famille dans une hiérarchie à 3 niveaux	248
I.6 Exemple 6. Série et épisode de télévision dans une hiérarchie à 3 niveaux (avec Œuvre monographique dans une relation «fait partie de» avec l'Œuvre Série)	251
I.7 Exemple 7. Agrégat DVD contenant une Série et un épisode de télévision dans une hiérarchie à 1 niveau	258
Annexe J, Bibliographie	261
Annexe K, Liste des éléments	267

Introduction

L'archivage des images animées a connu des évolutions spectaculaires au cours des dernières années. L'avènement des technologies de l'information et de la communication a révolutionné les pratiques de catalogage, de préservation et d'accès. Afin d'aider les catalogueurs et les archivistes à répondre à ces changements, la FIAF met à disposition le *Manuel de catalogage des images animées (Manuel de la FIAF)* qui est une version révisée des *Règles de catalogage pour les archives du film* de la FIAF publiées en 1991. Ces nouvelles recommandations de catalogage, formulées par la Commission FIAF pour le catalogage et la documentation ainsi que le Groupe de travail de la FIAF sur la révision des règles de catalogage, aideront les catalogueurs à créer des notices de catalogage et des métadonnées qui répondront aux exigences des nouvelles technologies en matière de bases de données et des nouvelles normes de métadonnées tout en demeurant compatibles avec les méthodes et les normes plus anciennes.

Le Manuel offre principalement des recommandations de catalogage descriptives plutôt qu'un schéma de données. Toutefois, il est difficile de discuter des recommandations sans mentionner les éléments de données auxquelles les recommandations s'appliquent (p. ex., titre, date, etc.). Ainsi le Manuel fournit par défaut à la fois une structure de métadonnées (champs ou éléments) et des recommandations sur la façon d'entrer les données dans les champs. Il reflète les pratiques actuelles et recommandées en matière de catalogage dans les archives de film internationales représentées au sein de la Commission, dans un souci d'interopérabilité avec les normes de catalogage et de métadonnées associées.

Le catalogage des images animées englobe les tâches complexes et spécialisées de la collecte et de l'organisation des données au sein des systèmes utilisés dans une institution. En effet, des descriptions précises et bien organisées d'informations, de nature aussi bien filmographique que technique sur les collections d'une institution, constituent le point de départ pour une utilisation interne avisée, notamment à des fins de préservation, de développement et de diffusion des collections, ou de présentation. Elles constituent en outre la clé de l'accès aux collections par des utilisateurs externes tels que les universitaires, les chercheurs et le grand public - aujourd'hui et dans le futur¹.

Le catalogage d'images d'archives animées combine les méthodologies générales de traitement archivistique et le catalogage traditionnel des bibliothèques. Le processus d'archivage des images animées fait appel à des pratiques communes avec l'archivage d'autres documents tels que les papiers et les manuscrits. L'origine et la provenance des documents sont des éléments clés pour comprendre leur importance. Le contexte historique révèle leur(s) relation(s) avec d'autres œuvres et, dans le cas d'œuvres avec des manifestations multiples, il permet de retracer la création des œuvres individuelles. La connaissance de ce contexte historique et de la création des différents éléments peut être utile à leur préservation.² Un effort a été fait, tout au long de ce manuel, pour prendre en compte les informations de provenance et de conservation.

Ce manuel a pour but de thématiser certaines des limites auxquelles sont confrontées les archives d'images animées lors de l'utilisation de recommandations et de systèmes élaborés principalement pour les bibliothèques.

¹ FIAF, 1991, p. ix.

² Adapté de AMIM2, p.1

Les catalogues de bibliothèques sont conçus pour faciliter la recherche d'une publication particulière et ses diverses éditions. Cette recherche est facilitée par l'accent mis sur la création de points d'accès vers l'auteur, le titre et/ou des mots clés. De nombreuses bibliothèques cataloguent à l'aide d'outils bibliographiques et mettent en commun leurs efforts en partageant les notices se rapportant aux éditions particulières. Mais alors que ce modèle bibliographique commun fonctionne bien pour les bibliothèques, puisque beaucoup d'entre elles archivent des copies exactes de la même publication, il n'offre pas toutes les fonctions dont les archives d'images animées ont besoin. Parce que les archives d'images animées conservent souvent des fonds uniques ou rares, tels que des éléments de travail, des masters et du matériel non publié en plus des copies d'exploitation, elles ont besoin de fonctions supplémentaires à celles d'un catalogue de bibliothèque pour répondre à bon nombre des besoins de gestion de leurs collections. Le manuel de la FIAF a pour but de fournir des conseils sur la création de métadonnées ou de notices de catalogage qui remplissent ces fonctions de gestion de leurs collections.

La présente révision des règles de 1991 prend en compte le fait que les institutions utilisent une variété de systèmes et de structures de données et peuvent éprouver des difficultés à mettre en œuvre des changements de grande envergure dans leurs pratiques de catalogage. Les révisions suggérées dans ce manuel aideront les institutions à harmoniser leurs pratiques avec les normes, les modèles et les schémas concernés, y compris :

1. Le modèle conceptuel FRBR (*Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques*), publié en 1998 par l'IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques). Les FRBR constituent l'un des modèles à la base de *RDA – Ressources : Description et Accès*³, et ils fournissent un cadre conceptuel où sont « identifiées et clairement définies les entités pertinentes pour les utilisateurs de notices bibliographiques, les attributs de chacune de ces entités, et les types de relations qu'elles entretiennent entre elles ».⁴

2. *RDA - Ressources : Description et Accès*, co-publié en 2010 par l'American Library Association, la Canadian Library Association et le Chartered Institute of Library and Informations Professionals. RDA a été développé en tant que nouveau standard, conçu pour le monde numérique, pour la description et l'accès des ressources. Il applique les concepts et la terminologie des FRBR. Il est destiné à supplanter à terme les Anglo-American Cataloguing Rules (AACR2), qui constituaient le standard de catalogage descriptif dans les communautés anglophones depuis les années 1960. Comme AACR2, RDA couvre tous les types de contenu et de médias.⁵

3. La norme sur les Œuvres cinématographiques (EN 15744 / EN 15907) du Comité européen de normalisation (CEN). Cette norme en deux parties définit les métadonnées essentielles pour faciliter l'échange de données entre les bases de données ainsi que l'identification constante des images animées. Le schéma de métadonnées (EN 15907), qui est basé en partie sur le modèle conceptuel FRBR, a été approuvé en 2010 et diffusé dans le cadre de quatre ateliers entre octobre 2010 et juin 2011. De brèves définitions de certains éléments clés du modèle CEN basé sur les FRBR sont présentées à la fin de la présente introduction.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les liens entre le présent ensemble de recommandations et les FRBR, RDA et EN 15907, voir [Annexe F.3](#). Bien que ces recommandations soient structurées de manière à correspondre le plus possible aux normes/modèles/schémas ci-dessus, et utilisent

³ Les deux autres modèles conceptuels sont FRAD (Fonctionnalités requises des données d'autorités), <http://www.ifla.org/node/7923> et FRASAD (Fonctionnalités requises des données d'autorité matière), <http://www.ifla.org/node/1297>.

⁴ Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques. Rapport final, p.9. Édition française établie par la Bibliothèque nationale de France

⁵ RDA 0.0 et 0.1, p.0-1

une terminologie associée, veuillez noter que ni ces normes ni les présentes recommandations ne sont propres à un système en particulier. Elles expliquent aux catalogueurs les principes fondamentaux en ce qui concerne l'organisation et la gestion de données et de notices dans n'importe quel système ou standard utilisés par une institution.

Bien que les présentes recommandations s'appliquent à toutes les formes d'images animées, les institutions qui conservent d'importantes collections de télévision pourront également se tourner vers des schémas de métadonnées spécifiques à la télévision tels que EBUCore⁶ et PBCore⁷ pour des recommandations supplémentaires.

Bref aperçu de la terminologie CEN basée sur les FRBR

Ce manuel utilise la terminologie de la norme sur les Œuvres cinématographiques du CEN pour nommer les termes reflétant la structuration de base des notices Images animées - à savoir Œuvre, Variante, Manifestation et Item. Il est utile de donner de brèves définitions à titre d'orientation préliminaire (les FRBR sont discutés plus en détail à l'[Annexe F.3 Relation entre règles de catalogage de la FIAF et les fonctionnalités requises des notices bibliographiques](#)).

Œuvre

Une entité comprenant le contenu intellectuel ou artistique ainsi que le processus de réalisation sous une forme cinématographique, p. ex., le titre de l'image animée, la date à laquelle elle a été produite, qui l'a créée, qui y apparaît, de quoi il s'agit, etc. Ces informations de base ne changent généralement pas au niveau des Variantes et des Manifestations.

Variante

Une entité qui peut être utilisée pour indiquer *tout changement* dans les caractéristiques liées au contenu mais qui n'affecte pas de manière significative le contenu global d'une Œuvre dans son ensemble. C'est une instance similaire à une Œuvre dans le sens où elle ne décrit pas encore les matérialisations physiques ou numériques du contenu. Par exemple : Un film remonté pour la télédiffusion contient la majeure partie du contenu de l'Œuvre originale, mais quelques extraits ont été coupés.

Manifestation

La matérialisation d'une Œuvre/Variante. Les Manifestations englobent tous les médias analogiques, numériques et en ligne. L'information sur la Manifestation peut comprendre une description de ce que la Manifestation devrait idéalement contenir quels que soient les Items conservés par l'institution. Par exemple : la durée originale d'un film est 1:30:00, mais l'item conservé est incomplet et sa durée est donc plus courte.

Item

L'exemplaire physique de la Manifestation d'une Œuvre ou d'une Variante, c'est-à-dire la copie physique d'une Œuvre ou d'une Variante. Un Item peut être composé d'un ou de plusieurs éléments, c'est-à-dire que l'Item complet peut consister en 1 bobine ou 5 bobines, 2 bandes VHS ou 1 DVD. Une notice d'Item contiendra des champs ou des zones pouvant accueillir si nécessaire des codes-barres distincts et des informations sur l'état particulier de chaque composante de l'Item (chaque bobine par exemple).

⁶ <https://tech.ebu.ch/MetadataEbuCore>

⁷ <http://pbcore.org>

L'Item peut être entier ou incomplet ou se composer d'un fragment. Dans le cas des médias purement numériques, un Item définit la disponibilité du fichier informatique, quel que soit le nombre de copies de sauvegarde qui puissent exister.⁸

NOTA BENE : Dans la présente version française, les liens hypertextes de la version originale ont été maintenus actifs uniquement s'ils étaient encore valides. Les liens inactifs ont été conservés mais désactivés.

⁸ Repris de EN15907. Item - Définition du standard. http://filmstandards.org/fsc/index.php/EN_15907_Item. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

0. Notes préliminaires

0.1. Objectif, portée et utilisation

0.1.1. Objectif

Les principaux objectifs du présent manuel de la FIAF consistent à suggérer des recommandations pour la description et l'identification des images animées (l'accent étant mis sur les images d'archives animées) et de définir les éléments de description pour faciliter l'échange d'informations.

0.1.2 Portée

Ce manuel s'adresse aux institutions qui possèdent des collections d'images animées et aux catalogueurs d'images animées pour les guider dans la préparation de notices de catalogage ou de métadonnées descriptives. Les recommandations s'appliquent aux collections généralistes de films et de programmes de télévision et peuvent nécessiter des développements dans des institutions plus spécialisées dont les fonds consistent exclusivement en documents d'un certain format, p. ex. publicités, films d'actualités, télévision, images non montées, etc. Par exemple, les institutions qui possèdent des collections télévisuelles devraient en outre tenir compte de normes plus spécifiques telles que EBUcore ou PBCore.

Les images animées comprennent une gamme de matériaux différents sur lesquels des séquences d'images ont été enregistrées et qui créent l'illusion du mouvement lorsqu'ils sont projetés, diffusés ou lus (à l'aide d'un projecteur, d'un téléviseur, d'un ordinateur, d'un logiciel ou de dispositifs équivalents). Ces images peuvent être accompagnées ou non de son. La définition inclut les images animées en tous genres, p. ex. les longs métrages, courts métrages, reportages, bandes-annonces, chutes ou doubles, bouts d'essais, documentaires éducatifs et de formation, productions expérimentales ou indépendantes, films ou vidéos d'écoles, films amateurs, matériel non monté, programmes de télévision, publicités, spots, enregistrements de concerts, de ballets ou de pièces de théâtre, images de surveillance, etc. Elle englobe à la fois les prises de vue réelles et l'animation et comprend tous les formats analogiques et numériques.

Bien que de nombreuses archives d'images animées aient également des documents audio dans leurs collections, ce manuel n'offre pas de directives détaillées pour décrire les supports audio. Toutefois, il fournit des moyens de décrire les caractéristiques physiques et techniques des Items audio analogiques et numériques dans le but de gérer la collection et sa préservation.

0.1.3. Utilisation

Au lieu de définir des niveaux de catalogage, le présent manuel décrit les éléments de base pour la description des images animées. Ces éléments servent de base à l'identification d'une ressource et facilitent l'échange de données d'un système à l'autre. Il ne s'agit pas des éléments « de base » dans le sens des schémas Dublin Core, EBUCore, ou PBCore, mais ils sont plutôt destinés à illustrer des éléments communs utilisés pour décrire des images animées et qui sont référencées dans les recommandations décrites dans ce manuel. Ces éléments sont largement issus des normes EN 15744 et 15907. Pour une comparaison entre les

éléments décrits dans ce manuel et la norme EN 15907, veuillez consulter l'[Annexe G, Comparaison des éléments de description](#).

Ce manuel fournit également une liste de tous les éléments de données associés aux entités décrites. De cette façon, il établit un cadre pour la quantité minimale et maximale d'informations descriptives possibles dans diverses activités liées au catalogage des images animées dans des environnements très variés.

Les institutions sont encouragées à inclure autant d'éléments supplémentaires, au-delà des éléments de base, que leurs missions et leur situation le permettent. Aucun n'est considéré comme obligatoire dans les présentes recommandations mais une institution pourra exiger que certains soient obligatoires pour des raisons internes.

0.2 Éléments de description de base⁹

Ces éléments de description basiques sont listés avec les termes correspondants à ceux utilisés dans ce manuel. Ils représentent un ensemble minimal idéal de métadonnées pour cataloguer les images animées.

Concept de base	Élément de niveau supérieur	Sous-élément
Titre	1.3.2 Titre [Œuvre]	
Série/Film à épisodes¹⁰	1.3.2 Titre [Œuvre]	1.3.2.1 Type de titre = Séries/Films à épisodes [Œuvre]
Distribution	1.4.1 Agents (p. ex. Distribution, Générique, Personne, Société, etc. [Œuvre])	1.4.1.1 Activité de l'Agent = Acteur [Œuvre]
Crédits/Contributions (y inclus sociétés de production)	1.4.1 Agents [Œuvre]	1.4.1.1 Activité de l'Agent = Générique (utiliser terme pour rôle exact) [Œuvre]
Pays de référence	1.3.3 . Pays de référence [Œuvre]	
*Format d'origine	2.3.4 Format de la Manifestation [Manifestation]	2.3.4.1.2 Type de support spécifique [Manifestation]

⁹ Adapté de l'ensemble d'éléments prévus par le CEN TC 372 EN 15744

¹⁰ Adaptation de la définition EN15744 : « Une série est un ensemble d'éléments isolés reliés les uns aux autres par le fait que chaque élément porte, outre son propre titre, un titre collectif qui s'applique à l'ensemble en tant que tel. Un film à épisodes est un type d'œuvre « courte » caractérisé principalement par le développement épisodique d'un récit. » Ce concept central renvoie au nom d'une autre Œuvre dont une Œuvre peut être « une partie de », lorsque cette dernière a été pensée dans le contexte/l'intention d'être un élément d'une série ou d'un film à épisodes. Il n'est pas utilisé ici comme un type de description de l'œuvre/de la Variante (voir [D.1 Types de description de l'Œuvre/la Variante](#))

*Longueur d'origine	2.3.5 Longueur de la Manifestation [Manifestation]	2.3.5.2 Longueur matérielle de la Manifestation [Manifestation]
*Durée d'origine	2.3.5 Longueur de la Manifestation [Manifestation]	2.3.5.3 Durée de la Manifestation [Manifestation]
*Langue d'origine	1.3.5 Langue(s) [Œuvre]	1.3.5.1 Nom de langue + type d'usage [Œuvre]
Année de référence	1.3.4 Année/Date de référence [Œuvre]	1.3.4.1 Type de date [Œuvre]
Identifiant	selon les cas: 1.3.1 Identifiant Œuvre/Variante [Œuvre/Variante] ET/OU 2.3.1 Identifiant Manifestation [Manifestation] ET/OU 3.1.1 Identifiant Item [Item]	selon les cas: 1.3.1.1 Type d'identifiant Œuvre/Variante [Œuvre/Variante] ET/OU 2.3.1.1 Type d'identifiant Manifestation [Manifestation] ET/OU 3.1.1.1 Type d'identifiant Item [Item]
Sujet/Genre/Forme¹¹	1.4.3 Termes du sujet/Genre/Forme [Œuvre]	
Description du contenu	1.3.6 Description du contenu (résumé, description de plans, etc.)	

*Le concept d'« original » dans ce manuel indique la première Manifestation connue de l'Œuvre, qui n'est pas déterminée par le statut de sa publication. La notion d'« original » doit être suffisamment souple pour s'appliquer aux Œuvres publiées et non publiées. Pour une Œuvre publiée, nous nous référons généralement à l'Œuvre « originale » comme étant la première publication connue de la première Manifestation connue. Pour les Œuvres qui ne sont pas publiées (p. ex., un film amateur), l'Œuvre « originale » est simplement la première Manifestation connue.

Pour un exemple, voir [Annexe I.1 Exemple 1. Long métrage de fiction dans une hiérarchie à 3 niveaux, 2 niveaux et 1 niveau.](#)

Veillez consulter l'[Annexe G, Comparaison des éléments de description](#), pour obtenir la liste de tous les éléments décrits dans ce manuel.

REMARQUE : Pour l'échange de données, il est important d'indiquer l'origine de la notice (c.-à-d. le nom de l'institution qui fournit la notice). Cette donnée est typiquement située dans un champ dédié au

¹¹ Forme = Fiction, Non-fiction, etc. Certaines institutions incorporent ces termes dans une liste de genres alors que d'autres les rassemblent dans une catégorie à part

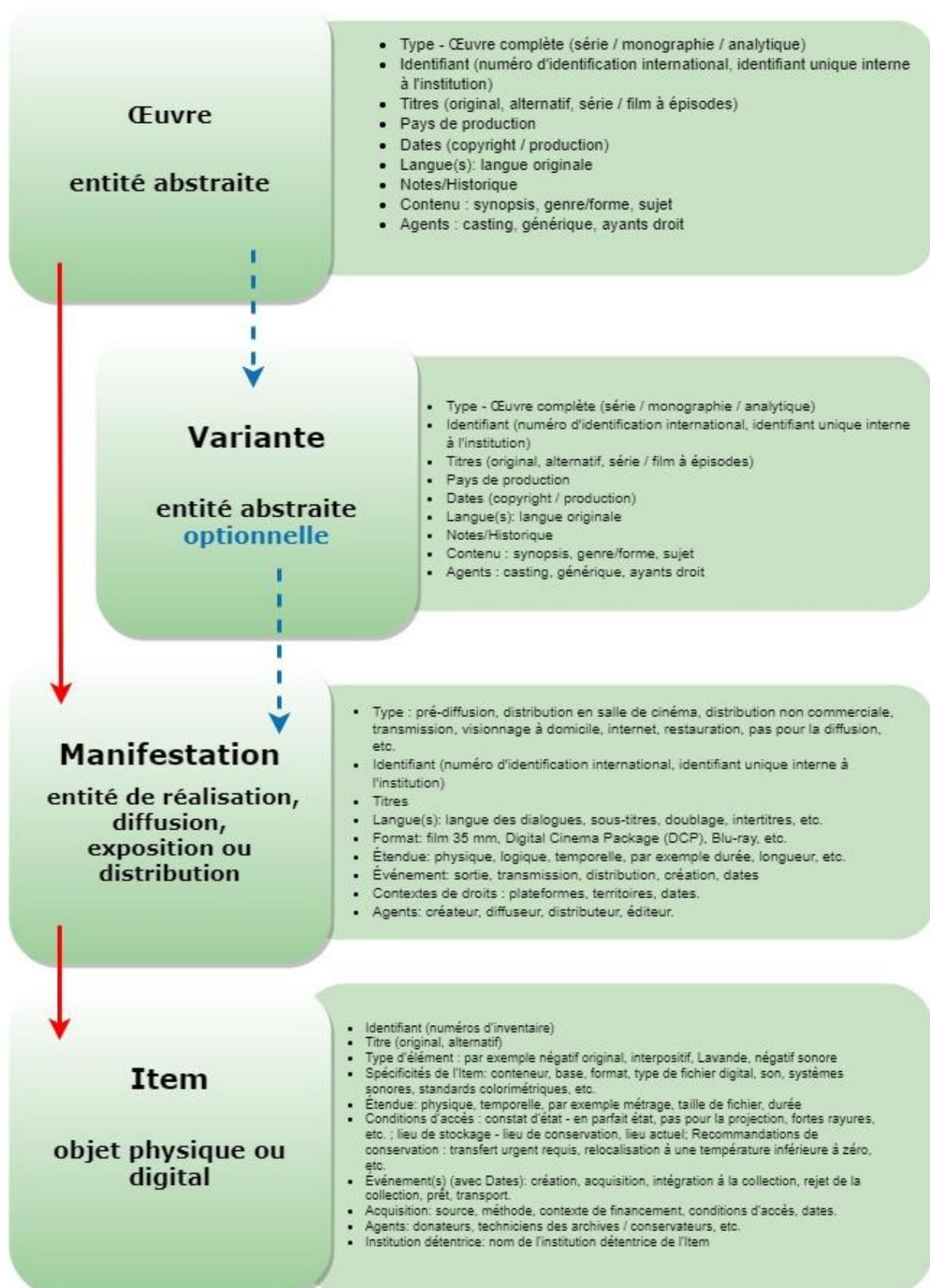
niveau de l'Œuvre et générée automatiquement par les systèmes électroniques. Ceci correspond à CEN EN 15907, 6.2 – Source de la notice.

0.2.1 Éléments de description dans l'Œuvre, la Variante, la Manifestation et l'Item

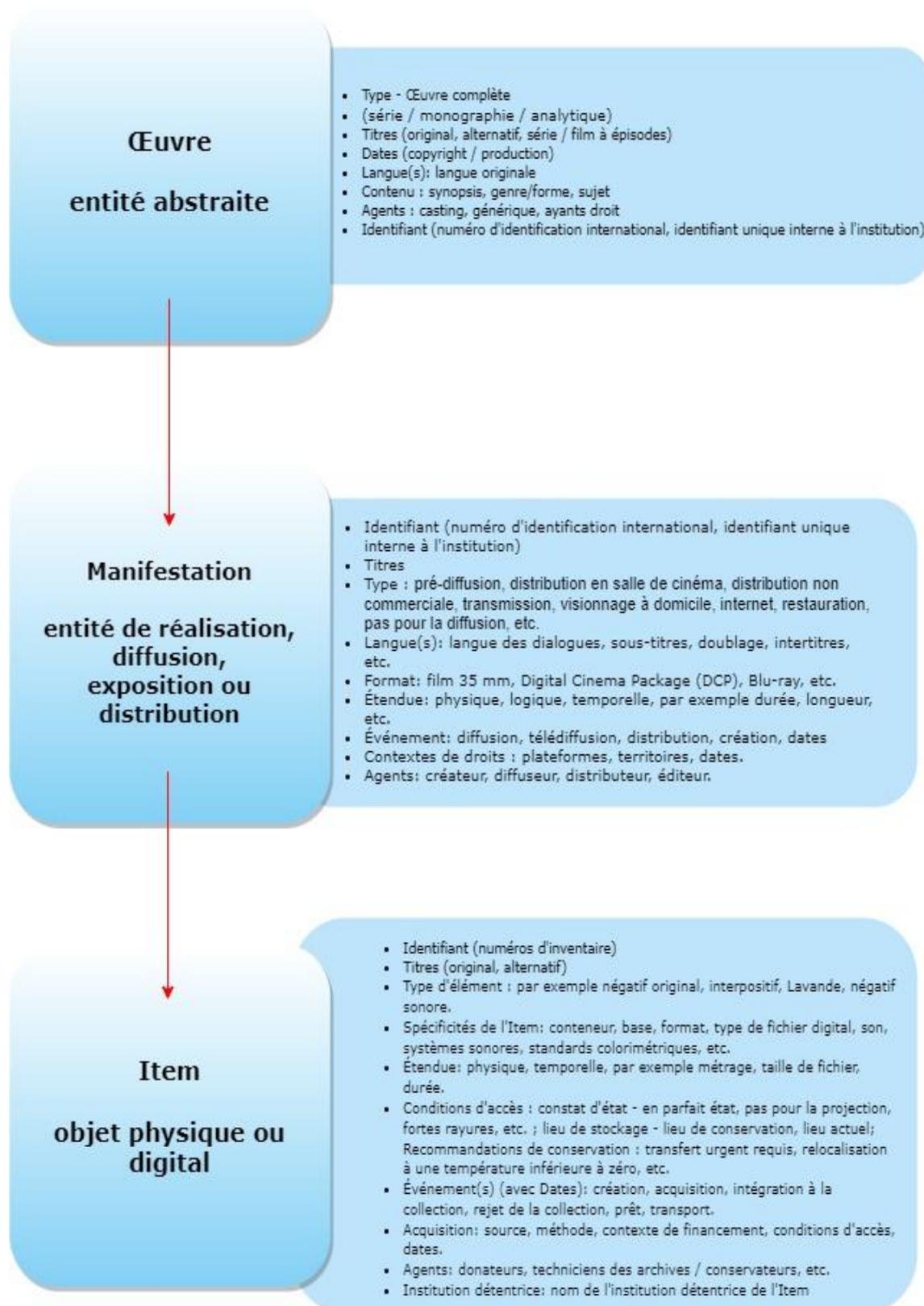
Ce chapitre comprend des exemples de structures qui montrent comment les éléments peuvent être appliqués dans les Œuvres, Variantes, Manifestations et Items. Quatre modèles sont fournis, du modèle le plus complet à quatre niveaux jusqu'au modèle simple à un niveau. Le choix du modèle dépend du système de l'institution et également de la quantité d'informations connues sur un Item.

La liste complète des éléments de description pour chaque entité est présentée dans les tableaux et les diagrammes ci-dessous, et aux chapitres 1 à 3. Voir l'[Annexe I, Exemples de notices contenant des éléments de base dans les différents niveaux de la hiérarchie](#) pour des exemples de notices réelles qui contiennent ces éléments de base (ainsi que d'autres) à travers les hiérarchies.

Modèle hiérarchique étendu : 4 niveaux



Modèle hiérarchique complet : 3 niveaux



Modèle hiérarchique à 2 niveaux

Type d'œuvre semblable à une entité abstraite, avec un certain contexte

- Type - Œuvre complète (série / monographie / analytique)
- Titres (original, alternatif, série / film à épisodes)
- Dates (copyright / production)
- Langue(s): langue originale
- Contenu : synopsis, genre/forme, sujet
- Agents: casting, générique, ayants droit
- Identifiant (numéro d'identification international, identifiant unique interne à l'institution)

Données croisées détenues dans l'un ou l'autre niveau ou les deux

- Identifiant (numéro d'identification international, identifiant unique interne à l'institution)
- Titres
- Type: pré-diffusion, distribution en salle de cinéma, distribution non commerciale, transmission, visionnage à domicile, internet, restauration, pas pour la diffusion, etc.
- Langue: langue des dialogues, sous-titres, doublages, intertitres, etc.
- Format: film 35 mm, Digital Cinema Package (DCP), Blu-ray, etc.
- Étendue : physique, logique, temporelle, par exemple, durée, métrage, taille du fichier.
- Événement(s) : sortie, transmission, distribution, création, dates
- Contexte des droits : plateformes, territoires, dates.
- Agents: créateur, diffuseur, distributeur, éditeur.

Type d'objet physique ou digital, avec un certain contexte

- Identifiant (numéros d'inventaire)
- Titres (original, alternatif)
- Type d'élément : par exemple négatif original, interpositif, Lavande, négatif sonore
- Spécificités de l'Item : conteneur, base, format, type de fichier digital, son, systèmes sonores, standards colorimétriques, etc.
- Étendue : physique, temporelle, par exemple métrage, taille de fichier, durée.
- Conditions d'accès : constat d'état - en parfait état, pas pour la projection, fortes rayures, etc. ; lieu de stockage - lieu de conservation, lieu actuel; Recommandations de conservation : transfert urgent requis, relocalisation à une température inférieure à zéro, etc.
- Événement(s) (avec dates) : création, acquisition, intégration à la collection, sortie de la collection, prêt, transport.
- Acquisition: source, méthode, contexte de financement, conditions d'accès, dates.
- Agents: donateurs, techniciens des archives / conservateurs, etc.
- Institution détentrice : nom de l'institution détentrice de l'Item

Modèle sans hiérarchie : 1 niveau

Œuvre Manifestation Item

Les propriétés sont exprimées dans un seul enregistrement, tandis que le résumé, les données contextuelles et les données relatives à l'objet sont conservées à un niveau hiérarchique unique

- Identifiant (numéro d'identification international, identifiant unique interne à l'institution)
- Type - Oeuvre complète (série / monographie / analytique)
- Titres (original, alternatif, série / film à épisodes)
- Dates : droit d'auteur, production, diffusion, création de l'objet, acquisition de l'objet/intégration, rejet de la collection, prêt, transport
- Contenu : synopsis, genre, forme, sujet
- Agents : casting, générique, ayants droit
- Type : pré-diffusion, distribution en salle de cinéma, distribution non commerciale, transmission, visionnage à domicile, internet, restauration, pas pour la diffusion
- Langue(s) : langue originale, langue des dialogues, sous-titres, doublage, intertitres, etc.
- Type d'élément : par exemple, négatif original, interpositif, Lavande, négatif sonore
- Spécificités du format/de l'Item : film 35 mm, Digital Cinema Package (DCP), Blu-ray, etc ; support, base, calibre, format, type de fichier numérique, son, systèmes sonores, normes de couleur, etc.
- Étendue : physique, logique, temporelle, par exemple, durée, métrage, taille du fichier.
- Événement(s) : sortie, transmission, distribution, création, acquisition, intrégration, rejet de la collection, prêt, transport, dates
- Contexte des droits : plateformes, territoires, dates, transfert de propriété.
- Agents : créateur, diffuseur, distributeur, éditeur, donateur, techniciens de l'institution/conservateurs, etc.
- Conditions d'accès : constat d'état - en parfait état, pas pour la projection, rayures importantes, etc. ; lieu de stockage - local de conservation, lieu actuel ; recommandations en matière de conservation : transfert urgent requis, relocalisation à une température inférieure à zéro, etc.
- Acquisition : source, méthode, contexte de financement, conditions d'accès, dates.
- Institution détentrice : nom du détenteur de l'Item

Œuvre/Manifestation/Item. Propriétés exprimées dans une seule notice, avec des résumés, des données contextuelles et des données relatives à l'objet stockées dans une hiérarchie à un seul niveau. Répartition des éléments de description selon l'ordre des quatre entités.			
Propriétés	(Œuvre)	(Manifestation)	(Item)
Titres	Uniforme, privilégié, complément de titre, alternatif, forgé/attribué	Titre propre	Titre propre
Partie	Monographie, analytique, série, collection		
Contenu	Catégories : fiction/non-fiction, genre, synopsis, sujet, etc.		
Dates/ Événements	Création, production, censure, copyright	Sortie, fabrication, diffusion, distribution, etc.	Création de l'objet, acquisition, intégration, rejet, prêt, transport, etc.
Agents	Distribution, génériques, détenteurs des droits, créateur, etc.	Distributeur, diffuseur, éditeur	Donateur, archive/archiviste, technicien, restaurateur, etc.
Contexte des droits	Détenteur des droits et date	Plateformes, territoires, dates Agents (distributeurs, détenteurs de licence)	Transfert de propriété
Types d'événement	Prix Censure Production Enregistrement des DPI	Pré-diffusion, distribution en salle, distribution non commerciale, transmission, visionnage domestique, Internet, pas pour la diffusion, censure, etc.	Acquisition Reproductions Elimination
Format général		Film 35 mm, cinéma numérique, Blu-ray, etc.	
Format spécifique			film positif 16 mm, séparation lavande 35 mm, ProRes422 HQ, etc.
Constat d'état			En parfait état, pas pour la projection, fortes rayures, etc.
Lieu de conservation			Emplacement permanent, emplacement actuel, emplacement précédent
Recommandations de conservation			Transfert urgent requis, relocalisation sous zéro, etc.

0.3 Sources d'information

L'information saisie dans une notice doit provenir d'une source. Les sources possibles d'informations pour les Œuvres, les Variantes, les Manifestations et les Items comprennent des sources primaires et des sources secondaires.

Les sources primaires incluent les informations qui se trouvent sur l'Item lui-même. Pour les films par exemple, les titres et les principaux contributeurs sont relevés à partir des images du générique de début. Les sources secondaires comprennent l'information écrite sur les contenants et dans des documents de référence.

Bien que les sources primaires soient généralement préférées, ce manuel permet l'utilisation de sources secondaires, quels que soient l'entité, l'attribut ou la relation décrits, en tenant compte des limites auxquelles un catalogueur est soumis en matière de recherche ou de visionnage.

Que l'information provienne de sources primaires et/ou secondaires telles qu'énumérées ci-dessous, veillez à l'indiquer soit par une note, soit par tout autre moyen (par ex, par un code ou l'utilisation de crochets ou de champs spécifiques ou de liens vers d'autres bases de données).¹² Ajoutez la source de l'information dans un champ Note et ajoutez le nom de l'élément. Citez chaque source d'information individuellement en utilisant une méthode convenue et appliquée de façon uniforme, comme le Chicago Manual of Style, ou toute autre règle.

L'information de source primaire peut provenir :

- a) des images ou écrans-titres contenant le générique¹³
- b) des métadonnées intégrées sous forme textuelle qui contiennent un titre (p. ex. métadonnées intégrées dans un fichier vidéo MPEG)¹⁴
- c) d'une étiquette lisible par l'être humain portant un titre qui est imprimé ou apposé de façon permanente sur la ressource (à l'exclusion de textes d'accompagnement ou d'un contenant)¹⁵
- d) du matériel d'accompagnement ou d'un contenant faisant partie de la ressource elle-même¹⁶
- e) d'un contenant ne faisant pas partie de la ressource elle-même (par exemple, une boîte ou un emboîtement fabriqué par le propriétaire)¹⁷
- f) d'autres descriptions publiées sur la ressource¹⁸
- g) de toute autre source disponible (p. ex. une source de référence)¹⁹

¹² Basé sur RDA 2.2.4 Autres sources d'informations

¹³ RDA 2.2.2.3 Manifestations constituées d'images animées (Source du titre)

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Adapté de RDA 2.2.2.3 Ressources constituées d'Images animées

¹⁶ Basé sur RDA 2.2.4 Autres sources d'information

¹⁷ RDA 2.2.4 Autres sources d'information

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

Exemples :

Renseignements sur le générique tirés de : AFI Catalog of Feature Films : 1930-1939.

Titre dérivé du générique d'ouverture du film.

0.4 Présentation des données

Bien que les présentes recommandations soient principalement axées sur le contenu, de nombreux utilisateurs souhaiteront sans doute recevoir des conseils sur la présentation des données. Le chapitre 0.4 rassemble certaines questions concernant la présentation des données et fournit des recommandations.

0.4.1 Ponctuation

Les présentes recommandations n'exigent pas l'utilisation d'une norme de présentation des données en particulier, telle que la ponctuation ISBD. Cependant, la ponctuation ISBD est recommandée si une norme doit être appliquée. Veuillez consulter ISBD²⁰ pour obtenir des indications générales et des exemples, ou les Règles de catalogage des archives du film de la FIAF (1991).²¹

Le présent manuel préconise l'utilisation uniforme de la ponctuation lorsqu'elle est nécessaire pour le catalogage, par exemple, pour séparer des indications sur la forme lors de la création de titres partiellement ou entièrement forgé, p. ex.

Jaws. Rushes

Pour les éléments transcrits, enregistrez la ponctuation telle quelle. Pour tout autre élément, enregistrez la ponctuation telle qu'elle figure sur la ou les source(s) d'information.

0.4.2 Capitalisation et articles

Certaines institutions écrivent les titres des Œuvres entièrement en majuscules ce qui est une méthode typographique simple pour identifier ces informations clés, tandis que d'autres ne capitalisent que la première lettre d'un titre, conformément à ISBD. L'un ou l'autre de ces choix est permis dans le cadre de ce manuel, bien que les institutions préfèrent sans doute la convention qui consiste à n'écrire en majuscules que la première lettre d'un titre, et les noms propres selon l'usage dicté par la langue dans laquelle l'information est donnée.

Les utilisateurs doivent être conscients que l'emploi exclusif de majuscules pourra créer des problèmes si un nouveau système exige à l'avenir le reformatage en majuscules et minuscules, ou lors du reformatage en majuscules et minuscules pour l'affichage sur une plateforme web où la préférence va de plus en plus dans cette direction. Bien qu'il soit possible d'automatiser la conversion des majuscules en majuscules et minuscules, cette automatisation ne gère pas facilement les complexités linguistiques ou les

²⁰ http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/isbd/isbd-cons_20110321.pdf

²¹ http://www.fiafnet.org/~fiafnet/uk/publications/fep_cataloguingRules.html

règles sémantiques et les exceptions telles que les noms propres ou les noms de lieux. Par conséquent, il est recommandé aux institutions de passer aux majuscules et minuscules dès que possible.

Lorsqu'une pratique « tout en majuscules » est utilisée, les institutions ont en outre la possibilité de mettre en minuscules les mots qui n'ont qu'une importance mineure par rapport au titre substantiel (pour le classement, etc.), comme les sous-titres, un article défini ou indéfini qui apparaît en premier mot d'un titre, etc. L'expérience a montré que cette pratique peut faciliter au personnel qui doit manier des documents multilingues, l'identification aux fins de classement et d'analyse des mots qui sont des articles dans une langue mais pas dans d'autres.

Bien que ce manuel permette les deux choix, il est recommandé, là où cela est permis maintenant ou à l'avenir, d'utiliser la convention consistant à mettre en majuscule seulement la première lettre d'un titre et d'écrire les autres lettres selon l'usage de la langue dans laquelle l'information est donnée. Les articles apparaissant en premier mot d'un titre doivent idéalement être placés dans des champs séparés adaptés à la façon dont les systèmes effectuent le tri alphabétique. Alternativement, certains systèmes (par exemple, ceux qui contiennent des notices MARC21) indiquent le nombre de caractères hors classement qu'il faudra sauter dans le classement alphabétique.

Exemples :

Pratiques alternatives | Pratique ISBD :

Die Hard | Die hard

Die DREIGROSCHENOPER | Die Dreigroschenoper

LES PATTERSON SAVES THE WORLD | Les Patterson saves the world

Les MISERABLES | Les misérables

American in Paris, An | An American in Paris

Exemple d'étiquette MARC21 :

245 03 An American in Paris

0.5 Langue et écriture de la description

La langue de l'Œuvre originale peut être différente de la langue d'une Manifestation ou d'un Item. Par exemple, le titre original de l'Œuvre peut être dans la langue de création originale, mais l'Item à cataloguer est une Variante avec le titre et le générique principal dans une autre langue. Dans la mesure du possible, les éléments de données de la notice de l'Œuvre sont enregistrés dans la langue et/ou l'écriture de l'Œuvre originale ; elles peuvent être retranscrites à partir de l'Item d'une Manifestation originale de l'Œuvre, ou provenir d'autres sources.

Ce sera principalement le cas de données copiées de l'écran, p. ex. le titre et les principaux contributeurs (réalisateur, producteur, acteurs, etc.). À ne pas confondre avec la description de la langue de la bande sonore qui est enregistrée dans des champs spécifiques concernant la langue.

Les données concernant la Variante, la Manifestation et l'Item sont enregistrées dans la langue présente sur la Variante, la Manifestation ou l'Item et doivent être retranscrites à partir de l'Item ou d'autres sources dans la langue appropriée. Alphabets, symboles et autres caractères qui ne peuvent être retranscrits tels quels ou diffèrent de ceux utilisés par l'institution peuvent, si nécessaire, être translittérés dans

l'alphabet de l'institution ou remplacés par une description du catalogueur. Utilisez une norme reconnue pour la translittération tels que [ISO 9 pour les caractères cyrilliques](#), [Pinyin pour les caractères chinois](#), ou [la romanisation ALA-LC](#). Enregistrez si nécessaire une note expliquant l'ajout. Facultativement, ajoutez la description du catalogueur entre crochets.

Exemple :

Titre original chinois : 精武英雄

Titre Pinyin translittéré : Jīng wǔ yīngxióng

Titre traduit en anglais : Fist of Legend

0.6 Abréviations

Pour les éléments de données transcrits, transcrivez les abréviations telles quelles. Pour tout autre élément, n'utilisez pas d'abréviations. Facultativement, des types de titre non privilégiés peuvent également être ajoutés pour faciliter la recherche et l'accès aux utilisateurs (voir l'[Annexe A. Titres et types de titres](#))

0.7 Exemples

Les exemples proposés tout au long du manuel sont donnés à titre indicatif et non normatif (sauf indication contraire). Ils suivent le *Chicago Manual of Style*²² par souci de cohérence. Ils ont pour but d'éclairer les recommandations auxquelles ils sont joints plutôt que de les compléter. Par conséquent, ni les exemples, ni la forme sous laquelle ils sont présentés ne doivent être considérés comme des instructions, à moins que le texte d'accompagnement n'affirme expressément qu'ils le sont. La plupart des exemples sont tirés de documents réels ; dans les quelques exemples inventés, on s'est efforcé de formuler des données réalistes. Des exemples de notices complètes se trouvent dans l'[Annexe I, Exemples de notices contenant des éléments de base aux différents niveaux de la hiérarchie](#). Des exemples d'éléments de description intégrés dans différentes structures de données sont présentés dans l'[Annexe G, Comparaison des éléments de description](#). La bibliographie suit la norme ISO 690.

0.8. Erreurs

Le présent manuel affirme l'importance de la recherche et de la vérification des informations à intégrer dans les notices. Par conséquent, les erreurs ou inexactitudes involontaires provenant de l'Item ne doivent pas être reproduites aux niveaux Œuvre ou Variante.

Partez de ce que révèle la source d'information et corrigez-la seulement lorsqu'il est évident qu'elle est ambivalente ou erronée. La correction doit être effectuée de manière à ce que la ressource reste

²² University of Chicago. 2003. *The Chicago Manual of Style*. Chicago, Ill: University of Chicago Press.

reconnaisable pour les utilisateurs qui ne sont pas au courant de l'erreur.²³ Par exemple, l'AACR2 recommande de retranscrire la faute suivie de « sic » et parfois du texte correct entre crochets.

Exemple :

Titre (Œuvre) : À bout de souffle

Titre (Item) : À bout de soufflee [sic]

OU

Titre (Œuvre) : À bout de souffle

Titre (Item) : À bout de soufflee [souffle]

Dans RDA, le titre est enregistré tel quel sans faire référence à la faute d'orthographe, et le titre correct est ajouté dans un deuxième ensemble de champs Titre et Type de titre (voir [A.2.4.1 Types de titre alternatif](#)) avec une note expliquant la faute d'orthographe.

Exemple:

Titre (Œuvre) : À bout de souffle

Titre (Item) : À bout de soufflee

Titre (Item) : À bout de souffle

Type de titre (Item) : Titre correct

Note : Le titre est mal orthographié sur l'Item.

L'information manquante requise pour comprendre et identifier une Manifestation, une Variante ou un Item peut être fournie entre crochets.

Enregistrer tels quels les mots intentionnellement mal orthographiés.

Exemple :

Titre (Œuvre) : Inglourious Basterds

0.9 Alternatives et options

Certaines recommandations ou éléments de recommandations contenus dans le présent manuel sont introduits par les mots « alternativement » ou « facultativement ». Les propositions facultatives découlent de la reconnaissance du fait que différentes solutions à un problème et différents niveaux de détail et de spécificité sont appropriés dans différents contextes. Certaines alternatives et options doivent être décidées dans le cadre de la politique de catalogage d'un catalogue ou d'une archive en particulier, et seront alors appliquées dans tous les cas ou jamais. D'autres alternatives et options doivent être considérées au cas par cas. Il est recommandé que toutes les institutions qui font du catalogage fassent la distinction entre ces

²³ YCR, Principe 3, p.4.

deux types d'options et documentent leur politique et les circonstances dans lesquelles une option particulière est appliquée.

Ce manuel reconnaît la nécessité du jugement et de l'interprétation du catalogueur. Ce jugement et cette interprétation peuvent être fondés sur les exigences d'un catalogue particulier ou sur l'utilisation des Items à cataloguer. La nécessité du jugement est indiquée par des expressions telles que « s'il y a lieu », « si c'est important » et « si nécessaire ». Il s'agit d'une reconnaissance du fait qu'une uniformisation des catalogues n'est ni possible ni souhaitable, et le but est d'encourager l'exercice du jugement individuel fondé sur des connaissances internes spécifiques. Cette approche ne contredit en rien la valeur de la normalisation. De tels jugements doivent être appliqués de manière cohérente dans le cadre d'un contexte particulier et doivent être documentés par chaque institution.

En outre, l'adoption de ces structures et de ces normes peut ne pas être tout à fait pertinente ou possible pour certaines institutions, compte tenu des différences dans les pratiques actuelles, dans les outils de catalogage à disposition et d'autres problématiques. On a tenté d'élaborer des recommandations applicables dans la mesure du possible, mais elles ne sont pas normatives

1. Œuvres et Variantes

1.0 Définitions

1.0.1. L'Œuvre

1.0.2. La Variante (c.-à-d. les Versions)

1.1. Délimitations entre Œuvres et Variantes

1.1.1. Délimitations entre Œuvres

1.1.2. Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations

1.1.3. Délimitations entre Variantes

1.2 Attributs de l'Œuvre/Variante

1.2.1. Type de description de l'Œuvre/de la Variante

1.2.2. Type de Variante

1.3. Éléments de l'Œuvre/la Variante

1.3.1. Identifiant de l'Œuvre/la Variante

1.3.3 Pays de référence

1.3.4. Année/date de référence

1.3.5 Langue(s)

1.3.6 Description du contenu (résumé, description de plans, etc.)

1.3.7. Notes

1.3.8 Historique

1.4 Relations d'une Œuvre/Variante (liens/associations avec d'autres entités/notices)

1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)

1.4.2. Événements (p. ex. enregistrement de copyright, projections, récompenses, etc.)

1.4.3. Termes de sujet/genre/forme

1.4.4 Autres relations

1.4.5 Variantes

1.4.6 Manifestations

1.0 Définitions²⁴

De brèves définitions des termes Œuvre/Variante/Manifestation/Item provenant de la norme CEN et utilisés dans ce Manuel ont été fournies à la fin de l'Introduction (voir [Introduction](#)). Ce chapitre et les suivants fournissent des définitions détaillées de ces termes utilisés dans les présentes recommandations, en commençant par le niveau le plus élevé de la hiérarchie de description : les Œuvres et Variantes composées d'images animées.

²⁴ Pour une discussion sur d'autres définitions de l'« Œuvre » et de la « Variante », voir [F.3 Relations entre les Règles de Catalogage de la FIAF et les spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques](#)

1.0.1 L'Œuvre

L'Œuvre composée d'images animées comprend à la fois le contenu intellectuel ou artistique et le processus de réalisation sous une forme cinématographique : comment elle s'intitule, quand elle a été réalisée, qui l'a réalisée, qui y apparaît, de quels sujets elle traite, etc.

L'Œuvre en tant qu'entité conceptuelle est le niveau le plus élevé de la description. Elle peut être publiée ou non publiée, complète (entière) ou incomplète (contenu inachevé ou manquant), montée ou non montée. Elle est destinée à fonctionner comme le « nœud » qui relie toutes les Variantes et les Manifestations d'une Œuvre à une réalisation unique. L'Œuvre contient les caractéristiques qui sont héritées par toute Variante, Manifestation ou Item dérivés de cette Œuvre. De plus, elle reflète les intentions originales de sa création, y compris les circonstances de la création tels que la ou les date(s) et lieu(x) de production, la plupart des contributions apportées par des Agents tels que les réalisateurs, les scénaristes, les sociétés de production et les acteurs, ainsi que certaines mentions de contenu.²⁵

Le concept de l'Œuvre composée d'images animées comprend la captation en images animées d'événements ou de spectacles, telles que les enregistrements, montés ou non, d'une pièce de théâtre ou d'un concert, d'un événement sportif, d'un spectacle de rue, d'un acte médical, etc.

De plus, les images animées créées à l'aide de dispositifs automatiques tels que des caméras de surveillance ou montées sur un véhicule, peuvent également être considérées comme des Œuvres si elles sont collectées ou publiées.

La présence d'une intention artistique dans la création des images animées n'est pas une condition préalable pour la considérer comme une Œuvre. Le degré d'intention créative peut varier très largement, du classique long métrage de fiction (bénéficiant de l'apport artistique de douzaines ou de centaines de collaborateurs), en passant par le film amateur (avec un minimum d'intention créative de la part d'un individu), jusqu'à la vidéosurveillance ou à d'autres d'enregistrements automatiques.

Une Œuvre peut avoir d'une à plusieurs relations avec les instances de la Variante et de la Manifestation/de l'Item ainsi que des relations multivoques avec les instances de l'Agent, de l'Événement, du Contenu, du Sujet et de l'Autre Relation.²⁶

Sont considérées comme Œuvres :

- Des réalisations en images animées basées sur des scénarios originaux ou adaptées de textes préexistants tels que des romans, des pièces de théâtre, etc.

Exemples :

Hamlet (Grande-Bretagne, 1948, Laurence Olivier)

Hamlet (États-Unis, 1996, Kenneth Branagh)

Les misérables (France, 1958, Jean-Paul Le Chanois)

Les misérables (États-Unis, 1998, Bille August)

Trollflöjten (Suède, 1975, Ingmar Bergman)

Il flauto magico (Italie, 1976, Giulia Gianini et Emanuele Luzzati)

²⁵ Adapté de la définition de l'œuvre cinématographique dans EN 15907, 4.1.1, p.7. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

²⁶ Ibid.

Tosca (Italie, 1939, Karl Koch)

Tosca (Italie, 1973, Luigi Magni)

- Des réalisations en images animées d'enregistrements de spectacles et d'événements tels que des concerts, des représentations théâtrales, des événements sportifs, etc.²⁷ Celles-ci sont à distinguer des pièces de théâtre ou créations musicales mises en scène pour le cinéma dans le but de créer une Œuvre cinématographique originale comme les exemples de *Tosca* et *Hamlet* cités ci-dessus.

Exemples :

Simon and Garfunkel : The Concert in Central Park (États-Unis, 1982, Michael Lindsay-Hogg)

Olympia 1. Teil – Fest der Völker (Allemagne, 1938, Leni Riefenstahl)

Olympia 2. Teil – Fest der Schönheit (Allemagne, 1938, Leni Riefenstahl)

Marathon (Espagne, 1992, Carlos Saura)

- Des images animées créées à l'aide de dispositifs automatiques tels que des caméras de surveillance, des instruments scientifiques ou médicaux, etc.²⁸

Exemples :²⁹

Birmingham Town Hall Car Park. Camera 7 (Grande-Bretagne, 2015, NCP)

University College Hospital. Endoscopy - Colonoscope. Patient HX3456. 2010 (Grande-Bretagne, 2010, University College Hospital)

1.0.2 La Variante (c.-à-d. les Versions)³⁰

Une Variante est une entité utilisée pour indiquer tout changement dans les caractéristiques liées au contenu, qui ne modifie pas de façon significative le contenu global d'une Œuvre dans son ensemble. Ces Variantes peuvent être produites au moyen d'ajouts, de suppressions ou de remplacements mineurs apportés au contenu. En règle générale, toute modification menant à une description différente du contenu doit être traitée comme une Œuvre à part plutôt que comme une Variante.

Les changements qui pourraient être décrits comme des Variantes sont détaillés ci-dessous, au chapitre [1.1.2 Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations](#), et peuvent inclure l'ajout de sous-titres, le doublage et le remontage à la suite d'une censure ou d'un ajustement de la durée, par exemple pour

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ces exemples ont été inventés pour illustrer le propos

³⁰ Adapté de EN 15907, 4.2 Variante. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

la programmation à la télévision. Pour les institutions qui ont pris la décision de ne pas utiliser la Variante, ces changements constitueront les différences entre plusieurs Manifestations.

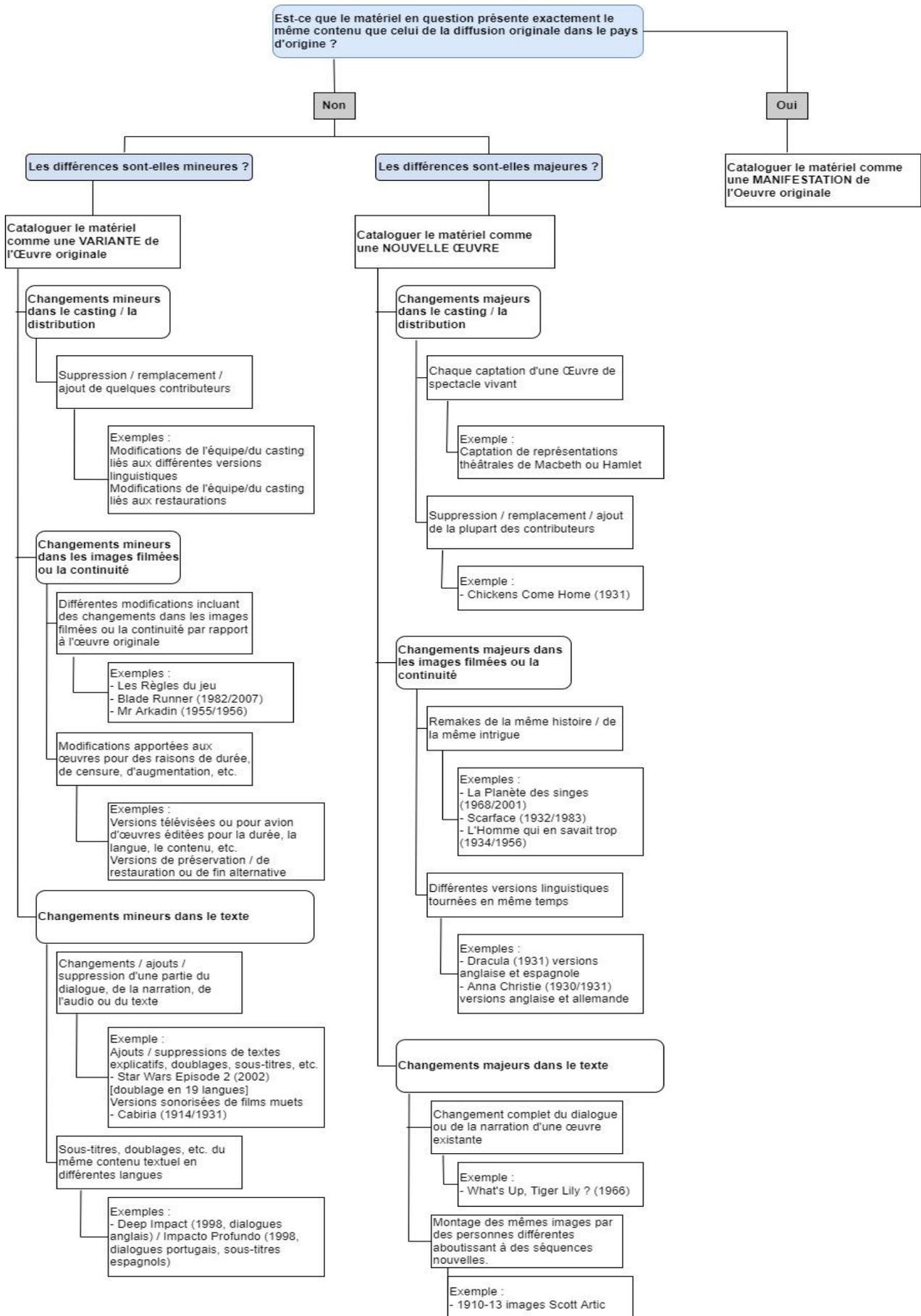
La décision de créer une Variante nécessite une analyse humaine, et en tant que telle une interprétation. Il n'est pas toujours facile d'établir ce qui peut être une Variante. Par exemple, une institution peut détenir l'enregistrement télévisuel d'un film mais n'est pas en mesure de le comparer à une copie diffusée en salle afin de déterminer s'il a été légèrement censuré en termes de contenu ou de durée.

La Variante est donc facultative. Si elle est utilisée, chaque instance d'une Variante est liée à une Œuvre et peut avoir de une à plusieurs relations avec les instances de la Manifestation, de l'Événement, de l'Agent et d'Autre(s) relation(s). Si aucune Variante d'une Œuvre n'existe ou n'est connue, alors ce niveau peut être omis pour relier directement l'Œuvre à une ou plusieurs Manifestations.

1.1 Délimitations entre Œuvres et Variantes

Ce chapitre examine les cas dans lesquels une entité constitue soit une nouvelle Œuvre soit une Variante d'une Œuvre.

La délimitation entre Œuvres et Variantes peut parfois reposer sur l'interprétation du catalogueur, mais en règle générale : si une grande partie du matériel textuel original subsiste, si la plupart des images originales sont conservées à peu près dans le même ordre, même si elles sont raccourcies, et si la plupart des contributeurs sont essentiellement les mêmes, ces modifications constituent le plus souvent une Variante plutôt qu'une nouvelle Œuvre. Chaque institution devra établir des règles internes définissant le pourcentage minimum d'une Œuvre qui doit avoir fait l'objet d'altérations en profondeur pour la qualifier de nouvelle Œuvre. L'arbre de décision ci-dessous a pour but d'aider les catalogueurs à déterminer quand des changements dans le contenu justifient la création d'une nouvelle notice Œuvre ou d'une nouvelle notice Variante. Cette distinction s'applique aux structures de catalogage utilisant une hiérarchie à 4 niveaux : Œuvre, Variante, Manifestation et Item. Dans les institutions qui utilisent une hiérarchie à 3 niveaux - Œuvre, Manifestation et Item - les modifications mineures vont aboutir à de nouvelles Manifestations au lieu de nouvelles Variantes. Des changements majeurs appellent dans tous les cas la création de nouvelles notices Œuvre.



1.1.1 Délimitations entre Œuvres

Les présentes recommandations tiennent compte du fait que, dans la réalité, le catalogage et les structures de données nécessitent des applications pratiques de modélisations conceptuelles. À cette fin, les recommandations formulées dans ce chapitre sur la délimitation entre Œuvres et Variantes reposent sur une approche qui permet la création et la maintenance efficaces, performantes et économiques des données : les informations communes à toutes les réalisations d'une Œuvre ou d'une Variante, donc celles qui ne seront pas modifiées (par exemple, titre, date de création originale, auteur, etc.), sont enregistrées une seule fois. La description ou la notice de l'Œuvre contient les métadonnées pour décrire une Œuvre dans le catalogue et sert à la désambiguïsation (distingue les Œuvres contenant des titres similaires ou identiques) et à la collocation (regroupe tous les documents qui se rapportent à l'Œuvre et toutes les Variantes d'une Œuvre donnée). Les variations dans l'information décrivant l'Œuvre se traduisent par des Variantes ou des Manifestations, ou de nouvelles Œuvres.

Les délimitations entre une Œuvre et une autre (c.-à-d. les instances où une nouvelle Œuvre sera créée plutôt qu'une Variante) sont établies en fonction des modifications suivantes au contenu de l'Œuvre :³¹

Modification dans les images filmées et/ou modifications dans la continuité (montage original)³²

- Remakes de la même histoire

Exemples :

The Man Who Knew Too Much (Grande-Bretagne, 1934, Alfred Hitchcock)

The Man Who Knew Too Much (États-Unis, 1956, Alfred Hitchcock)

T'amerò sempre (Italie, 1933, Mario Camerini)

T'amerò sempre (Italie, 1943, Mario Camerini)

Planet of the Apes (États-Unis, 1968, Franklin J. Schaffner)

Planet of the Apes (États-Unis, 2001, Tim Burton)

Scarface (États-Unis, 1932, Howard Hawks)

Scarface (États-Unis, 1983, Brian De Palma)

Die Dreigroschenoper (Allemagne, 1931, Georg Wilhelm Pabst)

Die Dreigroschenoper (Allemagne, 1962, Wolfgang Staudte)

- Différentes versions linguistiques tournées et sorties parallèlement, parfois avec des acteurs différents

Exemples :

Dracula (États-Unis, 1931, Tod Browning, espagnol et anglais)

Anna Christie (États-Unis, 1930, Clarence Brown, anglais ; 1931, allemand)

Der Fangschuss (France/Allemagne, 1976, Volker Schlöndorff, allemand)

Le Coup de grâce (France/Allemagne, 1976, Volker Schlöndorff, français)

³¹ Les types de modifications proposées ici sont adaptées de Yee, « The Concept of Work for Moving Images Materials. »

³² Le remontage donne lieu à une Variante

Die Dreigroschenoper (Allemagne, 1931, Georg Wilhelm Pabst, allemand)
L'Opéra de quat'sous (France, 1931, Georg Wilhelm Pabst, français)

La canzone dell'amore (États-Unis, 1930, Gennaro Righelli, anglais)
Liebeslied (Allemagne, 1930, Constantin J. Davis, allemand)
La dernière berceuse (France, 1930, Jean Cassagne, français)

- Le montage des mêmes images brutes par des personnes différentes en séquences différentes

Exemple :

Différentes Œuvres réalisées à partir des images filmées lors de l'expédition en Antarctique du Capitaine Robert Falcon Scott, 1910-13

Modifications dans les textes ou dialogues

- Changement total du dialogue et/ou de la narration d'une Œuvre existante

Exemple : What's Up, Tiger Lily? (1966)

Modifications dans les interprètes

- Chaque captation cinématographique d'une pièce de théâtre

Exemples :

Enregistrements de représentations théâtrales du *Macbeth* de Shakespeare, dans le cas où la majorité des contributeurs (acteurs et/ou techniciens p. ex.) ont changé.

Chickens Come Home (1931), le film a été d'abord tourné en anglais puis tourné à nouveau en espagnol avec des acteurs supplémentaires parlant espagnol.

Si une grande partie du texte ou du dialogue original reste le même, si la plupart des images originales sont conservées à peu près dans le même ordre, même si elles sont raccourcies, et si la plupart des contributeurs sont sensiblement les mêmes, l'existence de modifications constitue le plus souvent une Variante plutôt qu'une nouvelle Œuvre.

1.1.2 Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations

Les délimitations entre une Œuvre et sa ou ses Variante(s) (c.-à-d. les cas où une Variante plutôt qu'une nouvelle Œuvre devra être créée) peuvent être établies sur la base d'une ou de plusieurs des modifications de contenu décrites ci-dessous.³³

³³ Les types de modifications proposées ici sont adaptées de Yee, « The Concept of *Work* for Moving Images Materials. »

Modification dans les images filmées et/ou modifications dans la continuité (montage alternatif)

- Des images différentes de celles utilisées lors de la réalisation originale de l'Œuvre, même lorsque les images utilisées ont été tournées en même temps et montées par les mêmes personnes ou selon le modèle défini par les auteurs originaux.

Exemples :

The Rules of the Game (1939) : n'existe qu'en Variante de l'Œuvre originale, réalisée en partie avec des images non utilisées dans l'Œuvre originale.

Différents remontages de Blade Runner sortis successivement (1982, 1986, 1992, 2007)

Mr. Arkadin (France-Espagne-Suisse, 1955, Orson Welles) : huit Variantes différentes entre 1955 et 1956, avec à chaque fois des différences dans les images et les montages. Trois d'entre elles portent le titre *Confidential Report*.³⁴

- Modifications dans le montage pour raccourcir la longueur/durée d'un document.

Exemples :

Grosse Freiheit Nr. 7 (Allemagne, 1944) (112 minutes)
Variante raccourcie Grosse Freiheit Nr. 7 (109 minutes)

Œuvres censurées ou remontées pour la télédiffusion, la diffusion dans un avion ou dans des endroits différents du pays/du monde, etc.

Annie Leibovitz, Life through a Lens (États-Unis, 2007-01-03), diffusion dans la série TV American Masters
Variante raccourcie (pour la télévision britannique) : Annie Leibovitz, Life through a Lens (Grande-Bretagne, 2006-06-10), diffusion dans la série TV Imagine

Last Tango in Paris (États-Unis, 1972, Bernardo Bertolucci)
Variante censurée : Ultimo tango a Parigi (Italie, 1988, diffusion TV)

- L'ajout d'images dans une Œuvre

Exemples :

Dans le but d'actualiser un contenu informatif/éducatif ; pour la conservation/restauration ; pour proposer d'autres fins ou d'autres images

Blackmail (Grande-Bretagne, 1929, Alfred Hitchcock)
Variante augmentée : Grande-Bretagne – 1929 (plus longue, avec quelques séquences supplémentaires tournées à cet effet)

Little Shop of Horrors (États-Unis, 1986, Frank Oz)
Variante augmentée : fin alternative de 23 minutes, incluse dans l'édition Blu-ray, DVD Warner Home Video de 2012

³⁴ Il cinema ritrovato 2006. 20. edizione: sabato 1 luglio-sabato 8 luglio / Cineteca del Comune di Bologna. – Bologna : Cineteca del Comune di Bologna, 2006, p. 154 (Dossier Mr. Arkadin).

Nosferatu, eine Symphonie des Grauens (Allemagne, 1922, Friedrich-Wilhelm Murnau)

Variante de conservation/restauration : restauration par la Friedrich-Wilhelm Murnau-Stiftung ; Luciano Berriatù (restaurateur) – Allemagne – 2005/6 (reconstruction basée sur différentes sources)

Modifications dans le texte

- Modification partielle des dialogues ou de la narration d'une Œuvre existante, y compris la suppression et/ou l'addition de dialogue (audio et/ou intertitres)

Exemples :

L'addition ou la suppression de texte explicatif, de doublage, de sous-titrage, etc.

Star Wars Episode II : Attack of the Clones (2002) a été doublé en 19 versions en langues étrangères sorties au cinéma le même jour que la version anglaise.³⁵

Cabiria (Italie, 1914, Giovanni Pastrone)
Variante sonorisée : Italie, 1931

A dog's life (États-Unis, 1918, Charles Chaplin)

Variante sonorisée : Vita da cani – sonorisée avec intertitres italiens – 193 ?

The yellow mask (États-Unis, 1930, Harry Lachman)

Variante augmentée : Il principe corsaro - 1931 : seulement avec musique, chansons et effets sonores, avec en plus de nouveaux intertitres italiens, mais sans dialogue, conformément à une loi de 1930 concernant les premiers films sonores étrangers distribués en Italie

Hallelujah ! (États-Unis, 1929, King Vidor)

Variante augmentée : Alleluia – addition de musique, chansons, effets sonores et nouveaux intertitres italiens, mais sans dialogues ; Italie, 1930

La presa di Roma (Italie, 1905)

Variante de conservation/Restauration : addition d'images fixes et de textes explicatifs ; Italie, 2007. Restauration par le Centro Sperimentale di Cinematografia-Cineteca Nazionale

Modifications dans les contributeurs/les contributions

- Suppression et/ou remplacement d'un ou plusieurs contributeurs (p. ex. acteurs et/ou techniciens) – mais pas la majorité - associés à une Œuvre

Exemples : les versions restaurées comportent souvent les noms des personnes et des institutions responsables de la restauration

Nosferatu, eine Symphonie des Grauens (Allemagne, 1922, Friedrich-Wilhelm Murnau)

³⁵ Certaines institutions archivent les 19 versions en langues étrangères sous la forme de 19 Manifestations distinctes, au lieu de créer 19 notices de Variantes, en particulier si les données relatives aux contributeurs du doublage ne sont pas disponibles, ou déclarées d'importance mineure.

Variante de conservation/augmentée – 2005/6 : restauration par la Friedrich-Wilhelm Murnau-Stiftung ; Luciano Berriatù (restaurateur)

Die freudlose Gasse (Allemagne, 1925, Georg Wilhelm Pabst) ; Variante de conservation/augmentée – Allemagne – 2008. Digitale Restaurierung: Filmarchiv Austria, Wien, Stephanie Gratzner in Zusammenarbeit mit der Galerie Krems; Wissenschaftliche Beratung: Stephan Droessler, Nikolaus Wostry; Projektleitung: Ernst Kleininger, Nikolaus Wostry (d'après le générique sur le DVD)

Kita-kitsune Monogatari (Japon, 1978, Koreyoshi Kurahara) ; narrateur original : Eiji Okada ; Variante augmentée avec ajout d'un prologue et voix off anglaise : The Glacier Fox in Search of the Northern Sun – États-Unis – 1979 : narrateur : Arthur Hill.

Exemples : les versions linguistiques portent parfois les noms des responsables du doublage ou du sous-titrage

Senso (Italie, 1954, Luchino Visconti)

Variante sous-titrée : sous-titres français – 1955 : sous-titres par Georges Sadoul

Cinderella (États-Unis, 1950, Clyde Geronimi, Wilfred Jackson, Hamilton Luske)

Variante doublée : Cendrillon, Français (dialogues) – France – 1991 : Dominique Poulain, voix de Cendrillon

Sons of the Desert (États-Unis, 1933, William A. Seiter) :

Variante doublée 1 : I figli del deserto – Italien (dialogues) – 1935 : Carlo Cassola, voix de Oliver Hardy

Variante doublée 2 : I figli del deserto – Italien (dialogues) – 1946 : Alberto Sordi, voix de Oliver Hardy

Lorsqu'une institution a décidé de ne pas utiliser de Variantes, les délimitations se feront généralement entre une Œuvre et ses Manifestations, c'est-à-dire qu'une nouvelle Manifestation liée à l'Œuvre sera créée plutôt qu'une Variante, ou bien une nouvelle Œuvre distincte, selon l'évaluation du niveau de modifications ou de variations.

Les délimitations à la base de cette décision s'apparentent aux concepts de « versions avec des changements majeurs » et « variations avec des changements mineurs » dans les *Règles de catalogage pour les archives du film de la FIAF* (1991) <http://www.fiafnet.org/pages/E-Resources/FIAF-Cataloguing-Rules.html>.

Exemple :

Our herring industry (Grande-Bretagne, 1932) est la version raccourcie de Drifters (Grande-Bretagne, 1929).

Lorsqu'il existe une structure Œuvre/Variante, *Our herring industry* constitue une Variante de l'Œuvre *Drifters*.

Lorsqu'il n'existe pas de structure avec Variante, le catalogueur décidera s'il s'agit d'une Manifestation ou d'une nouvelle Œuvre.

Il appartient à chaque archive ou institution de décider si elle veut utiliser dans ce cas des Variantes ou des Manifestations.

1.1.3 Délimitations entre Variantes

Il est possible de modifier une Variante de manière à créer une nouvelle Variante reliée à la première.³⁶ Les délimitations entre une Variante et une autre peuvent être établies sur la base des modifications suivantes apportées au contenu :³⁷

Modifications dans l'ordre des séquences (montage alternatif)

- Révision ou modification d'une Œuvre déjà montée

Exemple : En 2007, un employé trop zélé et inexpérimenté avait fait disparaître toutes les références au mot « God » dans la version de *The Queen* diffusée à bord de la compagnie Delta et d'autres compagnies aériennes.³⁸

- Raccourcis ou ajouts dans un contenu existant

Exemple : copies doublées, raccourcies ou rallongées

Il gattopardo (Italie, France, 1963, Luchino Visconti)

Doublé/raccourci : The leopard, Anglais (dialogues) – 1963 - États-Unis- 161' (sortie cinéma aux États-Unis, la 20th Century Fox a coupé 45 minutes) ; Sous-titré : The leopard, Anglais (dialogues) – 1980 – États-Unis (reprend la durée originale de 187')³⁹

Modifications dans le texte et les dialogues

- Même dialogue et/ou narration rendus dans différentes langues parlées, chantées ou écrites

Exemple : un film étranger (doublé), sous-titré dans une autre langue

Die kleine und die grosse Liebe (Allemagne, 1938, Josef von Báky)

Variante doublée/sous-titrée : Il piccolo e il grande amore, Italien (dialogues), Anglais (sous-titres) – Italie – 1938

Modifications dans les contributeurs/contributions

- Addition, suppression et/ou remplacement de certains contributeurs (par exemple acteurs et/ou techniciens) associés à une Œuvre

Exemple : Un nouveau doublage de la version anglaise nord-américaine du film japonais *Godzilla 2000 : Millennium* (1999) comporte les indications suivantes qui n'apparaissent que dans cette Variante :⁴⁰

Réalisation du doublage : Mike Schlesinger

Media : Cinema/TV/VHS/DVD

Studio de doublage : Tristar Pictures/Sony Pictures Entertainment

³⁶ YCR, Expressions of Expressions, p. 47

³⁷ Les types de modifications proposées ici sont adaptées de Yee, « The Concept of Work for Moving Images Materials. »

³⁸ Cornick, Michael. (2008). Modern Film Censorship: Television, Airlines, and Home Entertainment. p. 44

³⁹ https://en.wikipedia.org/wiki/The_Leopard

⁴⁰ Informations trouvées sur IMDB et Wikipedia

Personnage	Acteur japonais	Doublage anglais Tristar Pictures
Godzilla	Tsutomu Kitagawa	
Yuji Shinoda	Takehiro Murata	Francois Chau
Yuki Ichinose	Naomi Nishida	Denise Iketani

S'il reste une grande partie du texte et des dialogues, si la plus grande partie des images originales subsistent à peu près dans le même ordre, bien que raccourcies, et si la plupart des contributeurs sont les mêmes, ces modifications constituent le plus souvent une nouvelle Variante plutôt qu'une nouvelle Œuvre.

1.2 Attributs de l'Œuvre/Variante

1.2.1 Type de description de l'Œuvre/de la Variante⁴¹

Le type de description précise si l'Œuvre à cataloguer est une Œuvre complète en une seule partie, une Œuvre composée de plusieurs parties, ou bien un groupe ou une collection physique d'Œuvres. Cette information aide le catalogueur et l'utilisateur à comprendre le contexte de l'Œuvre ou de la Variante décrite, et indique si elle est en relation avec d'autres Œuvres/Variantes. Par exemple, une série télévisée pourrait être cataloguée en tant que série, ce qui implique qu'il pourrait y avoir des Œuvres liées (épisodes) cataloguées sous forme de monographies.

Enregistrez le niveau de description de l'Œuvre cataloguée, par exemple, « analytique », « monographie », « série », etc., selon un vocabulaire contrôlé. Les termes utilisés dans ce manuel sont dérivés des traditionnelles règles de catalogage bibliographique et de la norme EN15907 (et sont définis à l'Annexe D.1), mais une institution peut également créer sa propre liste de termes. Voir [D.1 Types de description de l'Œuvre/la Variante](#).

1.2.2 Type de Variante⁴²

Identifiez et décrivez le type de changement par rapport à une Œuvre qui donne lieu à une ou plusieurs Variante(s). La sélection doit se faire à partir d'une liste de valeurs contrôlée. Exemples: Censuré; Doublé; Sous-titré; version TV. Voir [D.2. Types de Variantes](#)

1.3 Éléments de l'Œuvre/la Variante

Ce chapitre décrit les éléments de métadonnées qui peuvent être utilisés pour décrire une Œuvre/Variante. Il appartient à chaque institution de choisir les éléments qui s'appliquent le mieux à la description de ses collections en fonction de ce que son système permet.

⁴¹ EN 15907, 4.1.2 Attributs—Niveau de description, p. 7. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101; BFI CID Stylistics Manual, A.1.3 Filmographic Level, pp. 7-8

⁴² EN 15907, 4.2.2 Attributs d'une Variante, type de Variante. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101; YCR, 2.1.1 Nature of modification (change in content) of expression, p. 48

Ce manuel recommande d'utiliser le qualificatif « Type » pour plusieurs éléments de base si le système de l'institution le permet. Dans ces cas, « Type » est utilisé pour définir la source, la fonction ou le but de la valeur saisie dans l'élément principal. L'utilisation d'un qualificatif « Type » est conforme à son utilisation dans le Dublin Core et à d'autres normes influencées par le Dublin Core telles que EBUCore et PBCore. Exemples d'utilisation de « Type » : Identifiant, titre, date et éléments de description.

1.3.1 Identifiant de l'Œuvre/la Variante

Créez pour l'Œuvre/la Variante un identifiant unique et indiquez le type d'identifiant. L'identifiant doit être numérique ou alphanumérique. Cet identifiant distingue le **contenu** de l'Œuvre/la Variante et non un Item en particulier. Les Manifestations et les Items ont leurs propres Identifiants qui seront décrits plus loin. L'identifiant de l'Œuvre/de la Variante se retrouve dans toutes les Manifestations et tous les Items associés à l'Œuvre.

D'une certaine façon, l'identifiant unique de l'Œuvre/de la Variante peut être plus important que le titre de l'Œuvre. Les titres peuvent prêter à confusion en raison d'orthographe différentes ou de traductions, et ils ne sont pas uniques (p. ex. *King Kong*). Un identifiant est attaché à une Œuvre/Variante spécifique et permet de distinguer deux Œuvres lorsqu'il y a un risque de les confondre.

Une Œuvre/Variante peut se voir attribuer plus d'un identifiant unique. C'est le cas lorsque les institutions utilisent des identifiants de standards différents (ISAN, EIDR), ou lorsqu'un organisme gouvernemental ou tout autre organisme officiel dans le pays de l'institution a attribué un identifiant à l'Œuvre. Une institution aura probablement par ailleurs son propre identifiant interne, généré souvent automatiquement par le système de gestion des données. Ainsi une Œuvre/Variante peut se voir associer les identifiants suivants:

- International Standard Audiovisual Number (ISAN)⁴³
- EIDR (Entertainment Identifier Registry)⁴⁴
- VIAF (Virtual International Authority File)⁴⁵
- Identifiants générés localement

Utilisez ce qui convient pour votre institution ; ce manuel ne recommande pas une ressource en particulier. Toutefois, il est recommandé d'inclure au moins un identifiant unique dans la notice.

Il est essentiel que chaque identifiant soit unique.

Exemples :

Cabiria (Italie, 1914, Piero Fosco)⁴⁶

identifiant Œuvre – numéro ISAN : ISAN 0000-0000-7B37-0000-J-0000-0000-H

Volver (Espagne, 2006, Pedro Almodovar)

Identifiant Œuvre – ISAN number: ISAN 0000-0001-6B16-0000-Y-0000-0000-9

Metropolis (Allemagne, 1927, Fritz Lang)

Identifiant Œuvre – VIAF number: 219448355

⁴³ www.isan.org

⁴⁴ www.isan.org

⁴⁵ www.isan.org

⁴⁶ Piero Fosco est le pseudonyme de Giovanni Pastrone utilisé dans le registre ISAN.

The boxer (États-Unis, Irlande, 1997, Jim Sheridan)
Identifiant Œuvre – EIDR number: 10.5240/5896-B203-017D-11A5-EB7F-W
Identifiant Œuvre – ISAN number: 0000-0000-60A5-0000-E-0000-0000-W

1.3.1.1 Type d'identifiant

Si le système de gestion de l'institution le permet, un « type » peut être associé à l'identifiant afin d'en définir la source. Exemples :

The boxer (États-Unis, Irlande, 1997, Jim Sheridan)
Identifiant Œuvre: 10.5240/5896-B203-017D-11A5-EB7F-W
Type d'identifiant: EIDR
Identifiant Œuvre: 0000-0000-60A5-0000-E-0000-0000-W
Type d'identifiant: ISAN

1.3.2 Titre

Enregistrez au moins un titre, une expression identifiante ou un nom pour l'Œuvre ou la Variante. Si votre institution utilise les qualificatifs « Type », utilisez « Type » pour indiquer la fonction d'un titre spécifique (voir [1.3.2.1 Type de titre](#) et [annexe A, Titres et types de titres](#)).

Idéalement, la notice devrait au moins contenir le « titre privilégié » (également appelé titre « principal » ou « original ») de l'Œuvre ou de la Variante. Généralement, c'est le titre de l'Œuvre ou de la Variante utilisé lors de la première exploitation, diffusion TV, publication ou présentation (par exemple en ligne) dans le ou les pays d'origine. Il peut être différent du titre indiqué sur une Manifestation particulière de l'Œuvre ou de la Variante ; le titre de la Manifestation est indiqué dans le champ Titre de la Manifestation (voir [2.3.2 Titre](#)). Voir [A.2.0 Titre Privilégié](#) pour des informations complémentaires.

Pour la création de titres pour des documents sans titre ou non identifiés, voir [A.2.5 Titres forgés](#). Les notices d'Œuvre d'émissions de télévision et autres types de contenu faisant partie d'une série/d'un film à épisodes doivent contenir à la fois le titre de la série/du film à épisodes et le titre de l'épisode concerné. Cela peut être fait par le biais d'un qualificatif « Type de titre ». Voir [A.2.6 Titres des séries/films à épisodes](#) pour d'autres options.

Exemples :

Gone with the wind (États-Unis, 1939, Victor Fleming)
Gone with the wind –Titre privilégié de l'Œuvre
Via col vento – Titre alternatif – Doublé (Italien)
Gejaagd door de win – Titre alternatif – Doublé (Néerlandais)
Autant en emporte le vent – Titre alternatif – Doublé – (Français)
風と共に去りぬ – Titre alternatif – Doublé (Japonais)

Аленький цветочек (USSR, 1952, Lev Atamanov)⁴⁷
Аленький цветочек – Titre de l'Œuvre
Alenkiy tsvetochek: titre alternatif (translittéré) de l'Œuvre/ Variante (Titre privilégié si le système ne gère pas le cyrillique)
Feuerrotes Blümchen – Titre alternatif – Doublé (Allemand)

⁴⁷ [http://en.wikipedia.org/wiki/The_Scarlet_Flower_\(1952_film\)](http://en.wikipedia.org/wiki/The_Scarlet_Flower_(1952_film))

The Scarlet Flower – Titre alternatif – Doublé (Anglais)

La passeggiata (Italie, 1953, Renato Rascel)
La passeggiata – Titre privilégié de l'Œuvre
La prospettiva – Titre alternatif (titre de travail)⁴⁸

Anathan (Japon, 1953, Joseph von Sternberg)
Anathan – Titre privilégié de l'Œuvre
The saga of Anathan – Titre alternatif de l'Œuvre/de la Variante

The Mary Tyler Moore Show – Titre de série
Chuckles bites the dust – Titre privilégié

Voir [annexe A.1 Titre](#) pour plus de détails et d'informations sur les titres.

Voir [annexe E.4](#) pour le titrage des Agrégats (p. ex. compilations).

Pour des conseils sur la formulation, l'ordre, l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation et la capitalisation, voir le [chapitre 0. Notes préliminaires](#).

Pour les sources d'information sur le titre, voir [0.3 Sources d'information](#).

1.3.2.1 Type de titre

Le cas échéant, si l'Œuvre/la Variante ou la Manifestation comporte des titres multiples, tels qu'un titre dans une autre langue pour une Variante doublée ou sous-titrée, enregistrez les titres alternatifs pertinents et associez pour chacun un «type de titre» pour les différencier (voir [Annexe A, Titres et types de titres](#)).

1.3.3 Pays de référence

Si elle est connue, enregistrez l'origine géographique de l'Œuvre/de la Variante. Ce sont le ou les pays dans le(s)quel(s) sont situés le siège principal ou les installations de production de la ou des société(s) de production.⁴⁹ Dans les pays où existe un certificat national officiel, utilisez-le comme document de référence. Par exemple, le gouvernement italien déclare ce qu'est officiellement un film italien.⁵⁰ Lorsque plus d'un lieu est associé à une Œuvre/Variante, choisissez le ou les lieu(x) le(s) plus important(s).

Les institutions devant classer les pays de référence selon un ordre spécifique trouveront ci-dessous un exemple de marche à suivre.⁵¹

Si l'Œuvre est une production internationale, les pays associés à la notice devraient être ordonnés selon leur implication financière. Pour une coproduction autrichienne/italienne/française dans laquelle les Autrichiens financent 60 %, les Italiens 25 % et les Français 15%, l'ordre serait : Autriche, Italie, France.

⁴⁸ La passeggiata est un film basé sur la nouvelle Nevsky Prospect (Russian: Невский Проспект, Italian: La prospettiva Nevskij de Nikolai Gogol).

⁴⁹ EN 15907, 6.5 Pays de référence, p. 16. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

⁵⁰ La certification de la « nationalité italienne » est prévue par le décret-loi 2004, n. 28, partie. 5 (mais faisait déjà partie de l'ancienne loi 1213/1965). Selon la loi de 2004, la majorité des acteurs et des techniciens, des sites de tournage et des équipements techniques doivent être italiens et 30% du budget doit être dépensé en Italie. Il existe un certain nombre d'exceptions pour des raisons artistiques et dans le cas de coproductions.

⁵¹ Ceci est le modèle suivi par le British Film Institute. BFI CID Stylistics Manual – 2nd Edition. A.8.1

S'il n'est pas possible d'établir clairement en pourcentages les contributions financières de chaque pays, tenez compte de la nationalité du réalisateur et/ou de celle de la majorité des personnes impliquées dans le film pour définir le principal pays d'origine.

Si la société de production a des filiales dans plus d'un pays, choisissez celle qui était chargée de la production de l'Œuvre.

Si l'Œuvre est une production multinationale, avec des sociétés de production dans plusieurs pays, choisissez la société de production la plus importante si elle est connue.

Enregistrez le pays d'origine en utilisant la forme complète du nom du pays, p. ex. Grande-Bretagne plutôt que GB, en choisissant la ou les valeur(s) les plus appropriées dans une liste contrôlée. Ce peut être une liste interne, mais l'utilisation d'une liste standard telle que l'ISO 3166⁵² est préférable. Si l'ISO est utilisé, choisissez la forme courte du nom en langue française associée au code. Vous pouvez aussi enregistrer le code de pays tel qu'il figure dans l'ISO 3166-1-alpha 2.

Si le nom du pays a changé, inscrivez le nom du pays tel qu'il était au moment de la production, par exemple Tchécoslovaquie pour une Œuvre/Variante produite en 1970, mais République Tchèque ou Slovaquie pour une Œuvre/Variante produite après 2012.⁵³

1.3.4 Année/date de référence

Une année ou une date plus complète (p. ex. jour/mois/année) est essentielle pour identifier une Œuvre et, le cas échéant, ses Variantes. Un usage habituel de l'année/date est le classement par ordre chronologique de listes d'Œuvres et de leurs Variantes.⁵⁴ Comme expliqué ci-dessous, ce manuel recommande, dans la mesure du possible, d'appliquer deux qualificatifs à un élément Date : type de date et précision de date.

Il n'y a pas d'année ou de date principale ou « privilégiée » sauf dans le contexte du type de l'Œuvre et, le cas échéant, de ses Variantes. En général, une date de sortie ou de diffusion originale est essentielle pour identifier une Œuvre et ses Variantes. En l'absence d'une date de sortie ou de diffusion, indiquez une année de création ou de production.

Formatez toutes les dates associées à l'Œuvre ou à ses Variantes selon l'[ISO 8601](#) ou d'autres ressources disponibles, telles que [EDTF](#) (Extended Date Time Format). L'ISO 8601 prescrit que les dates doivent être formatées de façon hiérarchique (en tant que) année-mois-jour, et par convention : AAAA-MM-JJ. Exemple : 2015-07-04. Cette structure empêche toute confusion lorsque les dates peuvent être formatées soit avec le mois précédant le jour soit avec le jour précédant le mois (p. ex., 07/04/2015 ou 04/7/2015). L'utilisation du format ISO rend l'indexation et le tri plus efficaces. L'utilisation de mots (11 juin 2004), bien que peut-être facile à utiliser et plus parlante, est difficile à indexer en tant que dates. Le mélange des formats de dates est source de confusion dans l'extraction des données et pour les utilisateurs !

Lorsque les dates complètes ne sont pas connues, utilisez l'année-mois AAAA-MM ou seulement l'année AAAA, si le système le permet.

⁵² http://www.iso.org/iso/home/standards/country_codes.htm

⁵³ ISO 3166-3 Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions --- Partie 3 : Codes pour les noms de pays antérieurement utilisés, est en vente en format pdf sur le site internet de l'ISO : <https://www.iso.org/fr/standard/63547.html>

⁵⁴ EN 15907, 6.6 Année de référence, p. 17. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

1.3.4.1 Type de date

L'année ou la date doit être associée à un événement du cycle de vie de l'Œuvre ou de ses Variantes (voir [1.4.2 Événements](#)). Si votre système le permet, appliquez un qualificatif « Type de date » pour indiquer clairement de quoi il s'agit. Les types de dates sont à choisir dans un vocabulaire contrôlé. Pour des propositions de termes, voir l'annexe [D.4 Types d'événements](#).

Pour les Œuvres et les Variantes, la date est généralement liée à des événements tels que la création, la mise à disposition (c'est-à-dire la publication, la sortie, la distribution, la diffusion ou la transmission), ou à l'enregistrement (par exemple, à des fins de droit d'auteur ou de propriété intellectuelle).

Il est possible d'associer plus d'une année ou d'une date à une Œuvre ou à ses Variantes. Par exemple, dans le cas d'une Œuvre comprenant des segments produits au cours d'années différentes (par exemple un film de famille), indiquez les années si elles sont connues, p. ex. 1955, 1956, 1959.⁵⁵

De même, une Œuvre peut avoir une date de production 1962, une date de copyright de décembre 1963, et une première date de sortie en janvier 1964. Appliquez alors le qualificatif de type de date pour clarifier l'objet de chaque date.

1.3.4.2 Précision de date

Dans la mesure du possible, fournissez une valeur de « Précision de date » pour indiquer si la date est précise, approximative, estimée ou une fourchette. L'EDTF fournit également des codes pour indiquer la précision. Par exemple, une date incertaine ou approximative peut être ainsi formatée : 2004-06-11 (l'année et le mois sont approximatifs ; le jour est connu). À l'aide d'une valeur de précision de date, cette entrée de date pourrait être saisie comme suit :

Date :	2004-06-11
Type de date :	Création
Précision de date :	Approximative

Une institution peut décider d'utiliser un champ « précision de date » pour qualifier les dates imprécises.

Si le standard ISO et/ou la valeur de précision de date ne sont pas appliqués, utilisez alors des termes et une mise en forme cohérents pour indiquer les dates approximatives.

Exemples :⁵⁶

1971 or 1972	Une année ou l'autre
[1969?]	Année probable
1969?	
Circa 1969	(avec note indiquant que la date est probablement 1969)
[Circa 1960]	Année approximative
Circa 1960	
1960 circa	
191-	Décennie certaine
Décennie 1910	
1910 decade	

⁵⁵ Irish Film Archive, p. 13

⁵⁶ FIAF, 3.5.4, p.64.

[191-?]	Décennie probable
Décennie 1910	(avec note indiquant qu'il s'agit de la décennie probable)
entre 1906 et 1912	à utiliser pour des durées dont les extrémités peuvent être précisément déterminées
1906 1912	(si le système permet de définir une date de début et de fin)

Dans certains cas, il faut ajouter une note fournissant des détails supplémentaires sur la date.

Exemple : ⁵⁷

[Film privé. Famille Eugene Meyer. Camping en famille dans les Rocheuses canadiennes].
-- États-Unis, 1926.

[Note] Année trouvée dans les notes accompagnant l'Item, rattachées à l'inventaire, et dans le livre Eugene Meyer de Merlo Pusey, (New York : Knopf, 1974), p. 195

1.3.5 Langue(s)

Une Œuvre est conçue et diffusée dans une ou plusieurs langue(s). Les modifications apportées à la (aux) langue(s) originale(s), p. ex. en cas de doublage, sont considérées comme des changements mineurs et peuvent donner lieu à la Variante d'une Œuvre.

Alternativement, de tels changements mineurs peuvent donner lieu à une nouvelle Manifestation plutôt qu'à une Variante d'une Œuvre. Les institutions qui utilisent une structure sans Variantes (par exemple, celles qui créent des notices surtout au niveau de la Manifestation), devraient appliquer cette alternative. (Voir les recommandations concernant les langues dans une Manifestation : [2.3.3 Langue\(s\)](#))

Indiquez les langues (p. ex., italien) et leur usage (p. ex., intertitres italiens), dans lesquelles la Variante/Manifestation est écrite, parlée ou chantée. Il est possible d'indiquer plusieurs langues selon leurs différents usages au sein du contenu (p.ex. dialogue français et sous-titre anglais).

1.3.5.1 Noms de langues

Enregistrez le(s) langue(s) en choisissant la valeur la plus juste dans une liste contrôlée.

Il peut s'agir d'une liste interne, mais il est préférable d'utiliser une liste de langues normalisée telle que les codes ISO 639, y compris ISO 639-2, 639-3 et 639-5 (<http://www.loc.gov/standards/iso639-2/langhome.html>).

Alternativement, vous pouvez enregistrer le code de la langue tel qu'il figure dans la norme ISO 639, si cela est permis dans votre institution.

Si aucune langue ne peut être déterminée, l'information peut être omise ou indiquée par la valeur « inconnue ».

⁵⁷

1.3.5.2 Type d'utilisation

Enregistrez le type d'utilisation d'une langue (p. ex. parlée, intertitres, sous-titres, etc.) en choisissant le terme le plus approprié à partir d'une liste contrôlée interne ou en vous référant à une liste d'autorité existante. Voir [D.6 Types d'utilisation des langues](#).

Facultativement, enregistrez le type d'utilisation de la langue au niveau Manifestation/Item (voir [2.3.3 Langue\(s\)](#)). La valeur « originale » peut être ajoutée ici pour indiquer que les déclarations faites au sujet de la (des) langue(s) d'une Manifestation ou d'un Item en particulier reflètent la ou les langue(s) de l'Œuvre « originale ». ⁵⁸

1.3.6 Description du contenu (résumé, description de plans, etc.)⁵⁹

Rédigez un résumé concis, objectif et non critique du contenu de l'Œuvre et/ou de la Variante. Les descriptions de contenu peuvent être des résumés, des descriptions qui tiennent en une phrase à la manière des guides TV, des descriptions de plans, etc. Il peut y avoir plus d'un type de description dans une notice.

La description doit être écrite dans un style facile à lire. Elle ne doit pas inclure de termes techniques, d'abréviations ou d'allusions qui ne sont comprises que par un public spécialisé. Évitez les expressions argotiques et les expressions familières à la mode au moment de l'écriture. Quand plusieurs catalogueurs travaillent indépendamment l'un de l'autre sur la notice, ils devraient idéalement essayer de parvenir à un style d'écriture commun. Les descriptions doivent être objectives et ne pas contenir de commentaires subjectifs sur la qualité du contenu. Si des résumés appropriés sont déjà disponibles dans les sources secondaires, les catalogueurs peuvent les utiliser au lieu de consacrer du temps à rédiger leurs propres résumés. ⁶⁰ Si ces résumés sont recopiés scrupuleusement, il faut les mettre entre guillemets et noter la source.

Exemple :⁶¹

Drame historique se déroulant dans l'Angleterre du XVI^e siècle dans lequel le roi Henri VIII divorce de son épouse, Catherine d'Aragon, et épouse Anne Boleyn, une ancienne dame d'honneur amoureuse de Sir Thomas Wyatt. Quelques années plus tard, Henry jette son dévolu sur Lady Jane Seymour et s'arrange pour que l'innocente Anne soit retrouvée dans une situation compromettante avec Sir Thomas. Anne est jugée pour infidélité, reconnue coupable et exécutée.

Exemple :

Donald Graham, millionnaire, ancien détenu, veut prendre sa revanche sur John Cabin Brand, une figure de la haute société, qu'il accuse de la mort de sa fille.

Une description peut également consister en une description des plans ou une liste des contenus regroupés dans une Œuvre/Variante (voir [annexe E. Agrégats](#)).

⁵⁸ L'indication de valeurs « originales » au niveau de la Manifestation est conforme à la définition concernant les attributs d'une Manifestation donnée dans la norme EN 15907, p. 9.

⁵⁹ Adapté de YCR, 1.2.16 Summary of genre, form, and subject matter of work, p. 38.

⁶⁰ FIAF 7.2.12. Résumé

⁶¹ Ibid.

Exemple :⁶²

Titre: Pathé News [Extraits No. 6]

Contenu: « Newest U.S. Submarine Goes into Commission, » Pathé News No. 60 [1921] (160 ft.)
- « Span of New Memorial Bridge to Connect N.H. and Maine, » Pathé News No. 57 [1923] (72 ft.) -- « Celebrate 300th Anniversary of Settling of Portsmouth, » Pathé News No. 69 [1923] (99 ft.) -- « World's Largest Sub Takes First Plunge, » Pathé News No. 93 [1927], (c) 21Nov27; MP4478 (134 ft.) -- « New Memorial Bridge between N.H. and Maine! » Pathé News No. 70 [1923] (105 ft.) -- « Launch Largest Submarine Cruiser, » Pathé Sound News No. 1 [1930], (c) 29Dec29; MP1025 (80 ft.).

Titre: Victorian Cinema: 4: Bamforth/Riley/Hepworth

Contenu:

Weary Willie (1898) (78ft),
Catching the Milk Thief (1899) (140ft)
The Tramp and the Baby's Bottle (1899) (214ft),
Women's Rights (1899) (289ft),
A Kiss in the Tunnel (1899) (367ft),
Boy's Cricket Match and Fight (1900) (475ft),
[... real example shortened]

Fin

Titre : Magnificent Reproductions of the Great Yorkshire Show in Bradford (1901)

Mitchell & Kenyon 641: Mouvement panoramique sur une route vers le bâtiment de la Yorkshire Agricultural Society et la foule dispersée devant le bâtiment. À mesure que la caméra passe devant le bâtiment, on peut voir un certain nombre de personnes assises, y compris des mères avec des bébés et quelques personnes âgées (00.36). Coupe sur un gros plan du bâtiment avec un panneau indiquant « The Yorkshire Agricultural Society. Fondée en 1837 » (00.45). Coupe sur une charrette tirée par des chevaux, qui avance en pulvérisant un liquide sur la route. L'inscription à l'arrière du chariot indique « Bradford City Council no. 30 » (00.58). Coupe sur de larges marches que descendent des hommes élégamment habillés (vraisemblablement pour se rendre au spectacle) (01.14). Coupe sur un plan des ailes d'un moulin à vent en train de tourner (01.23). Coupe sur un plan général du spectacle, avec la foule et divers stands (02.07). Un chapiteau à l'arrière-plan porte l'inscription « R. Hornsby & Sons Ltd, Grantham ». Un autre panneau indique « Marshall. Sons & Co. ». Des cheminées et des maisons sont visibles à l'arrière-plan (02.27min).

La description peut être basée sur le visionnage de l'Œuvre, la documentation qui l'accompagne ou des sources secondaires mais la source doit à chaque fois être clairement indiquée.

Pour les Œuvres non montées, lorsque le temps et les ressources le permettent, chaque scène doit être résumée. S'il y a des plans d'une importance ou d'un intérêt particuliers - par exemple, des plans de personnes ou de lieux connus - ces données doivent être consignées. Sinon, une description générale des plans et des séquences suffira.⁶³

⁶² FIAF 7.2.16 Contenus

⁶³ Irish Film Archive, p. 23

Le cas échéant, ajoutez des informations sur le contenu de la Variante s'il diffère du contenu de l'Œuvre.

1.3.6.1 Type de description du contenu

Ajoutez un mot clé ou qualifiez d'une autre façon le type de résumé (par ex : synopsis, description de plans, compte-rendu).⁶⁴

1.3.7 Notes

Dans les Œuvres/Variantes, les notes fournissent des informations supplémentaires ou des clarifications concernant spécifiquement les attributs et les relations des Œuvres/Variantes.⁶⁵ Voir l'[annexe B. Notes du catalogueur](#).

1.3.8 Historique

Enregistrez pour vos utilisateurs l'historique des événements importants dans la création de l'Œuvre/de la Variante originale. Il peut s'agir par exemple de l'historique de la censure, des différentes versions produites, etc. Ces informations peuvent être enregistrées en association avec des instances d'Événements ou d'Agents.

Si elles le désirent, les institutions peuvent inclure des informations historiques qui concernent également les Manifestation(s) et/ou les Item(s). Cela peut être fait lorsqu'il est utile pour l'utilisateur de conserver toutes les informations au même endroit à des fins de recherche ou de clarification. C'est également valable dans les cas où il n'existe pas de champ Historique au niveau Manifestation ou Item, ou si l'institution utilise une structure non hiérarchique à un seul niveau.

Exemple :

Christophe Colomb (Royaume-Uni, 1949, David MacDonald)⁶⁶

Il existe trois versions documentées. Version 1 : bobines 3A et 3B raccourcies; Version 2 : fin la plus courte ; Version 3 : fin longue (la description est basée sur les bobines complètes 3A et 3B et sur la fin raccourcie puisqu'il s'agit de la version d'exportation).

Dans la version avec la fin raccourcie (version 2), Colomb est rétabli par le roi et la reine, il les quitte et, en traversant un couloir, il dit à Juana qu'on se souviendra de lui plus longtemps que des monarques. La version plus longue (version 3) paraît plus américaine : deux marins expliquent à Colomb, en citant Jefferson, Lincoln et Roosevelt, quelle grande nation va devenir la terre qu'il a découverte.

1.3.8.1 Historique de la conservation

Si cette information est connue, écrivez un bref historique de la conservation de l'Œuvre ou de la Variante, en particulier s'il s'agit de documents rares ou uniques. De même, indiquez si possible l'institution qui conserve actuellement l'original ou le master.

L'information sur la provenance des Items spécifiques doit être incluse dans les notices de l'Item.

⁶⁴ EN 15907, 6.17.3 Éléments, Type de description, p. 26. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

⁶⁵ Basé sur RDA 2.20.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un identifiant d'item

⁶⁶ Version abrégée d'une note Historique plus complète intégrée dans la notice du film dans la base de données CID du BFI

1.3.8.2 Historique de la censure

Documentez les informations relatives à l'historique de la censure d'une Œuvre/Variante, y compris:⁶⁷

- Tous les événements au cours desquels une Manifestation/un Item d'une Œuvre/Variante a été évalué(e) par un organisme de censure ou une agence de notation officielle
- la région géographique pour laquelle la décision est (était) valide
- tout identifiant délivré par l'agence qui identifie de manière unique l'acte de notation ou de censure ainsi que les documents associés tels que les visas de censure ou les certificats de classification
- le résultat de l'acte de classification ou de censure

Exemple :

À bout de souffle (France, 1960, Jean-Luc Godard)

En Italie, ce film a connu trois sorties successives au cinéma, correspondant à trois visas différents (« visto di censura ») de l'organisme officiel de censure (Ufficio di revisione cinematografica).⁶⁸

Variante censurée : Sortie cinéma en Italie - visa de censure n° 32329 - date : 1960-07-05 - Longueur 2463 m - original français – interdit en-dessous de 16 ans

Variante censurée doublée : Sortie cinéma en Italie - visa de censure n° 57609 - date : 1971-01-23 - Longueur 2440 m. - Italien

Variante censurée doublée: Sortie cinéma en Italie - visa de censure n° 64662 - date : 1974-05-20 - Longueur 2430 m. – doublé en italien

1.3.8.3 Autre historique concernant l'Œuvre/la Variante

Toute autre information ou clarification pertinente concernant l'Œuvre/la Variante. Par exemple :

- tout changement de réalisateur, de techniciens ou d'interprètes durant la production

Tosca (Italie, 1939, Karl Koch)

Le film a été commencé par Jean Renoir, mais en cours de production Renoir a fui en France à cause de la Seconde Guerre mondiale. Le film a été complété par son assistant Karl Koch, avec Luchino Visconti comme assistant de ce dernier.

- Toute disparition d'interprètes ou de techniciens associés à la production

Foolish Wives (États-Unis, 1922, Erich von Stroheim)

L'acteur Rudolph Christians est mort en plein tournage; remplacé par Robert Edeson qui est utilisé principalement comme doublure.

- des explications concernant le temps écoulé entre la production et la sortie, p. ex. en raison de problèmes de financement, d'une interdiction initiale, d'une sortie retardée en raison de la nature délicate du sujet du film, d'événements mondiaux, etc.

⁶⁷ EN 15907, 6.13 Événement de décision, p. 23. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

⁶⁸ http://www.italiataglia.it/tagli_rassegna/bout_de_souffle

La porta del cielo (Italie, 1945, Vittorio De Sica)

Le tournage du film dura presque un an (février-novembre 1944) pendant toute la période de l'occupation nazie de Rome et servit de prétexte pour cacher et protéger des Juifs, des antifascistes, etc...

La grande illusion (France, 1937, Jean Renoir)

Le tournage du film a duré deux ans (1935-1936) et la première projection a eu lieu en 1937.

- tout autre renseignement pertinent concernant l'histoire de l'Œuvre et sa production

Christophe Colomb (Royaume-Uni, 1949, David MacDonald)

Le tournage à la Barbade a été très difficile. Le navire reconstitué s'est retrouvé coincé au moment de la mise à l'eau, a ensuite été percuté, a subi une panne mécanique et a pris feu. Le navire de remplacement a été perdu deux fois en mer. Le tournage en décors naturels a été gêné par la chaleur et la prison locale a dû être utilisée pour garder la pellicule Technicolor au frais. Il y avait aussi un perroquet perturbant qui criait « pause thé » lors d'une scène dramatique.⁶⁹

1.4 Relations d'une Œuvre/Variante (liens/associations avec d'autres entités/notices)

Une relation associe une occurrence d'une Œuvre/Variante à une occurrence d'une autre entité. Les entités sont décrites dans les chapitres suivants, mais elles peuvent par exemple être des personnes physiques ou morales associées à une Œuvre/Variante (comme un studio, un réalisateur ou un interprète), des événements (enregistrement du copyright), des mots clés (d'autres Œuvres/Variantes ont les mêmes mots clés) et des notices.

Les relations peuvent être réalisées de plusieurs façons, selon le but, le paradigme de modélisation ou les contraintes d'architecture de la plateforme. Les présentes recommandations doivent fonctionner indépendamment des structures de données.⁷⁰ Par conséquent, elles ne peuvent pas prescrire comment fonctionnent les relations. Elles recommandent plutôt que certaines relations soient établies sans dire de manière précise comment celles-ci seront rendues visibles, que ce soit par exemple en liant physiquement des notices ou par des conventions dans le texte telles que l'indication « voir aussi ».

Une Œuvre peut avoir des relations avec les entités suivantes :

- Agent(s)
- Événement(s)
- Sujet(s) / Genre(s) / Forme(s)
- Variante(s)
- Manifestation(s)
- Autres (y compris d'autres Œuvres)

⁶⁹ Version abrégée d'une note Historique plus complète intégrée dans la notice du film dans la base de données CID du BFI

⁷⁰ EN 15907, 8.1 Relations. Généralité, p. 28. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

Une Variante peut avoir des relations avec les entités suivantes :

- Agent(s)
- Événement(s)
- Sujets / Genre(s) / Forme(s)
- Œuvre(s)
- Manifestation(s)
- Autres (y compris d'autres Variantes)

1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)

Un Agent est défini comme une entité impliquée dans la création, la réalisation, le traitement ou l'exploitation d'une Œuvre/Variante. Il est considéré comme ayant une responsabilité majeure ou étant d'une importance majeure pour l'Œuvre/la Variante. On fait habituellement la distinction entre les personnes physiques ou morales, les familles et les groupes de personnes.⁷¹ Y sont inclus les interprètes et l'équipe impliqués dans l'Œuvre/ la Variante.

Les Agents peuvent également avoir des relations avec l'occurrence d'un Événement spécifique ou une « autre Relation » associée à l'Œuvre/la Variante.

Du fait que la responsabilité en matière d'images animées est le plus souvent une notion complexe et très large, les institutions - en particulier celles spécialisées dans un domaine précis – sont invitées à déterminer les types d'activités qu'elles souhaitent inclure. Ces activités peuvent varier d'une institution à l'autre en fonction des types d'images animées qu'elles conservent. Par exemple, une institution qui collecte principalement du matériel télévisuel considérera que le producteur est plus important que le réalisateur alors que si elle collecte surtout des films de cinéma, le réalisateur et le producteur seront aussi importants l'un que l'autre. Indiquez les liens avec les Agents qui ont apporté une contribution importante à une Œuvre/Variante particulière même lorsque le type de responsabilité (tel que figurant au générique) n'est pas nécessairement considéré comme majeur dans d'autres Œuvres/Variantes ou types d'Œuvres/de Variantes.⁷²

Les Agents peuvent être décrits dans des champs distincts ou rassemblés dans un même champ par ordre d'importance ou tels que transcrits à partir du générique de l'Œuvre.

Facultativement, enregistrez des instances multiples de l'Agent, par exemple, les interprètes et l'équipe, associés à des Agrégats d'Œuvres/Variantes (voir [E.6 Générique \(c.-à-d. Agents\) dans les Agrégats](#)).

Pour enregistrer les attributs des Agents (p. ex. prénom, nom, nationalité, etc.), référez-vous à des sources faisant autorité telles que les AACR2, les chapitres afférents de RDA pour l'enregistrement des personnes physiques, des familles et des personnes morales ou des outils tels que le Fichier d'autorité virtuel international (VIAF) (viaf.org), le fichier d'autorité des noms de personnes de la Library of Congress (authorities.loc.gov), le fichier d'autorité des noms de personnes de la Bibliothèque Nationale de France (<https://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do?pageRech=rat>), le Linked Data Service de la Library of Congress (id.loc.loc.gov), l'Union List of Artists Names de l'institut Getty (ULAN), le Code international normalisé des noms (ISNI).

⁷¹ EN 15907, 5.1 Agent. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

⁷² 1991 FIAF Cataloguing Rules for Film Archives – Statements of Responsibility, p. 35.

Dans la mesure du possible, il est également recommandé d'enregistrer les Agents les plus importants auprès de l'un des organismes susmentionnés s'ils n'y sont pas déjà inclus.

Facultativement, si l'Agent est crédité sous un nom qui n'est pas identique au nom privilégié de l'Agent dans une liste d'autorité, enregistrez le nom tel qu'il est utilisé dans l'instance conservée de l'entité apparentée.

Exemples :

Bob Robertson (pseudonyme/nom de scène utilisé par le réalisateur Sergio Leone au début de sa carrière)

Terence Hill (pseudonyme/nom de scène utilisé par l'acteur Mario Girotti dans ses films les plus connus)

Sofia Lazzaro (premier pseudonyme/nom de scène utilisé par l'actrice Sophia Loren, née Sofia Villani Scicolone).

1.4.1.1 Activité de l'Agent

Ce chapitre décrit l'activité ou le rôle de l'Agent en relation avec l'Œuvre/la Variante (p. ex. termes utilisés au générique).

Enregistrez une ou plusieurs activités de l'Agent, par exemple, « animateur », « acteur », « chorégraphe », etc. pour exprimer la nature de la relation de l'Agent avec l'Œuvre ou la Variante. Choisissez si possible le terme le plus spécifique. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée telle que le [Glossaire des termes cinématographiques de la FIAF](#).⁷³

Si aucun terme suggéré ne s'applique, créez un terme pour décrire la relation entre l'Agent et l'Œuvre/la Variante à cataloguer. Si la relation n'est pas claire, utilisez une valeur pour l'indiquer, par exemple, « inconnue » ou « intervenant à l'écran » pour indiquer une personne apparaissant à l'écran dans une qualité indéterminée ou non couverte par les activités habituelles.⁷⁴ Facultativement, lorsque le rôle d'un Agent est probable mais non certain, indiquez la fonction suivie d'un point d'interrogation.

Les institutions, en particulier celles spécialisées dans un domaine particulier, créeront et appliqueront des listes internes contenant d'autres types d'Agents qui peuvent varier d'une institution à l'autre.

Indiquez dans une note tous les détails supplémentaires qui ne peuvent pas être exprimés par des valeurs contrôlées (p. ex. « apparaît seulement dans la scène finale », etc.). Si on sait qu'un nom est fictif ou doit être clarifié, indiquez le nom réel dans une note.

Indiquez les Agents et leur activité dans les termes et la langue dans lesquels ils apparaissent, soit dans les sources d'information, soit dans la langue de l'institution, soit dans les deux. Dans les cas où plus d'un Agent est associé à un rôle particulier lié à une Œuvre/Variante ou à un événement, inscrivez si possible

⁷³ <https://www.fiafnet.org/pages/Publications/Books.html>

⁷⁴ Les termes désignant la relation sont issus d'une combinaison de ceux trouvés dans YCR, 1.3.2. Other creators, pp. 42-43; et, OLAC TF, Part II, Core Attributes and Relationships, Commonly-Occurring Roles, pp. 16-18.

les noms suivant l'ordre, la mise en page ou la typographie des noms dans la source d'information. L'ordre des personnes créditées est à déterminer par chaque institution.⁷⁵

Exemples :

Les Enfants du paradis
réalisation, Marcel Carné
scénario et dialogue, Jacques Prévert
musique, Maurice Thiriet

OU [dans une archive anglophone]

Enfants du paradis, Les
director, Marcel Carné
script and dialogue, Jacques Prévert
music, Maurice Thiriet

Star wars
Director, George Lucas
Executive Producer, George Lucas
Producer, Gary Kurtz
Screenplay, George Lucas

Si les Agents sont enregistrés individuellement dans des champs distincts plutôt que listés ou décrits par ordre d'importance, l'institution pourra choisir de mettre l'activité de l'Agent ou son/ses rôle(s) après le nom.

Exemples :

Les Enfants du paradis
Carné, Marcel, réalisation
Prévert, Jacques, scénario, dialogue
Thiriet, Maurice, musique

Star wars
Lucas, George, réalisateur, producteur délégué, scénario
Kurtz, Gary, producteur

1.4.2 Événements (p. ex. enregistrement de copyright, projections, récompenses, etc.)⁷⁶

Un Événement caractérise des occurrences dans le cycle de vie d'une Œuvre ou de ses Variantes. Des instances de tout type d'Événement peuvent avoir des relations d'Agent et d'« Autres ».

Enregistrez un ou plusieurs types d'événements, par exemple, « publication », « enregistrement de copyright/propriété intellectuelle », « présentation dans un festival », etc. pour exprimer la nature de la

⁷⁵ FIAF, 1.6.2, pp. 36-37.

⁷⁶ EN 15907 5.2 Événement

relation de l'Événement avec l'Œuvre/la Variante. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.4 Types d'événements](#).

1.4.3 Termes de sujet/genre/forme

Donnez accès à l'Œuvre au moyen de mots clés (ou identifiants de mots clés) qui décrivent le contenu de l'Œuvre (c.-à-d. le *sujet* de l'Œuvre). Utilisez un standard tel que le vocabulaire Library of Congress Subject Headings (LCSH) ou les vedettes matières de la Bibliothèque Nationale de France (BNF).⁷⁷ Alternativement ou additionnellement, utilisez des normes comme la classification décimale universelle (CDU), la classification décimale Dewey (CDD), ou son équivalent dans le pays où vous travaillez, ou un standard interne.

En outre, l'accès à l'Œuvre peut être rendu possible par genre(s) et/ou forme(s) (ou des identifiants) dont l'Œuvre est un exemple (c.-à-d. ce que l'Œuvre *est*). La forme décrit le format et/ou la caractérisation d'une Œuvre, p. ex. « non-fiction », « court métrage » et « animation » sont des formes ou des identifiants particuliers. Le genre décrit des catégories d'Œuvres, caractérisées par des intrigues, des thèmes, des décors, des situations et des personnages similaires. Des exemples de genres sont les « westerns » et les « thrillers ». ⁷⁸ Choisissez-les dans une liste de termes existante et largement utilisée, telle que le Library of Congress Thesaurus for Genre/Form Terms in Libraries and Archives (LCGFT)⁷⁹ ou son équivalent dans le pays où vous travaillez, ou un thésaurus interne des genres.

Exemples :

- Titre principal** A trip down Market Street before the fire /[Miles Brothers].⁸⁰
- Publié/Créé** États-Unis.
États-Unis : Miles Brothers, 1906].
- Résumé** Le texte qui suit est une description scène par scène du film :
[[Image 0300 (part 1)] Au début, on regarde vers le nord-est en direction de Market Street juste à l'ouest de l'intersection de Hyde Street, Grove Street et la 8e rue. Le sombre bâtiment à droite est le Odd Fellows Hall et le bâtiment gris au-delà (de l'autre côté de la 8e Rue) est le Grant Building (1905). Une voiture blanche de la poste se trouve au centre gauche. Les trois grands immeubles en bas à gauche de Market Street sont [0319 (partie 1)] le Murphy Building (1889), [0353 (partie 1)] le Donohoe Building (1890) et le Flood Building (1890) (1905). [etc. ; ceci est un extrait de la description complète.]
- Mots clés :** Market Street (San Francisco, Californie)
Rues-chemins de fer--Californie--San Francisco.
Véhicules hippomobiles--Californie--San Francisco.

⁷⁷ Adapté de YCR, 1.3.3. Subjects, pp. 43-45

⁷⁸ Frequently Asked Questions about Library of Congress Genre/Form Terms for Library and Archival Materials (LCGFT), Accédé le 6 juin 2011, http://www.loc.gov/catdir/cpsd/genre_form_faq.pdf

⁷⁹ <http://id.loc.gov/authorities/genreForms>

⁸⁰ Pour voir la notice complète : <http://lccn.loc.gov/00694408>

Circulation urbaine--Californie--San Francisco.

Piétons--Californie--San Francisco.

Automobiles--Californie--San Francisco.

Forme/Genre Actualités (cinématographiques)

Courts métrages

Films muets

Non-fiction

Titre principal Mardi Gras parade -- US : Thomas A. Edison, Inc. [producteur, distributeur], [190- ?].

Résumé Anciennes images d'actualité montrant un défilé de Mardi Gras, toutes filmées à partir du même endroit dans une rue à la Nouvelle-Orléans. Chars tirés par des mules, enfants et adultes déguisés et fanfares marchant dans la rue, alors que la foule des spectateurs se presse sur les trottoirs et parfois dans la rue.

Sujets 1. Carnaval -- Louisiane -- Nouvelle-Orléans. 2. Défilés -- Louisiane - La Nouvelle-Orléans. 3. Vacances.

Genres 1. Actualités. 2. Courts métrages.

Titre principal British Canadian Pathe news. N° 83A / L.E. Ouimet presents. -- CA : British Canadian Pathe News [producteur], 1919 ; CA : Specialty Film Ltd. [distributeur], 1919.

Contenu Londres : Le marché municipal d'Ilford connaît un grand succès (43 pieds) -- Yarmouth, Ang.: Jours heureux à la mer (46 pieds) -- Lauzon, Qc. : La plus grande cale sèche du monde (84 pieds) -- Toronto : Course cycliste à Exhibition Park (218 pieds) -- Kingston : [Geo. Vernot, nageur canadien, fait une démonstration de mouvements des bras] (140 pieds) -- Fresno, Cal. : [Mise en scène d'un accident de train à la foire] (69 pieds) -- Gary, Ind. : Soldats fédéraux dans de grands centres sidérurgiques à la suite des récentes émeutes] (150 pieds) -- Getting together, un dessin animé de Bert Green (65 pieds) - Une revue des événements en Grande-Bretagne : Yarmouth : Deutschland, navire de la marine allemande, maintenant attraction touristique ; Londres : « Pussyfoot » Johnson essayant de prohiber l'alcool en Grande-Bretagne ; Doncaster : course de chevaux ; Manchester : inauguration de la statue d'Abraham Lincoln, don des États-Unis à la grande ville anglaise du coton (123 ft.).

Sujets 1. Marchés -- Angleterre -- Londres. 2. Londres (Angleterre) -- Description. 3. Stations balnéaires -- Angleterre. 4. Yarmouth (Île de Wight) -- Description. 5. Cales sèches -- Canada. 6. Saint Henri (Québec) -- Description. 7. Course cycliste -- Canada. 8. Natation -- Canada. 9. Grèves et lock-out -- Industrie

sidérurgique -- États-Unis... États-Unis. 10. Prohibition -- Angleterre. 11. Course de chevaux -- Angleterre... 12. Doncaster (South Yorkshire) – Description 13. Lincoln, Abraham, 1809-1865 -- Statues. 14. Manchester (Greater Manchester) -- Description.

Genre 1. Films d'actualités.

Titre principal O Beijo da mulher aranha = Le baiser de la femme araignée / réalisateur, Hector Babenco; producteur, David Weisman ; scénario, Leonard Schrader. - - BR : HB Filmes [producteur], 1895 ; US Sugarloaf Films Producteur], 1985 ; États-Unis : Island Alive [distributeur], 1985.

Résumé Molina, un décorateur de vitrines homosexuel condamné pour atteinte à la morale, partage une morne cellule avec Valentin, un journaliste politique clandestinement détenu, continuellement torturé par les autorités pénitentiaires qui tentent en vain de lui soutirer des informations sur ses activités. Les deux hommes ne pourraient pas être plus différents dans leurs personnalités, leurs styles de vie et leur vie affective. Molina est un conteur désinvolte, qui vit dans un monde imaginaire nourri de vieux films glamour, de héros romantiques et d'héroïnes tragiques. Valentin est un intellectuel intransigeant, dévoué aux droits de l'homme et à la politique [etc. ceci est un extrait de la notice complète].

Mots clé 1. Prisonniers... Drame. 2. Relations personnelles -- Drame. 3. Homosexualité, Homme -- Drame. 4. Prisonniers politiques... Drame 5. Torture... Drame.

Genres 1. Drame. 2. Longs métrages

1.4.4 Autres relations⁸¹

Le cas échéant, vous pouvez exprimer des relations qui ne concernent pas l'Agent, les mots clés et les Événements, y compris tous les types de regroupement et de réutilisation des Œuvres et leurs Variantes. (Voir l'[annexe E. Agrégats](#)).

Les relations les plus courantes sont les suivantes :⁸²

- Œuvre(s) sur laquelle l'Œuvre à cataloguer est basée (p. ex. adaptations de romans, de pièces de théâtre, etc.)

The grapes of wrath (États-Unis, 1940, John Ford), basé sur le roman homonyme de John Steinbeck (1939).

⁸¹ EN 15907 8.6 A comme Autre Relation ; YCR 1.2.7 Relationships With Other Moving Image Works or Other Kinds of Works

⁸² OLAC TF, Part I, Moving Image Work Definition and Boundaries, Commonly-Occurring Relationships, p. 16.

- Œuvre(s) dont l'Œuvre à cataloguer constitue un enregistrement (enregistrements de concerts, de représentations théâtrales, de spectacles de danse, etc.)
 - Pink Floyd : live at Pompeii (Belgique, Allemagne de l'Ouest, France, 1972, Adrian Maben), concert filmé dans l'ancien amphithéâtre de Pompéi.
- Œuvre(s) dont l'Œuvre à cataloguer constitue une partie (p. ex. séries/films à épisodes, Agrégats/compilations)
 - Fantômas contre Fantômas (Film en 5 épisodes, Louis Feuillade 1914, production Société des Etablissements Gaumont).
 - Fiddlesticks, Ub Iwerks, 1930, épisode de la série d'animation Flip the Frog (Celebrity Pictures, distr. Metro Goldwyn-Mayer, 1930-1933 (38 épisodes).
- Œuvre(s) avec laquelle l'Œuvre à cataloguer partage une relation séquentielle (p. ex. sequels, préquels, films à épisodes)
 - Le Parrain Partie I
 - Le Parrain Partie II
 - Le Parrain Partie III
 - Francis Ford Coppola (États-Unis, 1972- 1974-1990)
- Œuvre(s) traitant de l'Œuvre à cataloguer (p. ex. documentaire sur la réalisation d'un long métrage ou d'un programme de télévision)
 - La ciociara quarant'anni dopo (Italie, 2001, Stefano Landini), documentaire sur la restauration de La ciociara (Italie, 1960, Vittorio De Sica).
 - Reise nach Metropolis (Allemagne, 2009, Artem Demenok), documentaire sur la restauration de Metropolis (Fritz Lang, 1927).
- Œuvre(s) qui constituent du matériel promotionnel sur l'Œuvre à cataloguer (p. ex. bandes annonces)
 - Wuthering Heights (bande annonce) (États-Unis, 1939) est la bande annonce de Wuthering Heights (États-Unis, 1939, William Wyler)
- Œuvre(s) non-film en relation avec l'Œuvre à cataloguer (p. ex. livres, articles, scénarios, affiches, documents, etc.)
 - Kes (Royaume-Uni, 1969, Ken Loach), livre « Life after Kes : an anthology of the film Kes », de Simon W. Golding. GET Publishing, 2005. ISBN. 0954879333
 - Land and freedom (Royaume-Uni, 1995, Ken Loach), scénario Land et freedom (c.1993) (scénario de « Land and freedom », avec séquence d'ouverture divergente des versions précédentes du scénario).
 - Carry on camping (Royaume-Uni, 1969, Gerald Thomas), documents d'archives - correspondance générale sur la production, y compris les notes de réunions de préproduction, contrat avec le studio, générique de fin, et brouillon de scénario pour la bande annonce).
 - The wicked lady (Royaume-Uni, 1945, Leslie Arliss), costume

Enregistrez un ou plusieurs types de relation « Autre » pour exprimer la nature de la relation envers l'Œuvre/la Variante, en choisissant le terme le plus spécifique possible dans une liste contrôlée de valeurs, par exemple, « basé sur », « contenu dans », etc. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve à l'[annexe D.17.1 Œuvre/Variante : Autres types de relations](#).

Ou bien créez un terme pour décrire la relation entre l'Œuvre cataloguée et les Œuvres associées.

Ajoutez toute information supplémentaire pertinente concernant la relation dans une note.

Décrivez ou rendez visibles les relations entre Œuvres en faisant un lien vers l'identifiant de l'Œuvre associée, en qualifiant les relations ou selon les possibilités de la structure des données de l'institution.

N'oubliez pas qu'une Œuvre basée sur une Œuvre préexistante doit être identifiée comme une Variante de cette Œuvre, à moins que les changements apportés n'en fassent une nouvelle Œuvre liée.⁸³ Voir [1.1.1 Délimitations entre les Œuvres](#) et [1.1.2 Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations](#) pour déterminer quand une Œuvre doit être identifiée comme nouvelle Œuvre liée à la première et quand elle doit être identifiée comme une Variante de l'Œuvre originale.

1.4.5 Variantes

Exprimez la relation entre une Œuvre et une Variante (p. ex., contient/est contenu dans). Décrivez ou rendez visibles les relations entre l'Œuvre et la Variante en faisant un lien vers l'identifiant de l'Œuvre, en qualifiant les relations ou selon les possibilités offertes par la structure des données de l'institution.

1.4.6 Manifestations

Exprimez la relation entre une Œuvre ou une Variante et une Manifestation (p. ex., contient/est contenu dans). Décrivez ou rendez visibles les relations entre l'Œuvre et la Manifestation en faisant un lien vers l'identifiant de l'Œuvre, en qualifiant les relations ou selon les possibilités offertes par la structure des données de l'institution.

⁸³ YCR, 1.1.7 Works based on previous works, pp. 24-25

2. Manifestations

[2.0 Définition](#)

[2.1 Délimitations entre Manifestations](#)

[2.1.1. Changements dans le contexte de publication](#)

[2.1.2 Changements de format](#)

[2.2 Attributs de la Manifestation](#)

[2.2.1 Type de manifestation](#)

[2.3 Éléments de la Manifestation](#)

[2.3.1 Identifiant](#)

[2.3.2 Titre](#)

[2.3.3 Langue\(s\)](#)

[2.3.4 Format de la Manifestation](#)

[2.3.5 Étendue de la Manifestation](#)

[2.3.6 Notes pour les Manifestations](#)

[2.4 Relations de la Manifestation](#)

[2.4.1 Agent\(s\)](#)

[2.4.2 Événements](#)

[2.4.3 « Autres » relations](#)

[2.4.4 Items](#)

[2.4.5 Œuvre](#)

[2.4.6 Variantes](#)

2.0 Définition

Une Manifestation est la matérialisation d'une Œuvre/Variante. Les Manifestations comprennent habituellement tous les médias analogiques, numériques et en ligne associés à une matérialisation particulière d'une Œuvre/Variante.

Une Manifestation possède des caractéristiques communes relatives à un contenu intellectuel et à un format physique partagés (p. ex., sorties, diffusions TV, etc.).

Elle peut être entière, incomplète ou fragmentaire.

Une Manifestation n'est pas exclusivement liée à une seule Œuvre/Variante, puisqu'il peut s'agir d'un regroupement de Manifestations pour des raisons liées à la publication, à la sortie commerciale ou simplement pour des raisons pratiques. Une Manifestation peut donc être associée ou liée à plus d'une Œuvre/Variante lorsque le système de l'institution le permet.

Pour les regroupements de Manifestations, voir [l'annexe E. Agrégats](#).

2.1 Délimitations entre Manifestations

La délimitation entre une Manifestation et une autre est établie sur la base de deux critères : les changements dans le contexte de publication et les changements de format.⁸⁴ La distinction entre une Manifestation et une autre peut se faire selon l'un des deux critères ou les deux.

2.1.1 Changements dans le contexte de publication

Si la matérialisation d'une Œuvre ou d'une Variante implique des changements contextuels, liés à la publication ou la sortie, le produit qui en résulte est une nouvelle Manifestation, p. ex. le passage de la distribution en salles à la distribution en cassettes vidéo.

Dans ce cas, créez une nouvelle Manifestation et caractérisez-la selon une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve à la section [D.5 Types de Manifestations](#).

2.1.2 Changements de format

Si la matérialisation d'une Œuvre ou d'une Variante implique des changements de format, le résultat de l'opération est une nouvelle Manifestation, par exemple un changement de 70 mm à 35 mm.

Créez une nouvelle Manifestation lorsqu'au moins un (ou plusieurs) des changements suivants par rapport au format original est/sont avérés :

- ☒ Modifications du format physique ou du fichier numérique sur lequel elle est fixée ;
- ☒ Modifications des caractéristiques d'affichage (c.-à-d. du ratio, du son ou de la couleur, etc.) ;
- ☒ Modifications du contenant (par exemple de la cassette à la cartouche contenant une bande).

Incluez et décrivez tout changement physique distinctif selon les recommandations mentionnées dans [2.3.4 Format de la Manifestation](#).

L'exemple ci-dessous présente un certain nombre de Manifestations possibles de la version originale italienne de *Il gattopardo* (Italie, France, Luchino Visconti, 1963).

Exemple : changement de format

Il gattopardo (Italie, France, Luchino Visconti, 1963)⁸⁵
Sortie en salle, 35 mm, Cinémascope - ratio 2,35 : 1
Sortie en salle, 70 mm, Cinémascope - ratio 2,20 : 1

Exemple : changement de format et de contexte de publication

Il gattopardo (Luchino Visconti, 1963)
Publication vidéo, DVD - ratio 2,21 : 1 - Medusa Video, Italia, 00/00/2009

⁸⁴ Les définitions qui caractérisent une « nouvelle » M.I. Manifestation et la différence d'une première sont principalement basées sur YEE 2008 (draft), 81.

⁸⁵ Les informations sur le format et le ratio sont tirés de <http://www.imdb.it/title/tt0057091/technical>.

La copie en interne dans un format différent, par exemple le transfert d'une pellicule 35 mm sur une vidéo ne nécessite pas la création d'une nouvelle Manifestation. Dans ce cas, il est également possible de créer simplement un Item pour la copie et de le lier à la même Manifestation que l'Item original.

Cette décision dépend de la politique de l'institution. Certaines peuvent choisir de toujours créer une nouvelle Manifestation, tandis que d'autres peuvent décider de ne créer une nouvelle Manifestation que lorsque le changement de format et le changement de distribution/publication coïncident, et se contenter de créer un nouvel Item quand le changement de format résulte d'une copie faite en interne.

Il appartient à l'institution de décider de l'approche qu'elle préfère et de l'appliquer de manière cohérente.

2.2 Attributs de la Manifestation

2.2.1 Type de Manifestation

Comme mentionné précédemment, une Manifestation est définie sur la base de deux critères : des changements dans le contexte de publication et des changements de format. Le type de Manifestation décrit le type spécifique de changement.

Le type de Manifestation s'exprime par une expression désignant la relation entre la Manifestation et l'Œuvre/Variante associée, par exemple, « pré-diffusion », « distribution en salles », « pas pour la diffusion », « original », etc.

Enregistrez le type de Manifestation en choisissant le terme le plus approprié dans une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve sous [D.5 Types de Manifestations](#).

S'il est impossible de déterminer le type de Manifestation spécifique, l'information peut être omise ou indiquée par la valeur « inconnue ».

Les déclarations concernant la langue, le format et/ou la longueur peuvent être complétées par la valeur « original » pour indiquer les caractéristiques d'une « Œuvre originale », lorsqu'un tel concept est requis ou souhaité.⁸⁶ Associer l'indication « original » à une Manifestation particulière indique qu'elle a un statut privilégié par rapport à d'autres Manifestations.

⁸⁶ L'indication de valeurs « originales » au niveau de la Manifestation est conforme à la définition concernant les attributs d'une Manifestation donnée dans la norme EN 15907, p. 9.

2.3 Éléments de la Manifestation

2.3.1 Identifiant

Créez une référence unique pour la Manifestation, telle qu'un numéro standard délivré par un organisme officiel (par exemple V-ISAN⁸⁷ ou DOI⁸⁸), ou un ID automatiquement généré. Ces identifiants doivent être différents de ceux des Œuvres/Variantes puisqu'ils identifient des matérialisations spécifiques de l'Œuvre/Variante.

Si un ou plusieurs identifiants sont disponibles, enregistrez chacun, dans la mesure du possible, selon sa syntaxe normalisée. Les exemples suivants reflètent à la fois des hiérarchies à 3 et 4 niveaux, c'est-à-dire celles qui utilisent des Variantes et celles qui n'en ont pas mais utilisent des Manifestations à la place.

Exemples :

Lola rennt (Allemagne, 1998, Tom Tykwer)

Identifiant d'Œuvre : ISAN 0000-0000-606A-000000-0-0000-0000-3

Identifiant de Variante (original allemand) : ISAN 0000-0000-606A-0000-0-0000-0002-0

Identifiant de Manifestation : Diffusion vidéo (2007) - Run Lola Run - DVD - Anglais - V-ISAN : ISAN 0000-0000-606A-0000-0-0000-0001-1 (DVD-31943)

Shichininin no samurai (Japon, 1954, Akira Kurosawa)

Identifiant d'Œuvre : ISAN 0000-0001-61AE-0000-1-0000-0001-W

Identifiant de Variante (doublé espagnol) : Los Siete Samurai : ISAN 0000-0001-61AE-0000-1-0000-0001-W

Les chevaliers du ciel (France, 2005, Gérard Pirès)

Identifiant de Manifestation : Diffusion vidéo - DVD - Fox Pathé Europa (éditeur) - 2006 - ISAN 0000-0001-8CFA-0000-I-0000-000-

8 1/2 (Italie, 1962, Federico Fellini) Otto e mezzo - Titre alternatif de l'Œuvre

Identifiant d'Œuvre : ISAN 0000-0000-0000-161F-0000-W-0000-0000-0000-F

Identifiant de Manifestation : V- ISAN 0000-000000-161F-0000-W-0000-0002-B – Italien (parlé) ; Japonais (sous-titres) - DVD - Blu-ray - 2013/01/11 - Japon)

2.3.1.1 Type d'identifiant

Si le système de l'institution le permet, comme dans le cas des identifiants d'Œuvres/Variantes, un « type » peut être appliqué à un identifiant pour en indiquer la source.

⁸⁷ Le V-ISAN représente le troisième segment du numéro ISAN, qui se compose d'un nombre 96-bits structuré comme suit: le premier segment est la racine qui identifie l'œuvre, le deuxième est le segment épisode qui identifie la partie d'une œuvre en plusieurs parties, le troisième est le segment version qui identifie les Variantes et les Manifestations (notamment en ce qui concerne les changements de format et leurs «versions médias», tels que les Blu-Ray, les fichiers numériques, les cassettes, etc...) : voir <https://www.france-isan.org/images/guide-5.pdf>.

⁸⁸ DOI (= Digital Object Identifier): voir <http://www.doi.org/>.

2.3.2 Titre

Enregistrez au moins un titre, une expression identifiante ou un nom dans le champ titre de la Manifestation. Il doit refléter le titre réel tel qu'il apparaît à l'écran. Le titre original figure dans le champ Titre de l'Œuvre/de la Variante.

Si plusieurs titres sont enregistrés, leur associer le cas échéant un « Type de titre » pour distinguer les divers types de titres (voir [2.3.2.1 Type de titre](#) et [A.2 Types de titre](#)).

Le titre d'une Manifestation peut parfois différer, légèrement ou totalement, du titre de la Variante ou de l'Œuvre à laquelle elle est liée. Cela peut être le cas, par exemple, avec l'acquisition d'une Manifestation incomplète sans titre ou avec un titre qui a été ajouté par la source de l'acquisition.

Voir l'annexe [A.1 Titre](#) pour plus de détails et d'informations sur le titrage.

Pour créer des titres pour des entités sans titre ou non identifiées, voir [A.2.5 Titres forgés](#).

Voir l'[annexe E.4](#) pour le titrage des Agrégats.

Pour des conseils sur la formulation, l'ordre, l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation et la capitalisation, voir le [chapitre 0. Notes préliminaires](#).

Pour les sources d'information sur le titre de la Manifestation, voir le [chapitre 0.3 Sources d'information](#).

2.3.2.1 Type de titre

Si la Manifestation comprend plusieurs titres, tels que le titre dans une autre langue pour une Variante doublée ou sous-titrée, vous pouvez enregistrer les différents titres et leur associer à chacun un « type de titre » pour les différencier (voir l'[annexe A, Titres et types de titre](#)).

2.3.3 Langue(s)

L'information « langue » devrait idéalement être présentée en deux parties distinctes : la langue elle-même et son utilisation dans la Manifestation. La langue peut être présente dans une Manifestation sous forme écrite, parlée ou chantée. On précise s'il s'agit de dialogues, de doublage, de sous-titres, d'intertitres, etc.

2.3.3.1 Noms de langues

Dans la mesure du possible, enregistrez la ou les langue(s) en utilisant la forme complète, p. ex. français, italien, etc. plutôt que des abréviations ou des codes, en choisissant la ou les valeur(s) les plus appropriées dans une liste contrôlée. Il peut s'agir d'une liste interne, mais il est préférable d'utiliser une liste standard comme l'ISO 639 (http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php).

Facultativement, enregistrez le code de la langue tel qu'il figure dans la norme ISO 639.

Si aucune langue ne peut être déterminée, l'information peut être omise ou indiquée par la valeur « inconnue ».

2.3.3.2 Type d'utilisation

Il est possible que plusieurs langues apparaissent dans la Manifestation, selon la façon dont le contenu se présente. Le type d'utilisation des langues définit la forme sous laquelle la langue est exprimée, par exemple, parlée, chantée, écrite, etc.

Enregistrez le type d'utilisation d'une langue en sélectionnant la valeur la plus appropriée dans une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.6 Types d'utilisation des langues](#).

Si le ou les type(s) d'utilisation ne peuvent être déterminés, indiquer la valeur « inconnu ».

Exemples :

Caccia tragica (Italie, Giuseppe De Santis, 1947)

Pas pour la diffusion (archives) - 35mm - Italien (parlé), Roumain (intertitres)

New York stories, (États-Unis, Woody Allen, Francis Ford Coppola, Martin Scorsese, 1989)

Sortie vidéo - DVD, anglais (parlé) ; - italien, allemand ; anglais, italien, italien, allemand, français, espagnol (sous-titres) - Buena Vista (éditeur), 16/05/2002

The Bridge. Episode 1 (Suède, Danemark, Charlotte Sieling, 2011)

Diffusion TV - Royaume-Uni, 2012-04-21 - Suédois (Dialogue (original)), Danois (Dialogue (original)), Anglais (Sous-titres)

2.3.4 Format de la Manifestation

Comme mentionné précédemment, une Manifestation est définie sur la base de deux critères : des changements dans le contexte de publication et des changements de format. Le format d'une Manifestation est la description du support matériel ou du fichier numérique sur lequel elle est fixée. Le concept de format tel qu'appliqué aux Manifestations est la représentation « idéale » de l'ensemble des Items physiques ou des fichiers informatiques qui présentent les mêmes caractéristiques et qui descendent d'une Œuvre/Variante commune, indépendamment de ce qui est réellement contenu dans une collection.

La majorité des éléments de description physique et numérique de la Manifestation est reprise par les Items, puisque ceux-ci sont les exemplaires des Manifestations. Dans certaines bases de données, la sélection d'un type spécifique de support physique fait apparaître les champs pertinents au niveau Manifestation, ou au niveau Item, ou aux deux (par exemple, dans une hiérarchie à 2 niveaux. Voir « modèle hiérarchique : 2 niveaux » dans [0.2.1 Éléments de description dans l'Œuvre, la Variante, la Manifestation et l'Item](#)).

Idéalement, l'information ne doit être enregistrée qu'une seule fois, quel que soit l'endroit où elle doit apparaître dans la structure des données. Par conséquent, les recommandations pour le traitement des éléments de description physiques et numériques de niveau supérieur sont expliquées en détail dans le chapitre sur les Manifestations. Le chapitre sur les Items contient une liste détaillée des éléments spécifiques à l'Item. Des caractéristiques physiques telles que la longueur et le format au niveau de la Manifestation représentent un « idéal » tandis que les champs spécifiques à l'Item présentent les différences par rapport à cet « idéal » au niveau de l'Item.

L'information sur le format d'une Manifestation joue un rôle pertinent parce que tout changement de format représente un critère pour délimiter les Manifestations les unes par rapport aux autres (voir [2.1 Délimitations entre Manifestations](#)).

Enregistrez une nouvelle Manifestation d'une Œuvre/Variante lorsqu'au moins une des modifications suivantes concernant le format sont visibles :

- ☒ Modifications de l'objet physique ou du fichier numérique sur lequel l'Œuvre/la Variante est fixée
- ☒ Modifications des caractéristiques d'affichage (p. ex. ratio, son ou couleur)
- ☒ Modifications du contenant (par exemple de la cassette à la cartouche contenant une bande).

Dans une note (voir [annexe B, Notes du catalogueur](#)), expliquez les changements de format sur lesquels vous vous basez pour déterminer que la Manifestation est différente et « nouvelle » par rapport à d'autres Manifestations déjà identifiées et décrites.

La description du format d'une Manifestation s'articule dans les champs suivants :

- ☒ **Type de support**
- ☒ **Caractéristiques de projection**
- ☒ **Caractéristiques sonores**
- ☒ **Caractéristiques de couleur**

2.3.4.1 Type de support d'une Manifestation

Le type de support désigne le support ou le format d'encodage sur lequel la Manifestation est fixée.

Sa description se compose d'un type de support général, qui décrit les propriétés de base du format physique de la Manifestation, par exemple, film, bande vidéo, fichier numérique, etc., et un type de support spécifique, qui correspond à la largeur de la pellicule ou de la bande dans le cas des films et des cassettes, et au support physique sur lequel le fichier est stocké dans le cas des fichiers numériques.

2.3.4.1.1 Type de support général

Le type de support général de la Manifestation (p. ex., film, vidéo, audio, optique, numérique, etc.). L'enregistrement de ces informations de niveau général permettra une recherche simple sur uniquement les films, les vidéos, les fichiers numériques, etc. plutôt que de faire une recherche sur tous les formats et supports possibles.

Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans le document [D.7.1 Manifestation/Item. Type de support général](#).

Pour des raisons de clarté et pour éviter la redondance, les institutions peuvent omettre le type de support général puisqu'il est implicitement contenu dans le type de support spécifique.

2.3.4.1.2 Type de support spécifique

Enregistrez le type de support spécifique en indiquant

- 1) Pour les films et les vidéos : la largeur de la pellicule ou de la bande magnétique sur laquelle la Manifestation est fixée ;

2) Pour les fichiers numériques : le support physique sur lequel est stocké le fichier numérique.

Concernant les fichiers numériques, le plus important pour les utilisateurs est d'identifier immédiatement le format conteneur ou d'encapsulation (MXF, MOV, DPX, etc.) plutôt que le support physique sur lequel le fichier est stocké. Les supports physiques sur lesquels un fichier est stocké peuvent changer, mais cela ne signifie pas nécessairement que le fichier a changé de format. Pour déterminer le changement de format qui constitue une nouvelle manifestation, c'est le format du fichier numérique qui est le principal critère déterminant. Les informations sur les codecs spécifiques et la résolution sont saisies dans l'Item.

Pour les supports optiques, n'ajoutez ici que des supports produits commercialement. Si le support optique est ouvert à l'écriture et est utilisé pour stocker un fichier numérique, mettez le format de fichier numérique dans le type de support général et le support de stockage optique dans le type de support spécifique.

Sélectionnez la valeur dans une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.2 Manifestation/Item. Type de support spécifique](#).

2.3.4.2 Caractéristiques de projection d'une Manifestation

Les caractéristiques de projection d'une Manifestation comprennent le ratio et l'ouverture ou format de l'image.

Ratio

Le ratio est la surface de l'image projetée visible à l'écran, exprimée en rapport entre la largeur et la hauteur de l'image (la valeur de la hauteur étant toujours « 1 »), par exemple, 2.34:1, 2.39:1. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.14 Ratio](#).

Le ratio reflète les intentions de composition des auteurs et la présentation voulue du contenu de l'image animée.⁸⁹ Si le ratio d'une Œuvre/Variante est modifié, certaines informations de l'image seront perdues, ce qui donne lieu à la création d'une Manifestation/d'un Item avec un contenu d'image différent.⁹⁰ La Manifestation devrait refléter le contenu prévu de l'Œuvre/de la Variante qu'elle représente plutôt que celui de l'Item. Les institutions peuvent saisir les variations des caractéristiques de projection au niveau de l'Item plutôt que de créer de nouvelles Manifestations.

Ouverture/Format de l'image

Il s'agit de l'image ou de la zone de l'image réellement exposée telle qu'elle apparaît sur l'image animée elle-même, par exemple Format académique, Plein cadre, Format large, etc. Le format de l'image n'est pas nécessairement identique au ratio prévu.⁹¹ La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.15 Ouverture](#).

⁸⁹ Définition tirée du glossaire interne des archives des Oscars et d'OLAC, Moving Image Works, Part 3a : Operational Definitions (08/09) (PDF Document), http://olacinc.org/drupal/capc_files/MIW_3a.pdf.

⁹⁰ OLAC, Moving Image Works, Part 3a: Operational Definitions (08/09) (PDF Document), http://olacinc.org/drupal/capc_files/MIW_3a.pdf

⁹¹ Définition tirée du glossaire interne des archives des Oscars

2.3.4.3 Caractéristiques sonores d'une Manifestation

Les caractéristiques sonores sont des spécifications techniques relatives à l'emplacement du son sur une Manifestation.⁹²

Sa description consiste en un énoncé sur la présence ou l'absence de son, et éventuellement, en cas de présence de son, de la description de la méthode par laquelle le son a été fixé.

Indiquez la présence ou l'absence de son dans la Manifestation, c'est-à-dire « sonore », « non pisté », « muet », etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.4 Manifestation/Item. Type de son](#).

Facultativement, utilisez une valeur vrai/faux indiquant si la Manifestation comprend du son ou non (p. ex. : est sonore : oui/non).

2.3.4.3.1 Procédé sonore

Décrit le système technique ou propriétaire utilisé pour enregistrer le son sur une Manifestation/un Item, par exemple, Dolby SR, Dolby Digital, DTS, etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.13 Item. Procédé sonore](#).

2.3.4.3.2 Configuration des canaux audio

Si la Manifestation comporte du son, notez ici la configuration des pistes (par exemple, mono, stéréo, etc.). La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée.

Si elle le juge pertinent, l'institution peut spécifier le procédé d'enregistrement sonore, par exemple « Aiguille », « Optique », « Magnétique », etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.5 Manifestation/Item. Type de fixation du son](#).

Si l'Œuvre/la Variante associée à la Manifestation était originellement sonore, mais que la Manifestation n'a pas de son, décrivez-la comme sans son (ou muette) et ajoutez une note à cet effet.⁹³

Si l'Œuvre/la Variante associée à la Manifestation était originellement muette, mais que la Manifestation comporte du son, décrivez-la comme sonore et ajoutez une note à cet effet.

2.3.4.4 Caractéristiques de couleur d'une Manifestation

Indiquez la présence de couleur(s), teinte(s), etc. dans une Manifestation.⁹⁴

La couleur désigne aussi les caractéristiques des couleurs, teintes etc. (y compris le noir et blanc) spécifiques présentes dans une Manifestation.⁹⁵

Il s'agit de désigner les caractéristiques de couleurs, et, facultativement, de décrire le procédé couleur utilisé.

⁹² RDA 3.17.01

⁹³ Basé sur AMIM2 5C3

⁹⁴ RDA 7.17.3 Couleur d'une image animée

⁹⁵ RDA 7.17.3 Couleur d'une image animée

Enregistrez les informations, par exemple, Noir et blanc (teinté), Couleur, Couleur + Noir et Blanc, etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.11 Manifestation/Item. Type de couleurs](#).

Le cas échéant, décrivez le procédé de fixation de la couleur sur le support ou son encodage numérique, par exemple, Pathécolor, Technicolor, RVB, etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.12 Manifestation/Item. Procédé couleur](#).

2.3.5 Étendue de la Manifestation⁹⁶

Le concept d'étendue appliqué à la Manifestation désigne des unités **logiques, matérielles ou temporelles (durée)** « idéales » et non celles d'un objet physique réel. Ces dernières sont décrites au niveau de l'Item.

L'étendue d'une Manifestation sert de référence pour juger de l'exhaustivité de tous les Items liés. Si possible, elle est déterminée à l'aide de sources secondaires afférentes faisant autorité.

2.3.5.1 Étendue logique d'une Manifestation

L'étendue logique est le nombre d'unités logiques discrètes qui composent la Manifestation, qu'elle soit analogique (bobines, cassettes, disques) ou numérique (cassettes, disques, fichiers), en tenant compte du fait que les Manifestations numériques peuvent être reliées à un support physique (tel qu'un DVD) ou exister sans support défini (tel que les médias de streaming en ligne, les podcasts, etc.).

Pour les Manifestations numériques, il peut y avoir deux étendues : une pour le nombre de fichiers et une pour la longueur du support (p. ex. 2 bandes LTO-6).

Exemple :

- Une édition vidéo : DVD en 2 disques
- Une copie d'exploitation pour le cinéma : en 6 bobines
- Un film sur disque dur composé de 3 fichiers

Enregistrez le nombre d'unités logiques d'une Manifestation en chiffres arabes, et, si nécessaire, spécifiez le type d'unité, par exemple, bobine, rouleau, disque, fichier, etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.6 Manifestation. Types d'unité](#).

Si le nombre d'unités logiques d'une Manifestation est incertain, utilisez un point d'interrogation après le nombre d'unités⁹⁷ ou enregistrez le nombre incertain précédé de « approximativement ».⁹⁸

Si le nombre d'unités logiques d'une Manifestation est indéterminé, utilisez la valeur « inconnu ».

On peut aussi prévoir un champ « précision » à part afin d'indiquer si le nombre est exact, approximatif ou inconnu.

⁹⁶ Basé en partie sur EN 15907, 6.8 sauf pour les composantes physiques/nombres d'unités qui ne sont pas incluses dans la norme.

⁹⁷ AMIM2, 5B5, p.9

⁹⁸ RDA 3.4.0.4

2.3.5.2 Étendue matérielle d'une Manifestation⁹⁹

C'est la longueur ou le métrage total « idéal » du support sur lequel est fixée la Manifestation (si possible déterminé à l'aide de sources secondaires afférentes faisant autorité comme les filmographies, les visas de censure, etc.).

La longueur réelle est une caractéristique d'un Item en particulier puisqu'elle peut différer entre plusieurs Items liés à la même Manifestation.

Inscrivez la longueur totale en chiffres arabes, en mètres ou en pieds.

Pour les Manifestations numériques, enregistrez le poids total de tous les fichiers qui composent la Manifestation. Utilisez les chiffres arabes suivis de Mo, Go ou To selon le cas.

L'unité de mesure (pieds, mètres, Go, etc.) peut être indiquée dans un champ séparé. Ce peut être deux champs séparés côte à côte - l'un pour les nombres et l'autre pour l'unité de mesure.

Si la longueur d'une Manifestation est incertaine, utilisez un point d'interrogation à la suite de l'unité ou enregistrez le nombre incertain précédé de « approximativement ». Expliquez en note l'estimation du métrage si cette information est connue. Estimer le poids total d'une Manifestation numérique peut être particulièrement difficile, puisqu'il peut varier en fonction des caractéristiques techniques du ou des fichier(s).

Si la longueur d'une Manifestation est inconnue, utilisez la valeur « Inconnu. »

Alternativement, prévoyez un champ « précision » distinct spécifiant si la longueur indiquée est exacte, approximative ou inconnue.

2.3.5.2.1 Étendue matérielle d'un Agrégat

Pour les Agrégats, enregistrez la longueur ou le métrage de l'ensemble, c.-à-d. le total en pieds ou en mètres de toutes les unités qui constituent l'Agrégat. L'institution peut aussi choisir de préciser les détails des dimensions physiques de chaque unité individuelle dans un champ notes ou en répétant les champs de durée, selon ce que permet le système utilisé.

Pour de plus amples renseignements sur les Agrégats, voir l'[annexe E. Agrégats](#).

2.3.5.3 Durée d'une Manifestation¹⁰⁰

Il s'agit de la durée totale dans des conditions de lecture normales ou spécifiques (par exemple un nombre spécifique d'images par secondes). Elle désigne la durée « idéale » (c.-à-d. la durée indiquée sur la Manifestation elle-même : sur le contenant, sur le matériel d'accompagnement, d'après les métadonnées d'un fichier numérique ou des sources secondaires faisant autorité (filmographies, visas de censure, etc.). S'il est établi que la durée indiquée sur la Manifestation est incorrecte et que tous les Items vont hériter de la même durée incorrecte, enregistrez la durée exacte et faites une note sur l'erreur/la discordance constatée sur la Manifestation.

La durée réelle est généralement considérée comme une caractéristique d'un Item particulier, puisqu'elle peut différer entre plusieurs Items liés à la même Manifestation.

⁹⁹ Basé sur FIAF 1991, 5.3.4.1, 87.

¹⁰⁰ Basé sur FIAF 1991, 5.3.4.2.

Enregistrez en chiffres arabes la durée totale en minutes, arrondie à la minute supérieure. Facultativement, indiquez les minutes et les secondes, ou, pour un niveau de précision plus élevé et pour permettre des calculs, utilisez le format HH:MM:SS. Ce format numérique vous aidera à calculer le poids numérique estimé dans les projets de transfert analogique-numérique.

Si la durée d'une Manifestation est incertaine, utilisez un point d'interrogation suivant le nombre d'unités ou, si le système le permet, utilisez le qualificatif « Précision de la durée » et ajoutez le terme « approximatif ». (voir [2.3.5.3.4 Précision de la durée](#))

Ajoutez en note une explication sur la durée estimée, si cette information est nécessaire.¹⁰¹

Si la durée d'une Manifestation est inconnue, utilisez la valeur « inconnu ».

2.3.5.3.1 Durée d'un Agrégat

Pour les Agrégats, enregistrez la durée de l'ensemble, c'est-à-dire la durée totale de toutes les unités qui constituent l'Agrégat. Il est possible de préciser par ailleurs les détails de la durée de chaque unité individuelle dans un champ Notes, ou en répétant les champs de durée, selon les systèmes utilisés ou la décision de l'institution.

Exemple :

Le DVD « The Audrey Hepburn Collection » contient 3 films, tous avec des bonus. Les durées de chacune de ces 3 unités sont indiquées sur le contenant.

La durée totale de l'ensemble peut être indiquée, une note supplémentaire détaillant alors les durées des différentes unités.

Pour de plus amples renseignements sur les Agrégats, voir l'[annexe E. Agrégats](#).

2.3.5.3.2 Durée d'une Manifestation associée à une Œuvre/Variante datant de l'époque du muet

Lors de la saisie de la durée des Manifestations liées à une Œuvre/Variante datant de l'époque du muet, il faut prendre en compte le fait que le nombre d'images par seconde a varié au fil des ans et entre les différentes Variantes/Manifestations. Tenez également compte de la pratique dite de la « remise à cadence », adoptée après l'époque du muet, qui « augmente le nombre d'images imprimées sur une pellicule afin de permettre la projection de films tournés à l'époque du muet à la vitesse des films sonores tout en préservant les durées d'origine ».¹⁰²

Indiquez en note le nombre d'images par seconde sur lequel la durée est basée ou précisez si la Manifestation est le résultat d'une pratique de « remise à cadence ».¹⁰³ (Voir aussi [3.1.5.12 Nombre d'images par seconde](#)).

¹⁰¹ Basé sur FIAF 1991, 5.3.4.2

¹⁰² Définition de « Stretch frame » dans <http://www.nfsa.gov.au/preservation/glossary/stretch-frame>.

¹⁰³ Adapté de FIAF 5.3.4.2

2.3.5.3.3 Durée d'une Manifestation de télédiffusion associée à une Œuvre/Variante

La saisie de la durée d'une Manifestation de télédiffusion nécessite deux données potentielles : la durée du créneau et la durée réelle du document. Si le système l'autorise, notez le type de durée dans un champ à part (voir [2.3.5.3.5 Type de durée](#)).

La durée du créneau découle de l'information tirée des programmes de télévision sur le créneau programmé alors que la durée réelle indique la durée effective du document tel qu'il a été télédiffusé, sans les publicités, etc. Par exemple, un épisode de la série télévisée *Coronation Street* peut avoir une durée de créneau de 30 minutes, mais une durée réelle de 24 minutes.

De même, enregistrez l'heure de début et de fin de la diffusion, en privilégiant le format 24 heures ; indiquez donc 23:00 plutôt que 11:00 pm. Cela peut également générer deux ensembles de données : une heure de début et de fin de créneau total, ou l'heure plus précise de début et de fin réelle.

Il appartient à l'institution de décider si elle veut enregistrer les deux ensembles de données dans chaque cas ou se limiter soit au créneau, soit aux durées réelles.

2.3.5.3.4. Précision de la durée

Indiquez ici si la durée est exacte, approximative ou estimée. Sur un Item, vous pouvez indiquer de plus la « capacité maximale de stockage ».

2.3.5.3.5 Type de durée

Le cas échéant, ajoutez le type de durée. Par exemple, dans le cas d'une télédiffusion, la « durée du créneau » et la « durée réelle ».

2.3.6 Notes pour les Manifestations

Les notes sont des annotations qui fournissent des renseignements supplémentaires se rapportant spécifiquement aux attributs et relations des Manifestations.¹⁰⁴ Voir [Annexe B, Notes du catalogueur](#).

¹⁰⁴ Basé sur RDA 2.20.1. Basic Instructions on Making Notes on Manifestations or Items

2.4. Relations de la Manifestation

Une relation associe une Manifestation à une autre entité.

Les relations peuvent être mises en œuvre de plusieurs façons, selon le but, le paradigme de modélisation ou les contraintes d'architecture du système utilisé. Les présentes recommandations doivent fonctionner indépendamment des structures de données.¹⁰⁵ Par conséquent, elles ne peuvent pas prescrire comment fonctionnent les relations. Elles recommandent plutôt d'établir certaines relations sans renseigner la manière dont elles se manifesteront précisément.

Une Manifestation peut avoir des relations avec les éléments suivants :

- ☒ **Agent(s)**
- ☒ **Événement(s)**
- ☒ **Autre**
- ☒ **Item(s)**
- ☒ **Œuvre**
- ☒ **Variante**

2.4.1 Agent(s)

Un Agent lié à une Manifestation est défini comme une entité impliquée dans l'exploitation (sortie, distribution, diffusion), l'édition, la fabrication ou la préservation d'une Manifestation. Il est considéré comme ayant une responsabilité majeure, ou étant d'une importance majeure, pour la Manifestation. Dans les Agents, on fait habituellement la distinction entre les personnes physiques ou morales, les familles et les groupes de personnes.¹⁰⁶

Les Agents sont souvent impliqués dans la création originale de l'Œuvre/Variante et ne sont donc pas répétés dans la notice Manifestation. Seuls les « nouveaux » Agents qui ont contribué à la Manifestation de la façon décrite ci-dessus apparaissent dans la notice Manifestation.

Les Agents peuvent également avoir des relations avec une instance d'un Événement spécifique ou une « autre Relation » associée à la Manifestation.

Du fait que la responsabilité en matière d'images animées est le plus souvent une notion complexe et très large, les institutions - en particulier celles spécialisées dans un domaine précis - sont invitées à déterminer les types de rôles qu'elles souhaitent inclure. Ces rôles peuvent varier d'une institution à l'autre en fonction des types d'images animées qu'elles conservent. Par exemple, une institution qui collecte principalement du matériel télévisuel considérera que la fonction de diffuseur est plus importante que celle de distributeur alors que si elle collecte surtout des films de cinéma, ce sera le contraire. Indiquez les liens avec les Agents qui ont apporté une contribution importante à une Manifestation particulière même lorsque le type de responsabilité (tel que figurant au générique) n'est pas nécessairement considéré comme majeur dans d'autres Manifestations.¹⁰⁷

¹⁰⁵ EN 15907, 8.1 Relations. Généralité

¹⁰⁶ EN 15907, 5.1 Agent

¹⁰⁷ YCR, 1.3.2. Other creators, p. 42

Dans le cas d'une Manifestation d'Agrégats, si l'institution le souhaite et si c'est possible, enregistrez tous les Agents associés avec le contenu agrégé.

2.4.1.1 Activité de l'Agent

Ce champ décrit l'activité de l'Agent afin de rendre explicite la ou les relation(s) entre l'Agent ou les Agents avec la Manifestation.

Enregistrez une ou plusieurs activités de l'Agent, par exemple, « distributeur », « diffuseur », « chaîne de télévision » etc. pour exprimer la nature de la relation de l'Agent avec la Manifestation. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations](#).

Choisissez le terme le plus spécifique à chaque fois. Si aucun terme suggéré ne s'applique, créez un terme pour décrire la relation entre l'Agent et la Manifestation à cataloguer. Si la relation n'est pas clairement définie, utilisez une valeur pour l'indiquer, par exemple, « inconnue » ou « intervenant à l'écran » pour indiquer une personne ayant une fonction incertaine ou non couverte par les activités habituelles.¹⁰⁸ Facultativement, lorsque le rôle d'un Agent est probable mais non certain, indiquez la fonction suivie d'un point d'interrogation.

Outre les activités proposées, les institutions, en particulier celles spécialisées dans un domaine particulier, créeront et appliqueront des listes internes contenant d'autres types d'Agents qui peuvent varier d'une institution à l'autre.

Indiquez dans une note tous les détails supplémentaires qui ne peuvent pas être exprimés par des valeurs contrôlées (p. ex. « apparaît seulement dans la scène finale », etc.). Si on sait qu'un nom est fictif ou doit être clarifié, indiquez le nom réel dans une note, etc.

Pour enregistrer les attributs des Agents (p. ex. prénom, nom, nationalité, etc.), référez-vous à des sources faisant autorité telles que *Functional requirements for authority data: a conceptual model*, ou des outils tels que [le fichier d'autorité des noms de personnes de la Library of Congress](#) ou bien [le fichier d'autorité des noms de personnes de la Bibliothèque nationale de France](#).¹⁰⁹ Facultativement, si l'Agent est crédité sous un nom qui n'est pas identique au nom privilégié d'une liste d'autorité, enregistrez le nom tel qu'il est utilisé dans l'instance en question de l'entité associée.¹¹⁰

Indiquez les Agents et leur activité selon les termes et la langue dans lesquels ils apparaissent, soit dans les sources d'information, soit dans la langue de l'institution, soit dans les deux. Dans les cas où plus d'un Agent est associé à un rôle particulier lié à une Manifestation ou à un événement, si possible ou souhaitable, inscrivez les noms suivant l'ordre, la mise en page ou la typographie des noms dans la source d'information. L'ordre des personnes créditées est à déterminer par chaque institution.¹¹¹

Exemples :

Télédiffuseur : CBS

¹⁰⁸ Les termes désignant la relation sont issus d'une combinaison de ceux trouvés dans YCR, 1.3.2. Other creators, pp. 42-43; et, OLAC TF, Part II, Core Attributes and Relationships, Commonly-Occurring Roles, pp. 16-18.

¹⁰⁹ Patton, Glenn E. 2009. *Functional requirements for authority data: a conceptual model*. München: K.G. Saur.

¹¹⁰ RDA 2.20.7.3

¹¹¹ FIAF, 1.6.2, pp. 36-37.

Chaîne de télédiffusion : BBC1

Distributeur : GUO Film Distributors

Editeur : Buena Vista International

2.4.2 Événements

Un Événement caractérise des occurrences dans le cycle de vie d'une Manifestation. Des instances de tout type d'Événement peuvent avoir des relations d'Agent et d'« Autres ».

Enregistrez un ou plusieurs types d'événements, par exemple, « décision », « fabrication », etc. pour exprimer la nature de la relation de l'Événement avec la Manifestation. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.4 Types d'Événements](#).

2.4.3 Autres relations

Ce champ exprime des relations non couvertes par les relations d'Agent ou d'Événement. Les relations d'Agrégats sont exprimées au niveau Œuvre/Variante (voir [Annexe E. Agrégats](#)).

Les relations les plus courantes sont les suivantes :

- Manifestations dont la Manifestation à cataloguer fait partie (p. ex. séries/films à épisodes)
 - Le cryptogramme rouge (copie 35 mm, m 984, m 48' (18 fps)
3^e épisode du film à épisodes Les vampires (Louis Feuillade, 1915)
- Manifestation(s) avec lesquelles la Manifestation à cataloguer a une relation séquentielle (p. ex. séries/films à épisodes)
- Manifestation(s) qui constituent du matériel promotionnel pour une autre Manifestation (p. ex. bandes annonces)
 - Rashomon (Japon, 1950, A. Kurosawa)
a comme bande-annonce : Rashomon, bande-annonce italienne (35 mm) de la sortie italienne (1952)
- Œuvre(s)/Manifestation(s) non-film en relation avec la Manifestation à cataloguer (p. ex. objets, articles, documents tel qu'une critique concernant une diffusion DVD, du matériel publicitaire concernant une sortie cinéma spécifique, du matériel connexe tels que les visas de censure, des documents techniques du laboratoire, etc.)
 - Metro. Numéro 157. Juin 2008. « Critique DVD : Blade Runner : The Final Cut », par Steven Aoun.
 - Der dritte Mann (affiche allemande du film pour la Manifestation « Distribution en salles » germanophone du film The third man (Royaume-Uni, 1949, Carol Reed)
- Manifestation(s) « Pré-diffusion » en relation avec une Manifestation « Distribution en salles »

Blow-up (Royaume-Uni-Italie, 1966, Michelangelo Antonioni) et coupes de censure (35 mm) de la sortie italienne (1967).

Othello, Orson Welles, États-Unis-Italie-Maroc-France, 1952 et Otello, rushes et éléments non montés, positifs muets et certains avec son, 35 mm, contenant des prises de vue incluses de façon très limitée dans la première sortie en salles (leur titre propre en italien est : Otello).

Enregistrez un ou plusieurs types de relation « Autre » pour exprimer la nature de la relation envers la Manifestation, en choisissant le terme le plus spécifique possible dans une liste contrôlée de valeurs, par exemple, « commentaire sur », « critique de », etc. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve à l'[annexe D.17.2 Manifestation. Autres types de relations](#).

Ou créez un terme pour décrire la relation entre la Manifestation à cataloguer et la Manifestation associée.

Ajoutez toute information supplémentaire pertinente concernant la relation dans une note.

Décrivez ou rendez visibles les relations entre Manifestations en faisant un lien vers l'identifiant de la Manifestation associée, en qualifiant les relations ou selon les possibilités de la structure des données de l'institution.

Si votre système de catalogage le permet, attachez un fichier numérique contenant chaque « document » associé.

2.4.4 Items

Exprimez la relation entre une Manifestation et un Item (p. ex., contient/est contenu dans). Ici, on peut lister les identifiants uniques de l'Item associé à la Manifestation en précisant leur relation « partie de » avec la Manifestation.

2.4.5 Œuvre

Exprimez la relation entre une Manifestation et une Œuvre (p. ex. contient/est contenu dans). Décrivez ou rendez visibles les relations entre la Manifestation et l'Œuvre en faisant un lien vers l'identifiant de la Manifestation, en qualifiant les relations ou selon les possibilités de la structure des données de l'institution.

2.4.6 Variantes

Exprimez la relation entre une Manifestation et une Variante (p. ex., contient/est contenu dans). Décrivez ou rendez visibles les relations entre la Manifestation et la Variante en faisant un lien vers l'identifiant de la Manifestation, en qualifiant les relations ou selon les possibilités de la structure des données de l'institution.

3. Items d'une image animée

3.0 Définition

Un Item d'une image animée est le produit physique ou numérique de la Manifestation d'une Œuvre ou d'une Variante, c'est-à-dire la copie réelle d'une Œuvre ou d'une Variante. Alors que la notice Manifestation décrit le modèle idéal d'un format ou d'une publication en particulier, l'Item représente le document réel conservé dans la collection d'une institution.

Un Item peut être composé d'un ou de plusieurs éléments, c'est-à-dire que l'Item complet peut être constitué d'une bobine ou de 5 bobines, de 2 cassettes VHS ou d'un DVD. Une notice d'Item peut contenir des champs ou des entrées pour des codes-barres individuels et des informations sur l'état de chaque élément de l'Item (chaque bobine par exemple) le cas échéant.

L'Item peut être entier, incomplet ou fragmentaire. Dans le cas des médias exclusivement numériques, un Item est défini comme la disponibilité d'un fichier informatique, quel que soit le nombre de copies de sauvegarde qui peuvent exister.¹¹²

3.1 Éléments de l'Item

[3.1.1 Identifiant](#)

[3.1.2 Titre](#)

[3.1.3 Établissement détenteur](#)

[3.1.4 Type d'Item](#)

[3.1.5 Spécificités de l'Item/étendue](#)

[3.1.6 Conditions d'accès](#)

[3.1.7 Notes dans l'Item](#)

3.2 Délimitations entre Items

3.3 Relations de l'Item

[3.3.1 Agents](#)

[3.3.2 Événements](#)

[3.3.3 Autres relations](#)

[3.3.4 Manifestation](#)

¹¹² Définition du médium numérique emprunté à « Identification des films – Moyens d'améliorer l'interopérabilité des métadonnées. Ensembles et structures des éléments. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

3.1 Éléments de l'Item

Une majorité des éléments de description physique et numérique de l'Item sont destinés à être hérités des Manifestations puisqu'ils servent d'exemplaires à la Manifestation. Dans certaines bases de données, la sélection d'un type de support physique fait apparaître les champs pertinents au niveau Manifestation ou au niveau Item, ou aux deux (par exemple, dans une hiérarchie à 2 niveaux. Voir « Modèle hiérarchique à 2 niveaux » dans [0.2.1 Éléments de description dans l'Œuvre, la Variante, la Manifestation et l'Item](#)).

Idéalement, les informations ne doivent être enregistrées qu'une seule fois, quel que soit leur emplacement dans la structure de données de l'archive. Par conséquent, les recommandations pour le traitement des éléments de description physiques/numériques sont expliquées en détail dans le chapitre sur la Manifestation.

Le présent chapitre contient les éléments de description physiques/numériques propres à l'Item, à partir du chapitre 3.1.5 (voir [3.1.5 Spécificités de l'Item/étendue](#) (p. ex. description physique/numérique). Par exemple, des propriétés telles que l'étendue et le format au niveau de la Manifestation représentent le modèle idéal et l'information propre à l'Item précisera les différences par rapport à cet idéal. Seuls les éléments considérés comme propres à l'Item seront décrits ici. Les éléments de description physiques/numériques qui sont considérés comme propres à une Manifestation, mais qui peuvent être répétés au niveau de l'Item, renvoient par des hyperliens aux sections pertinentes dans le chapitre sur la Manifestation.

3.1.1 Identifiant

Créez une référence numérique ou alphanumérique unique pour l'Item, telle qu'une cote, un code-barres, une marque sur une étagère ou autre, requis pour identifier de manière unique la copie.¹¹³ Ces références peuvent s'ajouter à des numéros ou identifiants d'acquisition distincts.

Le nom des fichiers numériques n'est pas un identifiant puisque les noms des fichiers peuvent changer. Le nom du fichier est reconnu comme l'une des métadonnées techniques associées à un Item numérique.

Comme l'Œuvre et la Manifestation, un Item peut avoir plus d'un identifiant. Par exemple, l'Item d'un film peut avoir un code-barres pour la boîte et un numéro d'étagère pour marquer son emplacement. Précisez le type d'identifiant.

3.1.1.1 Type d'identifiant

Si le système de l'institution le permet, un « type » peut être appliqué à un identifiant pour en définir la source. Exemples : code-barres, numéro d'étagère, numéro d'entrée.

¹¹³ En 15907, « Numéro de stockage », p.10

3.1.2 Titre

Enregistrez au moins un titre, une expression identifiante ou un nom dans le champ titre de l'Item.

Si plusieurs titres sont enregistrés, leur associer le cas échéant un « Type de titre » pour distinguer les divers types de titres (voir [A.2 Types de titre](#)).

Dans la plupart des cas, le titre d'un Item sera le même que celui de la Manifestation dont il est un exemplaire.

Le titre d'un Item peut parfois différer, légèrement ou totalement, du titre de la Manifestation et/ou de l'Œuvre/de la Variante auquel il est lié. Cela peut être le cas par exemple lors de l'acquisition d'un Item incomplet. Par exemple, s'il manque dans un film la première bobine qui contient généralement le générique, il n'y aura pas de titre à transcrire sur l'Item.

Pour créer des titres pour des entités sans titre ou non identifiées, voir [A.2.5 Titres forgés](#).

Voir l'annexe [E.4 Titres des Agrégats](#) pour le titrage des Agrégats (p. ex. compilations de Manifestations complètes) appliqués aux Items.

Pour des conseils sur la formulation, l'ordre, l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation et la capitalisation, voir le chapitre [0. Notes préliminaires](#).

Pour les sources d'information sur le titre, voir la section [0.3 Sources d'information](#).

3.1.2.1 Type de titre

Le titre retranscrit du générique de début n'est pas toujours le seul titre de l'Item. Des informations sur le titre peuvent figurer sur les amorces, les boîtiers ou les cassettes vidéo. Parfois, ces informations peuvent différer des indications du générique ; parfois c'est la seule source d'information permettant d'identifier le contenu d'un Item.

Enregistrez la source d'information. Dans le cas d'Items où la seule information sur le titre vient d'une boîte ou d'une amorce, utilisez un type de titre d'Acquisition (voir [A.2.4. Titre alternatif](#)) ou une description telle que « Titre sur boîte » ou « Titre sur amorce ».

3.1.3. Établissement détenteur¹¹⁴

Enregistrez le nom de l'institution qui détient l'Item ou qui est autorisé à le mettre à disposition.

Facultativement, si disponible, enregistrez un identifiant de référentiel pertinent, par exemple une URI, ou un identifiant d'espace de noms agréé pour l'institution, tel le numéro de TVA intracommunautaire, par exemple « FR31180046039 » qui identifie le CNC, ou encore le numéro ISIL, par exemple « CH-001183-0 » qui identifie la Cinémathèque suisse.

¹¹⁴ Basé sur EN 15907, Établissement détenteur

3.1.4 Type d'Item¹¹⁵

Enregistrez la nature ou la fonction de l'Item, en décrivant sa place dans les procédés de production ou de duplication photochimique ou numérique, par exemple, « négatif original », « contretype négatif », etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans la section [D.7.8 Type d'Item](#).

3.1.5 Spécificités de l'Item/étendue

Toutes les descriptions de l'Item doivent détailler les caractéristiques physiques et numériques des Items, leur emplacement, leur traitement et leur état.

Les institutions qui possèdent des images d'archives doivent décrire avec précision leurs fonds à des fins de préservation, de copie et de reconstruction. Souvent, les Items sont physiquement séparés, par exemple l'image, les pistes sonores, la musique, les sélections monochromatiques, etc. qui sont toutes des parties essentielles d'une même image en mouvement.¹¹⁶ Une terminologie descriptive couvrant tous les domaines de la description physique et des attributs doit être mise à disposition dans des listes contrôlées appliquées aux catégories afférentes. La portée et la définition de celles-ci peuvent être établies en interne ou à l'aide d'une liste existante, par exemple, le [Glossaire de la FIAF sur les Termes techniques](#).

Chaque Item doit avoir sa propre description, peu importe que les caractéristiques physiques ou numériques entre les Items diffèrent, par exemple sur la longueur, le format de la pellicule, la nature du support, le son, etc. ou que les Items soient des copies identiques.

Les institutions peuvent enregistrer autant d'informations techniques qu'elles le souhaitent ou dont elles ont besoin, mais les éléments de description physiques et numériques d'un Item devraient idéalement comprendre les éléments listés ci-dessous lorsque c'est possible.

L'enregistrement d'autres données relatives à l'état, à la conservation, à l'emplacement, à l'acquisition ou à l'inscription au registre des collections, ainsi que la source de l'Item sont également recommandées (voir [3.1.6 Conditions d'accès](#)).

Ces données peuvent être ajoutées à la description de l'Item lui-même ou, lorsque ce n'est pas possible, reliées à d'autres fichiers ou bases de données distinctes, par l'intermédiaire d'un lien physique ou d'une indication textuelle.

3.1.5.1 Type de support

Le type de support est le support ou le format d'encodage sur lequel l'Item est fixé.

Sa description se compose d'un type de support général, qui décrit les propriétés de base du format physique de l'Item, par exemple film, cassette vidéo, fichier numérique, etc., et d'un type de support spécifique, qui correspond au format de la pellicule ou de la bande, dans le cas des films et des cassettes, et, pour les fichiers numériques, au support physique sur lequel le fichier est stocké.

¹¹⁵ Basé sur EN 15907, type d'instanciation

¹¹⁶ Voir les Règles de catalogage pour les archives de film de la FIAF (1991). 5. Physical Description. Introduction

3.1.5.1.1 Type de support général

Il s'agit du type de support général de l'Item (p. ex., film, vidéo, audio, optique, numérique, etc.). La saisie de ces informations de niveau général permettra une recherche ciblée sur les films, les vidéos, les fichiers numériques, etc. plutôt que de faire une recherche sur tous les formats et supports possibles.

Enregistrez cette information seulement si elle ne se trouve pas au niveau Manifestation ou si le système l'exige au niveau Item.

Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.1 Manifestation/Item. Type de support général](#).

Pour des raisons d'intelligibilité et pour éviter la redondance, les institutions peuvent se passer d'indiquer le type de support général puisqu'il est implicitement contenu dans le type de support spécifique.

3.1.5.1.2 Type de support spécifique

Enregistrez le type de support spécifique en indiquant

- 1) Pour les films et les vidéos : la largeur de la pellicule ou de la bande magnétique sur laquelle l'Item est fixé ;
- 2) Pour les fichiers numériques : le support physique sur lequel est stocké le fichier numérique.

Pour les fichiers numériques, le plus important pour les utilisateurs est d'identifier immédiatement le format conteneur ou d'encapsulation (MXF, MOV, DPX, etc.) plutôt que le support physique sur lequel le fichier est stocké. Les supports physiques sur lesquels un fichier est stocké peuvent changer, mais cela ne signifie pas nécessairement que le fichier a changé de format. C'est le format de fichier numérique qui est le facteur le plus important. Les informations sur les codecs spécifiques et la résolution sont saisies dans d'autres champs de l'Item.

Pour les supports optiques, n'ajoutez ici que des supports produits commercialement. Si le support optique est ouvert à l'écriture et est utilisé pour stocker un fichier numérique, mettez le format de fichier numérique dans le type de support général et le support de stockage optique dans le type de support spécifique.

Sélectionnez la valeur dans une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.2 Manifestation/Item. Type de support spécifique](#).

3.1.5.2 Statut de l'Item

Il s'agit de la description du statut de conservation ou d'accès de l'Item, p. ex. Master, copie de visionnage, etc. Sélectionnez un terme dans une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.3 Item. Statut de conservation/d'accès](#).

3.1.5.3 Son

Il s'agit des spécifications techniques relatives à la fixation du son sur une Manifestation/un Item (voir [2.3.4.3 Caractéristiques sonores d'une Manifestation](#)). Sa description consiste en un énoncé général sur la présence ou l'absence de son.

Indiquez la présence ou l'absence de son dans la Manifestation/l'Item, c'est-à-dire « sonore », « non pisté », « muet », « combiné », « mixte » etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.4 Manifestation/Item. Type de son](#).

Enregistrez cette information seulement si elle ne se trouve pas au niveau Manifestation ou si le système l'exige au niveau Item.

3.1.5.4 Configuration des canaux sonores

Si l'Item comporte du son, indiquez ici la configuration des pistes (par exemple, mono, stéréo, etc.). La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée.

3.1.5.5 Procédé sonore

Voir aussi [2.3.4.3 Caractéristiques sonores d'une Manifestation](#).

Le procédé sonore décrit le système technique ou propriétaire utilisé pour enregistrer le son sur une Manifestation/un Item, par exemple, Dolby SR, Dolby Digital, Dolby Digital, etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.13 Item. Procédé sonore](#).

3.1.5.6 Couleur

Pour des instructions détaillées, voir [2.3.4.4 Caractéristiques de couleur d'une Manifestation](#).

Il s'agit de signaler la présence de couleur(s), teinte(s), etc. dans un Item.¹¹⁷

Enregistrez cette information seulement si elle ne se trouve pas au niveau Manifestation ou si le système l'exige au niveau Item.

3.1.5.7 Nombre d'unités

Pour des instructions détaillées, voir [2.3.5.1 Étendue logique d'une Manifestation](#).

Il s'agit du nombre d'unités logiques discrètes qui composent l'Item. Il peut différer de celui indiqué dans la Manifestation associée. Les unités mentionnées dans la Manifestation se rapportent à l'idéal, tandis que celles indiquées dans l'Item reflètent les unités réellement détenues par l'institution. Par exemple, cette dernière peut n'avoir acquis que 3 bobines d'un film composé de 4 bobines.

3.1.5.8 Étendue

L'étendue matérielle/numérique réelle caractérise un Item en particulier et peut être différente pour chaque Item distinct représentant un exemplaire d'une même Manifestation.

Pour les films, enregistrez la valeur en pieds ou en mètres. Cette valeur représente la longueur réelle par contraste avec la longueur « idéale » qui est enregistrée dans la notice Manifestation (voir [2.3.5.2](#)

¹¹⁷ RDA 7.17.3 Colour of Moving Image

[Étendue matérielle d'une Manifestation](#)). Si votre système le permet, indiquez l'unité de mesure - pieds ou mètres - dans un champ à part. Le fait d'avoir des champs numériques séparés peut faciliter les calculs quand il faut déterminer la quantité de métrage à préserver.

Pour les fichiers numériques, enregistrez le poids du fichier numérique en Ko, Mo, Go ou To.

Comme indiqué ci-dessus, l'unité de mesure (pieds, mètres, Go, etc.) peut être indiquée dans un champ à part. Il peut s'agir de deux champs séparés côte à côte - l'un pour les nombres et l'autre pour l'unité de mesure. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.9 Item. Poids du fichier numérique](#).

Si la longueur d'un Item est incertaine, utilisez un point d'interrogation à la suite de l'unité ou enregistrez le nombre incertain précédé de « approximativement ». Expliquez en note l'estimation du métrage si cette information est connue.

Si la longueur d'un Item est inconnue, utilisez la valeur « Inconnu ».

Alternativement, prévoyez un champ « précision » distinct en indiquant si la longueur mentionnée est exacte, approximative ou inconnue.

3.1.5.9 Caractéristiques de projection

Pour des instructions détaillées voir [2.3.4.2 Caractéristiques de projection d'une Manifestation](#).

Les caractéristiques de projection d'une Manifestation/d'un Item comprennent le ratio et l'ouverture ou format de l'image.

Enregistrez cette information uniquement si elle ne se trouve pas au niveau Manifestation ou si le système l'exige au niveau Item.

3.1.5.10 Standard de télédiffusion – Vidéo

Il s'agit des standards de codage pour les vidéos ou DVD/Blu-ray : NTSC, PAL, SECAM.

3.1.5.11 Durée

Il s'agit de la durée en minutes des images animées contenus dans l'Item et non la durée totale de la Manifestation. Facultativement, indiquez les minutes et les secondes, ou, pour un niveau de précision plus élevé et pour permettre des calculs, utilisez le format HH:MM:SS. Ce format numérique vous aidera à calculer le poids numérique estimé dans les projets de transfert analogique-numérique.

La durée mentionnée dans l'Item indique la durée réelle par contraste avec la durée « idéale » indiquée dans la Manifestation (voir [2.3.5.3 Durée d'une Manifestation](#)). La durée réelle est propre à chaque Item puisqu'elle peut être différente pour chaque Item constituant un exemplaire d'une même Manifestation.

Si la durée d'un Item est incertaine, utilisez un point d'interrogation suivant le nombre d'unités ou, si le système le permet, utilisez le qualificatif « Précision de la durée » et ajoutez le terme « approximatif ». Ajoutez en note une explication sur la durée estimée, si cette information est nécessaire.

Si la durée d'un Item est inconnue, utilisez la valeur « inconnu ».

Alternativement, prévoyez un champ « précision » distinct pour préciser si la durée est exacte, approximative ou inconnue. Si l'Item est une cassette vidéo ou audio dont la durée maximale est identifiée (par exemple, la Fuji M321-SP 30M est une Betacam SP d'une durée de 30 minutes maximum), cette durée maximale peut être notée dans le champ « précision » en tant que « capacité maximale de stockage ». Cette information peut être utile car elle implique que la durée de l'Item ne peut pas dépasser cette limite.

3.1.5.11.1 Précision de la durée

Dans ce champ, indiquez si la durée indiquée est exacte, approximative, estimée ou correspond à la capacité maximale de stockage.

3.1.5.12 Nombre d'images par seconde (Cadence)

La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.18 Item. Cadence/Vitesse de transfert](#)

Il s'agit de la cadence d'origine de l'item. L'information relative à la cadence utilisée lors d'une numérisation est indiquée dans le champ Vitesse de transfert (voir [3.1.5.23 Vitesse de transfert](#)).

La cadence et la vitesse de transfert peuvent être identiques ou différentes selon qu'il s'agit d'un Item scanné vers un fichier numérique ou d'un Item nativement numérique. Par exemple, un film muet tourné à 16 images par seconde pourrait être transféré à 23,98 images/seconde. Dans ce cas, le fichier numérique résultant de la numérisation aurait une cadence de 23,98 images par seconde, même si le film original est à 16 images par seconde.

On peut préciser cette valeur en ajoutant un qualificatif « Type » pour indiquer s'il s'agit du nombre d'images par seconde original ou de la vitesse de transfert.

Notez que dans le cinéma numérique, les cadences peuvent varier à l'intérieur d'un même film.

3.1.5.13 Base

Le matériel physique ou le format vidéo sur lequel l'Item est fixé, décrivant par exemple le support souple et transparent sur lequel est fixée l'émulsion d'un film ou d'une bande magnétique (p. ex. acétate, nitrate, triacétate, etc.). La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.7 Item. Base - Film ou vidéo](#).

3.1.5.14 Marque du support

Décrit la marque spécifique du support sur lequel l'Item est fixé, par exemple, Eastman Kodak, Fuji, 3M, etc. Ce champ doit être rempli pour tous les supports : film, vidéo, audio, optique, bandes numériques, disques durs externes. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.16 Item. Marque du support](#).

3.1.5.15 Numéro de lot

Il s'agit du numéro de lot sur lequel l'Item est fixé, qu'il s'agisse de matériel vidéo, audio, optique ou numérique. L'indication de ce numéro peut aider à identifier des problèmes liés à des lots de fabrication spécifiques.

3.1.5.16 Codec vidéo

Il s'agit du standard de compression vidéo utilisé dans l'Item vidéo numérique, par exemple, D10, MP4, etc.

Les fichiers vidéo et de cinéma numérique se trouvant dans des formats conteneurs comportent des fichiers audio séparés. Par exemple, les DCP (encapsulés en MXF) sont composés d'un fichier vidéo JPEG2000 et d'un fichier audio WAV (ainsi que d'informations textuelles dans un fichier XML). Le codec audio est décrit séparément.

La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.10 Item. Type de codec](#). D'autres listes existent :

Vocabulaire PBCore essenceTrackEncoding:

http://metadataregistry.org/concept/list/vocabulary_id/156.html

EBUCore Video Compression Code :

https://www.ebu.ch/metadata/cs/ebu_VideoCompressionCodeCS_p.xml.htm

3.1.5.17 Codec audio

Il s'agit du standard de compression audio utilisé dans un fichier son, qu'il soit dans un format conteneur avec un fichier vidéo ou qu'il existe en tant que fichier audio distinct.

La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.10 Item Type de codec](#). D'autres listes existent :

Vocabulaire PBCore essenceTrackEncoding:

http://metadataregistry.org/concept/list/vocabulary_id/156.html

EBUCore Video Compression Code :

https://www.ebu.ch/metadata/cs/ebu_VideoCompressionCodeCS_p.xml.htm

3.1.5.18 Résolution

Indiquez si la résolution de l'Item est en définition standard, en haute définition, etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.19 Item. Résolution](#).

3.1.5.19 Lignes de balayage – vidéo

Cette notion décrit le nombre de lignes de balayage qui constituent l'image et indique la résolution, p. ex. 405, 525, 1080. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.21 Item. Lignes de balayage – vidéo.](#)

3.1.5.20 Profondeur de bit

La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.17 Item. Profondeur de bit.](#)

Il est à noter que la profondeur de bit peut s'appliquer tant à l'image qu'au son.

3.1.5.21 Périphérique de lecture

Indiquez les appareils utilisés dans les projets de transfert. Il peut s'agir d'une station vidéo, d'une tireuse cinématographique ou de matériel informatique.

La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.20 Item. Périphériques de lecture.](#)

3.1.5.22 Logiciel

Indiquez le logiciel utilisé pour lire un fichier numérique.

3.1.5.23 Vitesse de transfert

La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.7.18 Item. Cadence/Vitesse de transfert.](#)

Si la vitesse de transfert est la même que la cadence originale ([3.1.5.12 Nombre d'images par seconde](#)), ces valeurs seront les mêmes. Cependant, les films muets peuvent être transférés à une vitesse supérieure à la cadence originale. Par exemple, un film muet tourné à 16 images par seconde peut être transféré à 23,98 images/seconde. Il est important d'indiquer la vitesse de transfert afin que l'on puisse identifier la différence entre l'Item transféré et l'Item original. Si la vitesse de transfert est plus élevée que la cadence d'origine, il se peut que l'Item d'arrivée ait une durée moindre que l'Item original.

3.1.6 Conditions d'accès

Enregistrez toute information indiquant comment et à qui l'Item peut être mis à disposition, y compris les détails sur l'état de l'Item et les Événements liés concernant son traitement, sa préservation ou sa restauration. Vous créez ainsi un historique de l'état et de la conservation de l'Item, utile également pour évaluer les conditions de conservation et pour établir et prioriser les tâches d'entretien et de préservation des collections.

3.1.6.1 État de l'Item

Les observations sur l'état de l'Item découlent généralement d'un événement, par exemple l'analyse de l'Item. Ces observations doivent être formulées de façon aussi claire et concise que possible, en évitant les abréviations et les acronymes, et en utilisant autant que possible un vocabulaire contrôlé. Déterminez par exemple si vous voulez utiliser « rayé », « rayures » ou « traces de rayures » afin d'être aussi cohérent que possible. Cela permet d'améliorer la recherche et l'accessibilité des données.

Enregistrez ces actions en tant qu'Événement (voir [3.3.2 Événements](#)), et la personne ou l'entité effectuant les actions en tant qu'Agent (voir [3.3.1 Agents](#)).

Idéalement, l'information et les détails sur l'état d'un Item comprennent les éléments évoqués ci-dessous.

Ils peuvent être enregistrés dans un seul ou dans plusieurs champs à en-tête spécifiques (incluant p. ex. la base, l'émulsion, l'image, les perforations, etc.) et des sous-sections de ces derniers, pour incorporer des données d'échelles graduées (numériques ou alphabétiques, par exemple de 1 à 5, A-G, Parfait - Très mauvais) avec des définitions claires de ce que signifie chaque désignation ; des termes définissant l'état, à sélectionner dans une liste contrôlée ; des qualificatifs et explications additionnelles en texte libre ou bien des commentaires ; l'identification du technicien et les dates.

Enregistrez l'état de l'Item, y compris la nature du support et/ou son émulsion et/ou ses perforations, le cas échéant. La sélection doit se faire à partir d'une liste contrôlée, par exemple « cassant », « gondolé », « déchirures », etc. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.16 Manifestation/Item. État, conservation et restauration](#).

Saisir la date (selon la norme ISO¹¹⁸) à laquelle l'état de l'Item a été enregistré. Il est recommandé d'identifier également la personne qui a effectué l'analyse technique et qui a enregistré les informations. Tous les noms sont à indiquer si possible sous leur forme complète, plutôt que par des initiales ou des abréviations. Rappelons que les personnes ou les entreprises qui effectuent ces actions sont des Agents.

Enregistrez toute information indiquant que l'Item a besoin d'être traité avant de pouvoir être mis à disposition.

3.1.6.2 Localisation de l'Item

Les notices d'Items doivent indiquer un numéro d'emplacement afin de permettre d'y accéder et de les localiser. Les mouvements et les changements d'emplacement doivent également être consignés afin de garantir la localisation précise d'un Item à tout moment. Si possible, utilisez les champs de l'identifiant et du type d'identifiant de l'Item pour indiquer l'emplacement (voir [3.1.1 Identifiant](#)).

Il peut s'agir d'un champ unique ou de plusieurs champs si on veut enregistrer différents numéros d'emplacements électroniques ou de code-barres indiqués sur chaque boîte, contenant ou étagère individuels, selon le système de chaque institution.

¹¹⁸ ISO 8601

3.1.7 Notes pour l'Item

Les notes sont des annotations qui fournissent des renseignements supplémentaires se rapportant spécifiquement aux attributs et relations des Items.¹¹⁹ Voir [Annexe B, Notes du catalogueur](#).

3.2 Délimitations entre Items

Les délimitations entre les Items sont déterminées principalement par les délimitations entre les Manifestations (voir [2.1 Délimitations entre Manifestations](#)). Il peut y avoir plusieurs Items associés à une Manifestation qui sont pratiquement identiques mais qui peuvent présenter de petites différences ne nécessitant pas la création d'une nouvelle Manifestation. Par exemple, une institution peut détenir deux copies DVD-R liées à la même Manifestation, avec des différences mineures dans les étiquettes.

3.3 Relations de l'Item

Une relation associe une instance d'un Item à une autre instance d'une entité.

Les relations peuvent être mises en œuvre de plusieurs façons, selon le but, le paradigme de modélisation ou les contraintes d'architecture de la plateforme. Les présentes recommandations sont neutres par rapport à la structure des données.¹²⁰ Par conséquent, elles ne peuvent pas prescrire comment fonctionnent les relations. Elles recommandent que certaines relations soient établies sans préciser la manière dont ces liens doivent être rendus manifestes.

Un Item peut avoir des relations avec les éléments suivants :

- ☒ Agent(s)
- ☒ Événement(s)
- ☒ Autre
- ☒ Manifestation

3.3.1 Agents

Un Agent lié à un Item est défini comme une entité impliquée dans l'acquisition, les mouvements (pour les prêts, les analyses, le stockage, etc.) ou la conservation d'un Item. Il est considéré comme ayant une responsabilité majeure, ou étant d'une importance majeure pour l'Item. Dans les Agents, on fait habituellement la distinction entre les personnes physiques ou morales, les familles et les groupes de personnes.¹²¹

Les Agents peuvent également avoir des relations avec une instance d'un Événement spécifique ou une « autre Relation » associée à l'Item.

¹¹⁹ Basé sur RDA 2.20.1. Basic Instructions on Making Notes on Manifestations or Items

¹²⁰ EN 15907 8.1. Relations. Généralité

¹²¹ EN 15907 5.1 Agent

Du fait que la responsabilité en matière d'images animées est le plus souvent une notion complexe et très large, les institutions - en particulier celles spécialisées dans un domaine précis - sont invitées à déterminer les types de fonctions qu'elles souhaitent inclure. Ces fonctions peuvent varier d'une institution à l'autre en fonction des types d'images animées qu'elles conservent.

3.3.1.1 Activité de l'Agent

Décrit l'activité de l'Agent afin de rendre explicite la ou les relation(s) entre l'Agent ou les Agents avec l'Item.

Enregistrez une ou plusieurs activités de l'Agent, par exemple, « conservateur », « restaurateur », « source de l'acquisition » etc. pour exprimer la nature de la relation de l'Agent avec l'Item. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée.

Choisissez le terme le plus spécifique à chaque fois. Si aucun terme suggéré ne s'applique, créez un terme pour décrire la relation entre l'Agent et l'Item à cataloguer. Si la relation n'est pas claire, utilisez une valeur pour l'indiquer, par exemple, « inconnu ». Facultativement, lorsque le rôle d'un Agent est probable mais non certain, indiquez la fonction suivie d'un point d'interrogation ou d'une note explicative.

Outre les activités proposées, les institutions, notamment celles spécialisées dans un domaine particulier, créeront et appliqueront des listes internes contenant d'autres types d'Agents qui peuvent varier d'une institution à l'autre.

Indiquez dans une note tous les détails supplémentaires qui ne peuvent pas être exprimés par des valeurs contrôlées. Si on sait qu'un nom est fictif ou doit être clarifié, indiquez le nom réel dans une note, etc.

Pour enregistrer les attributs des Agents (p. ex. prénom, nom, nationalité, etc.), référez-vous à des sources faisant autorité telles que *Functional requirements for authority data: a conceptual model*, ou des outils tels que le [fichier d'autorité des noms de personnes de la Library of Congress](#) ou le [fichier d'autorité de la Bibliothèque nationale de France](#).¹²² Facultativement, si l'Agent est crédité sous un nom qui ne correspond pas à son nom privilégié dans une liste d'autorité, enregistrez le nom tel qu'il est utilisé dans l'instance présente de l'entité associée.¹²³

Indiquez les Agents et leur activité selon les termes et la langue dans lesquels ils apparaissent, soit dans les sources d'information, soit dans la langue de l'institution, soit dans les deux. Si plus d'un Agent est associé à un rôle particulier lié à un Item ou à un Événement, si possible ou souhaitable, inscrivez les noms selon l'ordre, la mise en page ou la typographie des noms dans la source d'information. Le respect de l'ordre dans lequel les personnes sont créditées dépend des exigences de chaque institution¹²⁴.

3.3.2 Événements

Un Événement caractérise des occurrences dans le cycle de vie d'un Item. Les instances de tout type d'Événement peuvent avoir des relations d'Agent et d'« Autres ».

Enregistrez un ou plusieurs types d'Événement, par exemple, « conservation », « analyse », « acquisition » etc. pour exprimer la nature de la relation de l'Événement avec l'Item. La sélection doit se

¹²² Patton, Glenn E. 2009. *Functional requirements for authority data: a conceptual model*. München: K.G. Saur.

¹²³ RDA 2.20.7.3

¹²⁴ FIAF, 1.6.2, pp. 36-37.

faire à partir d'une liste contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve dans [D.4 Types d'Événement](#).

3.3.3 Autres relations

Il s'agit d'exprimer des relations non couvertes par les relations d'Agent ou d'Événement. On peut y inclure les compilations de convenance, p. ex. quand l'institution a transféré des copies de deux ou plusieurs films sur une bobine/cassette/DVD pour les stocker plus facilement.¹²⁵

- Autres Item(s) associés avec l'Item

Il est possible pour un Item d'avoir une relation horizontale avec un autre Item associé. De telles associations sont plus répandues et plus diversifiées au niveau de l'Œuvre, mais il y a des cas où des Items doivent être reliés, par exemple, lorsqu'une institution conserve des Items distincts représentant les négatifs séparés jaune, cyan et magenta qui devront être rassemblés pour obtenir une nouvelle copie couleur avec le procédé Technicolor trichrome. Ou qu'elle a des Items séparés contenant le son et l'image qui seront tous les deux nécessaires pour tirer une nouvelle copie. De même, dans le cas de restaurations pour lesquelles des Items ou éléments séparés ont été utilisés pour créer un nouvel Item restauré.

The Wizard of Oz (États-Unis, 1939, Victor Fleming)

Négatif jaune

Négatif cyan

Négatif magenta

Local hero (Royaume-Uni, 1983, Bill Forsyth)

Séquence DPX

fichier audio WAV

- Item contenant d'autres Items (p. ex. deux ou plusieurs Items distincts sur une bobine/cassette/DVD pour les stocker plus facilement)

Selezione Fregoli 2002

Compilation de 16 courts métrages montés ensemble pour la projection

Laughing gas (États-Unis, 1914, Charles Chaplin)

Those love pangs (États-Unis, 1914, Charles Chaplin)

(2 courts métrages de Charlie Chaplin montés ensemble sur une bobine pour être stockés plus facilement)

- Item qui est la source d'un autre Item (p. ex. une copie interne d'un Item crée un nouvel Item destiné à la conservation ou l'accès)

Interpositif 35 mm triacétate de Carnival (c. 1927) tiré d'un négatif nitrate 35 mm de Carnival (c. 1927)

- Œuvres/Items non-film (p. ex. des objets, documents, etc. en relation avec un Item spécifique)

¹²⁵ Voir Annexe [E.2 Identification des Agrégats](#)

Images de 1932 (Royaume-Uni, 1932) (film amateur) film safety 9,5 mm. Item lié à la convention de donation.

Enregistrez un ou plusieurs types de relation « Autre » pour exprimer la nature de la relation à l'Item, en choisissant le terme le plus spécifique possible, par exemple, « accompagné de », « contenu dans », etc. La sélection doit se faire à partir d'une liste de valeurs contrôlée. Une liste de propositions, ouverte et non exhaustive, se trouve à l'annexe [D.17.3 Item. Autres types de relations](#).

Ajoutez toute information supplémentaire pertinente concernant la relation dans une note.

Si votre système de catalogage le permet, joignez un fichier numérique reproduisant chaque « document » associé.

3.3.4 Manifestation

Indiquez la relation entre une Manifestation et un Item (p. ex. contient/est contenu dans).

Annexe A, Titres et Types de titre

A.1 Titre

Les présentes recommandations générales relatives à la saisie des titres s'appliquent aux entités des quatre niveaux Œuvre, Variante, Manifestation, Item et à tous les types de titres. Le cas échéant, certaines recommandations ne s'appliquant qu'à un ou plusieurs des niveaux sont signalées en tant que telles.

Lors de la saisie d'un titre, appliquez les recommandations sur la capitalisation, les nombres, les signes diacritiques, les articles, l'espacement entre initiales et dans les acronymes, et les abréviations, telles qu'énoncées au chapitre [0. Notes préliminaires](#). Lorsque les présentes recommandations renvoient à une annexe, appliquez les instructions additionnelles prévues dans l'annexe si nécessaire.¹²⁶

A.1.1. Langue¹²⁷

Enregistrez les titres des Œuvres/Variantes dans la langue et l'écriture dans lesquelles ils apparaissent dans les sources utilisées.

Transcrivez les titres des Manifestations/Items dans la langue des titres ou cartons apparaissant à l'écran ou sur les photogrammes. Sinon, enregistrez les titres des Manifestations/Items dans la langue et l'écriture dans lesquelles ils apparaissent dans les sources utilisées.

Alternativement, pour les quatre niveaux, enregistrez une forme translittérée du titre soit en remplacement ou en complément de la forme dans laquelle il figure dans la source.

A.1.2 Refléter le graphisme du titre à l'écran

Pour des raisons graphiques, de nombreux titres apparaissent à l'écran entièrement écrits en majuscules (p. ex. « ALIEN », « LAWRENCE OF ARABIA »), ou en minuscules (par exemple « archipelago ») et certains sont mixtes (« ORANGES and SUNSHINE », « young Hearts Run Free »).

Il peut s'avérer important pour une institution de faire la distinction entre une décision graphique et une décision linguistique. Dans certains cas, les cinéastes précisent qu'un titre doit être écrit d'une certaine manière, et dans ces cas, vous pouvez choisir de suivre les instructions du réalisateur (p. ex. « sex, lies and videotape » ne comporte pas de majuscules; « GoodFellas » prend un « F » majuscule bien que le mot soit écrit tout en majuscules à l'écran).¹²⁸

A.1.3 Mentions de responsabilité

Si le titre de la Manifestation ou de l'Item comprend une mention de responsabilité, le nom d'une société ou d'un acteur, etc., ne l'incluez pas dans le titre, quelle que soit la structure linguistique.

Si la forme prédominante du titre dans les ouvrages de référence comporte un possessif indiquant une mention de responsabilité (p. ex. « Il Casanova di Federico Fellini » /« Fellini's Casanova »), le catalogueur peut l'inclure dans le titre. Dans le doute, n'incluez pas les mentions de responsabilité dans le titre. Dans la

¹²⁶ Adapté de RDA 6.2.1.3 Recommandations générales sur l'enregistrement des titres d'Œuvres

¹²⁷ Adapté de RDA 5.4 Langue et écriture

¹²⁸ BFI CID Stylistics Manual, A.2.3 Words not to be capitalised (unless the last word of the title), p. 10

plupart des cas, la mention de responsabilité n'était pas censée faire partie du titre, mais a été incluse à des fins publicitaires. Créez des titres alternatifs pour les cas où, de l'avis du catalogueur, de tels titres seraient des points d'accès utiles.

Exemples :

Œuvre

Titre privilégié : Victor/Victoria

Titre alternatif : Blake Edward's Victor/Victoria (titre à l'écran)

Œuvre

Titre privilégié : Il Casanova de Federico Fellini

Titre alternatif (parallèle) : Fellini's Casanova

Titre alternatif : Casanova

Variante

Titre privilégié de la version anglaise : Fellini's Casanova (notre recherche indique que la forme possessive du nom propre fait partie du titre de la version anglaise)

Titre alternatif (parallèle) de la version anglaise : Il Casanova di Federico Fellini

Titre alternatif : Casanova

Œuvre/Variante/Manifestation/Item

Titre privilégié : Fisherman's luck ?

Titre alternatif (Personnage) : Gandy Goose in Fisherman's luck ?

A.1.4 Possessifs

Ne confondez pas certaines formes possessives ou d'autres expressions grammaticales ressemblant à des mentions de responsabilité, avec des expressions ou formulations qui n'en sont pas, p. ex. des noms de personnages. Traitez dans ce cas les formes possessives comme faisant partie du titre.

Exemples :

Fatty's wedding day

Eliza's Romeo

Billy Bunter's double

A.1.5 Autres caractères/symboles

Lorsque des chiffres, des symboles (p. ex. ½, &, +, %) ou d'autres caractères (p. ex. £, \$, °) font partie du titre, ceux-ci doivent apparaître tels qu'ils sont à l'écran.¹²⁹

Il faut alors ajouter un titre alternatif transcrivant les chiffres, les symboles ou les caractères en mots (dans la langue d'origine) pour faciliter la recherche et le tri en vue de la production de listes.

¹²⁹ BFI CID Stylistics Manual, A.2.4.4 Numerals in the title; A.2.4.5 & (ampersand) occurring in a title; A.2.4.6 Other characters; A.2.4.7 Unusual symbols not on the system

Exemples :

8½ [Privilégié/Titre Propre]
Otto e mezzo [Alternatif]

Catch-22 [Privilégié/Titre Propre]
Catch Twenty-two [Alternatif]

37°2 le matin [Privilégié/Titre Propre]
Trente-sept deux degrés le matin [Alternatif]
Trente-sept deux le matin [Alternatif]
37,2 degrés le matin [Alternatif]

The £25,000 kiss [Privilégié/Titre Propre]
The twenty-five thousand pounds kiss [Alternatif]

Se7en [Privilégié/Titre Propre]
Seven [Alternatif]

Dans la mesure du possible, un mot sera utilisé comme substitut lors de la création du titre si un symbole ou le graphisme utilisé ne peuvent pas être reproduits, avec une note explicative à cet effet. Voir [1.3.7. Notes](#).

Exemple :

I [heart] Huckabees [Privilégié/Titre Propre]
I love Huckabees [Alternatif ou Non-privilégié]
(Le titre à l'écran affiche le symbole d'un cœur pour le mot du milieu.) [Note]

A.2 Types de titre

Ce manuel recommande une approche titre + type de titre pour le traitement des divers titres qui peuvent être associés à une Œuvre, une Variante, une Manifestation ou un Item.

Pour ce faire, des champs de titre et de type de titre distincts seront placés à proximité l'un de l'autre.

Toutefois, cette approche est facultative, étant donné que tous les systèmes ne permettent pas de proposer un champ type de titre en relation avec un champ titre. En outre, tous les systèmes ne seront pas non plus en mesure de représenter clairement les entités Œuvre/Variante/Manifestation/Item. Dans de tels cas, lorsque cela est possible ou jugé utile, il est recommandé que le titre + type de titre comprennent un élément ou une description supplémentaire destiné à désigner l'entité à laquelle ils appartiennent. La philosophie sous-jacente est d'associer autant de titres que possible aux entités respectives selon le temps, les ressources et les systèmes disponibles, afin de faciliter la recherche.

Les différents types de titres ont été regroupés en une seule section pour faciliter le travail pratique du catalogage, où l'on peut avoir un Item en main, sans être sûr de l'Œuvre ou de la Variante associée, avec des caractéristiques physiques qui lui sont propres mais qui ne constituent aucun changement dans le contenu lui-même. C'est souvent le cas pour des images d'archives où les titres sont souvent modifiés, mal

identifiés par un collectionneur bien intentionné, ou complètement supprimés avant que le document n'arrive dans l'institution.¹³⁰

Pour des conseils sur la formulation, l'ordre, l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation et la capitalisation, voir le [chapitre 0. Notes préliminaires](#).

Pour les sources d'information sur le titre, voir [0.3 Sources d'information](#).

Types de titre primaires¹³¹

Types de titre			
Œuvre	Variante	Manifestation	Item
Titre d'identification	Titre d'identification		
Titre privilégié	Titre privilégié		
		Titre propre	Titre propre
Complément de titre	Complément de titre	Complément de titre	Complément de titre
Titre alternatif	Titre alternatif	Titre alternatif	Titre alternatif
Titre forgé	Titre forgé	Titre forgé	Titre forgé

A.2.0 Titre privilégié

Titre d'une Œuvre ou d'une Variante lors de sa première sortie cinéma, diffusion ou mise en ligne dans le ou les pays d'origine (voir [1.3.3 Pays de référence](#)).

Le titre privilégié est le nom principal (aussi appelé titre « principal » ou « original ») de n'importe quelle Œuvre ou Variante. Le titre privilégié peut inclure le titre de l'épisode et des informations sur la série/le film à épisodes pour les documents publiés en plusieurs parties, p. ex. les épisodes d'un film ou d'une série télévisée. Voir [A.2.7 Images animées avec titres présumés ou incertains](#).

Dans les cas où le titre privilégié de l'Œuvre ou de la Variante ne peut être déterminé, mais qu'il existe un titre sur la Manifestation/l'Item, ce dernier peut être utilisé comme titre privilégié de l'Œuvre ou de la Variante.

Si le titre privilégié est ensuite déterminé et qu'il diffère de celui de la Manifestation/de l'Item, le titre de la Manifestation/de l'Item peut alors être ajouté à l'Œuvre ou à la Variante en tant que titre alternatif.

Lorsqu'aucun titre ne peut être trouvé pour une Œuvre ou une Variante, suivre la procédure suivante dans le chapitre [A.2.5 Titres forgés](#).

¹³⁰ FIAF Cataloguing Rules, p. xiii

¹³¹ Par souci de simplicité, ce tableau ne présente pas les sous-types de types de titres, c.-à-d. les sous-types de types de titres alternatifs et forgés. Des propositions de sous-types et leurs définitions se trouvent dans les parties détaillant les principaux types de titres.

A.2.1 Titre d'identification (uniforme ou affiché)¹³²

Titre qui différencie les Œuvres ou Variantes et qui est créé à des fins d'identification et de différenciation, c'est-à-dire le titre qui s'affiche dans les résultats de la recherche.¹³³

Un titre d'identification est destiné à identifier l'entité qu'il représente de façon rapide et concise et pour le plus grand nombre d'utilisateurs, qu'ils soient ou non familiers de l'entité identifiée. Ce type de titre ne sera pas nécessaire dans tous les systèmes, p. ex. ceux qui utilisent des identifiants uniques (p. ex. ISAN ou EIDR), ou ceux qui indexent d'autres éléments distinctifs dans des champs séparés qui s'afficheront avec le titre dans les résultats de recherche, par exemple l'année de référence. Dans ces cas, le titre d'identification et le titre privilégié seront souvent les mêmes.

S'il n'y a pas de champs séparés, créez un titre d'identification en utilisant le titre privilégié de l'Œuvre/de la Variante comme point de départ (s'il n'y a pas de titre, voir [A.2.5.1 Titres partiellement forgés](#)).¹³⁴

Faites tous les ajouts nécessaires au titre pour identifier l'Œuvre/la Variante et la distinguer des autres Œuvres/Variantes portant le même titre.¹³⁵ Ces types d'ajouts sont traditionnellement faits dans le champ du titre lui-même (entre parenthèses ou entre crochets), bien que des séparateurs de ponctuation, comme par exemple le point, puissent également être utilisés. Si plusieurs ajouts doivent être faits au champ du titre afin d'identifier l'Œuvre/la Variante, distinguer chaque ajout (p. ex. par l'utilisation d'une ponctuation telle que espace deux-points espace, ou espace point espace).

Par exemple :

Blade Runner. Final Cut. 1982

Les qualificatifs possibles comprennent les termes de contenu (voir par exemple [D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés](#)), les personnes morales qui ne sont pas les principaux créateurs de l'Œuvre/Variante mais sont étroitement associées à l'Œuvre/Variante et sont utiles pour son identification, le lieu de publication/ sortie/ diffusion/ distribution/ diffusion, et la date de publication/ sortie/ distribution/ diffusion.¹³⁶

Exemple :

Œuvres

A Star is born (Film cinématographique : 1954)

A Star is born (Émission de télévision : 1961)

¹³² Le terme « titre d'identification » correspond à EN 15907. C'est l'équivalent du « titre uniforme » dans les FRBR et « titre privilégié » dans RDA.

¹³³ OLAC TF, Part 3a, p. 5

¹³⁴ YCR (0.9.3 0.9.3 Normalized human-readable identifiers or headings) et EN 15907 (6.4 Titre d'identification) recommandent tous deux la construction d'un identifiant lisible par l'homme dans l'affichage des résultats en mode liste, en utilisant des données telles que le genre, l'année, etc. pour différencier les titres.

¹³⁵ YCR, 0.9.3 Normalized human-readable identifiers or headings, p. 8

¹³⁶ YCR, 1.1.2.3 Unique identifiers for works identified by title, pp. 21-22

Variantes

Police story III - Supercop. Version sous-titrée en anglais

Blade runner (Film cinématographique. 1982. Version 2007)

Blade runner (Film cinématographique. 1987. Édition du 25e anniversaire)

Il n'est pas nécessaire d'ajouter des renseignements sur chaque type de Variante au titre d'identification de l'Œuvre ; de nombreux types de modifications qui induisent la création de Variantes sont trop complexes pour cela et de nombreuses données qui identifient une Variante particulière sont des éléments qui font partie de la description des Variantes.

A.2.2 Titre propre

Titre d'une Manifestation ou d'un Item. Il s'agit d'un élément transcrit, qui reflète le titre tel qu'il apparaît à l'écran.

Manifestations

Le titre propre correspond à celui de la Manifestation d'une Œuvre/Variante, c'est-à-dire le titre utilisé pour une sortie en salle en 35mm, pour une sortie en DVD, pour une diffusion à la télévision, pour une diffusion sur internet, etc. Il peut refléter le titre utilisé dans des sources secondaires ou le titre tel qu'il est lu par le catalogueur sur un Item lié à la Manifestation en question. C'est l'intitulé principal de toute Manifestation et il en représente le premier point d'accès.¹³⁷

Idéalement, inscrivez dans une note ou dans un champ dédié la source du titre propre.

S'il est impossible de déterminer le titre propre ou si la Manifestation est la matérialisation d'une Œuvre qui n'est pas censée avoir un titre officiel, construisez un titre forgé (voir [A.2.5 Titres forgés](#)).

Précisez dans une note ou un champ dédié si le titre propre ne peut pas être déterminé ou si la Manifestation incarne une Œuvre qui n'est pas censée avoir un titre officiel.

Items¹³⁸

La détermination du titre propre des Items diffère de celle des Œuvres, Variantes et Manifestations. Ce qui compte est ce qui se trouve sur ou apposé à l'Item ou sur la copie physique elle-même.

Le titre d'un Item peut différer, légèrement ou entièrement, du titre de la Manifestation et/ou de l'Œuvre/de la Variante auquel il est lié hiérarchiquement. En particulier, lorsqu'une matérialisation physique incomplète de la Manifestation a été acquise (voir [A.2.6.3 Analytiques/Composantes de films d'actualités/cinémagazines identifiés](#)).

S'il n'est pas possible d'établir un titre à partir de l'Item ou de son contenant, des sources secondaires ou un titre forgé peuvent être utilisés.

¹³⁷ Dans le présent contexte de FRBR, le titre d'une Manifestation correspond strictement au traditionnel concept ISBD de «titre propre». Inversement, dans les précédentes Règles de la FIAF, le titre propre était défini comme étant «le titre de la version originale dans le pays d'origine » qui, dans une approche fondée sur les FRBR, correspond à l'expression «titre privilégié» d'une œuvre en images animées.

¹³⁸ Les définitions pour les types de titre de l'Item sont issues de BFI CID Stylistics Manual. 2nd Edition. May 2012

Les titres doivent être transcrits conformément aux recommandations et à la stylistique de catalogue appliquées aux Œuvres/Variantes et Manifestations.

Les Items peuvent également comporter des informations de type titre sur l'amorce du film, les boîtes et les contenants.

Idéalement, le titre propre d'un Item est déterminé par ce qui suit :

- i) Le titre ou les cartons sur le support, ou le titre imprimé, apposé ou incrusté sur la ressource.
- ii) Si la ressource ne contient rien de (i), utilisez toute étiquette portant un titre qui est physiquement apposée sur ou dans le contenant de l'Item ou imprimée sur le matériel d'accompagnement.
- iii) En l'absence de (i) ou (ii), et s'ils sont catalogués dans une structure à 4 niveaux, répliquez le titre de la Manifestation à laquelle l'Item est lié.
- iv) En l'absence de (i) ou (ii), et si on ne catalogue pas dans une structure à 4 niveaux **ou** si l'Œuvre et la Manifestation n'ont pas encore été identifiées, alors un titre forgé doit être créé. Dans ce dernier cas, toute Œuvre et Manifestation créées par la suite pour être liées à l'Item doivent recevoir le même titre de type forgé (voir [A.2.5 Titres forgés](#)).

A.2.3 Complément de titre¹³⁹

Le complément de titre de l'Œuvre, de la Variante, de la Manifestation ou de l'Item est défini par un mot ou une expression apparaissant en conjonction avec le titre et subordonné à celui-ci. Il qualifie, explique ou complète le titre ou indique la nature, le contenu, etc. de l'Œuvre/Variante/Manifestation/Item, ou encore la raison ou l'occasion de leur production ou de leur publication.

Les compléments de titre comprennent les sous-titres, les avant-titres, etc., mais n'incluent pas les titres alternatifs.¹⁴⁰ Les catalogueurs peuvent créer des expressions subordonnées dans le titre de l'Œuvre ou de la Variante lorsque, à leur avis, ces expressions font partie intégrante du titre privilégié.

Si d'autres compléments sur le titre figurant sur la Manifestation ou l'Item sont considérés comme importants (soit pour l'identification, soit pour l'accès), transcrivez-les tel qu'ils apparaissent sur la source de l'information, en suivant le principe de transcription et selon les recommandations pour la transcription indiquées dans [F.3 Relation entre les règles de catalogage de la FIAF et les Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques \(FRBR\), Ressources : description et accès \(RDA\) et le Comité européen de normalisation \(CEN\) Norme sur les Œuvres cinématographiques EN 15907](#), chapitre intitulé «Représentation (ou principe de transcription)».

¹³⁹ Adapté de FIAF 1.4 Other title information, p.25

¹⁴⁰ Glossaire de la FIAF et FIAF 1992, 1.4 : « Complément de titre : un mot ou une expression ou un groupe de caractères apparaissant en conjonction avec le titre propre de l'Item et subordonné à celui-ci. Les compléments de titre se trouvent également en conjonction avec et subordonnés aux : titres parallèles, Variantes du titre propre, titres d'épisodes, titres de contenus, titres de séries ou de séries dérivées. Les compléments de titre qualifient, expliquent ou complètent le titre auquel ils se rapportent, sont indicatifs de la nature, du contenu, etc. de l'Item ou des Œuvres qu'ils contiennent, ou sont indicatifs de la raison ou de l'occasion de la production de l'Item. Les sous-titres et les avant-titres en font partie. »

En revanche, dans le glossaire de la RDA et dans RDA 2.3.4 : « Le complément de titre est une information qui apparaît en conjonction avec le titre propre d'une ressource auquel il est subordonné. Il peut comprendre toute expression figurant avec le titre propre qui indique la nature, le contenu, etc. de la ressource ou les raisons ou l'occasion de sa production, de sa publication, etc. Les compléments de titre comprennent les sous-titres et les avant-titres, etc. mais ne comprennent pas les Variantes du titre propre tels que les titres au dos, les titres de la pochette, etc. (voir 2.3.6) ou les indications et/ou les noms de parties, de sections ou de suppléments. (voir 2.3.1.7). »

Exemples :

Dr. Strangelove, or, How I learned to stop worrying and love the bomb.
Film d'amore e d'anarchia, ovvero, Stamattina alle 10 in Via del Fiore nella nota casa di tolleranza
Claymation : three dimensional clay animation
This Britain : Heritage of the sea

Séparez le complément de titre par un espace, ou une ponctuation, ou en le plaçant dans un champ distinct ou dédié. Si une caractérisation générale du document est utilisée, placez-la après le titre privilégié et avant le complément de titre.¹⁴¹

Exemples :

Claymation [film cinématographique]: three dimensional clay animation
This Britain [film cinématographique]: Heritage of the sea
Monster Hunter [téléfilm]: Legends of the Guild

A.2.3.1 Abréger ou omettre le complément de titre

Si le complément de titre est long ou d'une importance très mineure, veuillez l'indiquer dans une note ou l'omettre. Voir l'[annexe B, Notes du catalogueur](#). Abrégez le complément de titre seulement si cela est possible sans perte d'information essentielle.¹⁴²

Si le complément de titre est clairement d'une importance mineure, par exemple le slogan d'un film d'actualités ou un avant-titre qui, grammaticalement, ne peut pas suivre le titre propre, indiquez-le dans une note.¹⁴³

Exemples:¹⁴⁴

CBS news spécial. Challenge in the coal mine : (complément de titre) men against their union

Mais :

(sans séparation entre « titre propre » et « complément de titre ») :

Berlin – Die Sinfonie der Großstadt
Pompei, frozen in Fire

¹⁴¹ FIAF, 1.4.1.1, 1.4.1.2., 1.4.1.3., pp. 25-26.

¹⁴² FIAF, 1.4.2, p. 26.

¹⁴³ Basé sur FIAF 1.4.2

¹⁴⁴ FIAF 1991, 1.4.1.1

A.2.4 Titre alternatif¹⁴⁵

Le titre alternatif garantit que les utilisateurs pourront effectuer des recherches avec n'importe quelle variation du titre utilisée pour une Œuvre, une Variante, une Manifestation ou un Item, et sont sûrs de trouver le contenu ou l'objet physique qu'ils recherchent.

Les titres alternatifs de l'Œuvre diffèrent des titres uniformes, des titres privilégiés et des compléments de titre et peuvent apparaître lors du catalogage de ses Variantes, Manifestations et Items. Si l'Œuvre peut raisonnablement être recherchée sous le(s) titre(s) de l'une de ces Variantes/Manifestations, le titre alternatif devrait être indexé de manière à ce qu'un utilisateur qui le recherche soit redirigé vers l'Œuvre.

Les titres alternatifs de la Manifestation diffèrent du titre propre et des compléments de titre.¹⁴⁶

Les titres alternatifs d'une Manifestation peuvent avoir une nature diverse et exprimer des désignations éventuellement différentes de la Manifestation au cours de sa production, de sa sortie, de sa publication ou de l'historique archivistique, qui peuvent se distinguer du titre propre ou des titres parallèles.

Idéalement, indiquez dans une note la ou les sources du ou des titres alternatif(s).

Certaines institutions souhaiteront peut-être préciser le type de titre alternatif. Enregistrez le type de titre alternatif en choisissant le terme le plus approprié dans une liste contrôlée élaborée en interne ou en vous référant à une liste existante faisant autorité.

Si aucun type de titre alternatif approprié n'est connu, l'information peut être omise.

Une liste contrôlée, non exhaustive et ouverte, est proposée ci-dessous :

A.2.4.1 Types de titre alternatif

- ☒ **Titre de travail** : titre provisoire, donné au cours de la production ou du processus de fabrication.¹⁴⁷
- ☒ **Titre d'acquisition** : titre sous lequel un document a été acquis, en l'absence d'autre titre discernable.
- ☒ **Titre de pré-diffusion** : titre provisoire, donné à la Manifestation avant la sortie sous le titre définitif de l'Œuvre correspondante.¹⁴⁸
- ☒ **Titre abrégé** : titre donné afin de le désigner rapidement dans l'institution.¹⁴⁹
- ☒ **Titre traduit** : titre donné pour désigner la Manifestation dans la langue de l'institution, sous une forme traduite littéralement (à ne pas confondre avec le Titre parallèle).¹⁵⁰

¹⁴⁵ Adapté de YCR, 1.3 Work access, p. 39.

¹⁴⁶ Cette définition est basée sur celle de la « Variante de titre » donnée dans RDA (glossaire et 2.3.6), mais dans ce cas, pour éviter toute confusion avec l'entité « Variante », le terme « Titre alternatif » a été adopté. La principale référence et raison de ce choix réside dans le Glossaire de la FIAF où « Titre alternatif » est mis en parallèle avec la « Variante de titre » dans RDA et a pratiquement le même sens : FIAF Glossary révision 2008, A.1.12 « Titre alternatif, Titre alternatif. Tout titre, autre que le Titre original, sous lequel un film est connu. »

¹⁴⁷ Adapté de YCR, 1.3 Work access, p. 39.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ibid.

☒ **Titre translittéré** : titre donné pour désigner la Manifestation dans l'alphabet de l'institution, en suivant des normes internationales de transcription comme [ISO 9](#) (à ne pas confondre avec le titre parallèle).¹⁵¹

☒ **Titre corrigé** : titre donné sous une forme corrigée par l'institution, lorsque le titre est enregistré de manière incorrecte dans les sources d'information, si ceci est considéré comme important (soit pour l'identification soit pour l'accès).¹⁵²

☒ **Aide à la recherche** : titres qui peuvent ou non provenir de sources authentifiées mais qui s'avèrent très utiles lors de la recherche. Utilisez le type de titre «Aide à la recherche» pour les variations stylistiques, y compris les abréviations (p. ex. Dr./Docteur), les chiffres (p. ex. 45/quarante-cinq), les acronymes (p. ex. FIAF/Fédération internationale des archives du film), les symboles et autres caractères (p. ex., &/et, £/livre), les orthographes différentes (Southsea/South Sea).¹⁵³

Exemples :

The fast & the furious 5
The fast and the furious 5
The fast & the furious 5 Rio heist
The fast and the furious 5 Rio heist
Fast & furious 5
Fast and furious 5
Fast & furious 5 Rio heist
Fast and furious 5 Rio heist
The fast & the furious five
The fast and the furious five
The fast & the furious five Rio heist

☒ **Titre de la série/du film à épisodes** : titre d'une Œuvre qui constitue un épisode/une partie.

Exemple :

The Mary Tyler Moore Show = Titre de la série/du film à épisodes
Chuckles bites the dust = Titre privilégié

(voir [1.3.2 Titre](#))

☒ **Titre parallèle** : titre dans une autre langue ou écriture.

Dans la plupart des cas, un titre parallèle correspond à des Variantes linguistiques.

Pour le catalogage d'images d'archives, le concept de titre parallèle comprend n'importe quel titre considéré comme titre privilégié mais qui n'est pas utilisé comme titre privilégié de l'Œuvre (p. ex. les titres parallèles dans le cas de coproductions internationales, un titre qui ne peut être reproduit) et tout autre titre sous lequel l'Œuvre est généralement connue des utilisateurs et des chercheurs.

¹⁵¹ Basé sur FIAF 1.3

¹⁵² Basé sur RDA 2.3.6

¹⁵³ CID Stylistics Manual – 2nd edition. BFI. 2011.

Les titres parallèles sont enregistrés avec le libellé et l'orthographe établis par une source de référence. Lorsqu'il s'agit d'une transcription entre alphabets différents, utilisez une norme de translittération.¹⁵⁴

Exemple :

Chandralekha

[Aucune traduction de titre en anglais n'est disponible ; l'institution conserve la copie correspondant à la sortie indienne - le titre a été transcrit en caractères latins.]

Lorsqu'un titre est celui d'une coproduction internationale, ou si le pays d'origine est bi- ou multilingue, et que la sortie a été faite simultanément sous des titres distincts dans les langues du pays d'origine ou dans les pays coproducteurs et dans d'autres langues, enregistrez tous les titres parallèles dans les langues des pays de coproduction et dans la langue de l'exemplaire conservé par l'institution s'il s'agit encore d'une autre langue.

S'il n'est pas possible de déterminer si l'Œuvre est sortie simultanément ou si l'ordre des sorties ne peut pas être reconstitué, le catalogueur choisira parmi l'un des titres possibles selon une politique cohérente (par exemple, à partir d'une liste de langues dans l'ordre de préférence de l'institution, ou par référence à une source faisant autorité).^{155 156}

Historiquement, les titres parallèles étaient placés dans le champ du titre lui-même, à la suite du titre privilégié et d'un signe égal pour représenter le titre à l'écran (c.-à-d. le fait que les deux titres apparaissent à l'écran). Les présentes recommandations préconisent l'utilisation de champs séparés qui font la distinction entre le titre privilégié et tout titre parallèle, mais si ce n'est pas possible, l'ancienne approche est acceptable.

Exemple :

Der Fangschuss = Coup de grâce

[L'Œuvre est une coproduction franco-allemande. Elle a été publiée aux États-Unis sous le titre français.]

Der Fangschuss (Titre privilégié)

Coup de grâce (Titre parallèle)

Alternativement, une institution peut choisir d'utiliser moins de types de titres et de s'en tenir aux titres privilégiés et alternatifs (c.-à-d. en désignant les titres parallèles comme titres alternatifs). Par exemple, dans le cas des coproductions, un titre privilégié est établi pour l'Œuvre et tous les autres titres dans d'autres langues sont ajoutés à la fois comme titres alternatifs à l'Œuvre et en tant que titre propre aux Variantes et/ou Manifestations associées.

¹⁵⁴ FIAF, 1.3. Parallel title, p. 22,

¹⁵⁵ FIAF, 1.3.4., pp. 23-24.

¹⁵⁶ Ces listes donneront normalement la préférence aux langues les plus familières aux chercheurs dans le pays où est située l'institution. Par exemple, la liste standard pour le catalogue d'images d'archives aux États-Unis est :

1. Titre US (si une société américaine est impliquée dans la production).
2. Titre britannique (si une société britannique est impliquée dans la production).
3. Autre titre en anglais (si un pays anglophone est impliqué dans la production).
4. Titre français (si une société française est impliquée dans la production).
5. Titre allemand (si un pays germanophone est impliqué dans la production).
6. Autre titre de langue romane (si des sociétés de ces pays sont impliquées dans la production).
7. Autre titre en langue germanique (si des sociétés de ces pays sont impliquées dans la production).

Un titre parallèle d'une Manifestation correspond au titre propre dans une autre langue ou écriture.¹⁵⁷

S'il y a lieu, indiquez dans une note la source du titre parallèle. Les institutions peuvent choisir de faire la distinction entre titres parallèles et titres alternatifs ou d'adopter une définition plus large du terme « Alternatif » qui englobe les deux types de titres.

Pour les titres parallèles d'une Manifestation distribuée dans des régions géographiques distinctes, notez la ou les région(s) auxquelles s'applique le titre parallèle.

(Pour l'utilisation des noms géographiques, voir [le Getty Thesaurus of Geographic Names \(TGN\)](#), [les noms géographiques des notices d'autorités de la Bibliothèque nationale de France](#) ou tout autre standard reconnu.)

A.2.5 Titres forgés (création de titres pour nommer des entités sans titres ou non identifiées ou du matériel de production)

Titre « inventé » ou attribué par le catalogueur. C'est souvent le cas pour des entités sans titre ou non identifiées ou du matériel de production.

Le présent chapitre aide à construire des titres partiellement ou entièrement forgés pour les Œuvres, Variantes, Manifestations et Items.

Les titres partiellement ou entièrement forgés facilitent la recherche et l'identification des documents sans titre officiel. Le titre lui-même doit être descriptif, décrivant l'Œuvre aussi succinctement que possible.¹⁵⁸

Les titres forgés sont utilisés pour :

- ☐ les Œuvres/Variante/Manifestations et Items susceptibles d'avoir un titre officiel, mais dont le titre ne peut être déterminé à partir d'aucune source (c.-à-d. les entités avec « pas de titre »)
- ☐ les entités qui ne sont pas censées avoir un titre officiel (c.-à-d. « sans titre » comme p. ex. les films de famille)
- ☐ les entités qui ne sont pas identifiables.

Ces entités peuvent être monographiques, en plusieurs parties ou des parties d'une composante. Elles peuvent également être montées, partiellement montées ou non montées ; complètes ou incomplètes.

Ce manuel n'aborde pas explicitement la construction de titres forgés pour des notices au niveau de la collection, bien que les principes soient les mêmes. Pour les collections basées sur la provenance, veuillez vous référer à d'autres standards tels que la Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD(G)) ou *Describing Archives : A Content Standard* (DACs).

¹⁵⁷ Différences entre FIAF 1992 et RDA : La FIAF élargit le concept de titre parallèle à tout titre qui se qualifie en tant que titre original mais n'est pas utilisé comme titre propre (l'idée était d'inclure autant de titres alternatifs que possible), mais laisse aux institutions la responsabilité de décider s'il faut les saisir dans une zone appropriée ou dans la zone Notes. RDA fait une distinction entre les différentes caractéristiques d'un titre et considère le titre parallèle strictement comme « le titre dans une autre langue ou une autre écriture ». Dans le contexte de ce manuel, l'approche RDA a été jugée plus appropriée.

¹⁵⁸ Basé sur OLAC (2009), Part 3a, pp. 8-9.

Dans la pratique du catalogage, la création de titres forgés doit commencer par l'analyse du contenu (c.-à-d. le son et l'image) d'une Manifestation/d'un Item.

Le cas échéant, le titre forgé pour les Œuvres et Variantes sera hérité directement des titres forgés pour les Manifestations/Items (donc les entités analysées) à partir d'informations provenant des Manifestations/Items seuls ou en combinaison avec des documents d'accompagnement ou des sources secondaires.

REMARQUE : Les recommandations pour la construction de titres partiellement ou entièrement forgés ont traditionnellement intégré des préoccupations relatives à l'affichage en recommandant l'affichage cohérent de différentes données dans le champ titre d'une notice. Les standards actuels, tels que RDA, permettent de séparer les règles d'affichage et celles concernant le contenu. Ce manuel choisit un compromis en fournissant des recommandations concernant la concaténation des données dans le champ titre ou en permettant un mode d'indexation plus atomisé.

De plus, certaines institutions placent les titres partiellement ou entièrement forgés entre parenthèses ou entre crochets. Traditionnellement, la présence de crochets indique des informations provenant d'une source autre que l'Item catalogué. Respectez la pratique de votre institution. Dans la mesure du possible, utilisez une approche Titre + Type de titre. Cette approche élimine le besoin de crochets en établissant que le titre est forgé par le catalogueur. S'il n'y a pas de champ Type de titre, un champ Notes ou un autre champ peuvent être utilisés.

Il est recommandé de créer les titres forgés par le catalogueur selon le modèle suivant :

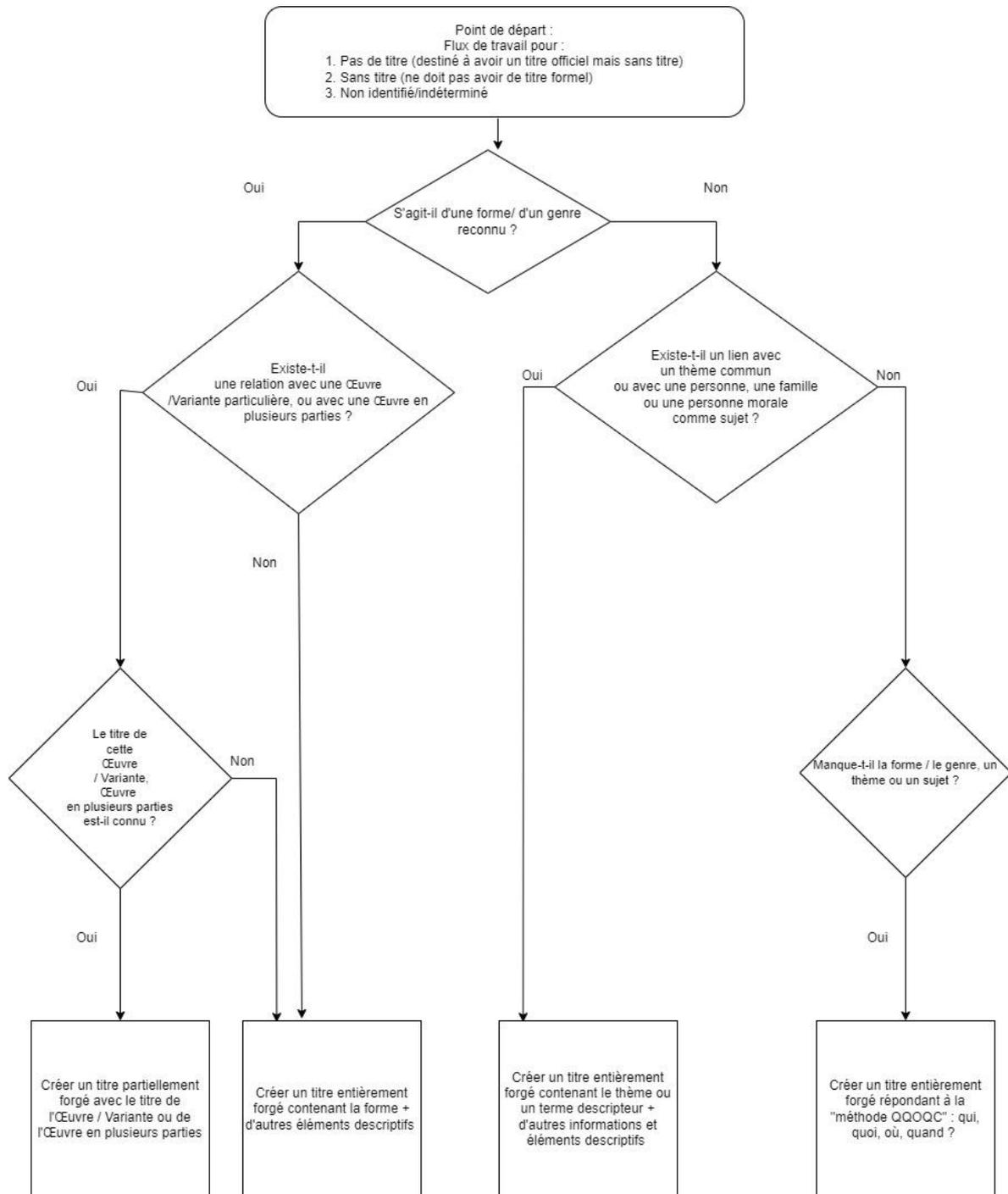
Qui/quoi : personnes, événements ou objets
Quoi : activité
Où : localisation
Quand : période de temps
Qui/quoi : nom de la source ou de la collection

Les éléments ci-dessus peuvent être combinés avec un qualificatif de genre/forme, le cas échéant : p. ex. Publicité, Rushes, Interview, Test, etc.

Il n'est pas nécessaire que toutes les informations ci-dessus figurent dans le titre forgé par le catalogueur si elles ne sont pas identifiables, mais en intégrer autant que possible selon des règles cohérentes facilitera l'identification.

Exemples :

Lawrence d'Arabie. Rushes
Trajet en tramway à travers Southampton 1902
Navires de guerre. 1920s
Tango. Orange genie. Publicité
Films de la collection Jones. N° 5



A.2.5.1 Titres partiellement forgés¹⁵⁹

Les titres partiellement forgés s'appliquent dans les cas où le contenu d'une Manifestation/d'un Item a :

☒ une forme reconnue

et

☒ est liée à ou dépend d'une Œuvre ou Variante particulière ou d'une Œuvre en plusieurs parties.

Par conséquent, des titres partiellement forgés peuvent être créés pour un contenu monté qui est une Œuvre à part entière (p. ex. des bandes annonces ou une compilation de bandes annonces), mais reliée à une autre Œuvre ; ou un contenu non monté qui est dérivé de ou a une relation de dépendance avec une Œuvre (ex. : rushes).

Les titres partiellement forgés sont essentiellement des [titres privilégiés](#) d'une Œuvre/Variante qui ont été complétés. On ajoute traditionnellement la désignation de la forme/du genre au titre lui-même (p. ex., Gone with the wind. Bande-annonce).

Alternativement, la désignation de la forme/du genre peut être laissée en dehors du champ du titre et indexée en tant qu'attribut de l'Œuvre/de la Variante lorsque cela est possible ou préférable.

Des titres partiellement forgés peuvent être fournis dans le cas d'images animées non identifiées. Par exemple, une Œuvre peut avoir un titre partiellement forgé lorsque le titre d'une série/d'un film à épisodes est connu, mais pas le titre de l'épisode ou du chapitre (p. ex., The Mighty Boosh. Épisode non identifié). Des images non montées d'une émission de télévision dont le titre est connu (p. ex. une compilation d'extraits de 60 minutes) est un autre cas dans lequel une Œuvre se verra attribuer un titre partiellement forgé.

Il est recommandé aux institutions de s'appuyer sur des listes internes de forme/genre à utiliser en tant que compléments ou indexés en tant qu'attributs de ces titres connexes, ou d'utiliser des standards reconnus comme le Library of Congress Genre/Form Terms for Library and Archival Materials (LCGFT), ou de s'appuyer sur la liste fournie dans [D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés](#).

Recommandations générales pour les titres partiellement forgés¹⁶⁰

Formulez le titre partiellement forgé en enregistrant, dans l'ordre proposé ci-dessous, les trois composantes suivantes, de manière à identifier clairement et de façon unique l'élément en cours de catalogage.

i) Le TITRE de l'Œuvre ou de la Variante ou de l'Œuvre en plusieurs parties avec laquelle l'entité à cataloguer a une relation connue

et

¹⁵⁹ Ce chapitre, y inclus les termes et les exemples, est basé sur ou repris de FIAF 1.4.3 Additions to titles; Yee/UCLA 5.1.2; AMIM2 1F1.1

¹⁶⁰ Ce chapitre, y inclus les termes et les exemples, est basé sur ou repris de FIAF 1.4.3 Additions to titles; Yee/UCLA 5.1.2; AMIM2 1F1.1

ii) La désignation de la FORME/du GENRE, p. ex. Publicité, Interview, Rushes, Bout d'essai, etc.

et/ou

iii) Le NOM des personnes/événements/objets, l'activité, le lieu, la période de temps (Qui, Quoi, Où, Quand)

Facultativement, associez la forme/le genre à l'Œuvre en l'indexant dans un ou plusieurs champ(s) spécifique(s).

Si vous le souhaitez, vous pouvez associer plus d'une désignation de forme/genre, par exemple : Frenzy. Film promotionnel. Rushes.

Si l'ordre ou le nombre des composantes ne peut pas être respecté comme indiqué, utilisez alternativement une pratique qui présente les données d'une manière standardisée, même si ces présentations standardisées doivent être élaborées au cas par cas, selon le matériel lui-même et le contexte de la collection d'une institution. Un certain niveau de cohérence peut être maintenu en suivant les principes généraux de description énoncés dans ce manuel.

Lorsqu'il y a plus d'une Manifestation ou d'un Item avec le même titre forgé, et qu'il n'y a pas d'autre moyen de les distinguer, utilisez un numéro à cette fin.

La (les) source(s) d'information du titre forgé doit (doivent) être clairement indiquée(s) dans les notes ou au moyen d'une autre méthode structurée pour lier les données à leur(s) source(s).

Une relation entre le titre et le type de titre doit être établie de manière à ce que le titre construit par le catalogueur soit identifié comme « forgé », que ce soit dans le titre lui-même ou via un champ juxtaposé tel que « Type de titre ». S'il n'y a pas de champ « Type de titre », un champ Notes ou un autre champ peuvent être utilisés.

Certaines institutions placent entre crochets toute la séquence des composantes dans le champ titre.

D'autres institutions ne mettent entre crochets ou entre parenthèses que la désignation de la forme/du genre.

EXEMPLES :

Le Cercle Rouge. Bande annonce cinéma

OU

Le Cercle Rouge (Bande-annonce cinéma)

OU

[Le Cercle Rouge. Bande-annonce cinéma]

OU

Titre : Le Cercle Rouge

Forme/genre: Bande-annonce cinéma

The misfits. Bandes-annonces TV

OU

The misfits (Bandes-annonces TV)

OU

[The Misfits. Bandes-annonces TV]

OU

Titre : The Misfits

Forme/genre: bandes-annonces TV

L'armée des ombres. Rushes

OU

L'armée des ombres (Rushes)

OU

L'armée des ombres [Rushes]

OU

Titre : L'armée des ombres

Forme/genre: Rushes

Le samouraï. Extrait

OU

Le samouraï (Extrait)

OU

[Le samouraï. Extrait]

OU

Titre : Le samouraï

Forme/genre : Extrait

Construction de titres partiellement forgés, quand l'entité est une partie composante d'une Œuvre plus générale dont le titre est connu, alors que le titre de la partie n'est pas connu :

Si l'entité a probablement été distribuée ou diffusée ou publiée avec un titre, mais que le titre manque, forgez un titre appelé « non identifié ». Si l'on connaît la forme/le genre de l'entité, ajoutez une désignation de forme/genre prise dans la liste des « désignations de forme/genre »¹⁶¹.

Les expressions descriptives, qui constituent de brefs résumés de l'entité, peuvent également être utilisées en association avec une Œuvre portant un titre, en addition de la désignation de la forme/du genre.

Toute description supplémentaire peut être ajoutée après un point ou un tiret.¹⁶² Par exemple, le type d'essai (bout d'essai), la personne qui passe l'essai ou la ou les séquence(s) particulière(s) d'un extrait, peuvent être précisés dans le champ du titre si nécessaire ou si cela est justifié.

¹⁶¹ Repris presque entièrement de Yee/UCLA, 5.5.2.1. Unidentified materials released or broadcast with a title

¹⁶² La ponctuation utilisée importe moins que le respect d'un ordre persistant ou la conformation à une terminologie normée.

Facultativement (ou en complément), ces données peuvent également être indexées dans des champs spécifiques dédiés.

Utilisez des numéros pour distinguer des entités différentes lorsqu'il y a plus d'un segment non identifié dans une catégorie particulière.

EXEMPLE :

The Mighty Boosh. Épisode non identifié

OU

Titre de la série : The Mighty Boosh

Titre de l'épisode : Épisode non identifié

Flash Gordon conquers the universe. Épisode non identifié.

OU

Titre de la série : Flash Gordon conquers the universe

Titre de l'épisode : Épisode non identifié

This hour has seven days. Épisode non identifié. Espionnage international. 196 ?

OU

Titre de la série : This hour has seven days

Titre de l'épisode : Épisode non identifié

Résumé/Description du contenu : Espionnage international

Année : 196 ?

Heckle et Jeckle. Dessin animé non identifié.

OU

Titre de la série : Heckle and Jeckle

Titre de l'épisode : Épisode non identifié

A.2.5.2 Titres entièrement forgés

Les titres entièrement forgés sont utilisés dans les cas où le contenu d'une Manifestation ou d'un Item n'a pas de titre officiel et lorsqu'un titre officiel ne peut être établi à partir de l'entité elle-même ou de la documentation qui l'accompagne, ou d'autres sources secondaires.

Règles générales pour les titres ENTIÈREMENT forgés

Formulez le titre ENTIÈREMENT forgé en enregistrant, dans l'ordre proposé ci-dessous, les deux composantes suivantes, afin d'identifier clairement et de façon univoque l'élément en cours de catalogage :

1) Le NOM des personnes/événements/objets, l'activité, le lieu, la période de temps (Qui, Quoi, Où, Quand)

ET/OU

2) La désignation de la FORME/du GENRE, p. ex. Publicité, Interview, Rushes, Bout d'essai, etc. [Ajouté en tant que complément au titre ou indexé dans un/des champ(s) à part]

Si l'entité décrite a une forme spécifique que vous pouvez déterminer, indiquez-la en utilisant un vocabulaire contrôlé.¹⁶³

Facultativement (ou additionnellement), faites un lien vers l'index des formes/genres utilisé par l'institution.

Il est conseillé de s'appuyer sur des listes normées ou d'utiliser des standards reconnus comme les Library of Congress Genre/Form Terms for Library and Archival Materials (LCGFT), ou de s'appuyer sur la liste fournie dans [D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés](#).

EXEMPLES :

Annonces
Bêtisier
Publicités
Films de famille

Si l'entité décrite relève de deux ou de plusieurs formes, enregistrez la ou les deux formes prédominantes suivies de l'expression « et autre contenu »¹⁶⁴ ou « et autres segments », ou quelque chose de semblable, l'essentiel étant de rester cohérent.

EXEMPLE :

Bêtisier CBS, publicités et autres contenus

Il est recommandé de préciser dans le titre forgé si les images ne sont pas montées (par exemple, « images non montées » ou « contenu non monté ») pour caractériser la forme du contenu. Cela peut ne pas être nécessaire dans tous les cas.¹⁶⁵

EXEMPLES :

Animaux. Images non montées
Boulder transmission line tests. Images non montées
Troupeau de bovins. Images d'archives
La campagne présidentielle de Kennedy. Arrivée à Boston. Images non montées
Trains, boîtes de nuit, autoroute de Santa Ana. Images d'archives
Non monté. Films de la collection Kleine
Non monté. Films de la collection Jones. N° 5

¹⁶³ Adapté de DACS, 2.3.18, pp. 20-21.

¹⁶⁴ Adapté de DACS, 2.3.18, pp. 20-21.

¹⁶⁵ Basé sur Yee/UCLA, 5.2.3

Si possible, fournissez des termes ou expressions normalisés ou contrôlés qui caractérisent de façon la plus précise et succincte le contenu (p. ex. personnes, entreprises, objets, activités, événements, zones géographiques).

Si possible, enregistrez le nom de la ou des personne(s), de la ou des famille(s) ou de/des organisme(s) principalement responsable(s) de la création, du rassemblement, de la collecte et/ou de la conservation du contenu.¹⁶⁶ Un lien vers un Agent doit être associé à l'Œuvre, la Variante ou la Manifestation/l'Item selon le type de contribution.

Enregistrez ou indexez le(s) nom(s) dans la forme sous laquelle le créateur/collecteur/rassembleur est généralement connu dans le langage naturel.¹⁶⁷

Si aucun nom n'a été enregistré, mais que le sujet du contenu est une personne, une famille ou une personne morale, créez le titre d'une manière qui indique clairement que le sujet est la personne nommée, la famille ou la personne morale.

EXEMPLES :

Compilation sur Emmanuelle Devos
Anciennes images de montgolfière.
Marches patriotiques de la Première Guerre mondiale. No. 3
Publicités et visites de l'industrie de Seattle
Ponselle, Rosa. Tests.
Theodore Roosevelt. Cérémonie inaugurale 1905. Discours
James Cagney, ca. 1965. Interviews
ABC network. Annonce des programmes de l'automne. Saison 1964-65. Images non montées
alternativement : Images non montées. ABC network. Annonce des programmes de l'automne.
Saison 1964-65.
Oscars, 17ème. Meilleur acteur et meilleure actrice. Images non montées
alternativement, Images non montées. Oscars, 17ème. Meilleur acteur et meilleure actrice.
alternativement, Images non montées de la 17^e soirée des Oscars. Meilleur acteur et meilleure
actrice.
Oscars. Remise des prix, Conrad Nagel. Images non montées
Anna Held. Images non montées
Bobine avec logo CBS
Eddie Cantor et d'autres personnes. Images non montées
World Series, 1956. Jeu no. 7. Images non montées

Pour les images animées non identifiées, utilisez le terme « non identifié » dans le titre. Utilisez des numéros pour distinguer des contenus différents lorsqu'il y a plus d'un segment non identifié dans une catégorie particulière.¹⁶⁸

EXEMPLES :

Dessin animé non identifié
Dessin animé non identifié. Warner Brothers
alternativement : Dessin animé non identifié de Warner Brothers

¹⁶⁶ DACS, 2.3.4, p. 18.

¹⁶⁷ DACS, 2.3.4, p. 18.

¹⁶⁸ Adapté de DACS, 2.3.22, p. 22.

Court métrage non identifié sur l'Afrique
Film non identifié. James Cagney/Joe E. Brown
Film équestre non identifié
Films non identifiés. Extraits
Film non identifié. comédie musicale avec Kay Kyser
 facultativement : Comédie musicale non identifiée avec Kay Kyser
Film non identifié. Warner Brothers. Extraits
 alternativement : Extraits non identifiés de Warner Brothers
Film non identifié. Western
 alternativement : Western non identifié
Film d'actualités non identifié. Extraits. Sujets de course automobile, années 1930
Film d'actualités non identifié. Danses rituelles amérindiennes, sellette d'attelage, Fremont
High game
Films d'actualités non identifiés, russe
 alternativement : Films d'actualités russes non identifiés
Court métrage non identifié
Émission de télévision non identifiée. Lutte. DuMont réf. 1757
Carnet de voyage. Expédition au Groenland. Extraits non identifiés
Série télévisée non identifiée. Jeu. Épisodes non identifiés

Pour une liste plus détaillée de désignations de forme/genre à utiliser avec des titres partiellement ou entièrement forgés, voir [D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés](#).

A.2.6 Titres de séries/films à épisodes

Les règles et principes énoncés dans ce chapitre peuvent s'appliquer à toutes les catégories Œuvres, Variantes, Manifestations et Items.

Pour les Œuvres monographiques qui constituent un épisode d'une série ou d'un film à épisodes¹⁶⁹, et qui ont un titre individuel, ce dernier peut être utilisé comme titre privilégié pour l'Œuvre ou la Variante, ou comme titre propre de la Manifestation ou de l'Item. Cependant, le titre de la série ou du film à épisodes doit également être indiqué.

Le titre de la série/du film à épisodes peut être indiqué dans (i) le champ du titre lui-même, ou (ii) reflété dans une relation hiérarchique avec une notice Œuvre au niveau de la Série, c'est-à-dire une Œuvre à laquelle a été attribué le type de description « Série »¹⁷⁰ ; ou (iii) ajouté en tant que type de titre ; ou (iv) une combinaison de ce qui précède. Chaque institution doit choisir la solution qui convient le mieux dans son système afin de faciliter l'identification et l'accès.

¹⁶⁹ En français, le terme générique «Film à épisodes» couvre aussi bien ce qu'on appelle le serial (film à épisodes destiné au cinéma, dont l'intrigue est fractionnée en plusieurs épisodes qui se suivent. P. ex. Les Vampires de Louis Feuillade) et le feuilleton (série à épisodes formant une histoire continue et destinée à la télévision ou internet. P. ex. Un village français, Le bureau des légendes). La série contient des programmes ou des épisodes qui sont complets en eux-mêmes (bien qu'ils puissent avoir des personnages en commun); il n'est pas essentiel d'avoir vu les épisodes précédents pour comprendre le récit/le contenu de l'histoire. P. ex. Les petits meurtres d'Agatha Christie, Candice Renoir. Dans le langage courant, les termes «serial» et «feuilleton» sont toutefois tombés en désuétude et le terme «série» est aujourd'hui utilisé en français - quoique de façon erronée - aussi bien pour les films à épisodes et les feuilletons que pour les séries telles que définies ci-dessus.

¹⁷⁰ Voir Annexe [D.1 Types de description de l'Œuvre/la Variante](#) pour une définition EN 15907/BFI de la Série en tant que type de description.

Exemple :

Œuvre (Série) - The Mary Tyler Moore Show

Œuvre (Monographie) – Chuckles bite the dust

Manifestation - Chuckles bite the dust

Item - Chuckles bite the dust

OU

Œuvre (Série) - The Mary Tyler Moore Show

Œuvre (Monographie) - The Mary Tyler Moore Show. Chuckles bite the dust

Manifestation - The Mary Tyler Moore Show. Chuckles bite the dust

Item - The Mary Tyler Moore Show. Chuckles bite the dust

OU

Œuvre (Monographie) - Chuckles bite the dust (Titre privilégié)

The Mary Tyler Moore Show (Titre de la série)

Manifestation - Chuckles bite the dust

Item - Chuckles bite the dust

A.2.6.1 Épisodes numérotés de séries/films à épisodes

Les mêmes principes valent pour les séries/films à épisodes qui contiennent des numéros d'épisodes ou de parties et des titres d'épisodes individuels. Le titre privilégié/titre propre de l'Œuvre/Variante/Manifestation/Item peut soit incorporer tous ces éléments dans un but de clarification et pour faciliter la recherche, soit le système permet l'utilisation du titre de l'épisode combiné avec un ou plusieurs champs distincts pour les parties et les numéros, soit on combine les deux. Alternativement, une institution peut choisir d'utiliser une forme pour l'Œuvre et les Variantes et une autre pour la Manifestation et/ou les Items. Pour les séries télévisées, des numéros indiquant le détail des saisons peuvent s'ajouter aux numéros des épisodes ou parties.

L'une ou l'autre de ces méthodes peuvent être utilisées en combinaison selon le choix de l'institution mais il est recommandé que cette dernière établisse clairement une pratique interne standardisée plutôt que d'en laisser le choix à chaque catalogueur individuel.¹⁷¹

Il faut garder à l'esprit que les films à épisodes sont toujours destinés à être regardés dans un ordre spécifique. Par conséquent, le titre du film à épisodes, le numéro de l'épisode et le titre de l'épisode figurent habituellement sur l'Item lui-même ou dans des sources secondaires, et doivent être indiqués dans la notice pour faciliter la recherche et l'identification.

¹⁷¹ Les règles de la FIAF datant de 1991 recommandaient d'utiliser la virgule dans ces titres afin de séparer les parties et les composantes de titre individuel, p. ex. Flash Gordon's trip to Mars, chapitre 12, Ming the Merciless. Toutefois, la tendance actuelle semble être de distinguer les différents éléments de ces types de titres par un point, par exemple, Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless.

Exemple :

Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless

Œuvre (Série) – Flash Gordon's trip to Mars

Œuvre (Monographie) - Ming the Merciless

Manifestation - Ming the Merciless

Item - Ming the Merciless

[avec l'indication « Chapitre 12 » ajouté dans un champ séparé]

OU

Œuvre (Série) – Flash Gordon's trip to Mars

Œuvre (Monographie) - Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless

Manifestation - Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless

Item - Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless

OU

Œuvre (Série) - Flash Gordon's trip to Mars

Œuvre (Monographie) - Ming the Merciless

Manifestation - Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless

Item - Flash Gordon's trip to Mars. Chapitre 12. Ming the Merciless

Le même principe peut s'appliquer aux épisodes d'une série/d'un film à épisodes qui n'ont pas de titres individuels mais ont des parties numérotées.

Exemple :

Œuvre (Série) – Pride and prejudice

Œuvre (monographie) - Pride and prejudice. Première partie

Manifestation - Pride and prejudice. Première partie

Item - Pride and prejudice. Première partie

Reprenez le terme utilisé pour la Partie dans la source d'information, par exemple, « partie », « chapitre », « épisode », etc. De même, reproduisez la graphie des nombres qu'ils soient écrits en chiffres ou en lettres. Par exemple, écrivez un, deux, trois ou 1, 2, 3.

A.2.6.2 Épisodes de séries/films à épisodes sans titre individuel ou partie numérotée

Pour les épisodes d'une série/d'un film à épisodes qui n'ont ni titre d'épisode individuel ni numérotation, une date peut être ajoutée dans le champ titre, avec la possibilité d'utiliser des crochets pour plus de clarté. Il est recommandé d'utiliser la date de sortie/production/diffusion de la Manifestation à laquelle l'Item ou l'Œuvre/la Variante se rapportent.

En cas d'acquisition d'un programme de télévision sans titre individuel ou parties numérotées, rediffusé plusieurs fois, il faut alors créer une nouvelle Manifestation et un nouvel Item avec la date de rediffusion ajoutée à leur titre. Au sein de la structure hiérarchique, cette nouvelle Manifestation sera liée à une Œuvre qui pourra contenir une date de diffusion originale antérieure dans son titre privilégié.

Le nouveau titre de la Manifestation ou de l'Item peut être ajouté au niveau de l'Œuvre comme titre alternatif.

Exemple :

Œuvre (Série) - Panorama

Œuvre (Monographie) – Panorama [2011-01-23]

Manifestation 1 - Panorama [2011-01-23]

Item – Panorama [2011-01-23]

Manifestation 2 – Panorama [2011-05-03]

Item – Panorama [2011-05-03]

Dans l'exemple ci-dessus, les Manifestations « Panorama [2011-01-23] » et « Panorama [2011-05-03] », sont toutes deux liées hiérarchiquement à la même Œuvre intitulée « Panorama [2011-01-23] » puisque le même programme a été diffusé à des dates différentes.

Alternativement, le catalogueur peut ajouter le type d'unité et le numéro, avec l'option d'utiliser des crochets pour plus de clarté.

Exemple :

Œuvre (Série) - Panorama

Œuvre (Monographie) - Panorama. [Episode 1]

Manifestation - Panorama. [Episode 1]

Item - Panorama. [Episode 1]

Manifestation - Panorama. [Episode 1] (rediffusion)

Item - Panorama. [Episode 1] (rediffusion)

Dans l'exemple ci-dessus, les Manifestations avec des dates de diffusion sont hiérarchiquement liées à la même Œuvre. La date de diffusion originale peut être entrée dans le champ Date de l'Œuvre, et la date de rediffusion peut être entrée dans le champ Date de la Manifestation ou de l'Item, s'il en existe un, ou dans un champ Notes dans la Manifestation/l'Item.

A.2.6.3. Analytiques/composantes de films d'actualités/cinémagazines identifiés

Lorsqu'un film d'actualité complet a été acquis et que l'entité Oeuvre pour la série complète a été identifiée, le titrage suit les principes et règles énumérés ci-dessus.

Les films d'actualités et les cinémagazines sont souvent acquis dans une forme incomplète. Les Items incomplets peuvent avoir un titre différent de celui de la Manifestation et de l'Œuvre auxquelles ils sont liés. Ces Items doivent être liés à une Œuvre/Manifestation reflétant l'ensemble du numéro complet, (voir les exemples « British Paramount News » ci-dessous).

Les actualités et les cinémagazines¹⁷² étaient habituellement constitués de plusieurs reportages distincts, tous considérés comme analytiques/composantes d'un numéro particulier, et introduits généralement par des titres dans le numéro lui-même.

Si une institution n'acquiert qu'une partie d'un numéro, tout titre qui figure sur la copie peut être utilisé comme titre de l'Item, en particulier lorsque le titre du numéro complet (c.-à-d. de l'Œuvre/de la Manifestation) est inconnu.

Par exemple, *British Paramount news No. 856* contient les segments suivants intitulés *Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle* ; *le 70e anniversaire du chemin de fer intercontinental aux États-Unis* ; et *Les princesses jouent avec les bébés pandas*.

Si une institution n'acquiert que la bobine du segment *Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle*, alors ceci peut être désigné comme le titre de l'Item.

Lorsqu'on sait à quel numéro ou quelle série le segment acquis appartient, il y a aussi la possibilité d'incorporer le titre de la série /du numéro dans le titre attribué au segment, par exemple :

British Paramount news No. 856. Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle
OU
British Paramount news. Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle

Au sein d'une structure hiérarchique, l'Item *Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle* se trouvera hiérarchiquement sous la Manifestation Distribution en salles *British Paramount news No. 856*, c'est-à-dire le numéro complet, qui à son tour sera lié à l'Œuvre du numéro complet également intitulé *British Paramount news No. 856*.

Exemple :

Œuvre (Série) - British Paramount news

¹⁷² Définitions du BFI : Films d'actualités = Films datant de 1910 à 1979, qui rendent compte d'événements locaux et internationaux et qui ont été régulièrement projetés dans les salles de cinéma, p. ex. Pathé News 1910-1970; Warwick Bioscope Chronicle 1910-1915; Topical Budget 1911-1931; Newsreel Flying Machine Compilation 1910. Cinémagazines = Court magazine film incluant plus de deux de sujets, p. ex. Aussie Oddities (1948), This Week in Britain (1950-1980)

Œuvre (Monographie) - British Paramount news. N° 856

Manifestation - British Paramount news. N° 856

Item - Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle

OU

Œuvre (Série) - British Paramount news

Œuvre (Monographie) - British Paramount news. N° 856

Manifestation - British Paramount news. N° 856

Item - British Paramount news. N° 856. Le président Roosevelt inaugure l'Exposition universelle

Au niveau de l'Œuvre, chacune des composantes du titre constituant l'ensemble, c'est-à-dire les reportages individuels, peut être ajoutée en tant que titre alternatif supplémentaire.

Alternativement, les titres des composantes peuvent être listés dans un champ Résumé ou Description de l'Œuvre.

Si l'Item acquis comprend plus d'une composante avec un titre individuel, par exemple uniquement la bobine 2 d'un Item comportant 2 bobines, qui comprend à la fois *le 70e anniversaire du chemin de fer intercontinental aux États-Unis* et *Les princesses jouent avec les bébés pandas*, une approche différente est possible. Elle consistera à utiliser le titre de la Manifestation pour l'ensemble du numéro complet et à ajouter des qualificatifs, facultativement entre crochets, en tant que deuxième élément du titre pour créer un titre de l'Item, par exemple:

British Paramount news No. 856. [Bobine 2]

OU

British Paramount news No.856. Bobine 2
British Paramount news No.856. [Incomplet]

OU

British Paramount news No.856. Incomplet

avec les titres des différents segments ajoutés en tant que titres alternatifs, par exemple :

Titre privilégié : British Paramount news No. 856. [Bobine 2]

Titre alternatif : 70e anniversaire du chemin de fer intercontinental aux États-Unis

Titre alternatif : Les princesses jouent avec les bébés pandas

Si nécessaire ou utile aux fins de la recherche, les titres alternatifs ajoutés aux Items doivent également être ajoutés au niveau de l'Œuvre.

Alternativement, les titres de chaque analytique/composante peuvent être mentionnés dans des notes et/ou dans des champs dédiés au contenu.

Des crochets peuvent être utilisés dans les titres pour ajouter des qualificatifs supplémentaires ou des éléments de clarification qui ne figurent pas sur la copie proprement dite.

A.2.6.4 Analytiques/composantes de films d'actualités/cinémagazines non identifiés

Lorsqu'un seul analytique/composante d'une copie se rapportant à une Œuvre entière a été acquis en tant qu'Item, et que l'Œuvre Série à laquelle ce dernier appartient ne peut être identifiée (c.-à-d. que l'Item acquis est clairement une section d'une actualité, mais que la série d'actualités n'est pas identifiée), alors le titre attribué à cet Item doit également être utilisé pour créer le titre des notices Manifestation et Œuvre, qui seront ensuite reliés hiérarchiquement.

Le titre de l'Item est attribué conformément à [3.1.2 Titre](#) et [A.2.5 Titres forgés](#).

Les paragraphes suivants concernent les systèmes d'archivage qui utilisent la norme EN 15907 :

Les titres ainsi créés au niveau de l'Œuvre seront décrits comme ayant l'attribut « Analytique » et l'indication que le titre est de type forgé. Des précisions supplémentaires pourront ensuite être mentionnées dans des champs de synopsis/description ou des champs de notes de l'Œuvre.

Si l'ensemble de l'Œuvre dont l'Item fait partie est identifié postérieurement, alors la notice analytique peut être modifiée ou supprimée et l'Item relié via une relation « partie de » à la Manifestation complète, qui fait à son tour « partie de » l'Œuvre complète ou de l'Œuvre monographique.¹⁷³

A.2.6.5 Fragments/segments d'images animées non identifiées (films ou programmes télévisés)

Des principes similaires s'appliquent à tous les segments ou fragments non identifiés et incomplets de films ou programmes de télévision acquis par une institution.

Par exemple, pour une bobine d'un film de fiction muet dont le titre ne figure ni sur la pellicule ni sur la boîte, et sans aucune indication excepté le fait qu'il s'agit clairement d'une partie d'un film plus long, il faut créer un titre d'Item conformément aux règles énumérées sous [A.2.5 Titres forgés](#), par exemple :

Segment de film muet non identifié

ou si possible en suivant les principes qui/quoi/où/quand dans la création d'un titre forgé.¹⁷⁴

Segment de bataille médiévale. Film muet non identifié

OU

Film muet non identifié. Segment de bataille médiévale

¹⁷³ Voir [Annexe D. Listes de valeurs](#) pour catégories et définitions EN 15907 utilisées par le BFI

¹⁷⁴ Voir [A.2.5 Titres forgés](#) (c'est-à-dire Création de titres pour des entités ou du matériel de production sans titre/non identifié et exemples de titrages.

Le titre de l'Item sera ensuite utilisé pour créer également les notices au niveau de la Manifestation et de l'Œuvre.

Dans de tels cas, l'attribut Monographie sera attribué à l'Œuvre. Analytique est seulement utilisé pour une composante entière plutôt que pour un fragment d'un tout.

L'utilisation du type « titre forgé » rend les crochets facultatifs autour du titre forgé. De nombreux systèmes électroniques sont sensibles à la ponctuation, de sorte que la présence de crochets [], en particulier au début d'un titre, peut avoir un impact sur la recherche.

A.2.7 Images animées avec titres présumés ou incertains¹⁷⁵

Il y a des cas où il ne faut pas que le titre d'une Manifestation/d'un d'Item soit hérité par l'Œuvre ou la Variante. C'est le cas lorsqu'une Manifestation/un Item contient un titre présumé ou incertain.

Si la Manifestation ou l'Item contient un titre présumé ou incertain, ce titre peut être inclus comme une composante dans la construction du titre forgé, ou il peut être utilisé seul en tant que titre forgé de l'Œuvre. (Voir [A.2.5 Titres forgés](#)). La nature présumée ou incertaine du titre, et sa source, doivent être clairement indiquées dans une note.

Par exemple, un Item peut avoir un titre présumé ou incertain qui n'est pas le titre privilégié de l'Œuvre car celui-ci n'est pas connu. Certaines institutions choisiront d'enregistrer un titre présumé ou incertain en tant que titre propre, ou titre privilégié, pour la Manifestation ou l'Item, mais pas comme titre privilégié de l'Œuvre ou de la Variante. D'autres utiliseront le titre présumé ou incertain comme titre privilégié pour la Manifestation/l'Item et pour l'Œuvre (ou l'Œuvre et la Variante).

Par exemple:¹⁷⁶

L'institution conserve une copie de la version italienne d'une comédie muette américaine non identifiée, comportant des intertitres italiens.¹⁷⁷

Titre primaire sur l'Item : Titre propre - Nipote Modello

Titre primaire de la Manifestation : Titre propre - Nipote Modello

Titre primaire de la Variante : Titre privilégié - Nipote Modello

Titre primaire de l'Œuvre : Titre forgé/créé - Film non identifié. Comédie muette américaine

OU

Titre primaire sur l'Item : Titre propre - Nipote Modello

Titre primaire de la notice Manifestation/Item : Titre propre - Nipote Modello

Titre primaire de la notice Variante : Titre privilégié - Nipote Modello

Titre primaire de l'Œuvre : titre forgé/créé – Comédie muette américaine non identifiée.
Nipote Modello

¹⁷⁵ Basé sur AMIM2, 1F2.1.

¹⁷⁶ Beaucoup d'institutions placent les informations trouvées sur la Manifestation/l'Item entre guillemets pour indiquer que les données sont transcrites de l'élément physique lui-même ou du contenu audiovisuel de l'entité. Cette pratique n'est pas recommandée à moins que les règles de catalogage ou le système de l'archive ne l'exigent.

¹⁷⁷ Cet exemple a depuis été identifié. Il s'agit du film *Grandpa's Girl* (États-Unis, 1924 – Gil Pratt)

OU

Titre primaire sur l'Item: Titre propre - Nipote Modello

Titre primaire de la notice Manifestation/Item : Titre propre - Nipote Modello

Titre primaire de la notice Variante : Titre privilégié - Nipote Modello

Titre primaire de la notice Œuvre : Titre privilégié - Nipote Modello

L'utilisation des titres présumés ou incertains peut varier d'une institution à l'autre. De nombreux catalogues contiennent un mélange de notices aux niveaux Collection, Œuvre, Variante et Manifestation qui fonctionnent comme la notice « parent » à laquelle les entités d'images en mouvement sont associées. En l'absence d'une Œuvre ou d'information à propos d'une Œuvre, de nombreuses institutions enregistrent ce dont elles disposent.

Pour des raisons de recherche, d'accessibilité et de normalisation, il est recommandé de toujours enregistrer une Œuvre dans le catalogue, même s'il faut pour cela utiliser et répéter des informations qui se rapporteraient normalement à une Variante, une Manifestation ou un Item.

L'Œuvre peut reprendre le titre de l'Item, de la Manifestation ou de la Variante, jusqu'à ce que d'autres recherches ou identifications permettent d'établir le titre privilégié de l'Œuvre. Le facteur crucial est l'association du titre avec un identifiant descriptif indiquant qu'il est « forgé », que ce soit dans le titre lui-même ou via un champ juxtaposé du genre « Type de titre ». S'il n'y a pas de champ Type de titre, on peut utiliser un champ Notes ou un autre champ.

Des exemples très différents de titres partiellement et entièrement forgés se trouvent dans la liste des « formes/genres » dans [D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés](#).

A.3 Titres d'Agrégats

Le titrage des Agrégats obéit aux mêmes principes que ceux d'autres entités détaillées dans les Annexes [A.1](#) et [A.2](#) ci-dessus.

Annexe B, Notes du catalogueur

Est appelée note du catalogueur toute annotation qui pourrait être utile aux personnes qui utilisent ou corrigent les données du catalogue. Cela comprend les informations qui n'entrent pas d'emblée dans des champs dédiés ou d'autres zones de description. L'ampleur et la spécificité des notes dépendront de facteurs tels que les ressources humaines, les possibilités de visionnage, la documentation, la conception des systèmes, etc.¹⁷⁸

L'information consignée dans les notes peut provenir de toute source appropriée. Lors de la création de la note, appliquez les règles du [chapitre 0. Notes préliminaires](#) sur la capitalisation, les citations, les références, etc.

Les institutions peuvent établir des règles internes plus rigoureuses concernant l'ordre de présentation des informations dans les notes. Par exemple, lors de l'enregistrement de notes qui décrivent plus en détail des éléments de données déjà catalogués, certaines institutions demanderont que les notes suivent si possible un ordre précis, p. ex. titre, mentions de responsabilité, édition/version/variation, production, distribution, etc. ; ou lorsque l'uniformité de la présentation contribue à la reconnaissance du type d'information présentée ou permet d'économiser de l'espace sans perte de clarté.¹⁷⁹

Exemples:¹⁸⁰

Titre, pays de référence, année/date et langue(s) vérifiée(s) par appel téléphonique à la société de production, 2013-07-01.

Public cible : élèves du secondaire.

En général, rédigez les notes suivantes, si elles sont considérées comme importantes¹⁸¹

- ☑ notes sur les instructions spécifiques appliquées lors de la création des vedettes/points d'accès, ou justifiant d'une autre façon le choix et la forme du nom et du titre
- ☑ notes limitant l'utilisation des vedettes/points d'accès
- ☑ notes différenciant les personnes, les familles ou les personnes morales ayant des noms similaires.
- ☑ notes différenciant les entités Œuvres/Variante/Manifestation/Item ayant des titres similaires

¹⁷⁸ Basé sur FIAF 7. Notes Area, Introduction and RDA 29.7.1.1 Scope, 29.7.1.2 Sources of Information

¹⁷⁹ FIAF 7.1.3 Form of notes

¹⁸⁰ Adapté de FIAF 7.1.3 Form of notes

¹⁸¹ Basé sur RDA 5.9.1.3 and 8.13.1.3 Making Cataloguer's Notes

Exemples :

sex, lies and videotape (États-Unis, 1989)
Titre écrit à l'écran en minuscules.

Herr der Ringe Die Zwei Türme (Allemagne, Nouvelle-Zélande, États-Unis, 2002, Peter Jackson)
Partie II de la trilogie. Le financement majoritaire allemand étant confirmé, le titre allemand a été retenu comme titre privilégié et The Lord of the Rings The Fellowship of the Ring comme titre alternatif.

Le coeur de la France (France, 1967, Roger Leenhardt)
Le mot « cœur » n'apparaît pas dans le titre, mais il est représenté par un symbole en forme de cœur.

Carlyle Films (société de production)
À ne pas confondre avec Carlyle Corporate Communications qui opère également en tant que Carlyle Films

Harrison Ford (acteur)
Acteur du cinéma muet, retraité de l'écran en 1932.

Harrison Ford (acteur)
À ne pas confondre avec l'acteur homonyme du cinéma muet actif dans les années 1920.

Les instructions suivantes concernant les notes ne doivent être considérées ni comme exhaustives, ni comme obligatoires. Le nombre et le type de notes incluses dans une description doivent être dictés par la description des images et les besoins de chaque institution.¹⁸²

B.1 Délimitations

Fournissez des renseignements supplémentaires ou explicatifs qui clarifient les décisions relatives aux délimitations, en particulier dans les cas où le système utilisé ne permet pas une représentation claire de toutes les entités Œuvre/Variante/Manifestation/Item.

Exemples:¹⁸³

Information sur la version (remontage et nouvelle narration) à partir de documents relatifs au copyright.

Version censurée.

Remake du film de 1941, Here comes Mr. Jordan
Développé à l'origine pour ABC-TV.

¹⁸² Basé sur FIAF 7.2. Notes

¹⁸³ FIAF 7.2.7. History of edition/version/variation

La version pédagogique comprend une discussion sur le thème et la philosophie du roman, située dans une salle de classe à la fin du film ; la discussion dure 10 minutes.

B.2 Attributs

Fournissez des renseignements supplémentaires ou explicatifs concernant les attributs de l'Œuvre/la Variante/la Manifestation/l'Item, en particulier dans les cas où cette information n'est pas présentée dans des champs dédiés.

Exemples :

L'institution détient des copies de la version originale allemande de 1931 (copie 1) et de la réédition de 1978 comportant de nouveaux sous-titres en anglais (copie 2).¹⁸⁴

Les parties 1 à 3 (env. 45 min.) sont également incluses dans : Série Plans d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures.¹⁸⁵

B.3 Éléments

Fournissez des renseignements supplémentaires ou explicatifs concernant les éléments de l'Œuvre/la Variante/la Manifestation/l'Item, en particulier dans les cas où cette information n'est pas présentée dans des champs dédiés. Cette proposition concerne les institutions qui n'ont pas l'option de structurer les données selon les règles présentées dans le présent manuel.

Titre

La source ou la fonction d'un titre, la date à laquelle le titre a été consulté et qui l'a consulté, les Variantes dans les titres, les inexactitudes, les suppressions, etc., ou d'autres informations relatives à un titre, si cette information n'est pas enregistrée ailleurs dans des champs dédiés.¹⁸⁶

Exemples:¹⁸⁷

Œuvres

Communément connu dans les sources de référence sous le titre Mon oncle.

Titre figurant dans le catalogue de l'éditeur.

Titre conçu par le catalogueur.

Titre tel qu'il figure à l'écran.

¹⁸⁴ FIAF 7.2.8.2. Names and Functions

¹⁸⁵ FIAF 7.2.12. Series

¹⁸⁶ RDA 2.20.2.1 Scope

¹⁸⁷ Exemples tirés de RDA 2.20.2.3 Title Source, 2.20.2.4 Title variations, Inaccuracies, and Deletions; RDA 5.9.1.3 Making Cataloguer's Notes; and FIAF 7.2 Notes

Titre fourni par la donatrice, Mme Pare Lorentz (Elizabeth Meyer).

Titre figurant dans Moving Picture World 3:122.

Le mot «Amour» dans le titre est représenté par le dessin d'un cœur.

Le titre parallèle, Mad about money, est le titre de la sortie américaine.

Variantes/Manifestations/Items

Les titres sur les contenants des parties 3 et 5-6 divergent légèrement.

Le sous-titre diverge.

Titre figurant sur le contenant.

Titre figurant dans l'encart descriptif.

Titre figurant dans la légende.

Titre figurant dans le menu.

Titre provisoire figurant sur l'étiquette de la boîte contenant la pellicule nitraté.

Titre incorrect collé sur le film : Days of Glory.

Année de référence

Informations pertinentes qui expliquent plus en détail l'année/la date et la (les) source(s) d'information.

Exemples :

Dossier personnel. Famille Eugene Meyer. Excursion de camping familial dans les Rocheuses canadiennes -- États-Unis, 1926.

[Note] Date figurant dans des notes accompagnant l'Item, jointes à l'inventaire, ainsi que dans le livre Eugene Meyer de Merlo Pusey, (New York : Knopf, 1974), p.195.¹⁸⁸

Édition française ©1982.

La date du copyright a été enregistrée en tant que 1987. Le document décrit est une traduction de l'édition en langue française.¹⁸⁹

Le titre de l'Œuvre est clairement Ten nights in a bar room ; cependant, plusieurs versions de ce film ont été produites entre 1910 et 1931. Il est probable qu'il s'agit de la version de 1921, mais en raison de l'imprécision des résumés disponibles et de la disparition du matériel lié au copyright de la version de 1921, la date ne peut être vérifiée pour le moment.¹⁹⁰

¹⁸⁸ FIAF, p. 65

¹⁸⁹ RDA 2.20.10.3 Details Relating to Copyright Dates

¹⁹⁰ FIAF 7.2.7. History of edition/version/variation

Langue¹⁹¹

Indiquez la ou les langue(s) du contenu parlé, chanté ou écrit dans l'Œuvre/la Variante/la Manifestation/l'Item à moins qu'elles ne figurent déjà par ailleurs dans la description ou dans des champs spécifiques dédiés à la langue et à son utilisation.

Exemples :

En arabe avec sous-titres anglais.
Générique et narration en anglais.
Titre principal, générique et préface en français ; dialogue dans des langues spécialement créées par Anthony Burgess.
Bande sonore doublée en anglais.
Voix off traduite en anglais.

Description du contenu

Note apparaissant en conjonction avec la description d'un contenu. Citez la ou les source(s) d'information pour le résumé du contenu d'une Œuvre/Variante.

Changements de format

Expliquez les changements de format utilisés pour déterminer que la Manifestation à cataloguer est différente et « nouvelle » par rapport à toute autre Manifestation déjà connue et décrite.

Caractéristiques sonores

Si l'Œuvre/la Variante associée à la Manifestation à cataloguer était sonore à l'origine mais que la Manifestation ne comporte pas de son, décrivez-la comme « muette » (ou non pistée) et ajoutez une note.¹⁹²

Si l'Œuvre/Variante associée à la Manifestation à cataloguer était muette à l'origine mais que la Manifestation est sonore, décrivez-la comme sonore et ajoutez une note.

Dimension physique

Si la longueur d'une Manifestation/Item est incertaine, donnez si nécessaire une explication pour le métrage estimé.

Durée

Si la durée d'une Manifestation/Item est incertaine, donnez si nécessaire une explication pour la durée estimée.¹⁹³

Indiquez la cadence sur laquelle la durée est basée ou précisez si la Manifestation est le résultat d'une « remise à cadence ».

¹⁹¹ Basé sur FIAF 7.2.2. Language

¹⁹² Basé sur AMIM2 5C3.

¹⁹³ Basé sur FIAF 1991, 5.3.4.2.

État de l'Item

Notez toute information indiquant que l'Item a besoin d'être vérifié avant toute utilisation.

B.4 Relations

Agent

Ajoutez des informations sur les Agents (personnes, familles ou personnes morales) qui ne figurent pas dans une mention de responsabilité mais qui exercent des responsabilités selon d'autres sources (non privilégiées) ; sur les formes variantes des noms; sur des modifications possibles dans les mentions de responsabilité ou sur tout autre détail lié à une mention de responsabilité.¹⁹⁴

Enregistrez tous les détails supplémentaires qui ne peuvent pas être exprimés en termes contrôlés. (p. ex. « n'apparaît que dans la scène finale », etc.) Si l'on sait qu'un nom est fictif ou qu'il nécessite des éclaircissements, indiquez en note le nom réel.

Événement

Enregistrez les détails sur le lieu et la date d'un événement, ou des informations sur toute autre modification liée à l'événement.

Production

Enregistrez les détails sur le producteur, le lieu de production, la date de production ou toute autre modification liée à la production.¹⁹⁵

Publication

Enregistrez les détails sur l'éditeur (distributeur, etc.), le lieu de publication (y compris le lieu de distribution, de sortie, etc.), la date de publication ou toute autre modification liée à la publication.¹⁹⁶

Fabrication

Enregistrez les détails sur le fabricant (c.-à-d. laboratoire, studio, etc.), le lieu de fabrication, la date de fabrication, ou toute autre modification liée à la fabrication.¹⁹⁷

« Autres relations »

Enregistrez toute information supplémentaire concernant toutes les relations qui ne sont pas couvertes par les relations Agent et Événement, appelées « Autres relations » (voir [D.17.1 Œuvre/Variante/Manifestation/Item : Autres types de relations](#)).

¹⁹⁴ Basé sur RDA 2.20.3 Note on Statement of Responsibility

¹⁹⁵ Basé sur RDA 2.20.6 Note on Production Statement

¹⁹⁶ Basé sur RDA 2.20.7 Note on Publication Statement

¹⁹⁷ Basé sur RDA 2.20.9 Note on Manufacture Statement

Annexe C, Sources d'information

Voir [0.3 Sources d'information](#)

Annexe D, Listes de valeurs

Les listes de valeurs fournies dans cette annexe sont généralement limitées à au moins cinq exemples si des listes plus complètes sont disponibles. Si tel n'est pas le cas, un ensemble non exhaustif mais plus complet de termes est fourni.¹⁹⁸

D.1 Types de description de l'Œuvre/la Variante

Les types énumérés ci-dessous reflètent les termes utilisés dans le standard CEN EN 15907.

Analytique (partie composante) : contenu présent dans un autre contenu. Une partie composante peut être elle-même une monographie ou une série/film à épisodes.

Exemples :

Œuvre [Monographie] - Harry wird Millionär.

Variante [Analytique (partie composante)] – Harry wird Millionär. Version allemande incomplète

Manifestation 1: Internet – fichier numérique – [2013] – Deutsches Filminstitut – DIF (diffuseur internet)

<http://www.filmportal.de/en/node/640472/video/1227323> – 0 h 16' 59''

Item – Harry wird Millionär

Variante [Analytique (partie composante)] – Harry wordt Millionair. Version néerlandaise incomplète

Manifestation 1: Internet – fichier numérique – [2013] – Deutsches Filminstitut – DIF (éditeur internet)

<http://www.filmportal.de/en/node/27915/video/1227322> – 0 h 15' 44''

Item – Harry wordt Millionair

Variante [Monographie] – Harry wird Millionär. Version reconstruite

Manifestation 1: Internet – fichier numérique – [2013] – Deutsches Filminstitut – DIF (éditeur internet)

<http://www.filmportal.de/en/node/27915/video/1227166> – 0 h 38' 56''

Item – Harry wird Millionär

¹⁹⁸ Beaucoup de listes de vocabulaire nécessitent des mises à jour, des ajouts ou des modifications fréquentes. Pour cette raison, si les ressources des institutions le permettent, l'idéal serait de séparer les listes de valeurs des règles et de les placer dans un répertoire commun en ligne comme metadataregistry.org. Ce genre de répertoires basés sur RDF peuvent fournir des vocabulaires à jour à la demande et présentent des avantages supplémentaires par rapport aux listes de valeurs traditionnelles telles que celles qui figurent dans la présente annexe.

Monographie : Contenu complet en une seule partie ou destiné à être complété par un nombre fini de parties.

Cela s'applique aussi aux épisodes télévisés. La notice pour la série télévisée elle-même est cataloguée en tant que Série.

Exemples :

Coronation Street [1960-12-09]
Spaced. Series 1 Episode 1. 1999-09.02

Série: (publication en). Contenu émis en parties successives et destiné à être poursuivi indéfiniment ou durant un certain temps. Une notice d'Œuvre pour une série télévisée est cataloguée en tant que Série. Les épisodes individuels pourront être catalogués en tant que notices monographiques.

Exemples :

Gaumont British News (1934-)
Flash Gordon's Trip to Mars (1938)
Chemistry Essentials (1996)
Breaking Bad (2008-01-20 – 2013-09-29)

Collection: Contenu émis en plusieurs parties indépendantes ; un titre d'Œuvre générique recouvrant plusieurs Œuvres/Variantes/Manifestations différentes.¹⁹⁹

Exemples:

Pleasure (Joan Littlewood, c1963) (Images tournées pour Joan Littlewood pour faire partie de son projet « Fun Palace »)

Les films « Dogma » (chaque film étant numéroté individuellement)

Shadows of progress: le film documentaire d'après-guerre en Grande-Bretagne 1951-1977

Autres utilisations de **Collection** : ²⁰⁰

Les collections d'Œuvres non destinées à l'origine à la distribution ou à la diffusion ont toutes des composantes qui forment l'ensemble de la collection, généralement acquises sur une série de plusieurs bobines de film ou de bandes vidéo, etc. portant chacune un titre d'identification.

Exemples:

Films de famille de David Lean
Films privés de William Butlin
Interviews Hollywood (rushes non montés, tournés pour la série Hollywood)
BFI London Film Festival Awards 2010 – matériel de production, etc.

¹⁹⁹ Ceci est conforme aux définitions de la norme EN 15907 relatives aux types d'Œuvres et est différent et distinct des agrégats de collection.

²⁰⁰ BFI CID Stylistics Manual. A.1.3 Filmographic Level, p.8

Cinquante longs métrages (collection de cassettes vidéo contenant du matériel de production, chaque cassette portant un titre d'acquisition identifiant :

B1-3 Sylvia Syms I/V

B4-6 Sylvie Syms I/V & Jill Craigie I/V

« Films de famille de David Lean », « Cinquante longs métrages », etc. sont dans ce cas les titres d'Œuvres pour la description au niveau de la collection, avec **Collection** comme niveau de description.

Les composantes individuelles de cette collection seront également créées en tant qu'Œuvres individuelles avec des titres au niveau de description **Analytique**.

Par exemple :

Égypte

Inde

Inde no. 2

Kenya

Ces titres seront ensuite liés à la description au niveau de la collection par une relation 'partie de'.

Regroupez les vidéos/DVD qui sont des collections d'œuvres individuelles à part entière, p. ex. *Portrait of a miner* est un DVD comportant divers courts métrages de la série *Mining Review* distribués séparément en tant qu'entités ou œuvres à part entière.

☒ *Portrait of a miner* serait alors créé comme titre de l'œuvre, avec le niveau de description **Collection**.

☒ Chacune des Œuvres issues de la série *Mining Review* figurant dans *Portrait of a miner* y serait alors liée par une relation «contenu dans» (voir l'annexe [E.5 Modélisation d'Agrégats](#)).

Fournissez une liste des Œuvres compilées contenues dans l'Œuvre Collection dans son synopsis ou son résumé.

D.2. Types de Variantes²⁰¹

Censuré

Double

Sous-titré

Raccourci/condensé (p. ex. pour la télévision)

Augmentée (si du contenu additionnel est ajouté, comme p. ex. des director's cuts contenant des scènes coupées à l'origine, des fins alternatives ou des commentaires)

Conservation/Restauration

Bande sonore différente

Sonorisé

*Colorisé

*Copie noir et blanc d'une œuvre sortie à l'origine en couleurs.

²⁰¹ YCR, 2.1.1 Nature of modification (change in content) of expression

* Une modification dans la couleur, qui est une propriété physique, donne lieu à une Manifestation différente selon le modèle de données que suit ce manuel. Toutefois, dans la pratique, certaines institutions qui emploient l'entité Variante peuvent considérer que des modifications dans la couleur induisent la création d'une Variante parce que la colorisation d'une Œuvre en noir et blanc représente un changement fondamental dans les aspects visuels de l'Œuvre originale.

D.3 Types d'Agents liés aux Œuvres/Variantes²⁰²

Exemples :

Distribution (ou acteur/actrice)
 Chef-opérateur/Directeur de la photographie/Vidéographe
 Présentateur
 Producteur
 Réalisateur
 Société de production
 Voir [FIAF Glossary of Filmographic Terms](#)²⁰³

D.4 Types d'Événement

Œuvre	Variante	Manifestation	Item
Publication	Publication	Publication	
Récompense ou Nomination(s)	Récompense ou Nomination(s)	Récompense ou Nomination(s)	
Production	Production		
Droits/Copyright/ Enregistrement DPI	Droits/Copyright/ Enregistrement DPI	Octroi de licence	Octroi de licence
	Conservation	Conservation	Conservation
	Décision	Décision	
		Fabrication	
			Contrôle
			Acquisition

²⁰² D'autres termes se trouvent dans 1.3.2. Other creators, pp. 42-43; and, OLAC TF, Part II, Core Attributes and Relationships, Commonly-Occurring Roles, pp. 16-18.

²⁰³ <https://www.fiafnet.org/pages/E-Resources/Glossary.html>

D.4.1 Publication

Pour les Œuvres/Variantes, un événement de publication correspond à la première présentation ou mise à disposition certifiée de l'Œuvre ou de la Variante, qu'il s'agisse d'une sortie en salles, d'une sortie directement en vidéo, d'une télédiffusion ou d'une diffusion en ligne, etc.

Pour les Manifestations, un Événement de publication correspond à une projection, une diffusion ou la sortie de la Manifestation d'une Œuvre/Variante sur un support de diffusion physique ou en ligne.

Un événement de publication peut être associé à des instances d'Agent dans le rôle par exemple d'un éditeur, d'un distributeur, d'un diffuseur²⁰⁴ etc. Voir [D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations](#) et [D.3 Types d'Agents liés aux Œuvres/Variantes](#))

Un événement de publication peut être associé à d'« autres » relations (p. ex., le matériel promotionnel de la distribution en salles, la publicité de la sortie vidéo, etc.).

Enregistrez toutes les relations existantes d'un événement de publication, si l'information est connue et considérée comme pertinente.

L'information sur l'événement de publication comprend les sous-éléments suivants :

- Type de publication
- Date de publication
- Région

Type de Publication

Pour les Œuvres/Variantes, enregistrez le type d'événement de publication, par exemple, publication, sortie, distribution, diffusion TV, diffusion en ligne. La sélection doit être faite à partir d'une liste de valeurs contrôlée. Voir [D.10 Manifestation. Types de publication](#).

Enregistrez le type de publication pour les Manifestations, par exemple, « pré-diffusion », « distribution en salles », etc. La sélection doit être faite à partir d'une liste de valeurs contrôlée Voir [D.10 Manifestation. Types de publication](#).

Pour les Manifestations, l'événement de publication à l'origine de la matérialisation d'une Œuvre/Variante spécifique en une Manifestation correspond aux critères servant à distinguer les délimitations entre les Manifestations. C'est la raison pour laquelle, sur le plan conceptuel mais aussi dans la pratique, le « type de publication » recoupe la définition principale de « type de Manifestation », comme nous l'avons expliqué au chapitre [2.1 Délimitations entre Manifestations](#) et, en tant que tel, est déjà décrit. Les institutions peuvent choisir de répéter ou non cette information.

²⁰⁴ Certaines institutions travaillant plus spécifiquement avec du matériel télévisé préféreront éventuellement créer une Manifestation « Diffusion TV » dans ce cas.

📅 Date de publication

Enregistrez la date à laquelle l'Œuvre/Variante ou la Manifestation a été publiée ou autrement mise à disposition. Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à une autre norme reconnue.

📍 Région

Enregistrez le pays ou toute autre entité géographique politique ou physique où se sont déroulés l'événement de publication (p. ex. première projection dans le cadre d'une sortie en salles) ou la mise à disposition de l'Œuvre/la Variante ou la Manifestation (p. ex. zone de diffusion).

S'il est connu et considéré comme pertinent, enregistrez le nom de la ville ou d'une région géographique plus petite où l'événement de publication a eu lieu.

Pour le traitement des noms géographiques, voir le *Getty Thesaurus of Geographic Names (TGN)*, ou une autre norme reconnue.

S'il est connu et considéré comme pertinent, enregistrez le nom de l'événement dont la publication a fait partie (p. ex. le nom d'un festival de films, la chaîne d'un télédiffuseur, etc.).

Si elles sont connues et considérées comme pertinentes, enregistrez les restrictions particulières concernant l'accès au contenu (p. ex. séance de presse uniquement, avions uniquement, etc.).

D.4.2 Récompense(s) ou nomination(s)²⁰⁵

Remise d'une récompense se rapportant à l'Œuvre/la Variante ou à la Manifestation. Les récompenses décernées aux Agents seuls (p. ex. « pour l'ensemble de sa carrière ») sont exclues mais les récompenses décernées pour une prestation personnelle dans le contexte de l'Œuvre ou de la Variante (p. ex. « Meilleur scénario ») sont comprises. Les récompenses sont généralement associées au niveau de l'Œuvre, sauf dans les cas où les caractéristiques d'une Variante particulière sont explicitement mentionnées (p. ex. « meilleur commentaire audio pour les malvoyants ») ou que la récompense se rapporte à une Manifestation donnée (telle qu'une édition DVD).

Un Événement de récompense(s) ou de nomination(s) peut être associé à des instances d'Agent dans le rôle de l'éditeur, du distributeur, du télédiffuseur²⁰⁶, etc. Voir [D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations](#) et [D.3 Types d'Agents liés aux Œuvres/Variantes](#). Si la récompense a été décernée pour la prestation d'un Agent spécifique dans le contexte de l'Œuvre/Variante ou Manifestation, identifiez l'Agent. Également utilisé pour identifier les Agents qui ont parrainé la récompense.

Un Événement de récompense(s) ou de Nomination(s) peut être associé à d'autres Événements au cours desquels des lauréats ont été sélectionnés (p. ex. festival de films).

Enregistrez toutes les relations existantes d'un événement de publication, si l'information est connue et considérée comme pertinente.

²⁰⁵ EN 15907, 6.12 Récompenses, p. 22. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

²⁰⁶ Certaines institutions travaillant plus spécifiquement avec du matériel télévisé préféreront éventuellement créer une Manifestation « Diffusion TV » dans ce cas.

L'information sur le(s) récompense(s) ou le(s) nomination(s) comprend les sous-éléments suivants :

- Date de la nomination/de la récompense
- Nomination seule
- Nom de la récompense
- Prestation

Date de la nomination/de la récompense

Enregistrez la date à laquelle la récompense a été décernée à un Agent associé à l'Œuvre, la Variante ou la Manifestation. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues).

Nomination seule

Indiquez si l'Œuvre, la Variante ou la Manifestation (ou une prestation spécifique dans leur création) a été sélectionnée mais n'est pas parmi les gagnants. Cet élément peut être intégré sous la forme d'une case à cocher. S'il n'y a eu qu'une nomination, l'élément prend la valeur logique « vrai ».

Nom de la récompense

Le nom du prix ou du trophée, avec possibilité d'inclure une indication numérique (p. ex. 2^e prix)

Prestation

Expression décrivant une prestation spécifique pour laquelle la récompense a été décernée, si ce n'est pas pour l'Œuvre, la Variante ou la Manifestation dans son ensemble.

D.4.3 Production²⁰⁷

Événement précis ayant lieu au cours de la production d'une Œuvre ou d'une Variante, y compris l'événement principal de la production OU des événements qui sont éloignés dans l'espace et/ou le temps de l'événement principal de la production, ou connus avec une certaine précision. Comme exemples on peut citer les dates et lieux des castings ; les dates et lieux de tournage ou autres informations ; ou bien les dates et lieux d'activités particulières de postproduction.

Cela peut inclure la date et l'année de tournage d'images non professionnelles, d'actualité ou non montées.

Un événement de production peut être associé à des instances de l'Agent dans le rôle, par exemple, de la société de production, du responsable du repérage, etc. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations](#) et [D.3 Types d'Agents liés aux Œuvres/Variantes](#).

Enregistrez toutes les relations existantes d'un événement de production, si l'information est connue et considérée comme pertinente.

²⁰⁷ Adapté de EN 15907 6.10 Événement de production, p. 20. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

L'information sur l'événement de production comprend les sous-éléments suivants :

- ☒ Type d'événement de production
- ☒ Région
- ☒ Lieu
- ☒ Année/Date
- ☒ Informations détaillées sur l'Événement

☒ **Type d'événement de production**

La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.11 Types d'Événements de production](#).

☒ **Région**

Le pays ou une autre entité géographique de grande échelle où l'événement s'est déroulé.

☒ **Lieu**

Tout/tous nom(s) ou adresse(s) du ou des lieu(x) où l'événement s'est déroulé.

☒ **Année/Date**

La date ou période au cours de laquelle l'événement s'est déroulé. Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.

☒ **Informations détaillées sur l'Événement**

Toute information complémentaire concernant l'Événement, soit sous forme de texte, soit sous la forme d'un autre type de données.

D.4.4 Droits/Copyright/Déclaration DPI (Droits de propriété intellectuelle)²⁰⁸

Ces renseignements sont optionnels et chaque institution doit décider si elle a les ressources ou le besoin d'enregistrer des données sur les droits. Des informations plus détaillées au sujet des DPI se trouvent dans l'[Annexe H. Copyright/Enregistrement de la propriété intellectuelle](#).

Un Événement de droits/copyright/déclaration DPI peut être associé à des instances d'Agent dans le rôle de candidat, etc. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs.

Enregistrez toutes les relations existantes d'un Événement droits/copyright/déclaration DPI si cette information est connue et considérée comme pertinente.

²⁰⁸ EN 15907 6.14 Déclaration DPI, p.24

L'information sur Événement droits/copyright/déclaration DPI comprend les sous-éléments suivants :

- ☒ Date d'enregistrement
- ☒ Organisme d'enregistrement
- ☒ Couverture géographique
- ☒ Nom du candidat
- ☒ Numéro d'enregistrement

☒ **Date d'enregistrement**

La date à laquelle la déclaration a été enregistrée ou à laquelle elle est entrée en vigueur. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.)

☒ **Organisme d'enregistrement**

Nom de l'organisme émetteur du certificat d'enregistrement (par exemple « UK Intellectual Property Office », « bureau de la propriété intellectuelle (BDPI) », nom d'une bibliothèque titulaire du dépôt légal, etc.).

☒ **Couverture géographique**

La région géographique pour laquelle le copyright est valable.

☒ **Nom du requérant**

Nom de l'Agent revendiquant le copyright sur une Œuvre ou une Variante.

☒ **Numéro d'enregistrement**

Le numéro attribué par l'organisme d'enregistrement.

D.4.5 Conservation²⁰⁹

Un événement de conservation est associé à une nouvelle Variante, Manifestation ou des Items résultant du processus de conservation dans lequel le contenu d'un ou de plusieurs Items (ou des fragments d'Items) provenant de Manifestations d'une Œuvre a/ont été transféré(s) dans l'intention de restaurer ou de reconstituer le contenu tel qu'il était prévu à l'origine ou d'en prévenir la détérioration.

Y sont incluses les déclarations sur des traitements passés ou futurs sur l'Item²¹⁰. Enregistrez le cas échéant un ou plusieurs types généraux de traitements passés ou futurs (par exemple, « ajout d'amorce », « nettoyage par ultrasons », « réparation des déchirures », etc.) La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs.

Les Agents typiques d'un Événement de conservation sont l'institution ou les professionnels individuels qui prennent des décisions concernant la conservation. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations](#) et [D.3 Types d'Agents liés aux Œuvres/Variantes](#).

²⁰⁹ EN 15907, 6.15 Événement de conservation, pp. 24-25. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

²¹⁰ YCR 6.5, 6.6

Un Événement de conservation peut être associé à d'« autres » relations (p. ex. des rapports techniques, du matériel de documentation, du matériel promotionnel pour un projet spécifique, etc.)

Enregistrez toutes les relations existantes d'un Événement de conservation, si l'information est connue et considérée comme pertinente.

L'information sur l'Événement de conservation comprend les sous-éléments suivants :

- ☑ Type de conservation
- ☑ Date de conservation

☑ Type de conservation

Enregistrez le type général de l'activité de conservation effectuée, par exemple copie, transfert, etc. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.12 Manifestation. Types de conservation](#).

☑ Date de conservation

Enregistrez la date ou la période au cours de laquelle l'activité de conservation a été effectuée. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.)

Ajoutez dans une note toute information décrivant en détail l'activité de conservation.

Cela peut comprendre :²¹¹

- La genèse du projet ou la raison pour laquelle l'activité de conservation a été entreprise
- Les difficultés les plus importantes
- La recherche pertinente (documentant les sources d'information liées au contenu ou aux techniques de production)
- Les décisions techniques, esthétiques ou éthiques
- Les recommandations pour des travaux futurs (détails concernant les limitations dues au matériel source, aux ressources, à la technologie, etc.)

D.4.6 Décisions²¹²

Un événement de décision est un événement au cours duquel la Manifestation d'une Œuvre/Variante est évaluée par un organisme de censure ou un organisme de classification accrédité.

Un événement de décision peut être associé à des instances de l'Agent, par exemple dans le rôle de l'agence exécutant le classement ou la censure.

Un événement de décision peut être associé à d'« autres » relations (p. ex. les documents de censure originaux).

²¹¹ Basé sur la documentation interne concernant la conservation des archives de l'Académie des Oscars.

²¹² EN 15907, 6.13 Événement de décision, p. 23. Traduction française, NF EN 15907, indice de classement Z 44-0101

Enregistrez toutes les relations existantes d'un Événement de décision, si l'information est connue et considérée comme pertinente.

L'information sur l'Événement de décision comprend les sous-éléments suivants :

- ☐ Type de décision
- ☐ Date de la décision
- ☐ Couverture géographique
- ☐ Numéro de visa
- ☐ Décision

☐ **Type de décision**

Enregistrez le type ou le statut de l'événement de décision. Généralement, le terme utilisé est « censure » pour des décisions édictées par la loi, « classification » pour des décisions prises dans le cadre d'un référentiel volontaire. D'autres types peuvent comprendre certaines formes particulières d'évaluation, p. ex. pour des avantages fiscaux, tant qu'ils sont bien distincts des récompenses.

La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.13 Manifestation. Types de décisions](#).

☐ **Date de la décision**

Enregistrez la date à laquelle la décision a été annoncée ou à partir de laquelle elle entre en vigueur. Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.

☐ **Couverture géographique**

Enregistrez la région géographique pour laquelle la décision est (a été) applicable.

☐ **Numéro de visa**

Enregistrez en chiffres arabes le numéro émis par l'organisme en tant qu'identifiant unique de l'acte (des actes) de classification ou de censure tels que le visa de censure ou le certificat de classement.

☐ **Décision**

Enregistrez le résultat de l'acte de classification ou de censure.

D.4.7 Fabrication

Un Événement de fabrication représente un événement « commun » par lequel la matérialisation de la Manifestation se produit, en raison de la présence d'un certain nombre d'Items physiques qui partagent les mêmes caractéristiques.

Par conséquent, l'événement de fabrication d'une Manifestation correspond à l'activité dans le cadre de laquelle elle a été fixée sur un support physique, par des moyens techniques particuliers tels que le tirage de copies pellicule, le télécinéma, la copie vidéo, la numérisation, le mastering, etc. ou par lequel elle est sauvegardée sur un support « immatériel » tel qu'un fichier numérique.

Un événement de fabrication peut être associé à des instances de l'Agent, par exemple un laboratoire qui tire toutes les copies pour une exploitation cinématographique ou un studio qui mastérise les DVD pour une édition DVD.

Un événement de fabrication peut être associé à d'« autres » relations.

L'information sur l'Événement de fabrication comprend les sous-éléments suivants :

- ☐ Type de fabrication
- ☐ Date de la fabrication
- ☐ Région de la fabrication

☐ **Type de fabrication**

Enregistrez le type général de l'activité de fabrication, p. ex. tirage de copie pellicule, télécinéma, copie vidéo, etc. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.14 Manifestation. Types de fabrication](#).

☐ **Date de la fabrication**

Enregistrez la date ou la période durant laquelle l'Événement de fabrication a eu lieu. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.)

☐ **Région de la fabrication/de la matérialisation**

Enregistrez le pays ou une autre entité géographique politique ou physique où l'Événement de fabrication a eu lieu (p. ex. la région/le lieu où est situé le laboratoire). (Pour l'utilisation des noms géographiques, voir le *Getty Thesaurus of Geographic Names (TGN)*, ou tout autre standard reconnu.)

S'il est connu et considéré comme pertinent, enregistrez le nom de la ville ou d'une entité géographique plus petite où l'Événement de fabrication a eu lieu.

D.4.8 Contrôle

Contrôle d'un Item particulier afin d'évaluer et d'enregistrer l'état ou le traitement de l'Item.

Un événement de contrôle peut être associé à des instances de l'Agent, par exemple dans le rôle de l'archiviste chargé de l'inventaire, du projectionniste, etc.

Un événement de contrôle peut être associé à d'« autres » relations.

L'information sur l'Événement de contrôle comprend les sous-éléments suivants :

- ☐ Type de contrôle
- ☐ Date du contrôle
- ☐ Détail du contrôle

☒ Type de contrôle

Il s'agit du type général de l'activité de contrôle effectuée.

Enregistrez le cas échéant un ou plusieurs type(s) de l'activité de contrôle réalisée (p. ex. préparation pour une projection, inventaire). La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Y sont incluses des déclarations sur des contrôles passés ou futurs de l'Item.²¹³

☒ Date du contrôle

La date ou la période durant laquelle l'activité de contrôle a eu lieu. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.)

☒ Détail du contrôle

Information décrivant plus en détail l'état de l'Item.

Enregistrez le cas échéant des informations sur l'état de l'Item, y compris la nature et l'étendue des dommages. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.16 Manifestation/Item. État, conservation et restauration](#).

D.4.9 Acquisition

L'acquisition d'un Item particulier pour la collection d'une institution.

Un événement d'acquisition peut être associé à des instances de l'Agent, par exemple dans le rôle de l'institution ou d'une personne ou d'un groupe de personnes en charge des acquisitions pour l'institution, etc.

Un événement d'acquisition peut être associé à d' « autres » relations.

Enregistrez toutes les relations existantes de l'Événement d'Acquisition, si l'information est connue et considérée comme pertinente.

L'information sur l'Événement d'acquisition comprend les sous-éléments suivants :

- ☒ Type d'acquisition
- ☒ Date de l'acquisition
- ☒ Source de l'acquisition
- ☒ Date d'intégration
- ☒ Détails de l'acquisition

☒ Type d'acquisition

Décrit le moyen par lequel l'Item a été acquis, par exemple une donation, un échange, un prêt, etc. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.15 Acquisition, intégration et source de Manifestations/d'Items](#).

²¹³ YCR 6.5, 6.6

📅 Date de l'acquisition

La date à laquelle un Item a été physiquement acquis. Cette date est différente de celle de l'intégration qui ne doit être enregistrée qu'une fois que toute évaluation nécessaire a été complétée et que l'Item a été officiellement ajouté à l'inventaire de la collection. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.)

📅 Source de l'acquisition

Le nom de la personne ou de l'organisation dont provient l'Item, en indiquant si l'acquisition a été faite directement, par le donateur par exemple, ou par un intermédiaire ou un représentant. La sélection doit être faite à partir d'une liste contrôlée de valeurs. Voir [D.15 Acquisition, intégration et source de Manifestations/d'Items](#).

📅 Date d'intégration

La date à laquelle l'Item a été officiellement intégré à l'inventaire de la collection. (Les dates doivent être formatées conformément à la norme ISO 8601 ou à d'autres normes reconnues.)

📅 Détails de l'acquisition

Informations décrivant l'acquisition de l'Item avec plus de détails.

D.5 Types de Manifestations

Les types de Manifestations détaillés ci-dessous peuvent être utilisés pour des Manifestations associées à des Œuvres ou à des Variantes.

D.5.1 Pré-diffusion

Type de Manifestation qui peut être utilisé pour représenter toutes les matérialisations d'une Œuvre avant sa finalisation ou sa publication. Elle s'applique également pour des projets restés inachevés, c'est-à-dire des productions dont le tournage a commencé mais s'est trouvé interrompu avant la fin.

Il s'applique également au matériel de production en général, y compris les éléments de prise de vue originaux (c'est-à-dire le négatif caméra, la copie de travail, la vidéo originale, le fichier de montage) et/ou le premier enregistrement / mixage du son (bandes sonores originales séparées - dialogues, son, musique, - ou la première bande sonore mixée).

Il peut également s'agir de copies soumises à la censure, de copies de travail, de rushes, de tests de costumes, de tests d'éclairage, de tests de maquillage, etc. lorsqu'une institution a besoin ou préfère regrouper tout le matériel de production. C'est-à-dire qu'une institution peut d'ordinaire enregistrer les rushes et tests en tant que notices individuelles associées mais, lorsque ces documents font partie d'une grande collection de matériel de production liée à une Œuvre particulière, elle peut choisir de les regrouper pour des raisons pratiques, afin de faciliter leur accès ou dans le but d'effectuer une restauration.

Il peut également être utilisé pour commencer la saisie des notices avant le visionnage et le catalogage du matériel, qui peuvent ensuite aboutir à la création de notices distinctes d'Œuvres/de Variantes pour les rushes et les tests auxquelles la notice Manifestation sera liée.

Exemple :

Something's got to give (Rushes)

Beauty jungle : Test Actrice - Shirley Ann Field

Le type pré-diffusion s'applique également aux Manifestations rassemblées pour être soumises à la censure ou aux organismes de classification, ou aux Manifestations ayant subi des coupes qui résultent de ces activités de censure.

Des détails sur la nature spécifique de la Manifestation pré-diffusion (par exemple, coupes faites par la censure, copie de travail, etc.) peuvent être ajoutés en tant que propriétés du type de Manifestation, à partir d'un vocabulaire contrôlé ou d'un texte libre, selon le choix de l'institution.

Les types de Manifestations peuvent représenter une instance unique (par exemple, le négatif original, le premier enregistrement / mixage du son, les coupes faites par la censure, la copie de travail, etc.) ou plus d'une instance.

Exemples :

Copie soumise à la censure
Coupes effectuées par la censure
Tests de maquillage
Tests de costumes
Bouts d'essai généraux
Négatif caméra
Ours (montage brut)
Rushes
Mixages son

Ces termes décrivent le contexte et non le format. Par exemple, une copie soumise à la censure peut se décliner en plusieurs Items (copie 35mm, ProRes, MP4).

Certaines de ces instances pourraient également donner lieu à des œuvres distinctes plutôt qu'à des Manifestations de l'Œuvre.

Exemples :

Il gattopardo (Luchino Visconti, 1963)
Pré-diffusion, négatif original - 35mm - Technirama (cadre horizontal 8 perf) - Anamorphique
– ratio 2,55 : 1
Œuvre: Il gattopardo (Italie, 1963, Luchino Visconti)
Variante « premier montage » : 206' - première projection - 1963/03/28 (date de la première projection) - Rome, Italie
Manifestation 1 : Pré-diffusion (négatif original) - Film - 35mm - 2,55 : 1 Anamorphique - Technirama (cadre horizontal 8 perf) - Couleur Technicolor

La voce del silenzio (Georg Wilhelm Pabst, 1953)
Pré-diffusion, Coupes faites par la censure - 35mm - positif son - 1,37 : 1 - noir et blanc

Œuvre: La voce del silenzio (Italie, 1953, Georg Wilhelm Pabst)
Manifestation1 : Pré-diffusion (coupes faites par la censure) - Film - 35mm - positif son-1,37:1 - noir et blanc

D.5.2 Distribution en salles

Type de Manifestation représentant des Manifestations distribuées et projetées dans les salles de cinéma. Des exemples classiques sont les copies 35mm ou les DCP (Digital Cinema Package).

Ces types de Manifestations peuvent représenter plus d'une instance, créée en même temps ou à des moments différents, à partir des mêmes masters de «reproduction».

Exemple :

L'aigle à deux têtes (France, 1948, Jean Cocteau)

Manifestation 1 : Distribution en salles (France - 1948 - 22/09/1948 – première projection) - 35mm français - Les Films Ariane (producteur, distributeur)

Manifestation 2 : Edition vidéo (France - 2010) - TF1 Vidéo (Boulogne-Billancourt)²¹⁴ (éditeur)

Variante doublée

Manifestation 1 : Distribution en salles (Italie - 1949 - visa de censure) - 35mm - italien (doublé) - titre « L'aquila a due teste » - Italfilms (distributeur)

Manifestation 2 : Edition vidéo (Italie - 2009 - 25/09/2009) - DVD - français et italien doublé (langues parlées), sous-titres italiens - Gruppo Editoriale Minerva Raro Video (éditeur) - Edition DVD par Gabrielle Lucantoni.

D.5.2.1 Distribution en salles (pays d'origine)

Désigne une projection publique du film en salle dans le pays où le film a été (principalement) produit. Pour les coproductions multinationales, le pays d'origine est le pays dans lequel la société de production majoritaire est basée.

Exemple :

Mujeres al borde de un ataque de nervios (Espagne, 1988-03-23)

D.5.2.2 Distribution en salles (en-dehors du pays d'origine)

Désigne une projection publique d'une Manifestation hors du pays où elle a été produite. Dans le catalogue du BFI par exemple, il s'agira dans de nombreux cas de la première projection britannique documentée d'un film non britannique.

²¹⁴ http://cinema.encyclopedie.films.bifi.fr/index.php?pk=47676&_ga=1.256088331.1431169682.1413365901

Exemple :

Women on the Verge of a Nervous Breakdown (Royaume-Uni, 1989-06-16)

D.5.2.3 Distribution en salles (pays inconnu)

Désigne une projection publique connue mais pour laquelle le pays ne peut être déterminé.

Exemple :

Kiss Me Kate (1953, pays inconnu)

D.5.3. Distribution non commerciale

Manifestation projetée ou présentée en dehors d'une salle de cinéma. Cela peut être un film industriel, un film de formation, un film médical, dont la projection a souvent lieu dans un contexte institutionnel privé ; des projections dans des ciné-clubs ; des projections pédagogiques.

Exemples :

The Queen (Royaume-Uni, 2006, Stephen Frears)²¹⁵

Variante : Censurée pour les avions (Royaume-Uni et États-Unis ?)

Manifestation : Distribution non commerciale (États-Unis - Delta Airlines)²¹⁶.

Che cos'è la geografia (Italie, 1953) (genre : Film éducatif)

Manifestation 1 : Distribution non commerciale - 16mm - muet avec intertitres italiens - n/b - 20'

United Nations peacekeeping : situation report, États-Unis, 1978 (film des Nations Unies) (genre : film éducatif)

Manifestation 1 : Distribution non commerciale - 16mm - son - couleur

Stevie Wonder salutes Nelson Mandela, États-Unis, 1985 (film des Nations Unies) (genre : film éducatif)

Manifestation 1 : Distribution non commerciale - 16mm - son - couleur - 8'

D.5.4 Pas pour la diffusion

Toute Manifestation pour laquelle l'activité de visionnage est privée, en raison de la nature de l'Œuvre ou de la nature du visionnage. Par exemple, un film amateur ou un film de famille dont la projection se déroule habituellement dans un contexte familial privé seulement ; ou une Manifestation non officielle d'un long métrage, projetée exclusivement pour l'équipe de tournage.

Exemples :

Albert Einstein at country home, Caputh, near Berlin, may 1931. (genre : film de famille)

²¹⁵ <http://the-numbers.com/movies/2006/QUEEN/php>

²¹⁶ Cornick, Michael. (2008). Modern Film Censorship: Television, Airlines, and Home Entertainment. p. 44

Manifestation 1 : Pas pour la diffusion - film - 16mm²¹⁷

Incontro con Paolo e Vittorio Taviani, Italie, 2004 (genre : enregistrement d'événement)

Manifestation 1 (Original) : Pas pour la diffusion- MiniDV - 2004 - Italie - CSC-Cineteca Nazionale

Viaggio in Congo, Italie, 1912, Guido Piaccenza (plans non montés)

Variante augmentée / de Conservation - (ordre des plans et ajout d'intertitres explicatifs basés sur le journal personnel du réalisateur) (ordre et montage, y compris de nouveaux intertitres explicatifs, basés sur le journal personnel du réalisateur)

Manifestation 1 : Pas pour la diffusion (accès archives) – film 35mm – n/b – muet

D.5.5 Inédit

Désigne des Manifestations qui n'ont pas connu un événement de sortie ou de distribution, alors que l'Œuvre était destinée à la diffusion (donc distincte de « Pas pour la diffusion », voir ci-dessus). Par exemple, le film a été réalisé et terminé, mais n'a pas été diffusé par la suite en raison d'une censure ou d'obstacles politiques, ou autre.

Exemples :

Robinson Warszawski (Pologne, 1948, Jerzy Zarzycki)

Le film n'est jamais sorti. La production s'est heurtée à des problèmes de censure pour avoir dépeint l'héroïsme d'un mouvement clandestin non communiste qui luttait également contre les nazis. Le film a été remonté avec des modifications majeures dans la narration et sorti sous le titre Miasto Nieujarzmione en 1950.

Primavera (Italie, vers 1920, Licurgo Tioli) (film muet italien, qui n'est pas mentionné dans les registres de la censure et, selon les sources, n'a jamais été distribué, mais qui existe sous la forme d'une copie nitrate 35 mm teintée au CSC-Cineteca Nazionale à Rome).

D.5.6 Distribution pour visionnage domestique

Une Manifestation publiée pour le visionnage à domicile ou dans un contexte privé similaire en petit comité, de n'importe quel type d'Œuvre. Par exemple, une sortie Blu-ray d'un long métrage, à visionner à la maison, ou une compilation DVD d'un ensemble de films documentaires.

Exemple :

A day in the life. Four portraits of post-war Britain (Royaume-Uni, DVD/Blu-ray, 2010)

Les formats les plus utilisés sont la VHS, le DVD et le laserdisc, mais cette définition peut aussi inclure des Pathé Baby 9,5 mm ou des copies 8 mm utilisées dans les années 1950-1980 (par exemple, la copie 8 mm de Star Wars en 1977).

REMARQUE : Lorsque le processus de *production* implique des changements en matière de publication, de marketing, etc. (p. ex. un changement d'éditeur, un changement d'emballage, un nouveau

²¹⁷ See FIAF Rules 1992 complete record: Example 29.

distributeur, etc.), le produit résultant peut également être considéré comme une nouvelle Manifestation (voir [2.1 Délimitations entre Manifestations](#)).

Exemples :

Fellini Satyricon (Italie, 1969, Federico Fellini)

Manifestation 1 : Edition vidéo - VHS (Italie - 1987 - De Laurentiis/ Ricordi Video (éditeur))

The Queen (Royaume-Uni, 2006, Stephen Frears)²¹⁸

Manifestation 1 : Distribution cinéma (Royaume-Uni - 2006 - première projection) - 35 mm – Anglais

Manifestation 2 : Télédiffusion (Royaume-Uni 2007-09-02)

Manifestation 3 : édition vidéo - DVD (Royaume-Uni - distribution 2007-03-12)

Manifestation 4 : édition - DVD Blu-ray (États-Unis - 2007-04-24)

D.5.7 Télédiffusion

Type de Manifestation pour la diffusion à la télévision. Il comprend les formats vidéo et numériques professionnels, c'est-à-dire Betacam numérique, HDCam, etc.

Exemples :

The Queen (Royaume-Uni, 2006, Stephen Frears)

Manifestation 2 : Télédiffusion (Royaume-Uni 2007-09-02)

It happened one night (États-Unis, 1934, Frank Capra)

Manifestation 1 : Distribution en salles (États-Unis, 1934) : 35 mm - noir et blanc - 105 minutes - Columbia Pictures Corp. (producteur, distributeur)

Manifestation 2 : Télédiffusion (diffusion sur Turner Classic Movies - 2013-11-01, 08:00) noir et blanc - mono - 105 minutes.

Lazarus rising, (dans la série Supernatural), Saison 4 Episode 1 (États-Unis, 2008, Kim Manners)

Manifestation 1 : Télédiffusion (États-Unis 2008-09-18, 21:00-21:55, The CW) couleur - stéréo - 55 minutes (créneau) ; 40 minutes (durée réelle)

Manifestation 2 : Télédiffusion (Royaume-Uni, 2009-01-25, 21:00-22:00, ITV2) couleur - stéréo - 60 minutes (créneau) ; 40 minutes (durée réelle)

D.5.8 Internet

Manifestation diffusée sur Internet (streaming ou téléchargement) pour des Œuvres de tout type, qu'elles soient conçues comme des Œuvres pour Internet ou des Œuvres d'autres types mais distribuées ensuite sur Internet (gratuitement ou contre paiement).

Exemples :

Amor pedestre (Italie, 1914, Marcel Fabre)

²¹⁸ <http://the-numbers.com/movies/2006/QUEEN/php>

Manifestation 1 : Distribution en salles - Intertitres italiens - film - 35 mm - muet - teinté - 1914 – Italie

Manifestation 2 : Internet – fichier numérique - [201- ?...] - Cineteca Italiana (éditeur Internet)

(http://cinestore.cinetecamilano.it/index.php?option=com_content&view=article&id=21:amor-pedestre&catid=30&Itemid=104&lang=it - 4')

A film Johnnie (États-Unis, 1914, George Nichols)

Variante traduite : Intertitres danois - 35 mm muet - teinté - Danemark 191[?] -Titre : Chaplin fridsstöraren

Variante de préservation : (de la Variante traduite)

Manifestation 1 : Internet - fichier numérique -[201- ?] - European Film Gateway (éditeur Internet)

[Brennende Grenze \(Allemagne, 1926-27, Erich Waschneck\)](http://www.europeanfilmgateway.eu/it/node/33/detail/A+film+Johnnie/video:MTU4Yz-g1OWUtZGJGJhZC00ZGUxLTg2MWYtZDEyM2Y0YTA3ODQ0X1VtVndiM05wZEc5eWVWVTmx-jblpwTJWtJWU1pYTnZkWEpqWlhNdlVtVtVndiM05wZEc5eWVWVTmxjblpwTJWU1pYTnZkWEpqWlZSNWNHVT06OmF2Q3JlYXRpb24uZGZpLmRrL0RGSV9hdkNyZWFOaW9uXzQwNjM0/pagingdmlkZW8tMS00LWltYWltYWdlTEtNC1zb3VuZC0xLTQtcGVyc29uLTEtNC10ZXh0LTEt-NA=== 13')</p></div><div data-bbox=)

Manifestation 1 : Internet - fichier numérique -[200- ?...] - Deutsches Filminstitut - DIF (éditeur Internet)

<http://www.filmportal.de/node/42289/video/1219949> - 2h 26' 18"

Hollywood Stadium mystery (États-Unis 1938, David Howard)

Manifestation 1 : Distribution en salles - English (langue parlée) - film - 35 mm - n/b - 1938 – États-Unis

Manifestation 2 : Internet - fichier numérique - 619.3 MB -[200- ?] - États-Unis - archive.org (éditeur in-ternet) - https://archive.org/details/Hollywood_Stadium_Mystery_1938

Manifestation : Internet - fichier numérique - 512Kb MPEG4 -[200- ?] - États-Unis - archive.org (éditeur internet) -

https://archive.org/details/Hollywood_Stadium_Mystery_1938

Cat-Women of the Moon (États-Unis, 1953, Arthur Hilton)

Manifestation 1 : Distribution en salles : Anglais (langue parlée) - film - 35 mm - n/b - 1953 – États-Unis

Manifestation 2 : Internet - Fichier numérique anglais (langue parlée) - DivX -[200- ?] - États-Unis

- https://archive.org/details/Cat_Women_of_the_Moon ; - 442.1 MB

Manifestation 3 : Internet - Anglais (langue parlée) - fichier numérique - 512Kb MPEG4 - [200- ?] - États-Unis - https://archive.org/details/Cat_Women_of_the_Moon - 259,6 MB

A Syrian love story (Royaume-Uni, Suède, Danemark, 2015, Sean McAllister)

Manifestation 1 : Distribution en salles : Arabe, anglais, français (langues parlées) ; sous-titres anglais - Numérique - Digital Cinema Package (DCP) - couleur - 2015-09-18 – Royaume-Uni

Manifestation 2 : Internet : Arabe, anglais, français (langues parlées) ; sous-titres anglais – fichier numérique

D.5.9 Conservation/Restauration

Désigne des Manifestations qui représentent le(s) résultat(s) d'événements/activités de restauration, impliquant généralement la sélection et l'assemblage de matériaux provenant de sources diverses pour reproduire une Manifestation « originale » ou « idéale ». Certaines institutions peuvent l'utiliser pour désigner des restaurations entreprises par l'institution (à ne pas confondre avec la Variante, résultant d'une reconstruction effectuée en combinant différentes sources, voir [1.1.2 Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations](#)).

Exemples :

The great white silence (2010) (Royaume-Uni, Herbert Pointing, 1924) (Édition DVD et Blu-ray - BFI)

Metropolis (Allemagne, Fritz Lang, 1927)
The Complete Metropolis - Blu-ray - (restauration 2010 - Kino International, États-Unis, 2010)²¹⁹

Nosferatu. Eine Symphonie des Grauens (Allemagne, 1922, Friedrich Wilhelm Murnau)
Blu-ray de la Variante de Restauration/Préservation : restauration 2005-2006 - Murnau Stiftung/Transit Classics - Deluxe Edition - 2014 - EAN 8884305057979²²⁰

D.5.10 Inconnu

À n'utiliser qu'en l'absence d'informations contextuelles suffisantes pour permettre une utilisation en connaissance de cause d'un type de Manifestation spécifique prévu dans la liste ci-dessus. À utiliser par exemple lors du nettoyage de données de Manifestations obsolètes, lorsqu'aucune information n'est disponible et qu'il n'est pas possible de vérifier la source primaire pour établir le contexte.

D.6 Types d'utilisation des langues

Langue(s) des dialogues

- Langue(s) parlée(s)
- Langue(s) chantée(s)
- Langue(s) des signes
- Sans dialogue

Langue(s) écrite(s)

- Sous-titres
- Synthés
- Intertitres

Langue(s) des résumés sur les contenants

Langue(s) du matériel d'accompagnement

²¹⁹ <http://www.silentera.com/video/metropolisHV.html>

²²⁰ <http://www.murnau-stiftung.de/movie/674> et <http://www.schnittberichte.com/news.php?ID=7433>

D.7 Description physique de la Manifestation/de l'Item

De nombreux éléments de description physique sont considérés comme étant spécifiques aux Manifestations et sont hérités des Items associés aux Manifestations. Cette approche est recommandée dans la mesure du possible pour que les données ne soient saisies qu'une seule fois afin d'éliminer les redondances. Toutefois, il est entendu que de nombreux éléments peuvent être répétés au niveau de l'Item si des systèmes l'exigent. Par conséquent, la liste des éléments ci-dessous indique ceux qui peuvent être enregistrés au niveau de la Manifestation seule, au niveau de la Manifestation et de l'Item, et au niveau de l'Item seul.

D.7.1 Manifestation/Item. Type de support général

- Film
- Cassette vidéo
- Vidéodisque
- Cassette numérique
- Disque numérique
- Fichier numérique

D.7.2 Manifestation/Item. Type de support spécifique

Il est conseillé aux institutions d'élaborer des listes normalisées pour indiquer le type de support spécifique ou de se référer à des listes d'autorité existantes.

Pour les médias optiques, n'ajoutez ici que les supports produits commercialement. Si le média optique est « inscriptible » et est utilisé pour stocker un fichier numérique, indiquez le format de fichier numérique dans le type de support général et le support de stockage optique dans le type de support spécifique.

Les exemples comprennent les cas suivants mais n'y sont pas limités :

- YEE (<http://myee.bol.ucla.edu/catrul.pdf> 5.3.3.3 (supports physiques)
- AMIM2 5D, pp. 18-19 (pour la largeur de la pellicule)
- AMIM2 5B7, pp. 10-11 (incluant les formats vidéo sur cassette et disque).
- RDA3.20 ; YEE (<http://myee.bol.ucla.edu/catrul.pdf> 5.3.14 (pour les formats d'encodage).
- PBCore instantiationPhysical <http://pbcore.org/pbcore-controlled-vocabularies/instantiationphysical-film-vocabulary/>) (pour les supports physiques)
- PBCore instantiationDigital (<http://pbcore.org/pbcoreinstantiation/instantiation-digital/>) (pour les formats numériques courants)

D'autres sources d'information mentionnent plusieurs normes SMPTE (Society of Motion Picture and Television Engineers), des directives techniques et des recommandations pratiques. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des termes les plus communs mais il ne s'agit pas d'une liste complète ni définitive.

Format de pellicule	Vidéo	Audio	Optique	Fichier numérique	Encodage du fichier numérique
35 mm	format 1 pouce C	bande magnétique 2 pouces	CD	DPX	MPEG-4 AVC
16 mm	Betacam numérique	bande magnétique 1 pouce	DVD	MOV	Apple ProRes
Super 16 mm	Betacam SP	bande magnétique 1/2 pouce	Blu-Ray	MP4	RealVideo
8 mm	2 pouces Quadruplex	bande magnétique 1/4 pouce	Disque laser	MXF	Avid DNxHD
Super 8 mm	HDCAM SR	cassette audio		AVI	
9,5 mm	D1	bande magnétique 35 mm			MP3
17,5 mm	D5	bande magnétique 16 mm			Motion JPEG 2000
70 mm	DVCPRO HD				AAC

Pour les fichiers numériques, indiquez le support physique sur lequel le fichier est stocké. Pour tous les autres documents, utilisez cet élément pour fournir des renseignements plus précis sur le support physique.

Il est conseillé aux institutions d'élaborer des listes normalisées pour indiquer le type de support spécifique ou de se référer à des listes d'autorité existantes.

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des termes les plus communs mais il ne s'agit pas d'une liste complète ou définitive.

LTO-6
LTO-7
T10000D
HDD (disque dur externe)
DVD-R
Blu-ray

D.7.3 Item. Statut de conservation/d'accès

Master
Visionnage
Intégré à la collection
En prêt
Statut en attente
Retiré de la collection

D.7.4 Manifestation/Item. Type de son

Sonore
Muet
Non pisté
Combiné
Mixte
Mixé

D.7.5 Manifestation/Item. Type de fixation du son

Aiguille
Optique
Magnétique
Son analogique
Numérique

D.7.6 Manifestation. Types d'unité

Bobine
Rouleau
Cassette
Cartouche
Boucle
Disque
Fichier
Bande numérique

D.7.7 Item. Base – Film ou vidéo

Acétate
Acrylique
Triacétate
Diacétate
En majeure partie safety
En majeure partie nitrate
Mixte

Mylar
Polyester
PVC
Safety
Vinyle

D.7.8 Type d'Item

Positif couleur
Négatif couleur
Séparation monochromatique
Positif inversible noir et blanc
Négatif original
Internégatif
Positif
Positif original (film inversible)
Interpositif
Lavande
Négatif image
Négatif son
DCP

D.7.9 Item. Poids du fichier numérique

Go (Gigaoctet)
To (Teraoctet)

D.7.10 Item. Type de codec

Voir aussi :

PBCore essenceTrackEncoding (http://metadataregistry.org/concept/list/vocabulary_id/156.html)

EBUVideoCompressionCode (https://www.ebu.ch/metadata/cs/ebu_VideoCompressionCodeCS.xml)

VIDEO

AVC
D10
NIL
ProRes 422 (HQ)
S10
JPEG2000
MPEG-4 H264/AVC Main Profile

AUDIO

AIFF
WAV

D.7.11 Manifestation/Item. Type de couleurs

- Couleur
- Couleur + Noir et blanc
- Teinté
- Noir et blanc
- Noir et blanc (teinté)
- Noir et blanc (viré)
- Noir et blanc (teinté et viré)
- Sépia

D.7.12 Manifestation/Item. Procédé couleur

- Pathécolor
- Technicolor
- Kinemacolor
- Anscocolor
- Ferraniacolor
- Fujicolor
- Kodachrome
- Eastmancolor
- RGB
- YUV

D.7.13 Item. Procédé sonore

- Dolby SR
- Dolby Digital
- Muet
- Son magnétique combiné
- Son optique combiné
- VA RCA Duplex

D.7.14 Ratio

Les exemples de listes de valeurs relatives au «rapport hauteur/largeur» comprennent mais ne sont pas limités à: *Technical Glossary of Common Audiovisual Terms* (National Film and Sound Archive Australia) et le PBCore EssenceTrackAspect Ratio http://metadataregistry.org/concept/list/vocabulary_id/129.html

- 2.34:1
- 2.39:1
- 2.52:1
- 2.7:1
- 4:3

D.7.15 Ouverture

Académique 1.33:1

Pleine hauteur

Plein cadre

Flat

Anamorphique

3D

Pan & scan

Pillarbox (barres ajoutées sur les côtés)

Letterbox/Widescreen (barres ajoutées en haut et en bas)

Windowbox (barres ajoutées sur les côtés ainsi qu'en haut et en bas)

D.7.16 Item. Marque du support

Ceci est une liste indicative et non définitive.

FILM

Eastman Kodak

Fuji

Agfa Gevaert

VIDEO

3M

144

Agfa

Akai

Ampex

AnSCO

BASF

Brifco

Fuji

Sony

AUDIO

Ampex

Scotch

3M

Shamrock

SUPPORT OPTIQUE

Maxell

Memorex

Philips

Verbatim

BANDE DIGITALE

Fuji

HP

Oracle
Sony

DISQUE DUR

Hitachi
Seagate
Toshiba
Western Digital

D.7.17 Item. Profondeur de bit

10
16
24
32

D.7.18 Item. Cadence/Vitesse de transfert

16 images/seconde
23,98 images/seconde
24 images/seconde
25 images/seconde
30 images/seconde
48 images/seconde
Variable

D.7.19 Item. Résolution

Définition standard
Haute définition
2K
4K
6K
8K

D.7.20 Item. Périphériques de lecture

Exemples d'appareils requis pour lire l'Item.

DVSI
VT20
HDCAM SRW-5500/2

D.7.21 Item. Lignes de balayage – vidéo

405
525
625
720
1080

D.8 Types d’Agents liés aux Manifestations

D.8.1 Distributeur (cinéma)

Agent responsable de la distribution cinématographique d’une Manifestation.

D.8.2 Distributeur (non commercial)

Agent responsable de la distribution non commerciale.

D.8.3 Télédiffuseur

Agent responsable de la télédiffusion d’une Manifestation, à savoir le réseau ou la chaîne sur lesquels elle est diffusée ou le réseau qui la met à disposition à la demande.

D.8.4 Éditeur

Agent responsable de l’édition vidéo ou de la publication sur le web d’une Manifestation : c’est-à-dire la société d’édition, souvent la même que la société de distribution.

D.8.5 Fabricant

(Alternativement, cette information peut être indiquée directement au niveau de l’Item).
Agent responsable de la fabrication d’une Manifestation, c’est-à-dire un laboratoire.

D.8.6 Agent responsable de la conservation

Agent responsable de la conservation d’une Manifestation, à savoir le(s) ayant(s) droit, le(s) distributeur(s) ou une institution.

D.8.7 Agent responsable de la reproduction ou du transfert

(Alternativement, cette information peut être indiquée directement au niveau de l'Item).

Agent responsable des activités de duplication/reproduction/transfert (copies et masters) ; à savoir le(s) ayant(s) droit, le(s) distributeurs ou une institution (personne physique ou morale).

D.8.8 Agent responsable de la mise à disposition publique

(Alternativement, cette information peut être indiquée directement au niveau de l'Item).

L'institution responsable de la mise à disposition d'une Manifestation destinée à la consultation ou à l'exploitation pour un usage culturel, dans ses locaux ou dans le cadre de ses activités.

D.8.9 Agent responsable de la mise à disposition privée

(Alternativement, cette information peut être indiquée directement au niveau de l'Item).

Agent responsable de la mise à disposition, dans un cadre privé, d'une Manifestation non destinée à une diffusion publique (distribution, édition ou télédiffusion).

D.8.10 Agent non défini avec certitude ou indéterminé

(Alternativement, cette information peut être indiquée directement au niveau de l'Item).

Indiquez si l'Agent n'est pas défini avec certitude ou s'il est inconnu, c.-à-d. s'il n'a pas encore été identifié.

De plus, si deux personnes sont susceptibles d'être l'Agent, nommez-les et précisez qu'il subsiste une incertitude sur l'un d'eux.

D.8.11 Agent non identifié

(Alternativement, cette information peut être indiquée directement au niveau de l'Item).

Indiquez si l'Agent ne peut être identifié, c'est-à-dire qu'il reste inconnu malgré une recherche approfondie.

D.9 Œuvre/Variante. Types de publication

Ceci n'est pas pertinent puisque les Œuvres comme les Variantes ont des Manifestations et que ce sont ces dernières qui sont publiées.

D.10 Manifestation. Types de publication

- Sortie
- Publication
- Distribution
- Télédiffusion
- Diffusion en ligne (p. ex. internet, intranet)
- Pré-diffusion
- Distribution en salles
- Distribution non commerciale
- Pas pour la diffusion
- Distribution pour visionnage domestique
- Inconnu

D.11 Types d'Événements de production

- Distribution (casting)
- Tournage en extérieur
- Tournage en intérieur
- Post-production

D.12 Manifestation. Types de conservation

- Duplication
- Transfert
- Reproduction
- Numérisation

D.13 Manifestation. Types de décision

- Censure
- Révision
- Classification

D.14 Manifestation. Types de fabrication

- Tireuse cinématographique
- Télécinéma
- Copie vidéo
- Scan
- Mastering
- Téléchargement

D.15 Acquisition, intégration et sources des Manifestations/des Items

D.15.1 Types d'acquisition des Items

Don
Echange
Prêt
Achat
Enregistrement hors antenne

D.15.2 Types de sources d'acquisition des Items

Donateur
Agent
Intermédiaire

D.16 Manifestation/Item. État, conservation et restauration

D.16.1 Item. État de la base/émulsion – pellicule et vidéo

Cassant
Déformé
Rayures légères
Rayures importantes
Déchirures
Gondolé
Hydrolyse

D.16.2 Item. État des perforations – pellicule

Réparations en surépaisseur
Déchirées
Étirées
Manquantes

D.16.3 Item. Dépôt en surface – pellicule et vidéo

Moisissure
Rouille
Dépôts d'huile
Poussière
Marques de séchage

D.16.4 Item. Image – pellicule et vidéo

Dans le cas de la pellicule, ceci se réfère aux qualités intrinsèques de l'émulsion plutôt qu'à la condition physique de l'émulsion.

Pour la vidéo, voir AV Artefacts Atlas pour des recommandations sur les termes à utiliser.

<https://www.avartifactatlas.com/>

Affaiblissement des couleurs
Dominante magenta
Délavé
Moisissure photographiée
Drops

D.16.5 Item. Décomposition – pellicule et vidéo

Poudreux
Collant
Collant au noyau

D.16.6 Item. Retrait – pellicule

Description du niveau de tout rétrécissement survenu sur l'Item, de préférence en pourcentages.

1-1,5 %
1,5-2 %
2-2,5 %

D.17 Autres relations pour les Œuvres, Variantes, Manifestations et Items

D.17.1 Œuvre/Variante. Autres types de relations

Œuvre/Variante. Autres types de relations	Termes
« est basé sur »	adaptation de romans, pièces, etc.
« est une captation de »	enregistrement de spectacles vivant de musique, pièces de théâtre, danse, etc.
« contient »	compilation, séries/films à épisodes (voir Annexe E, Agrégats)
« est contenu dans » / « est une partie de »	épisode, numéro, partie, bonus (voir Annexe E, Agrégats)
« a une relation séquentielle avec »	sequel, prequel, série/films à épisodes (voir Annexe E, Agrégats)
« a une relation avec du matériel promotionnel »	bande-annonce, promo, bannière, dossier de presse, affiche, etc.
« a une relation avec un objet » (autre qu'une image animée)	livre, photos, dessins, peintures, etc.
« a une relation avec un document d'archives »	scénario, documents de production, documents personnels de l'auteur/d'un Agent, etc.
« a une relation avec une Œuvre » sur l'Œuvre/la Variante en question	critique, étude, article, commentaire, « making of », rapport de restauration, etc.

D.17.2 Manifestation. Autres types de relations

Manifestation. Autres types de relations (se rapportant strictement à la Manifestation)	Termes
« fait partie de »	partie
« a une relation avec du matériel promotionnel »	bande-annonce, promo, bannière, dossier de presse, affiche, etc.
« a une relation avec un objet » (autre qu'une image animée)	livret joint, image (photo de la couverture), affiche, ensemble de métadonnées (dans le cas d'un fichier numérique), etc.
« a une relation avec un document d'archives »	visa de censure, permission de sortie/distribution, rapport technique du laboratoire, documents personnels de l'auteur/d'un Agent
« a une relation avec une Œuvre » sur la Manifestation en question (pas seulement des Œuvres Images animées)	critique, étude, article, commentaire, rapport de restauration, etc.
« a une relation à une Manifestation pre-release »	extraits censurés, tests de maquillage, tests de costumes, bouts d'essais en général, négatif caméra, ours, rushes, bandes sonores

D.17.3 Item. Autres types de relations

Item. Autres types de relations	Termes
« a une relation avec un autre Item »	
« contient »	compilation (non intentionnelle - simple usage du même support: voir Annexe E, Agrégats)
« est contenu dans » / « fait partie de »	épisode, numéro, partie, etc. incluse dans une convention non intentionnelle (voir Annexe E, Agrégats).
« négatif de séparation associé »	différents éléments de couleur préservés sur des Items séparés, chaque Item étant nécessaire pour créer une nouvelle copie, p. ex. négatifs séparés jaune, cyan et magenta qui doivent être recombinaés dans le processus Technicolor Trichrome pour constituer une nouvelle copie couleur.
« son associé / image associée »	l'image et le son sont préservés sur des Items séparés et sont tous les deux nécessaires pour créer une nouvelle copie, p. ex. DPX et Wav ou bien un positif muet 35 mm et une piste magnétique.
« copie de conservation de / a la copie de conservation »	Préservation de deux masters numériques identiques, correspondant aux bonnes pratiques dans les collections numériques
« copie pour accès / a la copie pour accès »	p. ex. une copie MP4 créée à partir d'un master de conservation DPX
« source de / a comme source »	copie interne d'un Item archivé vers un nouvel Item, p. ex. pour créer une copie de visionnage, une copie dans un format différent, une copie Safety d'une source nitrate, etc.
« a une relation avec un objet » (autre qu'une image animée)	boîte/contenant et étiquette (description de, photo de, etc.); bandes d'étalonnage trouvées dans la boîte/contenant
« a une relation avec un document d'archives »	visa de censure, rapport de laboratoire, instructions de projection (de façon générale, documents dans la boîte/le contenant ou liés à l'Item et préservés séparément), contrat d'acquisition, clé DCP
« a une relation avec une Œuvre sur l'Item en question »	rapport de contrôle, rapport de restauration, etc. (de façon générale, documents dans la boîte ou liés à l'Item et préservés séparément)

D.18 Liste des termes de formes pour titres forgés²²¹

FORME	EMPLOI	EXEMPLES
actualité non montée	S'emploie pour toutes séquences non montées tournées en vue d'un programme d'actualités ou d'une série d'actualités ; comprend la télévision et les bandes d'actualités.	<ul style="list-style-type: none"> ● Movietone News. Lowell Thomas se souvient. Actualité non montée.
annonce(s) Annonce(s) télévisuelle(s) Annonce(s) pour salle de cinéma	<p>Annonces destinées à la télévision ou au cinéma (contenu court et non commercial projeté dans les salles pour diverses raisons, telles que demander au public de ne pas fumer, ne pas parler, etc.)</p> <p>N'intègre pas les annonces du service public.</p> <p>Les institutions peuvent utiliser le terme général « annonces » ou une appellation plus spécifique comme « annonce télévisuelle ».</p> <p>Entrer un titre partiellement forgé pour les annonces clairement destinées à être diffusées durant un programme ou une œuvre en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Annonces. NBC ● Annonces. Salles de cinéma AMC ● Annonces pour salle de cinéma. Film d'animation informant de l'interdiction de fumer ● Annonces pour salle de cinéma. Collection Burnley ● Forever Amber. Annonce pour salle de cinéma ● The Adventures of Ozzie and Harriet. Annonce. Message spécial. Salesman greetings

²²¹ Adapté de UCLA Film & Television Archive, Cataloging Procedure Manual—Voyager, Section 5, Filmographic Record – Body of the Description, <http://old.cinema.ucla.edu/CPM%20Voyager/CPMV05.html#5.2>

<p>annonce(s) du service public</p>	<p>S'emploie pour les annonces du service public à la télévision ou en salle.</p> <p>Utiliser un titre partiellement forgé pour les annonces du service public destinées à être diffusées pendant un programme télévisé ou sur Internet, ou une projection en salle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Annonces du service public ● Annonces du service public. Armée. Rejoignez ceux qui ont rejoint l'Armée. ● Annonces du service public. Communautés et Églises. ● Annonces du service public. Filmex ● Annonces du service public. Enfants handicapés ● Annonces du service public. March of Dimes Spot TV ● The Snake Pit. Annonces du service public. Discours du Ministère de la Santé, Province de la Saskatchewan
<p>bande(s)-annonce(s) bande(s)-annonce(s) pour les cinémas bande(s)-annonce(s) pour la télévision bande(s)-annonce(s) pour Internet</p>	<p>S'emploie pour la promotion d'un film spécifique diffusé dans les salles de cinéma, à la télévision ou sur Internet; comprend les teasers. Les institutions peuvent choisir d'utiliser le terme général « bandes-annonces » ou un terme spécifique tel que « bande-annonce pour la télévision ».</p> <p>S'emploie pour les Manifestations/Items multi-segmentaires contenant plus d'une bande-annonce.</p> <p>Créer un titre partiellement forgé pour les bandes-annonces liées à une œuvre d'images animées spécifique.</p> <p>À ne pas confondre avec les annonces de service public, les publicités pour les cinémas, les annonces, les spots politiques, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Trailers. Republic titles ● La Haine. Bande-annonce ● Three on a match. Bande-annonce pour le cinéma ● Dai-Nihonjin. Bande-annonce pour la télévision
<p>bande sonore non montée</p>	<p>S'emploie pour une bande sonore non montée enregistrée à l'intention d'une œuvre en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Stargate: The Ark of Truth. Bande sonore non montée

bêtisier/gags	Créer un titre partiellement forgé pour un bêtisier ou des gags associés à un programme ou une œuvre en particulier.	<ul style="list-style-type: none"> ● Bêtisier. CBS ● McCabe & Mrs. Miller. Bêtisier ● International House. Gags. Séquence du tremblement de terre de W.C. Fields ● Burn Notice. Bêtisier. Saison 1
chutes (ou doubles)	S'emploie pour tous contenus identifiés comme étant des prises non retenues ou chutes d'une œuvre en particulier.	<ul style="list-style-type: none"> ● Casablanca. Chutes
clip(s) musicaux	<p>S'emploie pour les clips vidéo, tels que ceux diffusés sur MTV, conçus pour présenter une œuvre musicale.</p> <p>Comprend des vidéos liées à des œuvres d'images animées (c'est-à-dire une chanson issue d'une bande originale et contenant des images de l'œuvre).</p> <p>Utiliser des titres entièrement forgés pour les clips non identifiés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dancing in the Street. Clip musical. ● Wild Wild West. (1999). Clip musical. ● Clip musical indéterminé.
combat(s)	<p>S'emploie pour un combat officiel entre deux ou plusieurs personnes; ne pas utiliser, p. ex., pour les combats du Ultimate Fighting Championship.</p> <p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Combats. Dempsey contre Levinsky ● Combats. Moore contre Martinez. Combat Archie Moore, Martinez, Buenos Aires, Argentine.
conférence(s) de presse	S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.	<ul style="list-style-type: none"> ● Conférence de presse. Campagne présidentielle de Kennedy. Los Angeles, Ambassador Hotel ● Conférence de presse. Président Richard Nixon

<p>débat(s)</p>	<p>S'emploie pour un débat formel entre deux personnes; ne pas utiliser, p. ex., pour « U.N. Cypress debates ».</p> <p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Débats. Élection des gouverneurs en Californie. Jerry Brown-Evelle Younger, no. 1 ● Débats. Élection des gouverneurs en Californie. Candidats minoritaires, no. 1 ● Débats. Candidats démocrates à l'élection présidentielle. 1984-04-05 ● Débats. Candidats à l'élection présidentielle. Gerald R. Ford et Jimmy Carter, no. 1
<p>discours</p>	<p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Discours. Campagne présidentielle de Kennedy. A time for greatness ● Discours. Campagne présidentielle de Kennedy. Louisville, Ky ● Discours. Campagne présidentielle de Kennedy. United Auto Workers
<p>dossier(s) de presse électronique(s)</p>	<p>Utiliser des titres entièrement forgés pour les vidéos non identifiables.</p> <p>S'emploie pour des dossiers de presse électroniques créés pour promouvoir une œuvre en particulier (cinéma, télévision ou programme internet).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dossier de presse électronique indéterminé ● A League of Their Own. Dossier de presse électronique ● 51e Cérémonie des Oscars. Dossier de presse électronique
<p>effets sonores</p>	<p>S'emploie pour les effets sonores liés à une œuvre d'images animées en particulier.</p> <p>Utiliser des titres entièrement forgés pour les effets sonores liés à une œuvre inconnue, ou pour des effets sonores non montés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Das Boot. Effets sonores ● Long métrage indéterminé. Effets sonores. ● Effets sonores indéterminés. Compilation

<p>extrait(s)</p>	<p>S'emploie pour tout document identifié comme étant une ou des séquences, un ou des segments, un ou des extraits, un ou des fragments (à l'exception des « reportages d'actualités » et des « extraits pour l'analyse », voir ci-dessous).</p> <p>Ne pas utiliser pour un document incomplet.</p> <p>Entrer un titre partiellement forgé pour les extraits clairement associés à une œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Fragments indéterminés Rudolph Maté ● Programme télévisé indéterminé. Segment. Interview avec Evans Frankenheimer ● Gone With the Wind. Extrait ● King of Jazz. Extraits. Scènes de danse ● Toast of the town. Extrait. Segment avec Imogene Coca ● Unfaithfully yours. Extraits ● Dark half. Extraits. Critiques.
<p>extrait(s) musical(aux)</p>	<p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés (utiliser « trims » pour les titres partiellement forgés).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Extraits musicaux. Big band ● Extraits musicaux. Lyn Murray Orchestra ● Extraits musicaux. Thèmes pour les annonces sportives ● Extraits musicaux. Orchestre non identifié
<p>extraits pour l'analyse</p>	<p>S'emploie pour tout contenu extrait d'une œuvre d'images animées spécifique en vue d'être utilisé à des fins pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Some Like It Hot. Extrait pour l'analyse
<p>films de famille/ enregistrement(s) privé(s) / enregistrement(s) domestiques(s)</p>	<p>« Films de famille » ne doit être utilisé que pour des événements personnels ou familiaux, généralement filmés ou enregistrés par un amateur (glossaire FIAF).</p> <p>Les séquences factuelles prises par des amateurs doivent être traitées comme des « séquences non montées » (voir Séquences non montées ci-dessous).</p> <p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Films de famille. Brisson, Kryssing ● Films de famille. Robert A. Taft, Sr.

infopublicité(s)	<p>S'emploie pour une présentation commerciale qui combine publicité et information, et qui a l'apparence d'un programme informatif, d'un talk-show ou d'un autre contenu de programme non publicitaire. L'infopublicité est généralement beaucoup plus longue qu'une publicité. Fréquente sur les chaînes du câble.</p> <p>Lorsque c'est possible, ajouter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du produit; - le type de produit; - le nom de l'entreprise, de préférence dans cet ordre. <p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Infopublicité. Produits ménagers ● Infopublicité. Système Eggies. Oeufs durs sans tracas. ● Infopublicité. Happy Nappers. Coussins pour jouer.
interview(s)	<p>S'emploie pour une interview liée à un document en particulier (cinéma, télévision ou Internet), entrer un titre partiellement forgé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Interview. Paul Coates interviewe John F. Kennedy ● Interview. Walt Disney ● George Stevens: A Filmmaker's Journey. Interviews. Ann Del Valle, John Del Valle, Rouben Mamoulian
musique	<p>S'emploie pour les bandes originales et les compositions musicales associées à un document spécifique; comprend les musiques complémentaires comme les ouvertures, les intermèdes et les finales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Olimpiada en Mexico. Ouverture ● Broken Blossoms. Musique

<p>œuvre(s) promotionnelle(s) Film(s) promotionnel(s) Vidéo(s) promotionnelle(s)</p>	<p>Également connu sous le nom de bande(s) démos pour les publicités et les films de congrès destinés aux exploitants, aux industriels, etc. plutôt qu'au grand public.</p> <p>S'emploie pour tout contenu faisant la promotion d'une œuvre en particulier, y compris</p> <p>1) une compilation de scènes, utilisée pour promouvoir le concept du film auprès d'éventuels bailleurs de fonds, ou destinée à des exploitants, des industriels, etc., plutôt qu'au grand public, ou,</p> <p>2) un contenu promotionnel trop long pour être considéré comme une bande-annonce, p. ex. une featurette ou un film sur les coulisses ou une présentation des acteurs ou des réalisateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● The arrangement. Film promotionnel ● Frenzy. Film promotionnel. Rushes ● Thelma & Louise. Vidéo promotionnelle pour la sortie en DVD ● Film promotionnel. Cinemascope. Bande démo ● Film promotionnel. NBC (un film présentant NBC aux exploitants)
<p>pilote</p>	<p>S'emploie pour des programmes de télévision ou d'Internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● The Brady bunch. Pilote
<p>programme(s) politique(s)</p>	<p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Programme politique. Campagne pour l'élection des gouverneurs dans l'Illinois, 1990. Steven Baer for Governor

<p>promo(s)</p>	<p>S'emploie pour les informations diffusées dans le but d'attirer l'attention du public, de promouvoir une chaîne ou un ensemble de programmes ; à distinguer des bandes-annonces, des annonces ou des promotions au cinéma ou à la télévision.</p> <p>Utiliser un titre partiellement forgé, différent des bandes-annonces de cinéma ou de télévision, ou des publicités, pour les informations destinées à attirer l'attention du public sur une œuvre particulière.</p> <p>Comprend de courts spots publicitaires conçus pour la télévision et qui font la promotion d'une prochaine diffusion en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Promos ● Promos. CBS (promotion de la chaîne en général) ● Promos. Programmes NBC (collection de promos pour les programmes NBC) ● The Three Musketeers. (1993). Promo ● 62e Cérémonie des Oscars. Promo TV
<p>publicité(s) publicité(s) télévisuelle(s) publicité(s) sur Internet</p>	<p>Lorsque c'est possible, ajouter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du produit; - le type de produit (si cela n'est pas induit par le nom du produit); - le nom de l'entreprise (si cela n'est pas induit par le nom du produit). <p>Au niveau de l'œuvre, inclure toutes les informations supplémentaires disponibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'année de sa diffusion ou de sa sortie; - acteurs, actrices et autres personnalités qui y apparaissent; - s'il s'agit d'une publicité en film d'animation ou d'une publicité chantée (c'est-à-dire qui comprend un jingle); - si le document catalogué est une bande démo ou une partie d'une bande démo (un échantillon de publicités produites par une agence particulière, par exemple). <p>Créer un titre partiellement forgé pour des publicités associées à un programme télévisé ou internet en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Publicité. Ajax ● Publicité. Alka- Seltzer. Espagnol ● Publicités. Animation. United World Films ● Publicités. Cigarettes Bel Air et Raleigh. 1962 ● Publicités. Carton no. 16 ● Publicités. Carnation evaporated milk. Burns and Allen ● Publicités. Cigarettes ● Publicités. Publicités classiques TV ● Publicités. Dentifrice Colgate . If you had a million ● Publicités. IBA Awards, 21ème. Animation ● Publicités. Céréales Kellogg's. Acteurs de Beverly Hillbillies ● The Burns and Allen Show. Publicités ● Naught For Hire. Publicités Internet

publicité pour les cinémas		<ul style="list-style-type: none"> ● Publicité pour les cinémas Publicité Bennett and Bedell
répétition(s)	<p>S'emploie pour tout contenu montrant les répétitions d'une œuvre d'images animées en particulier.</p> <p>Utiliser un titre entièrement forgé pour les répétitions non identifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● The adventures of Ellery Queen. Prescription for Treason. Répétition ● Programme de télévision indéterminé. Répétition
reportages(s)	<p>À utiliser pour les reportages montés, issus de bandes d'actualités et/ou d'émissions de télévision (FIAF 1.5.2.2.).</p> <p>Utiliser un titre partiellement forgé pour les reportages issus d'un programme d'actualité particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Reportages issus de différentes bandes d'actualité. No. 5 ● Reportages. CBS News. No. 5 ● Reportages. Kinograms ● Reportages. WRC-TV News. Cagney, James ● CBS News. Reportages. La récession américaine de 2011
rushes	<p>S'emploie pour tout contenu identifié comme étant la première épreuve positive issue d'une journée de tournage d'une œuvre en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● An act of murder. Rushes
séquence non montée	<p>S'emploie pour toute séquence non montée tournée pour un programme ou une série en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 60 minutes. 1969-01- 07. Séquence non montée. Lecture des frères Smothers Newhart, contrôleur à l'aéroport
spot(s) politique(s)	<p>S'emploie uniquement pour des titres entièrement forgés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Spots politiques, Campagne pour l'élection des gouverneurs en Californie 1966. Ronald Reagan et Edmund G. Brown ● Spots politiques. Campagne pour l'Assemblée de l'État de Californie, 1973. Bill Lockyear for 14th Assembly ● Spots politiques Campagne présidentielle de Kennedy. Adlai Stevenson for Kennedy

test(s)	Créer un titre partiellement forgé pour du contenu identifié comme étant un bout d'essai, un test costume, un test accessoires, etc. lié à une œuvre d'images animées spécifique.	<ul style="list-style-type: none"> ● Tests. Buzz Henry bout d'essai ● Tests. UCLA tests acteurs, réalisation, caméra. ● Gone With the Wind. Test couleurs ● À bout de souffle. Bout d'essai. Jean-Paul Belmondo.
trims (chutes)	Pour les portions d'images ou de sons (par exemple des coupes dans la musique) mises de côté après sélection du segment utilisé dans le montage final.	<ul style="list-style-type: none"> ● The Exorcist. Chutes ● Directed by William Wyler. Chutes d'interview.

Annexe E, Agrégats (Compilation, productions à composantes multiples)

E.1 Définition

Un Agrégat est une Manifestation incarnant deux ou plusieurs Œuvres/Variantes distinctes.²²²

Il n'est pas nécessaire de créer un type de Manifestation « Agrégat » dans les listes de types de Manifestation existantes.

La définition d'un Agrégat est un processus intellectuel dont le but est d'identifier et de sélectionner la structure spécifique la mieux adaptée pour traiter la nature et le contenu de tels documents dans le catalogage.

E.2 Identification des Agrégats

E.2.1 Agrégat ou support

Il est important de faire la distinction entre la compilation intentionnelle, p. ex. *Victorian cinéma no. 8* (contenant divers courts métrages des années 1890 montés ensemble sur une nouvelle bobine pour une présentation au cinéma ou une édition particulière), et la compilation involontaire reflétant la simple utilisation d'un support commun, p. ex. deux courts métrages de Charlie Chaplin acquis sur une même bobine ou transférés sur une même cassette pour en faciliter le stockage.

Des décisions de montage et d'assemblage créatif ont été prises dans le premier cas, et le résultat constitue un Agrégat de collection (voir [E.3.1 Agrégats de collection](#)). Dans le deuxième cas, il s'agit juste d'un assemblage fortuit ou pratique, le résultat n'est pas un Agrégat et n'a donc pas de Manifestation Agrégat. Les deux films de Chaplin ont chacun leurs propres notices d'Œuvre, de Manifestation et d'Item, mais ces Items ont le même identifiant de lieu/lot.

Tout Agrégat contient un élément d'intention, qu'il soit simple ou complexe. Il faudra évaluer, dans la mesure du possible, si l'intention avait des fins créatives/intellectuelles ou pratiques, et il faudra présenter cette intention en conséquence.

²²² Adapté de la définition du Groupe de travail sur les Agrégats concernant les images animées. Rapport final du Groupe de travail sur les Agrégats, 12 septembre 2011, <https://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbrrg/AggregatesFinalReport.pdf>

E.2.2 Agrégats « hybrides » et images animées à composantes multiples (p. ex. anthologies/films à sketches ou programmes TV)

Les Œuvres à composantes multiples sont conçues et créées dès le début pour rassembler plusieurs composantes individuelles formant un tout, par exemple les films à sketches et les émissions TV (p. ex. *Dead of night*, *Quartet*, *Retour à la vie*, *Kaamelott*).

Elles doivent être traitées comme des Œuvres monographiques. (Voir [1. Œuvres et Variantes](#)).

Les différentes sections constituant l'ensemble ne sont pas des Œuvres/Variantes créées indépendamment et ayant une existence propre en dehors du film. Il s'agit d'un film intentionnellement structuré comme une série d'histoires différentes, parfois reliées entre elles par des décors et des personnages, et faisant partie d'un tout continu.

Ce n'est pas la même chose qu'un montage ultérieur d'Œuvres/Variantes séparées, individuelles et indépendantes qui ont chacune leurs propres Manifestations individuelles, p. ex. :

Portrait of a miner (Grande-Bretagne, 2002 ; BFI 2 disques DVD rassemblant divers courts métrages du National Coal Board)

D'autres images animées à composantes multiples ont souvent un thème commun, et comprennent généralement différents courts métrages ou éléments réalisés par différents réalisateurs dans le cadre de l'Œuvre, p. ex. :

Chacun son cinéma ou ce petit coup au cœur quand la lumière s'éteint et que le film commence. (France, 2007) : Compilation de 33 films de trois minutes réalisés par différents réalisateurs pour le 60e anniversaire du Festival de Cannes.

11'09"01 September 11 (France, Egypte, Grande-Bretagne, Mexique, États-Unis, 2002) : 11 courts métrages dans lesquels différents réalisateurs font part de leurs impressions sur les événements du 11 septembre 2001 et les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone.

Ro.Go.Pa.G. (Italie, France, 1963) : 4 épisodes de 4 réalisateurs différents, pas de thème commun : R. Rossellini (*Il libatezza*), J.L. Godard (*Il mondo nuovo*), P. Pasolini (*La ricotta*), U. Gregoretti (*Il pollo ruspante*).

New York stories (1989) : 3 épisodes de 3 réalisateurs différents, thème commun. Les réalisateurs Woody Allen (*Oedipus Wrecks*), Francis Ford Coppola (*Life without Zoe*), Martin Scorsese (*Life lessons*).

Tre passi nel delirio / Histoires extraordinaires (Italie-France, 1968) : 3 épisodes de 3 réalisateurs, thème commun : L. Malle, (*William Wilson*), F. Fellini (*Toby Dammit*), R. Vadim (*Metzengerstein*),

Dans ces exemples, il n'était pas prévu à l'origine que les composantes soient indépendantes²²³, et on doit **toujours** faire une seule notice d'Œuvre monographique avec une seule Manifestation pour l'ensemble. Les titres des différentes composantes peuvent être ajoutés en tant que titres alternatifs à la

²²³ Lorsque les composantes sont dues à la fois à des réalisateurs et à des sociétés de production différents, il peut y avoir l'idée d'une sortie indépendante ultérieure.

notice d'Œuvre pour faciliter la recherche ou l'accès, et/ou des détails des titres des composantes individuelles et du contenu peuvent être indiqués dans le champ synopsis de l'Œuvre.

Par exemple :

Aria (États-Unis, Royaume-Uni, 1987)

Dix réalisateurs mettent en scène divers airs d'opéra :

Les titres à l'écran [et les sources] des segments (qui ne sont pas numérotés à l'écran) sont :

1] Un ballo in maschera Nicolas Roeg/Un ballo in maschera [extraits de « Un ballo in maschera » de Giuseppe Verdi].

2] La vergine degli angeli Charles Sturridge/La forza del destino [« La vergine degli angeli » tirée de « La forza del destino » de Giuseppe Verdi].

3] Armide Jean-Luc Godard/Armide (« Enfin il est en ma puissance » et autres extraits de « Armide » de Jean-Baptiste Lully]

4] Rigoletto Julien Temple/Rigoletto [« La donna è mobile » et autres extraits de « Rigoletto » de Giuseppe Verdi]...

Les génériques (c.-à-d. les Agents) de toutes les composantes doivent être rattachés à cette notice d'Œuvre unique en suivant, dans la mesure du possible, les génériques à l'écran, mais en indiquant également à quelle composante ils appartiennent, là où les génériques à l'écran ne sont pas clairs à ce sujet.

Par exemple :

- **Titre**

Aria (Original)

Générique

Directed by: Nicolas Roeg Un ballo in maschera, Charles Sturridge La vergine degli angeli

'Images': Jean-Luc Godard Armide, Julien Temple Rigoletto, Bruce Beresford Die tote Stadt

Directed by: Robert Altman Les Boréades, Franc Roddam Liebestod, Ken Russell, Derek Jarman Depuis le jour, Bill Bryden I Pagliacci

©: LightYear Entertainment, Virgin Vision

Produced... by: Boyd's Company

Presents: RSV Productions, Virgin Vision

A Don Boyd production: Don Boyd, Jim Mervis, RVP Productions, Tom Kuhn, Charles Mitchell

Produced by: Don Boyd

Co-producer (for Virgin Vision): Al Clark, Mike Watts

Co-ordinating Associate Producer: David Barber

Co-ordinating Associate Producer: Michael Hamlyn

Co-ordinating Associate Producer: Paul Spencer, Richard Bell Un ballo in maschera,

Luc Roeg Un ballo in maschera, Paul Spencer La vergine degli angeli, Nessun Dorma,

I Pagliacci, François Hamel Armide, Amanda Pirie Rigoletto, Iain Brown Die

tote Stadt, Scott Bushnell Les Boréades, Joni Sighvatsson Liebestod, James Mackay

Depuis le jour
Associate Producer: Michael Hamlyn I Pagliacci
Associate Producer: Kevan Pegley I Pagliacci
Executive in Charge of Production: Arnold J. Holland, Joan Aceste
European Production Co-ordinator: Gabrielle Tana
US Production Co-ordinator: Elizabeth Moyer
Written by: Nicolas Roeg Un ballo in maschera, Charles Sturridge La vergine degli angeli, Julien Temple Rigoletto, Bruce Beresford Die tote Stadt, Robert Altman Les Boréades, Franc Roddam Liebestod, Ken Russell Nessun Dorma, Derek Jarman Depuis le jour, Bill Bryden I Pagliacci, Don Boyd I Pagliacci
Director of Photography: Harvey Harrison Un ballo in maschera, Gale Tattersall La vergine degli angeli, Caroline Champetier Armide, Oliver Stapleton Rigoletto, Dante Spinotti Die tote Stadt, Pierre Mignot Les Boréades, Frederick Elmes Liebestod, Gabriel Beristáin Nessun Dorma, I Pagliacci, Mike Southon Depuis le jour, Christopher Hughes Depuis le jour
Special Stills Photographer: Snowdon Un ballo in maschera, John Swannell La vergine degli angeli, Jonathan Lennard Armide, Greg Gorman Rigoletto, Bob Carlos Clarke Die tote Stadt, David Bailey Les Boréades, Annie Leibovitz Liebestod, Terry O'Neill Nessun Dorma, Angus McBean Depuis le jour, Koo Stark I Pagliacci
Supervising Co-ordinating Editor: Marie-Thérèse Boiché

Chaque composante ne doit normalement pas être créée comme une nouvelle Œuvre, car ce n'est pas de cette façon que le contenu a été imaginé (c.-à-d. qu'il a été conçu pour être regroupé et visionné en tant qu'unité et ne peut pas être segmenté). Aucun d'entre eux n'aura alors de notice de Manifestation en tant qu'Œuvre individuelle.

Les institutions qui ont la capacité ou le désir de les dissocier afin de lier des descriptions (p. ex. des génériques) séparées à chaque composante (c.-à-d. représentant la relation parent-enfant), peuvent les enregistrer en tant qu'Œuvres analytiques (voir [D.1 Types de description de l'Œuvre/Variante](#)).

Si une institution fait l'acquisition d'une partie ou de l'ensemble des composantes sur différents Items physiques, ceux-ci doivent être liés à la Manifestation de l'ensemble. Dans ces cas, il s'agit simplement d'une acquisition partielle/incomplète, de la même manière que peuvent être acquises seulement 2 bobines d'un long métrage qui en compte 3.

Intellectuellement, ces films à composantes multiples sont des Agrégats « hybrides » - ils se composent d'Œuvres créées de façon semi-indépendante, c'est-à-dire que chacune peut être très différente et réalisée par des réalisateurs et/ou des sociétés de production différents - mais elles ont toujours été envisagées comme formant un ensemble avec les autres composantes ; bien que certaines ou même toutes puissent parfois par la suite également être publiées sous forme de courts métrages individuels.

Pour utiliser une analogie musicale, les Agrégats « hybrides » se présentent un peu comme un album-concept composé de chansons ou de morceaux individuels dont un ou deux peuvent avoir été édités en singles, mais qui ont été créés à l'origine comme faisant partie d'un concept plus large ou d'une histoire, destiné à être écouté et apprécié comme un tout, et qui se différencie d'une compilation du genre « Best of... » ou « Greatest Hits... ».

Lorsqu'une composante individuelle fait l'objet d'une sortie ultérieure indépendante, elle doit alors être également créée en tant que nouvelle Œuvre/Variante à part entière, avec sa propre Manifestation, et liée à l'Œuvre originale à composantes multiples par une relation « contient / est contenu dans ».

Toby Dammit, (épisode de F. Fellini dans *Tre passi nel delirio* / *Histoires extraordinaires*, Italie-France, 1968) : 2008 version restaurée sur 35mm de l'épisode individuel, avec de nouveaux titres italiens.

Lorsque de telles publications individuelles de composantes ont lieu, et qu'un Item physique d'une composante est acquis, il faut alors établir s'il s'agit de l'acquisition d'un Item partiel de la Manifestation complète originale ou de l'acquisition d'un Item de la Manifestation liée à la composante individuelle ultérieure.

E.2.3 Films utilisant des séquences d'autres films

De même, les films qui utilisent un grand nombre de séquences ou d'extraits d'autres films ne sont pas des Agrégats, par exemple, *Dead men don't wear plaid*, ou *Zelig*, bien qu'ils puissent, si l'institution le souhaite, être mis en relation avec les Œuvres/Variantes originales dont les extraits ont été tirés. Ils utilisent des séquences **partielles** combinées à des séquences nouvelles et différentes, tournées pour un nouveau film entièrement différent, plutôt que de rassembler des Œuvres individuelles complètes dans un Agrégat.

E.2.4 Autres compilations

Selon la nature de certaines compilations, la création d'Œuvres pour chaque composante n'est ni pertinente ni pratique, notamment pour les bobines compilant des contenus non identifiés ou sans titre (ce qui n'est pas habituel dans le monde bibliographique mais courant dans les archives d'images animées).

On ne dispose pas toujours des connaissances immédiates nécessaires pour savoir si une compilation est intentionnelle (auquel cas il s'agirait d'un Agrégat) ou simplement un assemblage effectué pour des raisons pratiques. En cas de doute, créez une seule Manifestation Agrégat et une Œuvre Agrégat.²²⁴

La recherche et le catalogage ultérieurs peuvent ensuite établir si cette notice Agrégat est conservée et complétée, ou supprimée après avoir servi d'outil de travail temporaire pour créer une notice d'acquisition provisoire.

E.3 Types d'Agrégats d'images animées

E.3.1 Agrégats de collection

Ensembles d'Œuvres/Variantes multiples créées indépendamment les unes des autres, qui sont « éditées »²²⁵ ensemble sur une même Manifestation.

Exemples :

Universal Cinema Classics' *Going my way* (1944)/*Holiday Inn* (1942).

²²⁴ Il est plus facile pour le catalogueur de traiter une entité d'abord par défaut comme un Agrégat et créer une seule Œuvre, Manifestation et Item, plutôt que de créer potentiellement de multiples Œuvres/Manifestations et Items «non identifiés» vides d'informations, qui doivent ensuite être supprimés si on découvre que l'entité est un Agrégat.

²²⁵ Édités dans le contexte des images animées signifie diffusés ou télédiffusés ; cela peut aussi comprendre les créations d'Agrégats internes.

Les deux Œuvres ont été rééditées en un seul volume sur DVD par Universal Studios en 2001. Les deux Œuvres sont complètes et n'ont pas été modifiées de façon notable. Bien que les deux films aient été produits par le même studio et qu'ils soient tous les deux des comédies musicales, il n'y a pas d'autre relation significative entre elles. Les scénarios sont très différents et ne partagent aucun personnage commun.

L'Agrégat contient également deux Œuvres supplémentaires : les bandes annonces des deux films.

Les deux exemples suivants ont en commun la même société de production ou une période historique :

Walt Disney treasures : Silly symphonies – The historic musical animated DVD, Buena Vista Home Entertainment, 2001, 2 disques (31 dessins animés)

Il film dal vero di produzione estera. 1895-1907 (Collection de 32 films Lumière, Edison et Mutoscope) Anglais ; Italien ; Accompagnant le livre : Aldo Bernardini, I film dal vero di produzione estera 1895-1907- La Cineteca del Friuli (éditeur), 2008, ISBN 978-88-86155-24-3

E.3.2 Agrégats augmentés

Il s'agit d'un Agrégat de collection comportant des documents supplémentaires, c.-à-d. des interviews, des scènes coupées, des scènes additionnelles, des documentaires sur la réalisation du film, etc. sur la même Manifestation. La grande majorité des éditions commerciales en DVD contiennent maintenant des « bonus » et sont donc des agrégats augmentés.

Exemple :

2003 Edition Warner Home Video de Casablanca (1943).

Cet Agrégat comprend le film sorti au cinéma, les documentaires « You must remember this » et « Bacall on Bogart » ; l'hommage de Looney Tunes « Carrotblanca » ; le premier épisode de la série TV « Casablanca » ainsi que les bandes annonces originales et de la ressortie du film.

L'Agrégat est dit « augmenté » parce qu'il comprend une présentation par Lauren Bacall ; près de 10 minutes de scènes coupées et de chutes retrouvées ; « Screen Guild Players Radio Production » avec les trois vedettes, des extraits rarement vus de l'enregistrement de la musique, l'histoire de la production (photos, dossiers de presse, correspondance du studio, souvenirs, extraits musicaux) ; et sur le film deux commentaires audio différents par Roger Ebert et Rudy Behlmer.

E.3.3 Agrégats parallèles

Œuvres/Variantes identiques mais dans des langues différentes éditées sur une même Manifestation.

Exemple :

Le déclin de l'empire américain/The decline of the American Empire (1986)

Une édition des Films Séville parue en 2004 qui contient trois versions linguistiques ; dialogue français, dialogue doublé en anglais, sous-titres anglais. Il existe un parallèle entre les Variantes anglaise et française ; chacune est égale en durée et, à l'exception de la langue, elles semblent équivalentes.

Pour les Manifestations Agrégats, enregistrez la longueur/durée de l'ensemble, c'est-à-dire le total de toutes les unités/durées qui constituent l'Agrégat. De plus, il est possible de mentionner la durée de chaque unité individuelle dans un champ Notes, ou dans des occurrences multiples des champs de durée, selon les systèmes utilisés ou la décision de l'institution. (Voir [2.3.5.2.1 Étendue matérielle d'un Agrégat](#) et [2.3.5.3.1 Durée d'un Agrégat](#)).

E.4 Titres des Agrégats

Le titre de l'Œuvre Agrégat doit refléter celui de la Manifestation. Les titres des composantes peuvent en outre être ajoutés à l'Œuvre Agrégat en tant que titres alternatifs (voir [A.2.4 Titre alternatif](#)). Ils peuvent également être ajoutés à n'importe quel Item en tant que titres alternatifs.

Le titrage des Agrégats suit les mêmes principes que celui des autres types d'entités (voir [Annexe A, Titres et types de titres](#)).

Le titre de la Manifestation Agrégat constitue la base, mais ce titre peut être un « titre propre » ou un titre entièrement ou partiellement forgé. (Voir [A.2.2 Titre propre](#) ou [A.2.5 Titres forgés](#)).

Les Agrégats peuvent être créés par l'institution elle-même pour des raisons internes ou à des fins événementielles. Dans ces cas, le type de titre doit indiquer qu'il s'agit d'un titre forgé aussi bien dans le cas de la Manifestation Agrégat et de l'Œuvre Agrégat que dans celui de l'Item.

E.5 Modélisation des Agrégats

Un Agrégat est une Manifestation, mais « le processus d'Agrégation des Œuvres/Variants constitue en soi une volonté intellectuelle ou artistique et répond donc aux critères d'une Œuvre. Dans le processus de création d'une Manifestation Agrégat, une Œuvre Agrégat est produite. Cette volonté peut être relativement minime ou traduire une intention majeure dont le résultat est un Agrégat qui représente beaucoup plus qu'une somme de ses parties... L'Œuvre Agrégat peut ou non être jugée suffisamment importante pour être enregistrée. »²²⁶

Une institution peut donc choisir de créer ou non une nouvelle Œuvre Agrégat, bien que cette flexibilité puisse être limitée par d'autres facteurs.

En termes pratiques, la création d'Agrégats et la façon dont ils sont structurés seront déterminées par la structure et les capacités de la base de données ou d'autres outils de l'institution.

²²⁶ Groupe de travail sur les Agrégats. Rapport final du Groupe de travail sur les Agrégats, 12 septembre 2011, <http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbragg/AggregatesFinalReport.pdf>

Sous FRBR et CEN, une Manifestation Agrégat peut avoir une relation plusieurs à plusieurs avec les Œuvres/Variantes, c.-à-d. qu'elle peut avoir une relation « fait partie de » avec plus d'une Œuvre/Variante.

Cependant, de nombreux systèmes de base de données sont structurés de manière à ne pas permettre cela et n'autorisent que les liens ou les relations un à plusieurs entre les Œuvres/Variantes et les Manifestations.

Il existe potentiellement des implications pour les organisations qui utilisent des identifiants ou des numéros d'enregistrement internationaux; par exemple, ISAN donne un numéro à ce qui est défini comme « compilation » : « une Œuvre de compilation est une collection d'au moins deux Œuvres distinctes (chacune identifiée par son propre ISAN) dans un seul module de distribution ». ²²⁷

Ceci peut avoir une incidence et un impact sur les décisions relatives à la création ou non d'une Œuvre Agrégat.

Le présent manuel recommande la création d'une Œuvre Agrégat. Si les systèmes permettent uniquement une relation « un à plusieurs » entre l'Œuvre/Variante et la Manifestation, une Œuvre Agrégat doit **toujours** être créée (pour les Agrégats de collection, augmentés et parallèles) et la Manifestation Agrégat doit y être liée par une relation « fait partie de ».

De plus, les multiples Œuvres/Variantes de l'Agrégat créées indépendamment doivent aussi idéalement être créées en tant qu'Œuvres/Variantes individuelles séparées, et ensuite liées à l'Œuvre Agrégat par une relation « contient/est contenu dans ».

Ceci n'est possible que si des informations et détails suffisants sont connus sur les Œuvres/Variantes individuelles pour créer ces notices individuelles. Quand ce n'est pas le cas, les titres des Œuvres/Variantes individuelles qui composent l'Agrégat peuvent être ajoutés en tant que titres alternatifs à l'Œuvre Agrégat. Cela facilitera l'accès et l'identification.

Pour savoir comment les notices Agrégats peuvent être structurées dans un système hiérarchique à un niveau, voir [1.7 Exemple 7. Agrégat DVD contenant une Série et un épisode de télévision dans une hiérarchie à 1 niveau](#). Alors que cet exemple concerne la télévision, les mêmes principes peuvent s'appliquer en matière de films pour les Agrégats de collection et les Agrégats augmentés.

E.5.1. Modélisation des Agrégats de collection

De nombreux Agrégats de collection ont leur propre nouveau titre, par exemple *The Audrey Hepburn Collection* (comprenant *Breakfast at Tiffany's*, *Funny face* et *Sabrina*) ; *Heroes of the sky* (comprenant *Angels one five*, *The Dambusters*, *Aces high*) ; *Portrait of a miner* (comprenant divers courts métrages de la série *Mining review*). Ce sont les titres de la Manifestation Agrégat ainsi que de chaque nouvelle notice d'Œuvre Agrégat.

Les titres des composantes individuelles peuvent également être ajoutés en tant que titres alternatifs à l'Œuvre Agrégat.

Certains Agrégats de collection n'ont pas reçu de titre propre, par exemple, en 2008, Odeon Entertainment a sorti un DVD avec deux thrillers britanniques classiques, *Bond of fear* (1956) et *Blackout* (1950), sans titre de collection.

²²⁷ Définition de «Compilation» dans http://www.isan.org/resources/glossary.html#index_A (ISAN Glossary of Terms)

Le traitement du titre Agrégat peut varier d'une institution à l'autre, en particulier dans les cas où plusieurs Œuvres sont contenues dans l'Agrégat de collection et que l'enregistrement de tous les titres dans un seul champ titre serait difficile à gérer. Il existe l'option d'utiliser un titre forgé (voir [A.2.5 Titres forgés](#)).

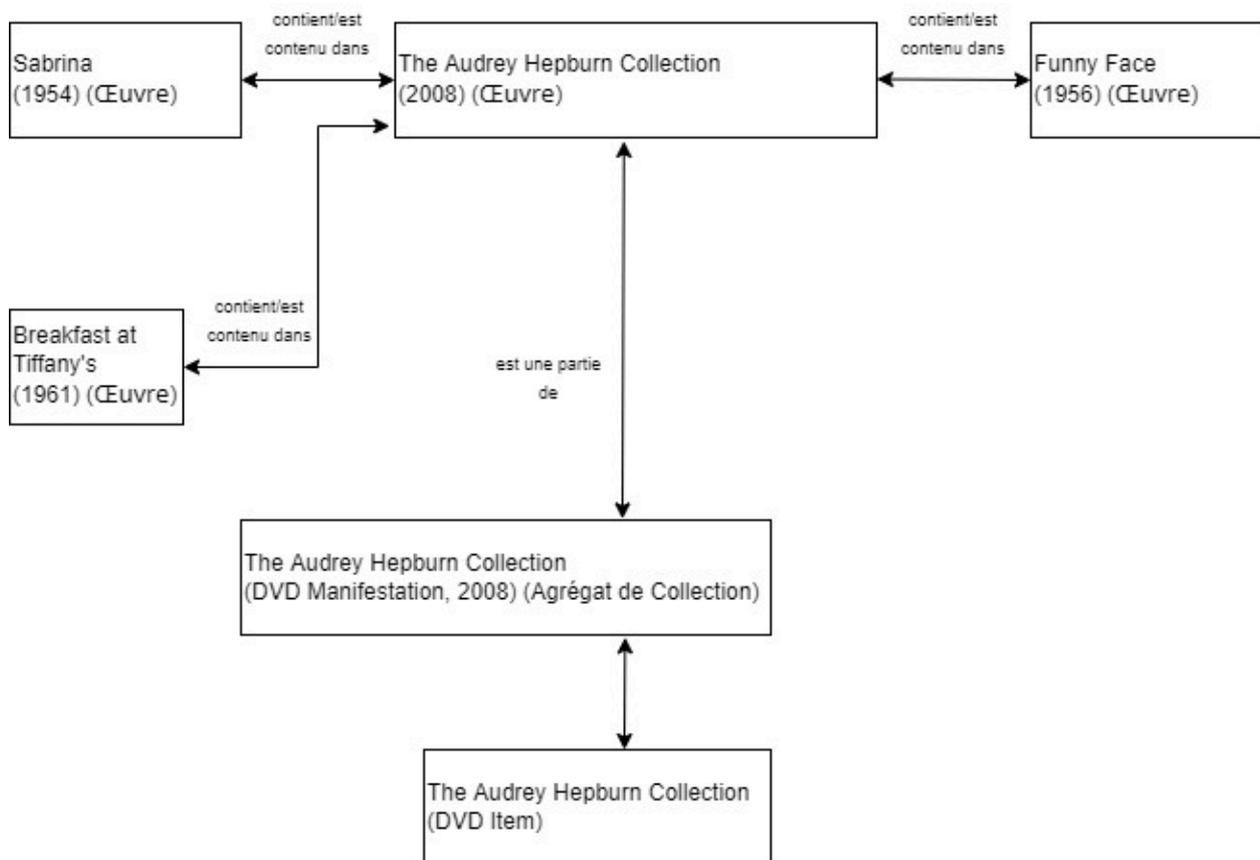
Exemples :

Bond of fear ; Blackout

[Deux films Odeon Entertainment : Bond of fear et Blackout [double DVD]]

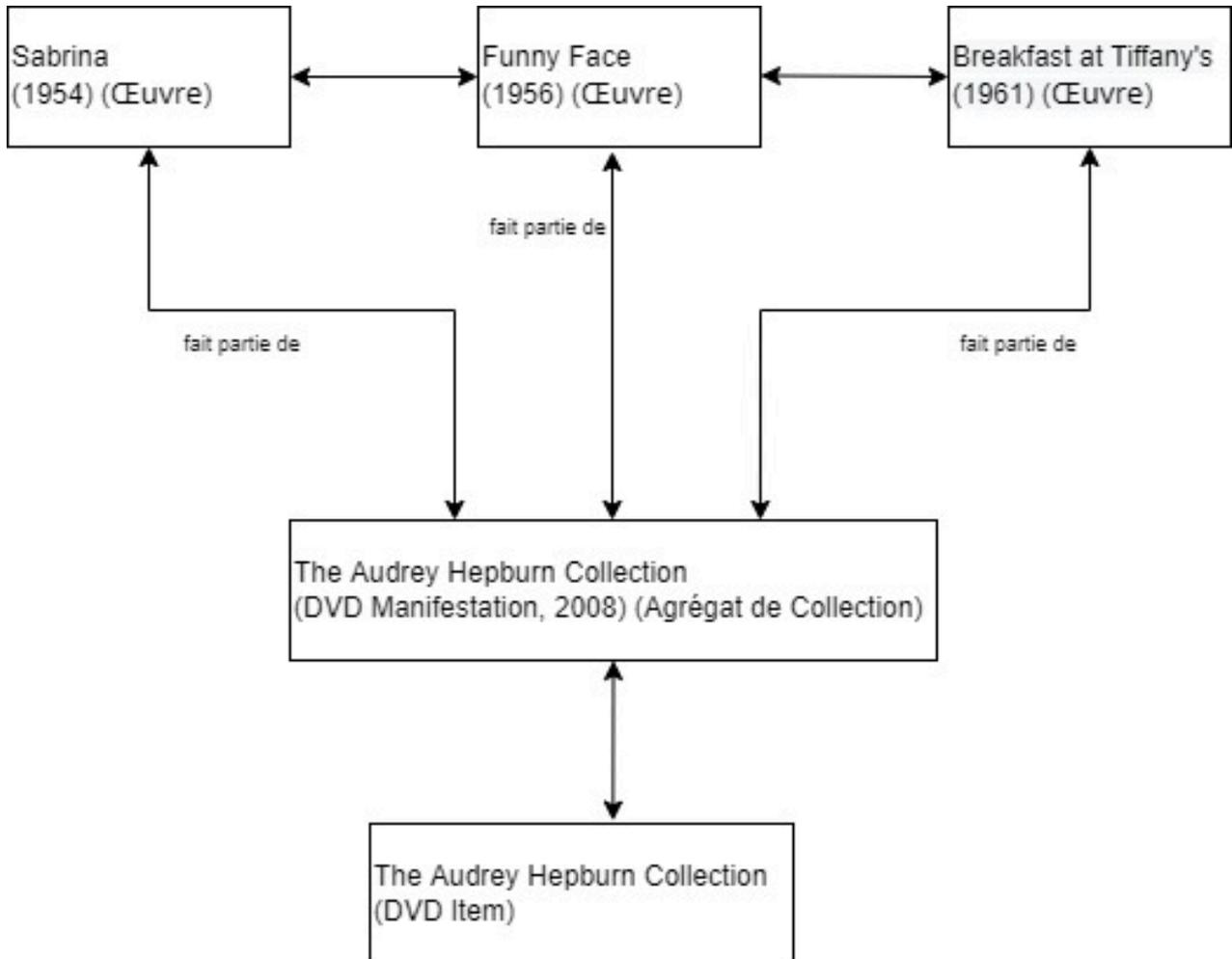
E.5.1.1 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection dans une relation « une à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations

Ce modèle implique la création d'une nouvelle notice d'Œuvre Agrégat. Les Œuvres sont reliées par un lien « contient / est contenu dans » et les Manifestations Agrégat sont liées à l'Œuvre Agrégat par un lien « est une partie de ».



E.5.1.2 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection dans une relation « plusieurs à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations

Une seule Manifestation Agrégat est reliée à plusieurs Œuvres/Variantes individuelles dans un lien « fait partie de ».

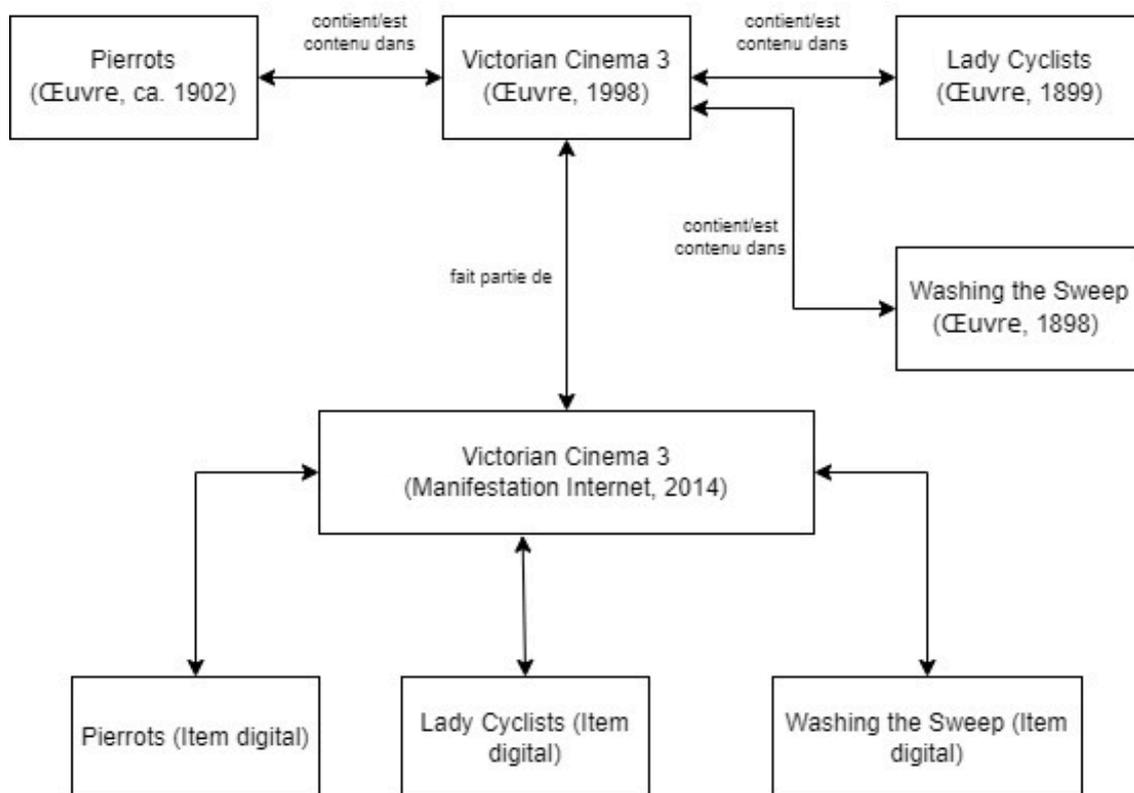


E.5.1.3 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection sans Item Agrégat, uniquement des Items individuels

Ce modèle implique la création d'une nouvelle notice d'Œuvre Agrégat.

Les Œuvres originales et l'Œuvre Agrégat sont reliées par des liens « contient / est contenu dans » et la Manifestation Agrégat est liée à l'Œuvre Agrégat par un lien « fait partie de », avec des Items individuels au lieu d'un Item Agrégat, reliés à la Manifestation Agrégat par un lien « fait partie de ».

Ce modèle s'appliquera en particulier pour les diffusions sur internet et les fichiers numériques quand une Manifestation Internet « agrégée » est disponible sur le web mais est transmise à partir de fichiers numériques individuels (donc des Items individuels) et non à partir d'un seul fichier numérique Agrégat, c.-à-d. une compilation thématique de trois courts métrages de la fin du 19^e siècle intitulée « Victorian Cinema 3 ». ²²⁸ Pour l'internaute, toute la Manifestation Agrégat se regarde comme une seule entité bien qu'elle soit transmise à partir d'Items numériques distincts.



Dans l'exemple ci-dessus, chacun des Items pourrait avoir le même numéro de localisation/lot et chacun pourrait avoir comme titre alternatif « Victorian Cinema 3 ». De la même façon, les titres individuels pourraient être ajoutés en tant que titres alternatifs à l'Œuvre Agrégat, afin de faciliter la recherche et l'accès.

²²⁸ Cet exemple est purement illustratif et n'est pas encore diffusé de cette façon.

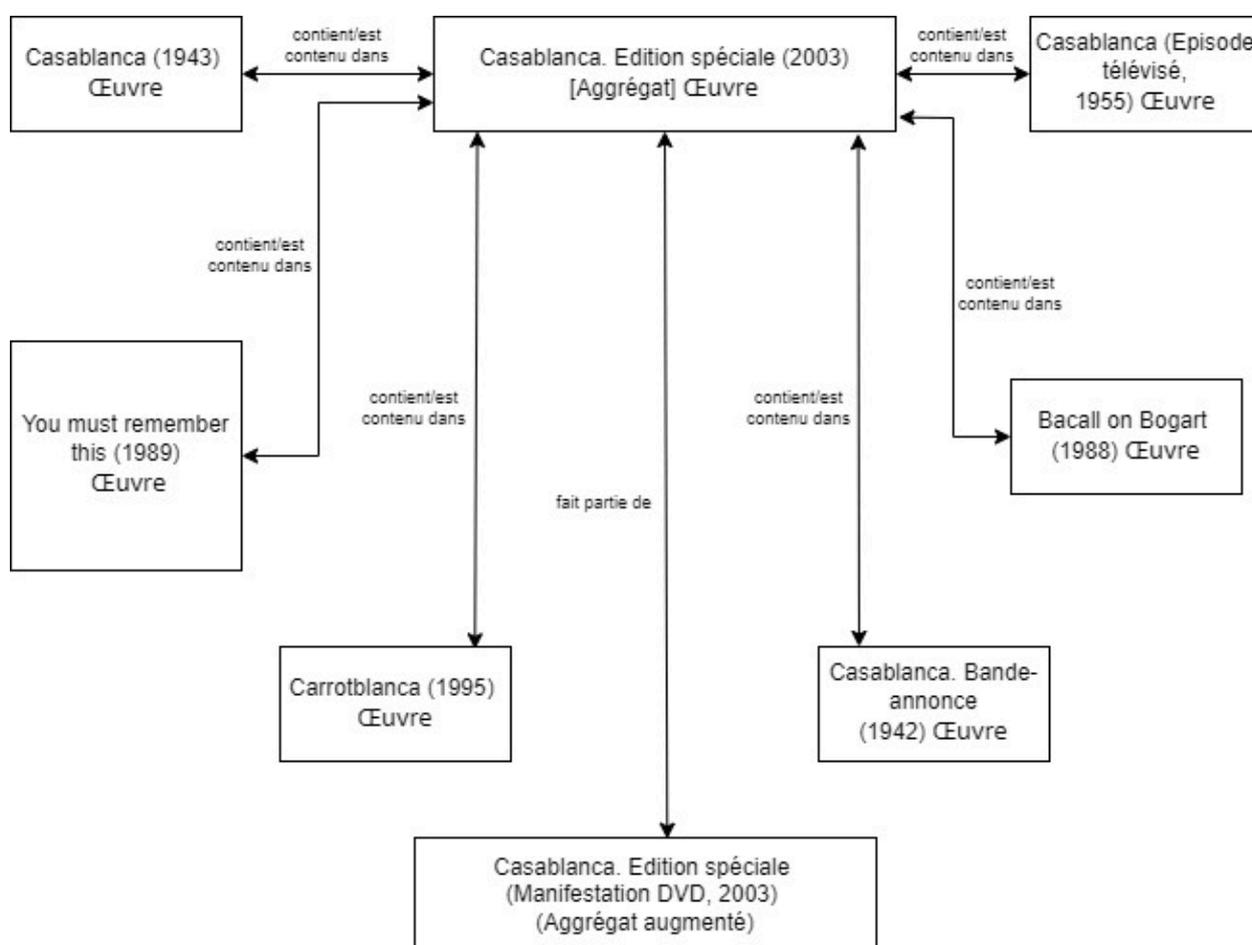
E.5.2 Agrégats de collection augmentés

Les collections augmentées peuvent varier considérablement - d'un supplément simple, p. ex. l'Œuvre ou les Œuvres enrichie(s) d'une sélection de documents tels que bonus et galerie de photos accompagnées de commentaire - à des suppléments plus complexes.

La modélisation des Agrégats de collection augmentés suit les mêmes principes que celle des Agrégats de collection.

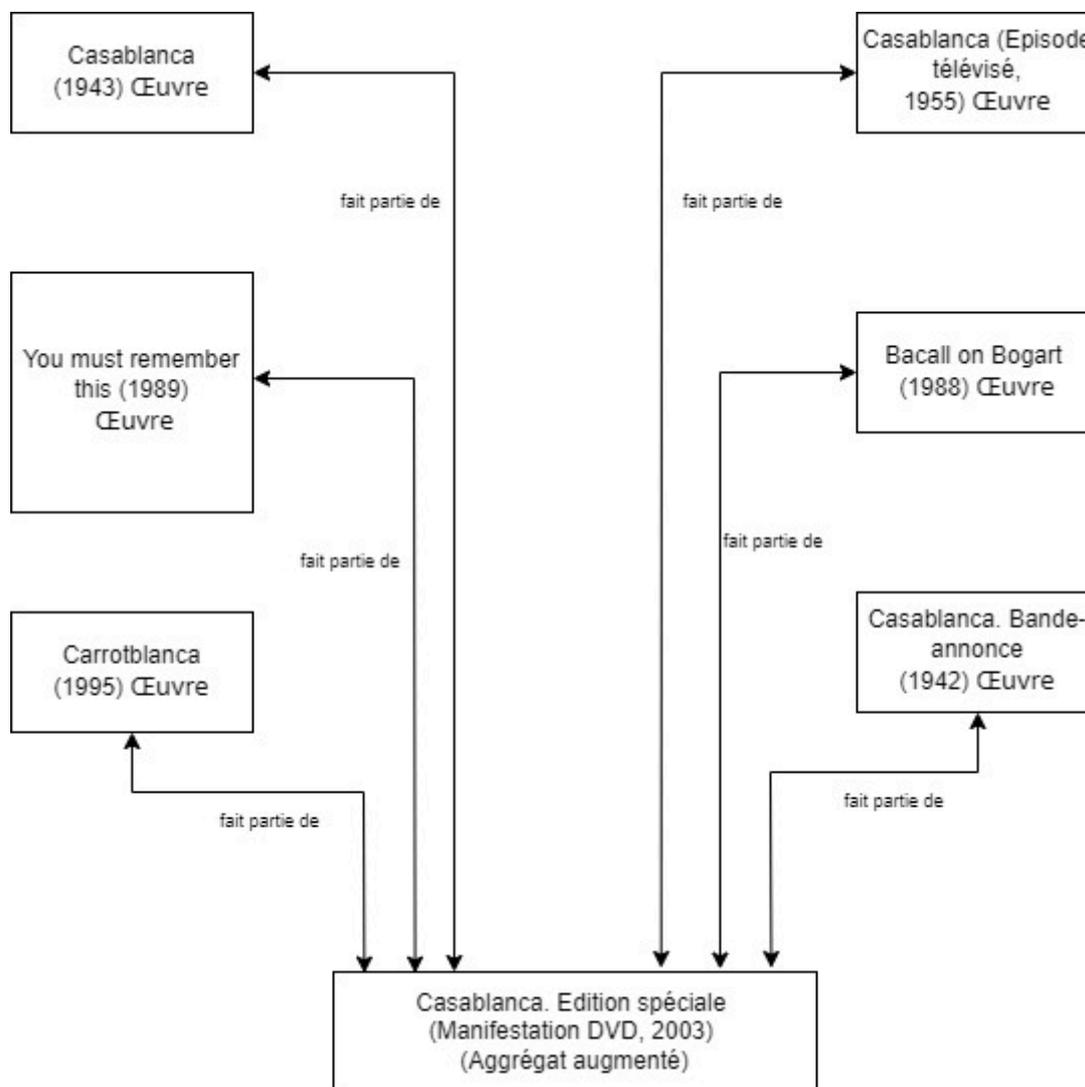
E.5.2.1 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection augmenté dans une relation « un à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations

Ce modèle implique la création d'une nouvelle notice d'Œuvre Agrégat. Les Œuvres sont reliées par un lien « contient / est contenu dans » et la Manifestation Agrégat est liée à l'Œuvre Agrégat par un lien « fait partie de ».



E.5.2.2 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection augmenté dans une relation « plusieurs à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations

Une seule Manifestation Agrégat est reliée à plusieurs Œuvres/Variantes individuelles dans un lien « fait partie de ».



Une institution peut choisir de créer toutes les composantes de la Manifestation d'Agrégat augmenté en tant qu'Œuvres, ou seulement une sélection.

Toutefois, dans le cas d'Agrégats augmentés, il est recommandé de toujours créer une Œuvre Agrégat correspondante car la notice d'Œuvre comprend des champs pour des informations supplémentaires telles qu'un nouveau générique spécifique à l'Agrégat. De la même façon, les champs synopsis ou notes peuvent alors être utilisés pour fournir une description complète des contenus.

Surtout, il n'est pas toujours pratique ou faisable dans certains systèmes de catalogage de créer des notices pour du matériel non-film tels que des livrets ou du texte.

Exemple :

Charlie Chaplin. The Mutual films. Volume 1.
Contient: 6 courts métrages Mutual Films de Chaplin– Behind the screen, The immigrant, Easy Street, The rink, The cure, The adventurer. Plus des bonus DVD: des films d'actualités Topical Budget de Chaplin en voyage retournant en visite en Grande-Bretagne; interview filmée avec Carl Davis [qui a composé la musique pour l'Agrégat]; biographies écrites d'Edna Purviance et Eric Campbell. Et un texte de présentation par Frank Scheide.

Une notice d'Œuvre Agrégat permet dans ce cas d'ajouter des mentions de responsabilité comme le compositeur de la musique de l'Agrégat, les personnes interviewées, etc. ; des liens « contient/est contenu dans » vers des films particuliers ou des films d'actualités. Tous les autres détails de l'Œuvre Agrégat qui ne peuvent pas être exprimés par des liens peuvent être ajoutés en texte libre dans les champs synopsis ou notes.

E.6 Générique (c.-à-d. Agents) des Agrégats

Une institution peut choisir de n'ajouter que le générique relatif à l'Œuvre Agrégat elle-même, en particulier lorsqu'il existe des liens « contient/est contenu dans » et que les génériques se trouvent dans les notices individuelles associées. Alternativement, elle peut choisir d'ajouter les mentions de responsabilité pour toutes les Œuvres composantes et l'Œuvre Agrégat à la notice de l'Œuvre Agrégat.

E.7 Séries, films à épisodes et films d'actualités

Tous les exemples ci-dessus et la modélisation des Agrégats ont délibérément exclu les actualités ou les séries et films à épisodes pour le cinéma et la télévision. En effet, ils ne constituent pas des Agrégats au sens de la définition donnée plus haut.

FRBR inclut les termes « séries » et « films à épisodes » dans les exemples d'Agrégats de collection. Cependant, il s'agit de documents bibliographiques alors que les séries/films à épisodes en images animées ne sont pas l'équivalent d'articles écrits pour un périodique, mais sont de nature différente.

E.7.1 Séries/films à épisodes pour le cinéma, la vidéo ou la télévision

À première vue, ils ressemblent à des Agrégats dans la mesure où ils sont constitués de différentes composantes (les épisodes) rassemblées pour former un « tout » (la série/le film à épisodes). Toutefois, il n'est pas logique, selon les définitions des Agrégats, de structurer et de considérer les séries/films à épisodes pour le cinéma, la vidéo ou la télévision comme des Œuvres Agrégat.

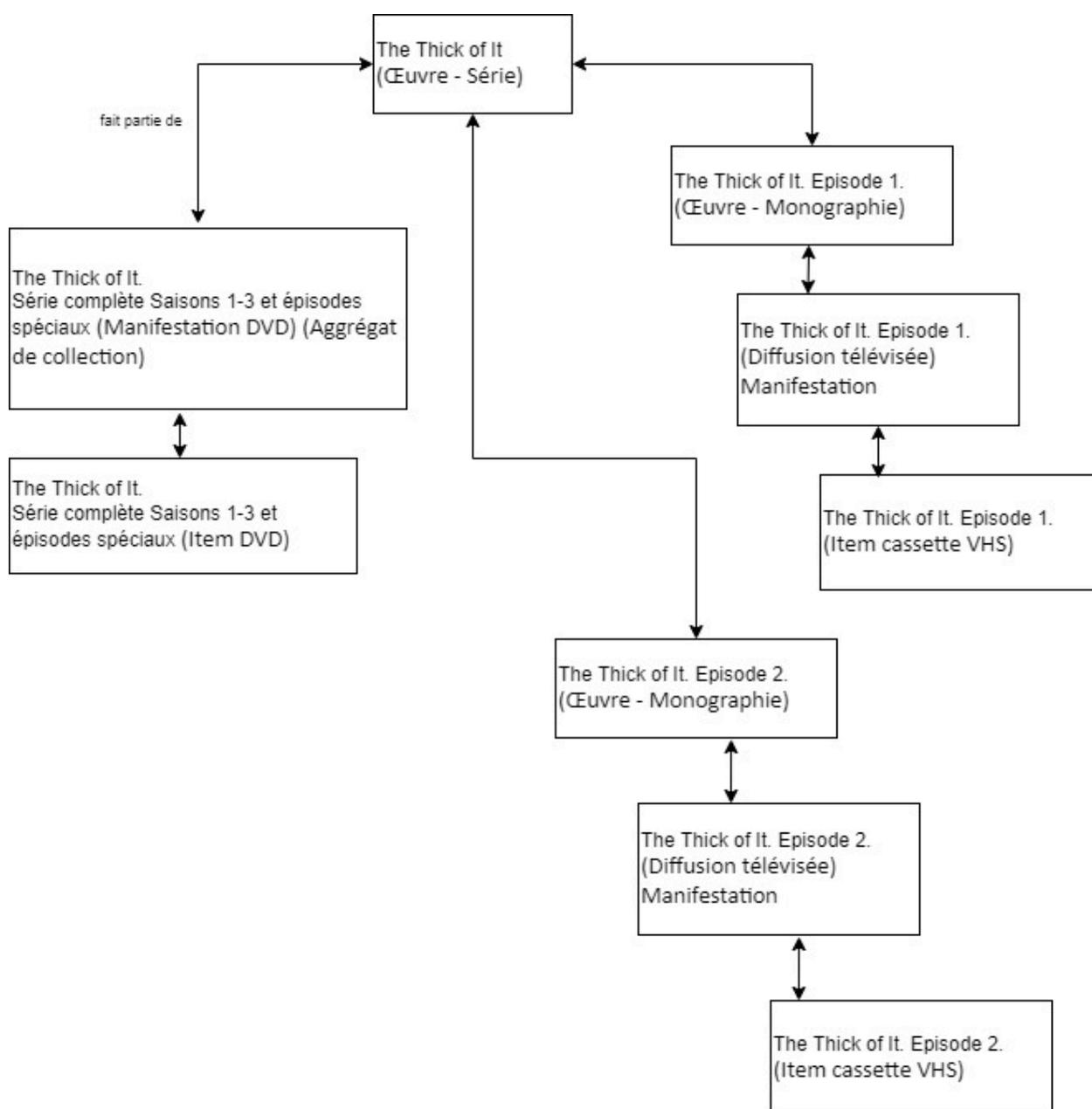
Le point de départ d'un Agrégat est la Manifestation « matérialisant deux ou plusieurs Œuvres/Variantes ». Chaque épisode d'une série/d'un film à épisodes possède sa propre Manifestation de sortie/de télédiffusion, et non pas une seule Manifestation Agrégat. Il n'y a jamais eu l'intention de sortir/télédiffuser tous les épisodes (des Œuvres/Variantes individuelles indépendantes) en une seule Manifestation.

Une édition ultérieure sur DVD ou la production d'un fichier numérique peut avoir lieu par la suite, ce qui donnera lieu à une Manifestation Agrégat, mais cela ne se produit pas avec toutes les séries/films à épisodes.

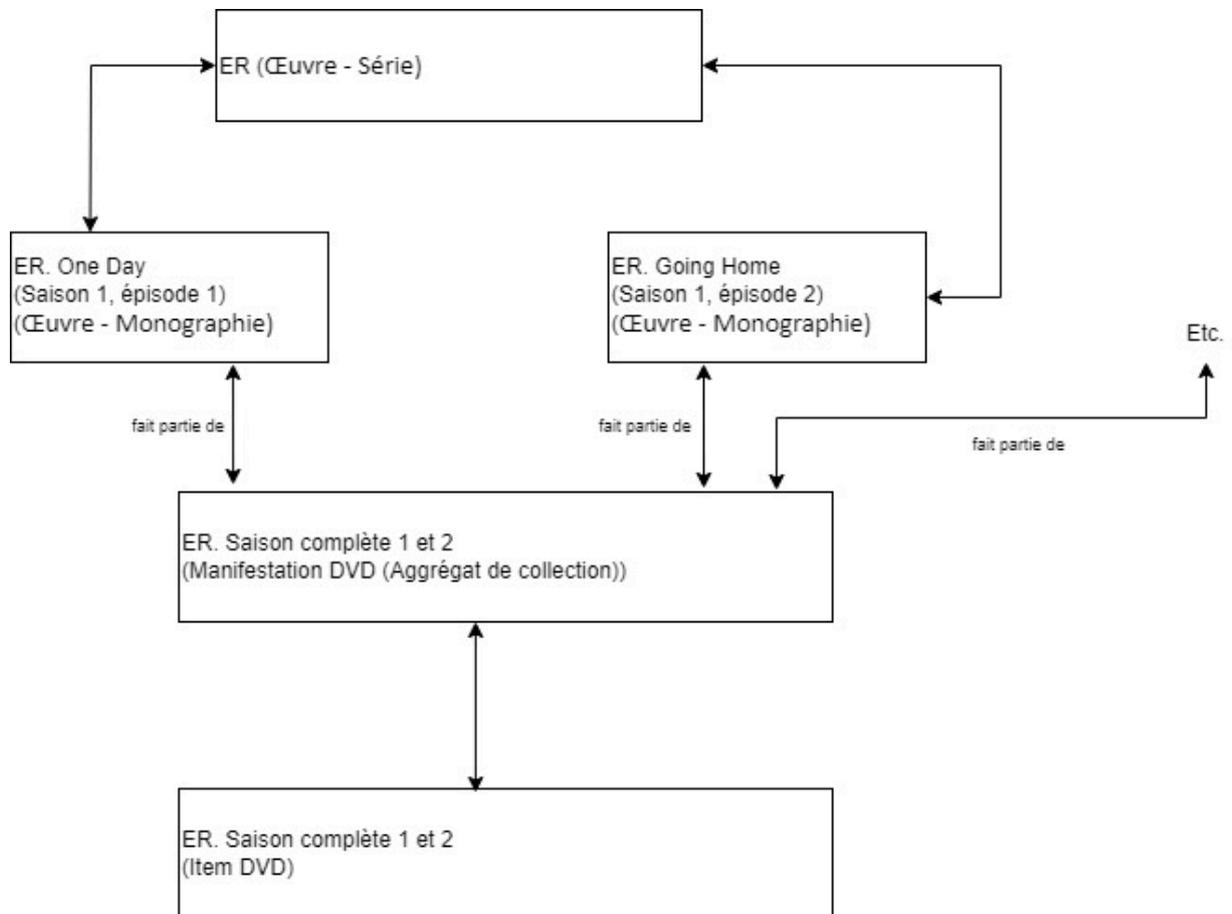
Lorsque le système de catalogage d'une institution prévoit une hiérarchie Œuvre Série et Œuvre Monographique, alors la Manifestation Agrégat d'une édition/d'un coffret DVD de la série/film à épisodes, ou de plusieurs épisodes de cette série, peut être liée en tant que « fait partie de » à la notice de l'Œuvre série.

Si nécessaire, on peut alors prévoir une note explicative sur la Manifestation afin de préciser quels épisodes sont inclus au cas où la série se prolonge avec d'autres épisodes qui ne sont pas sur cette Manifestation Agrégat ou si la Manifestation Agrégat se rapporte à une saison particulière de la série.

Voir l'exemple ci-dessous pour le coffret DVD de *The thick of it* :

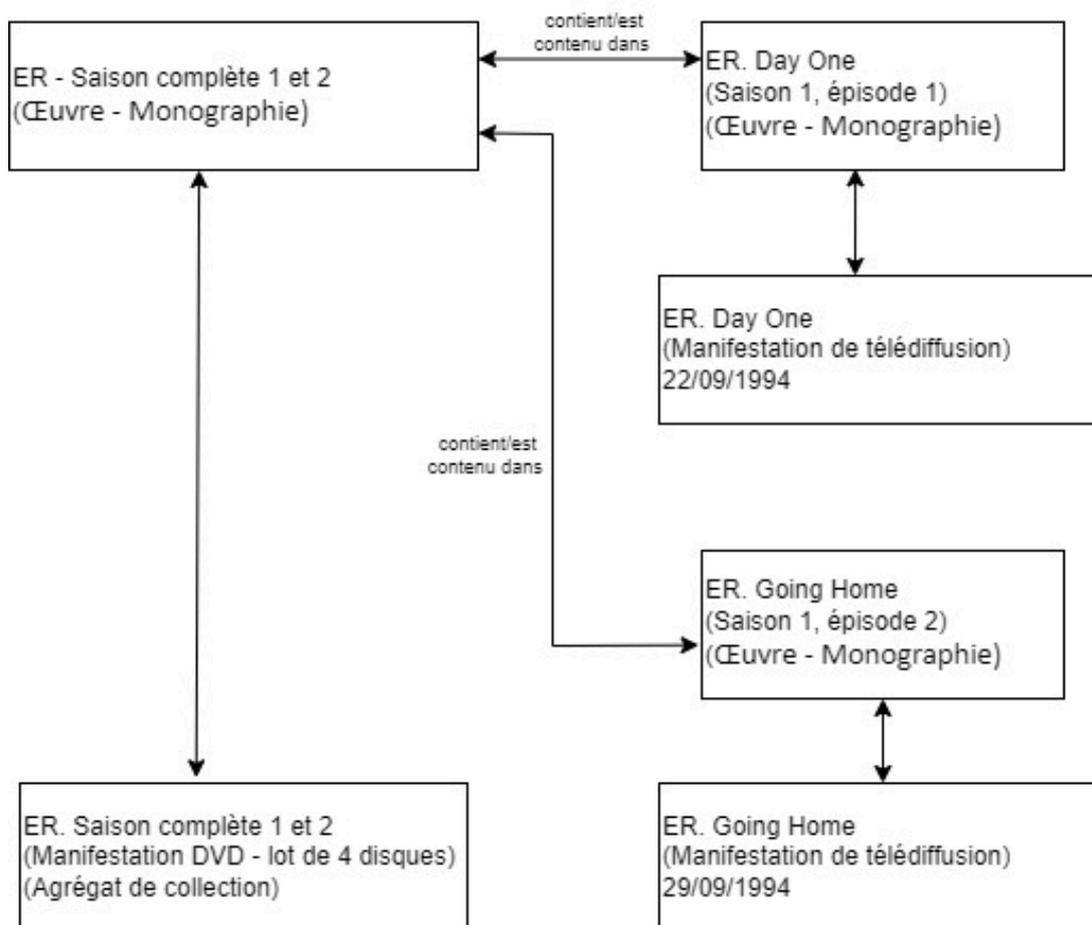


Alternativement, un modèle similaire à [E.5.1.2 Modèle : Manifestation d'Agrégat de collection dans une relation « plusieurs à plusieurs » Œuvres/Variantes – Manifestations](#) peut être utilisé et dans ce cas une Manifestation Agrégat unique est reliée à plusieurs Œuvres/Variantes individuelles dans une relation « fait partie de ».



Lorsqu'une telle structure hiérarchique Œuvre Série – Œuvre monographique n'existe pas, alors une nouvelle Œuvre Agrégat peut être créée et reliée par un lien « contient / est contenu dans » en conformité avec les modèles pour tout autre Agrégat de collection.

Exemple :



Pour voir à quoi ce modèle peut ressembler dans une hiérarchie à un niveau, voir [I.7 Exemple 7. Agrégat DVD contenant une Série et un épisode de télévision dans une hiérarchie à 1 niveau.](#)

Il est également possible que des épisodes individuels de différentes séries/films à épisodes soient rassemblés dans un Agrégat de collection ou un Agrégat augmenté. Dans ce cas, ils suivront le même modèle que tout autre Agrégat de ce type, avec une Manifestation Agrégat et une Œuvre Agrégat, et des liens les associant aux notices Œuvre/Variante des épisodes individuels.

E.7.2 Actualités et journaux télévisés/programmes d'information

Ils ne constituent pas non plus des Agrégats.

Par la nature des actualités, les différentes nouvelles ne constituent pas des « Œuvres/Variantes créées de façon indépendante » et s'apparentent davantage à des images animées à composantes multiples (voir [section E.2.2](#)), en ce sens que chaque composante est destinée à contribuer à l'ensemble par l'intermédiaire de liens filmés qui font partie intégrante, planifiée et structurée du concept d'une Œuvre originale unique.

Le processus de création de ces programmes se fait dans l'esprit d'un seul et même programme composé de différents éléments filmés – de la même façon que différents lieux de tournage (et équipes de tournage) de différentes scènes d'un long métrage sont ensuite montées pour créer l'ensemble. Il n'a jamais été envisagé que les reportages seuls connaissent un jour une sortie/télédiffusion individuelle.

Les mêmes principes s'appliquent aux films d'actualités.

De même, de nombreux programmes d'information télévisées ont été conçus comme des « magazines » présentant un mélange équilibré de reportages (souvent sérieux pour les uns et plus légers pour les autres). Ces reportages ne sont pas non plus des « Œuvres/Variantes créées de façon indépendante » mais sont tournés par des équipes et un personnel associés régulièrement à un programme d'information particulier pour lequel sont prises des décisions éditoriales, avec l'intention que ces reportages constituent les composantes d'une Œuvre individuelle complète. L'Œuvre complète comporte ensuite une Manifestation diffusion, ce qui n'est pas le cas des composantes.

Il est possible que seules les composantes individuelles de programmes d'actualités soient acquises par une institution. Dans ce cas, il s'agit simplement d'une acquisition partielle/incomplète, comme lorsque seulement 2 bobines d'un long métrage qui en contient 3 sont acquises. La notice de l'Item acquis est liée en tant que « faisant partie de » à la Manifestation complète (voir [A.2.6.3. Analytiques/composantes de films d'actualités/cinémagazines identifiés](#)).

Annexe F, Complément d'information sur la mise à jour du manuel

Lorsque la FIAF a créé en 1968 la Commission de Catalogage (qui a fusionné avec la Commission de Documentation en 1997 et s'appelle désormais Commission de Catalogage et de Documentation), la nouvelle Commission s'est fixé comme première tâche la création d'un ensemble de conseils sur la pratique du catalogage. Le résultat de ce travail a été le Manuel de catalogage du film (New York : Burt Franklin & Co.) publié en 1979.

Après avoir accompli ce travail préparatoire, la Commission s'est attelée en 1980 à la tâche suivante, consistant à fournir un ensemble de standards internationaux concernant le style, le contenu et le format des notices de catalogage. La Commission s'est appuyée sur la *Description bibliographique internationale normalisée pour les non-livres* (ISBD (NBM)) (Londres : IFLA, 1977, rév. 1987) issue de la bibliothéconomie et qui était déjà reconnue par les bibliothécaires du monde entier. Les règles de l'ISBD (NBM) étaient cependant destinées aux collections générales de matériel audiovisuel utilisé par le grand public et ne répondaient pas aux besoins des archives spécialisées dans les images animées en matière d'informations techniques, de préservation et de recherche scientifique. L'ISBD (NBM) a néanmoins servi de modèle à la FIAF en fournissant un cadre dans lequel la Commission a pu définir les principes de base du catalogage des images animées qu'elle a ensuite fait évoluer en un ensemble complet de règles de catalogage, les *Règles de catalogage des archives de films de la FIAF* (1991).

Le manuel qui en a résulté a réparti les informations de catalogage des archives d'images animées en sept zones de description sur le modèle de l'ISBD (NBM), mais avec quelques différences dans les zones de description et dans leur ordre afin de répondre aux besoins particuliers des images animées.

En 2004, la Commission a reconnu la nécessité de réviser et de mettre à jour ce manuel conçu pour un environnement non informatisé et « analogique ». Elle a conçu et diffusé une enquête sur les pratiques de catalogage dans les archives de films (2005-2006). Les réponses ont révélé des domaines spécifiques que la communauté souhaitait voir révisés et des questions propres aux archives d'images animées que la nouvelle approche devait permettre de résoudre (voir l'[annexe F.1](#) pour une liste de ces domaines et ces questions).

En 2008, la Commission s'est réunie à Paris afin de définir des objectifs et un plan d'action pour de nouvelles recommandations (voir l'[annexe F.2](#)).

Les auteurs de la version révisée ont comparé les règles de la FIAF de 1991 avec les plus récents documents, publications et standards en matière de catalogage d'images animées, basés sur le modèle FRBR, afin de les évaluer et d'en reprendre certains aspects. Ces documents, publications et standards incluaient :

☐ RDA : Ressources : description et accès (RDA)

- ☒ Les documents de réflexion du groupe de travail sur l'œuvre dans l'image animée du Comité des politiques de catalogage (PACE) au sein de l'Online Audiovisual Catalogers (OLAC)
- ☒ Le travail réalisé par Martha Yee (responsable du catalogage aux Archives Film et Télévision de l'UCLA): *Cataloguing Rules* (2008) et *Moving image cataloguing : how to create and how to use a moving image catalogue* (2007)
- ☒ Les Normes des œuvres cinématographiques (CWS) (EN 15744 et EN 15907) du Comité européen de normalisation (CEN)

F.1 Enquête sur les pratiques de catalogage dans les archives de films (2005-2006).

Domaines spécifiques que la communauté souhaitait voir révisés : ²²⁹

- ☒ Développement et enrichissement de la description physique, y compris l'inclusion d'informations détaillées sur l'état physique et les procédures de restauration. Implémentation de la description des objets numériques.
- ☒ Amélioration de la description des droits d'auteur.
- ☒ Dégraissage et restructuration de la zone des notes, actuellement trop vaste et contenant trop d'informations hétérogènes.
- ☒ Adoption ou proposition de critères cohérents pour la description du contenu, en particulier pour les images animées qui ne relèvent pas de la fiction.
- ☒ Introduction d'une zone de numérotation standard (inclure le numéro ISAN - International Standard Audiovisual Number - ou un numéro d'identification national).
- ☒ Introduction d'une zone informant sur la disponibilité / l'accès.

Pour répondre aux questions propres aux archives d'images animées, la révision devait également prendre en compte :

- ☒ l'histoire du document avant et après son acquisition par l'institution
- ☒ la description de la collection à laquelle il appartient, conformément aux règles spécifiques des normes archivistiques (par exemple ISAD)

²²⁹ Ces domaines illustrent une fois de plus la différence entre les fonctions d'un catalogue d'archives d'images animées et celles d'un catalogue de bibliothèques, d'archives spécialisées en documents papier ou de musées.

☒ les liens avec les documents associés aux images animées tels que les articles, les visas de censure, les livrets, les rapports de laboratoire, les notes d'archives, etc.

F.2 Les objectifs et le plan d'action définis aux rencontres de Paris en 2008

☒ Présenter un ensemble de propositions contextualisées plutôt qu'un ensemble de directives faisant autorité, afin qu'elles puissent facilement être intégrées dans les procédures existantes des institutions.

☒ Être accessibles en ligne.

☒ Utiliser une terminologie cohérente décrite dans un glossaire.

☒ Être compatibles avec les métadonnées et les structures de communication de données existantes comme le Dublin Core, MARC et le CEN CWS.

☒ Utiliser le modèle conceptuel FRBR et ce d'autant plus que RDA et le CEN CWS s'appuient beaucoup sur ce modèle

F.3 Les relations des *Règles de catalogage de la FIAF* avec les *Fonctionnalités requises des notices bibliographiques (FRBR)*, *Ressources : Description et Accès (RDA)* et la *Norme des Œuvres cinématographiques EN 15907* du Comité européen de normalisation (CEN)

Comme ceux des Règles de catalogage de la FIAF de 1991, les auteurs du présent manuel ont choisi d'adopter des pratiques et standards actuellement utilisés, tels que ceux décrits dans les FRBR, RDA, et EN 15907, tout en les élargissant pour qu'ils soient plus spécifiques et détaillés en ce qui concerne les besoins particuliers du catalogage d'images animées. Ci-dessous sont listés quelques-uns des principaux attributs de ces standards et la façon dont ils sont adaptés dans les recommandations du nouveau manuel de catalogage de la FIAF.

F.3.1 Entités

Les Fonctionnalités requises des notices bibliographiques (FRBR) ont été publiées en 1998 par la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA). Elles sont basées sur le modèle d'analyse entité – attribut – relation et ont été incorporées dans la structure de RDA et de la norme EN 15907.

Le modèle FRBR identifie et définit trois groupes d'entités : ²³⁰

- ☐ Groupe 1
 - Œuvre
 - Expression
 - Manifestation
 - Item

- ☐ Groupe 2 (responsable du contenu, de la production ou de la conservation des entités du groupe 1)
 - Personne
 - Collectivité

- ☐ Groupe 3 (peuvent constituer les sujets des entités du groupe 1)
 - Entités du groupe 1 et 2
 - Concept
 - Objet
 - Événement
 - Lieu

Le présent manuel se concentre presque exclusivement sur les entités du groupe 1, leurs attributs et leurs relations. Bien qu'il fournisse aussi brièvement des recommandations pour la description des entités du groupe 2 et du groupe 3, nous recommandons l'utilisation d'autres manuels et de standards nationaux ou internationaux existants pour plus de détails concernant ceux-ci.

F.3.1.1 Les standards existant pour la description des entités

Les standards existant pour la description des entités incluent :

- ☐ RDA
 - Section 3 : Personnes, familles et collectivités (chapitres 8-11)
 - Section 4 : Concept, objet, événement et lieu (chapitres 12-16)
 - Annexe F : Instructions supplémentaires sur les noms de personnes

- ☐ ISAAR (CPF) : Norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles, 2^{ème} édition

²³⁰ FRBR Rapport final, pp. 12-16; Taylor, p. 4

(<https://www.ica.org/en/isaar-cpf-international-standard-archival-authority-record-corporate-bodies-persons-and-families-2nd>) – Conseil international des Archives

📄 EFG Schéma de métadonnées et vocabulaires – 3.6 Agent
(https://efgproject.eu/guidelines_and_standards.php)

Fichiers d'autorité

- 📄 VIAF (Fichier d'autorité international virtuel)
- 📄 ISNI (Code international normalisé des noms (ISO 27729) – (<http://www.isni.org/>))
- 📄 IdRef (Identifiants et Référentiels)
(https://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_Guidelines_ISAAR_Second-edition_FR.pdf)
- 📄 Library of Congress Subject Headings (LCSH) et Library of Congress Genre-Form Thesaurus (LCGFT)

F.3.1.2 Définition des entités « Œuvre » et « Variante »

La Commission de Catalogage et de Documentation de la FIAF a choisi d'utiliser dans ce manuel les définitions d'« Œuvre » et de « Variante » adoptées par le Comité européen de normalisation, plutôt que les définitions des FRBR et RDA d'« Œuvre » et d'« Expression », afin de mieux adapter ces concepts à la description des images animées. Les FRBR et RDA considèrent les « Œuvres » et les « Expressions » comme des entités abstraites qui n'acquièrent des caractéristiques physiques qu'au niveau de la « Manifestation » ou de l'« Item ». Cependant, les « Œuvres » d'images animées sont plus aisément conceptualisées comme des entités concrètes. En effet, une « Œuvre » d'images animée ne devient telle que par un processus complexe impliquant de multiples contributeurs. Ce processus aboutit à un objet « fixe » ou « exprimé » (qu'il soit analogique ou numérique) qui associe généralement une partie visuelle (l'image animée) et une partie textuelle (la bande sonore ou les intertitres).²³¹ Par conséquent, le concept d'Œuvre images animées comprend à la fois le contenu et le processus de réalisation sous une forme cinématographique.²³²

En outre, ce manuel continue de suivre les préceptes déjà exposés dans le *Catalogage des films* et les *Règles de catalogage de la FIAF* pour les archives cinématographiques en incluant le concept d'« original ». Les *Règles de catalogage de la FIAF* recommandent d'utiliser le « titre de parution original ou le titre de l'émission dans le pays d'origine, c'est-à-dire le pays du siège social de la société de production ou de la personne signataire de l'œuvre »²³³ pour identifier une œuvre. « En raison des interrelations complexes qui existent entre les personnes et les corporations dans la création d'une œuvre audiovisuelle, le titre de parution ou de l'émission original est choisi comme le seul élément capable de procurer le niveau de

²³¹ Yee. «The Concept of Work for Moving Image Materials, p. 33.

²³² EN 15907, 4.1.1, p. 8.

²³³ FIAF, 1991, p. xiii

cohérence et de normalisation nécessaire à toute transmission et utilisation collective des données de catalogue tant au niveau national qu'international »²³⁴

De même, l'« original » défini ici contient des caractéristiques qui persistent à travers toute variation ou diffusion d'une œuvre d'images animée et qui reflètent les intentions originales de sa réalisation, notamment : les circonstances du processus de création telles que la ou les dates et le ou les lieux de production, la plupart des contributions apportées par des agents tels que les réalisateurs, scénaristes, sociétés de production et acteurs, ainsi que certaines mentions de contenu.²³⁵

De cette façon, le concept d'Œuvre images animées est plus proche d'une combinaison des entités Œuvre et Expression en FRBR et RDA. Cette définition s'aligne aussi étroitement sur le concept d'« expression primaire de l'œuvre » formulé par le groupe de travail sur l'Œuvre dans l'image animée du Comité des politiques de catalogage (PACE) au sein de l'Online Audiovisual Catalogers (OLAC) et la norme EN 15907 du CEN. Une différence principale réside dans le fait que la norme EN 15907 spécifie que le concept d'« original » doit être exprimé en association avec une Manifestation qui matérialise l'Œuvre originale.

L'utilisation du terme « Variante » n'est pas un simple substitut du terme « Expression ». Dans le contexte des images animées, les Variantes et les Expressions ne peuvent pas être considérées comme des concepts équivalents, car les Œuvres d'images animées sont déjà leurs propres Expressions.²³⁶ Comme expliqué ci-dessus, une Œuvre images animées a par définition pris une forme (a été exprimée) et contient des attributs spécifiques qui correspondent au concept d'expression « originale » ou « primaire ». Les Variantes correspondent à toutes les autres « Expressions ». Par exemple, une version colorisée de *Quand la ville dort* (1950) n'exprime pas l'Œuvre originale ; elle contient une variation de l'idée originale imaginée et mise en forme par John Huston. S'il n'y a pas de variation par rapport à l'Œuvre telle qu'elle a été conçue à l'origine, il n'y a pas de « Variante » alors que dans les FRBR, il y aurait toujours une « Expression ». Ceci illustre pourquoi ces concepts ne sont pas équivalents : il n'y a pas toujours de Variante mais il doit toujours y avoir une Expression.²³⁷

F.3.1.3 Définition des entités « Manifestation » et « Item »

Une Manifestation est la matérialisation d'une Œuvre/Variante et comprend toutes les formes analogiques ou numériques dérivées d'une Œuvre/Variante, présentant des caractéristiques communes dans le contenu intellectuel et le format physique qu'elles partagent. Elle peut être entière, incomplète ou fragmentaire.

Un Item est le produit physique de la Manifestation d'une Œuvre ou d'une Variante, c'est-à-dire la copie physique d'une Œuvre ou d'une Variante. Il peut être entier, incomplet ou fragmentaire. Dans le cas de

²³⁴ FIAF, 1991, p. xiii

²³⁵ Adapté de la définition d'une Œuvre cinématographique dans EN 15907, 4.1.1, p.7

²³⁶ Journal of Digital Media Management Vol. 2, 3, 00–00 © Henry Stewart Publications 2047- 1300 (2013) The EN 15907 moving image metadata schema standard and its role in a digital asset management infrastructure, by Detlev Balzer, Stephen McConnachie, Thelma Ross.

²³⁷ Laurent Bismuth (conversation personnelle, 8 mai 2011)

supports purement numériques, l'Item est défini comme la disponibilité d'un fichier informatique, quel que soit le nombre de copies de sauvegarde qui puissent avoir été réalisées.²³⁸

F.3.1.4 Délimitations entre entités

La pratique traditionnelle des archives d'images animées, qui consistait à incorporer les informations sur les variations dans une seule notice, faisait que cette notice comportait tous les détails relatifs aux différentes composantes d'un ensemble.²³⁹ Dans le cadre des modèles FRBR et RDA, ainsi que dans le schéma EN 15907, la notice de l'Œuvre correspond à « cette notice » qui contient certains détails descriptifs, mais les informations sur les variations changent de place. Les différentes éditions, versions ou variations sont représentées par les entités Variante et Manifestation, et les différences sont enregistrées au niveau approprié ou dans la notice de l'entité en question, ou encore désignées d'une façon ou d'une autre comme appartenant à l'entité en question. Le traitement d'une « ressource d'information », en utilisant la hiérarchie à quatre niveaux pour exprimer le concept, permet de la décrire et de la visualiser à chacun des quatre niveaux : par exemple, un documentaire est, simultanément, une copie particulière ou des composantes constitutives (Item(s)), une publication particulière (Manifestation), une édition particulière (Variante) et une oeuvre particulière (Œuvre).

Il est essentiel pour les utilisateurs d'images animées que les informations décrivant l'Œuvre originale et les informations décrivant l'Item physique soient présentées d'une manière qui indique clairement leur relation. En termes de bibliothéconomie, cela correspond au concept d'« édition » et inclut tout changement de contenu ou de support. En bibliothèque, les différentes éditions d'un document imprimé sont cataloguées séparément et généralement on n'essaie pas de déterminer si les mentions d'édition indiquent toujours des changements majeurs dans le contenu.²⁴⁰ Dans le contexte d'une archive d'images animées, le terme « publication » est utilisé de manière interchangeable avec le terme « distribution » et signifie « rendre la ressource disponible ».²⁴¹

Pour les images animées, les termes similaires à ce concept d'édition sont « versions avec des changements majeurs » et « variations avec des changements mineurs ».²⁴² (voir

²³⁸ Définition du support numérique issu de CEN's « Identification des films – Moyens d'améliorer l'interopérabilité des métadonnées. Ensembles et structures des éléments. » NF EN 15970 Décembre 2010

²³⁹ FIAF 1991, p. xii

²⁴⁰ FIAF 1991, p.xii

²⁴¹ Andrea Leigh, (conversation personnelle, 5 mai 2011)

²⁴² FIAF, 1991, p. xii-xiii. Elles sont définies comme suit dans les règles de 1991:

Les versions avec changements majeurs. Si l'équipe de catalogage a déterminé que l'élément (Item) examiné diffère de façon significative de l'œuvre originale, c'est-à-dire qu'un important travail de montage a été effectué, l'élément est décrit dans une notice différente du catalogue. L'élément examiné est alors considéré comme une version de l'œuvre originale avec des changements majeurs (par exemple : une version courte, une version pour l'enseignement) et les informations relatives à la distribution de la version séparée sont enregistrées. La relation avec l'œuvre originale est indiquée dans la mention de l'édition/version et, dans la plupart des cas, dans une note.

Les variantes avec changements mineurs. Lorsque l'équipe de catalogage détermine qu'un élément (Item), bien que désigné comme ayant été remonté (par exemple : ce que l'on nomme "un nouveau montage"), n'a en réalité pas changé de façon significative, il peut l'indiquer en enregistrant la mention de responsabilité de l'original dans la zone 1, la variante et la mention de responsabilité de la variante dans la zone 2, et les informations relatives à la production et la distribution des copies à la fois de l'original et de la variante en zone 3. Les mentions de l'édition/version/variante multiples peuvent être données lors du catalogage des multiples variantes avec changements mineurs.

https://www.fiafnet.org/images/tinyUpload/E-Resources/Commission-And-PIP-Resources/CDC-resources/FIAF_Cat_Rules.pdf)

Dans les archives d'images animées, l'existence d'un changement dans le contenu et l'importance de ce changement sont tous deux importants. En matière d'images animées, les changements de contenu surviennent la plupart du temps à la suite d'une forme de révision.

Le traitement des concepts de « versions avec modifications majeures » et de « variations avec modifications mineures » dans cette révision se concentre sur les changements dans le contenu et de support et correspondent aux délimitations entre les Variantes (changements dans le contenu) d'une Œuvre, et ses Manifestations (changements de support). Cela ne remplace pas la nécessité de créer une nouvelle Œuvre dans le cas d'une version avec des changements majeurs lorsque cela est requis et approprié [1.1.2 Délimitations entre Œuvres et Variantes/Manifestations](#).

F.3.2 Attributs

Le présent manuel fournit une nomenclature détaillée permettant de décrire les attributs des entités de l'image animée, à savoir l'Œuvre, la Variante, la Manifestation et l'Item (WVMI). Les recommandations ne précisent pas les attributs des entités liées aux entités WVMI, par exemple, les agents (c'est-à-dire les personnes, les familles, les collectivités, etc.). Pour enregistrer les attributs des agents (par exemple le prénom, le nom de famille, la nationalité, etc.), il convient de se référer à des sources faisant autorité, telles que les *Fonctionnalités requises des données d'autorité : un modèle conceptuel* ou des outils tels que le [Library of Congress Name Authority File](#) ou le [fichier d'autorité des noms de personnes de la Bibliothèque nationale de France](#).²⁴³

F.3.3 Tâches utilisateur

Les FRBR et RDA ont défini et choisi les tâches suivantes qui reflètent les fonctionnalités essentielles d'un catalogue :²⁴⁴

trouver - trouver les ressources qui correspondent aux critères de recherche énoncés par l'utilisateur

identifier - confirmer que la ressource décrite correspond à la ressource recherchée, ou faire la distinction entre deux ou plusieurs ressources présentant des caractéristiques similaires

sélectionner - choisir une ressource qui correspond aux besoins de l'utilisateur

obtenir - acquérir ou accéder à la ressource décrite

²⁴³ Patton, Glenn E. 2009. *Functional requirements for authority data: a conceptual model*. München: K.G. Saur.

²⁴⁴ FRBR Rapport final, p. 73; RDA, 0.0, Purpose and Scope

RDA a ajouté un ensemble supplémentaire de tâches utilisateur basées sur celles qui ont été définies par le groupe de travail de l'IFLA sur les fonctionnalités requises et la numérotation des notices d'autorité (FRANAR), et décrit une entité associée à une ressource :

trouver - trouver des informations sur cette entité et sur les ressources associées à l'entité

identifier - confirmer que l'entité décrite correspond à l'entité recherchée, ou distinguer deux ou plusieurs entités portant des noms similaires, etc.

clarifier - clarifier la relation entre deux ou plusieurs de ces entités, ou clarifier la relation entre l'entité décrite et un nom sous lequel cette entité est connue

comprendre - comprendre pourquoi un nom ou un titre particulier, ou une forme de nom ou de titre, a été choisi comme le nom ou le titre privilégié de l'entité.

Ces tâches utilisateur sont énumérées parce qu'elles sont pertinentes pour le catalogage des images animées et qu'elles peuvent être adaptées pour couvrir un grand nombre des besoins exprimés par les personnes qui effectuent des recherches de documents dans des archives d'images animées. Martha Yee (2007) propose par exemple une adaptation des fonctions du catalogue de bibliothèque pour les images animées :

Pour rechercher, identifier, sélectionner et acquérir :²⁴⁵

- Toutes les *versions (Variantes)* d'une *Œuvre* recherchée (par exemple les différents « director's cut » de *Blade Runner* ainsi que la version originale) identifiées par le titre, ou par le titre adjoint au nom de l'un de ses créateurs ou par la date, qui sont dans votre collection ou auxquelles vous donnez accès.
- Toutes les *copies (Manifestations ou Items)* d'une version particulière (*Variante*) d'une *Œuvre* (par exemple, toutes les copies que vous détenez du director's cut produites par le studio) qui sont dans votre collection ou auxquelles vous donnez accès.
- Toutes les *Œuvres* d'une personne en particulier (par exemple un réalisateur, un acteur, un costumier) ou une collectivité (par exemple, un studio) qui sont dans votre collection ou auxquelles vous donnez accès.
- Toutes les *Œuvres* sur un sujet (par exemple, la guerre du Vietnam) qui sont dans votre collection ou auxquelles vous donnez accès.
- Toutes les *Œuvres* dans une forme ou un genre particulier (par exemple, animation, films de gangsters) qui sont dans votre collection ou auxquelles vous donnez accès.

Représentation (ou principe de transcription)

Le principe de base de la transcription est un domaine dans lequel le catalogage d'images animées s'écarte souvent du catalogage traditionnel des bibliothèques. Alors que les catalogueurs de bibliothèque

²⁴⁵Yee, 2007, p. 16.

transcrivent généralement les données descriptives directement à partir de l'Item physique, ce n'est pas toujours le cas dans le catalogage d'images animées. Pour cette raison, les anciennes règles et standards de catalogage des images animées (FIAF, AMIM) proposaient le terme de source d'information « privilégiée » plutôt que « principale » pour représenter les images animées. La représentation des détails originaux d'une œuvre images animées est un principe d'organisation essentiel dans les archives d'images animées. Ceci est à la base d'une autre pratique du catalogage d'images animées, également recommandée dans les Règles de la FIAF de 1991, à savoir le choix du titre original de la sortie dans le pays d'origine comme titre privilégié d'une œuvre. D'autres titres (par exemple les titres traduits, les titres de réédition ou de ressortie, les titres figurant sur l'Item ou le matériel d'accompagnement, etc.), sont enregistrés au niveau approprié de l'entité, ou désignés comme appartenant à l'entité appropriée. Des systèmes de liens doivent être utilisés pour relier ces autres titres au titre original de sortie.

Cependant, comme il n'est pas toujours possible pour un catalogueur de déterminer un titre original de sortie, des recommandations sont également fournies pour le choix du titre privilégié de l'œuvre soit 1) lorsque le concept de titre original de sortie n'est pas applicable (comme dans le cas d'images non publiées), soit 2) lorsqu'un catalogueur est incapable, par la recherche, de déterminer le titre original de sortie.

Informations sur les droits

Du fait que les réglementations nationales et internationales sur les droits en matière d'images animées régissent non seulement la duplication des documents pour une utilisation ultérieure, mais aussi la projection et/ou le visionnage de ces documents, les informations concernant les droits sont considérées comme étant d'une importance primordiale dans la plupart des archives d'images animées. Les présentes recommandations prévoient une zone spécifique à l'enregistrement d'informations concernant le statut des droits des images animées dans les entités qui constituent une ressource d'images animées. Elles prévoient également des dispositions pour l'enregistrement d'informations sur les droits originaux et actuels, et permettent d'indiquer si le catalogueur n'a trouvé aucune information à ce sujet. Étant donné que les questions de droits sont des questions juridiques complexes, certaines archives d'images animées préfèrent tenir des dossiers juridiques séparés, voire parfois laisser l'entière responsabilité des problèmes de droits à l'utilisateur ou au client. Pour ces raisons, l'enregistrement des informations sur les droits a été qualifié de « facultatif ». Pour une analyse plus approfondie et développée des droits et des données potentielles sur les droits, voir [Annexe H, Droits/Copyright/Enregistrement de la propriété intellectuelle](#)

Annexe G, Comparaison des éléments de description

Règles de catalogage de la FIAF, 1991 (basées sur l'ISBD), EN 15907 et Manuel de catalogage des images animées de la FIAF.

Œuvre/Variante

<i>Manuel de catalogage des images animées de la FIAF</i>	<i>EN 15907</i>	<i>Règles de Catalogage de la FIAF, 1991 (basées sur l'ISBD)</i>
<i>Attributs de l'entité</i>	<i>Attributs</i>	
Type de description - Monographie - Collection	Niveau de description - Monographie - Collection	
- Série - Collection	- Série - Collection	Zone Séries
- Type de Variante Censuré Doublé Sous-titré Raccourci/condensé Augmentée	Type de Variante	Zone Version/Variation
<i>Éléments (y compris attributs principaux)</i>	<i>Éléments</i>	
- Identifiant	Identifiant (nombre)	
- Titre Type de titre D'identification Privilégié Complément de titre Alternatif Forgé	Titre d'identification (lisible par l'humain)	Zone Titre

- Pays de référence	Pays de référence	Zone Production/Distribution
- Année/Date	Année de référence	Zone Production/Distribution
- Langue(s)	Langue	Zone Production/Distribution
- Description du contenu	Description du contenu	Zone Notes
- Notes		Zone Notes
- Historique		Zone Notes
<i>Relations (y compris attributs principaux)</i>	<i>Relations autorisées</i>	
- Agents <u>Types d'Agents</u> (p. ex. Distribution ou générique)	A comme Agent	Zone Production/Distribution
- Événements <u>Types d'événements</u> Publication Récompense(s) ou Nomination(s) Production Droits/Copyright/Enregistrement DPI (Variante) Décision (Variante)	A comme Événement	Zone Production/Distribution Zone Notes
- Termes du Sujet	A comme Sujet	Zone Notes
- Autres relations	A comme Autre Relation	Zone Notes
- Manifestations	A comme Manifestation	Zone Production/Distribution Zone Description physique

Manifestations

<i>Manuel de catalogage des images animées de la FIAF</i>	<i>EN 15907</i>	<i>Règles de Catalogage de la FIAF, 1991 (basées sur l'ISBD)</i>
Attributs de l'entité	Attributs	
- Type de Manifestation Pré-diffusion Distribution en salles Distribution non commerciale Pas pour la diffusion Inédit Distribution pour visionnage domestique Télédiffusion Internet Conservation/Restauration Inconnu	Type de manifestation	Zone Production/Distribution
Éléments (y compris attributs principaux)	Éléments	
- Identifiant	Identifiant	
- Titre <u>Type de Titre</u> Propre Complément de titre Alternatif Forgé	Titre	Zone Titre
- Langue	Langue	Zone Description physique
- Format	Format	Zone Description physique
- Longueur	Longueur	Zone Description physique

<i>Relations (y compris attributs principaux)</i>	<i>Relations autorisées</i>	
- Agents <u>Types d'Agents</u> Distributeur (cinéma) Distributeur (non commercial) Télédiffuseur Editeur Fabricant Agent responsable de la conservation Agent responsable de la reproduction ou du transfert Agent responsable de la mise à disposition publique Agent responsable de la mise à disposition privée Agent non défini avec certitude ou indéterminé Agent non identifié	A comme Agent	Zone Production/Distribution Zone Notes
- Événements <u>Types d'événements</u> Publication Récompense(s) ou Nomination(s) Octroi de licence Préservation Décision Fabrication	A comme Événement	Zone Production/Distribution Zone Description physique Zone Notes
- Autres relations	A comme Autre Relation	Zone Notes
-Item	A comme Item	Zone Description physique

Item

<i>Manuel de catalogage des images animées de la FIAF</i>	<i>EN 15907</i>	<i>Règles de Catalogage de la FIAF, 1991 (basées sur l'ISBD)</i>
<i>Éléments (y compris attributs principaux)</i>	<i>Éléments</i>	
- Identifiant	Type de Manifestation	Zone Production/Distribution
- Titre <u>Type de Titre</u> Propre Complément de titre Alternatif Forgé	Titre	Zone Titre
- Établissement détenteur		Zone Notes
- Types d'Item		Zone Description physique
- Spécificités de l'Item	Caractéristiques de l'Item	Zone Description physique Zone Notes
- Conditions d'accès		Zone Description physique
- Notes dans l'Item		Zone Notes
<i>Relations (y compris attributs principaux)</i>	<i>Relations autorisées</i>	
- Agents (p. ex. technicien de conservation, donateur, etc.)	A comme Agent	Zone Notes
- Événements <u>Types d'événements</u> Octroi de licence Conservation Inspection Acquisition	A comme Événement	Zone Notes
- Autres relations	A comme Autre Relation	Zone Notes

Annexe H, Droits/Copyright/Enregistrement de la propriété intellectuelle

H.1 Droits liés à une Œuvre

Les droits de propriété intellectuelle liés à une Œuvre Images animées sont désignés par différents termes tels que Copyright, Ayant droit, Droits d'Auteur, IP (Propriété Intellectuelle) ou simplement Droits. Ces droits de propriété intellectuelle sont des notions complexes, reflétant la complexité de la création d'une œuvre Images animées ; de plus, ils varient selon les cadres juridiques et les périodes historiques. Il n'est donc pas commode de définir des règles minimales en matière de catalogage qui puissent s'appliquer dans l'ensemble des territoires et des périodes. En outre, ces cadres juridiques peuvent évoluer dans le temps, de sorte que des données qui ne sont pas utiles aujourd'hui peuvent le devenir si le cadre légal change – par exemple en ce qui concerne les définitions de l'auteur détaillées ci-dessous.

Dans ce contexte, les présentes tentatives visent à définir un ensemble de bonnes pratiques que le catalogueur doit considérer, en prenant en compte aussi bien le cadre juridique spécifique que les données qui pourraient devenir potentiellement utiles durant le cycle de vie de l'archive. En bref : enregistrer au plus tôt le plus de données possibles sur les droits fondamentaux permettra d'assurer au mieux l'activité future de l'archive.

Il est important de noter que les droits de propriété intellectuelle sur une œuvre Images animées sont créés automatiquement, indépendamment de toute exigence d'enregistrement formel par les créateurs de l'œuvre. En outre, il convient de noter que dans certains territoires juridiques, contrairement aux œuvres littéraires, dramatiques, musicales ou artistiques, les œuvres Images animées n'ont pas à répondre aux exigences de « l'originalité » pour être protégées par des droits de propriété intellectuelle. Enfin, en vertu de la loi, les œuvres non publiées sont souvent traitées différemment des œuvres publiées. Il est donc recommandé que le catalogueur indique, si cette information est connue, qu'une œuvre n'a pas été publiée (par exemple, dans le cas des films amateurs).

Les propriétés recommandées ci-dessous sont précédées de quelques informations de base.

H.1.1 Informations générales

H.1.1.2 Source des données

En ce qui concerne la source des données sur la propriété intellectuelle, il est recommandé de reprendre les informations du texte figurant à l'écran sur la première manifestation officielle dans le principal pays d'origine. Historiquement, il s'agissait d'une sortie en salle dans le principal pays de production, mais dans la mesure où ce modèle évolue pour inclure la publication simultanée en ligne dans plusieurs territoires, cette recommandation nécessiterait un ajustement : on reprendra dès lors les données issues de la manifestation qui représente légitimement la « première fixation » de l'œuvre, et on indiquera cette source dans la notice de l'œuvre. Alternativement, utilisez les informations fournies par les sociétés de production ou les ayants droit ou d'autres sources secondaires faisant autorité.

H.1.1.3 Auteurs d'une Œuvre

Les Auteurs d'une œuvre Images animées sont les premiers titulaires des droits de propriété intellectuelle. Comme les auteurs définis de l'œuvre diffèrent considérablement d'un territoire à l'autre, les exemples suivants illustrent ces différences et soulignent l'utilité d'une saisie assez large des données.

Royaume-Uni : Le Producteur et le Réalisateur principal sont les Auteurs de l'œuvre, et par conséquent les premiers détenteurs de droits d'auteur.

Producteur : il peut s'agir d'une personne (personne physique) ou d'une société (personne morale). Le producteur est défini comme « la personne qui prend les dispositions nécessaires à la production du film ». La notion de « producteur » présuppose qu'au cœur du processus de production, il existe une personne ou une société qui coordonne, contrôle et organise la production. Pour cette raison, la recommandation ci-dessous est d'enregistrer à la fois la Société de Production et le nom du Producteur individuel.

Réalisateur principal : tel que crédité à l'écran.

France : par opposition au modèle britannique, en France ce sont les personnes physiques (pas les personnes morales) apportant une contribution créative au film qui sont considérées comme les auteurs, si bien que la société de production/le producteur ne peuvent y prétendre.

Réalisateur

Scénariste

Auteur de l'adaptation (si différent)

Auteur des dialogues (si différent)

Auteur de la composition musicale écrite pour le film

(s'y ajoutent les auteurs « assimilés » d'œuvres protégées préexistantes, par exemple l'auteur d'un roman ou d'une pièce de théâtre originaux)

Allemagne : Le modèle allemand est très similaire au modèle français, encore une fois axé sur les contributions créatives apportées par des personnes physiques, mais la liste peut être étendue pour inclure un plus large éventail de personnes - par exemple les cameramen en tant qu'auteurs - car la loi allemande ne spécifie pas quelles personnes sont supposées être des auteurs.

États-Unis : Le modèle américain définit un certain nombre de catégories d'auteurs qui apportent des contributions créatives (un peu comme l'Allemagne), mais la loi ne définit pas les « auteurs », et en tout état de cause, la plupart des personnes travailleront à la commande, ce qui signifie que le producteur est titulaire des droits de propriété intellectuelle.

Ces premiers titulaires des droits de propriété intellectuelle (ou leurs héritiers, dans le cas de leur décès) conservent ces droits jusqu'à ce que l'un des deux événements suivants se produise :

1. Ils (ou leurs héritiers) vendent, cèdent ou transfèrent activement les droits.
2. Les droits expirent, conformément au(x) cadre(s) juridique(s) spécifique(s)

Encore une fois, ce qui fait qu'il n'y a plus de droits d'auteur sur une œuvre diffère d'un territoire à l'autre et d'une époque à l'autre. Il est donc difficile de proposer une approche de catalogage universelle. Toutefois, dans certains contextes, l'expiration des droits survient à un moment déterminé après le décès du dernier des Auteurs (ou des 'personnes affiliées' au Royaume-Uni). Par exemple, au Royaume-Uni, l'œuvre n'est plus protégée par le droit d'auteur 70 ans après le dernier décès des «

personnes affiliées » suivantes : Réalisateur, Scénariste, Auteur de scénario, Auteur des dialogues, Compositeur de musique.

Aux États-Unis, où une Œuvre appartient souvent à une société, la durée du copyright d'une Œuvre publiée expire actuellement 95 ans après la publication initiale ou 120 ans après la création, la première date qui arrive à échéance étant prise en compte. Cependant, entre 1923 et 2002, il y eut des périodes pendant lesquelles d'autres conditions devaient être remplies pour assurer le droit d'auteur : à certaines périodes, l'Item devait comporter une « notification » (un symbole ou une déclaration de copyright) sur l'œuvre ; à d'autres époques, l'Œuvre devait être renouvelée au cours de la 28^e année suivant sa publication initiale.²⁴⁶

Comme les droits de propriété intellectuelle peuvent être transférés et devenir caducs, il est recommandé aux catalogueurs de saisir le statut des droits : actuel / antérieur / droits expirés et les dates de cession / expiration, comme décrit ci-dessous. De plus, comme les dates de décès sont importantes pour établir le statut de l'Œuvre qui n'est plus protégée par le droit d'auteur, il est recommandé aux catalogueurs de saisir les dates de décès des principaux contributeurs lorsqu'elles sont connues (et si possible, que les notices de personnes des auteurs principaux soient associées aux entités équivalentes dans un registre officiel des personnes, tel que VIAF, ISNI ou autre).

H.1.1.4 Niveaux de protection de l'œuvre en tant qu'entité abstraite et de la fixation ou enregistrement d'une œuvre sous une forme concrète

La complexité et la variété des droits de propriété intellectuelle concernant une œuvre Images animées s'étendent également à plusieurs niveaux de protection dans certains cadres juridiques. Résumé grossièrement, ces multiples couches protègent l'« œuvre » en tant qu'abstraction (dont les droits sont détenus par les « auteurs », tels que définis ci-dessus) et de façon séparée la « fixation » ou l'« enregistrement » d'une œuvre sous forme de film. Cette deuxième couche est souvent appelée Droits connexes ou Droits voisins, lesquels sont souvent détenus par le Producteur.

Cette approche par couches n'existe pas dans les lois de tous les pays, par exemple au Royaume-Uni, c'est la fixation (l'enregistrement) qui est protégée par le droit d'auteur. Mais on en trouve quelques exemples significatifs aux États-Unis où un film est protégé en tant qu'œuvre d'expression originale distincte de l'enregistrement ; ainsi qu'en France et en Allemagne, qui bénéficient toutes deux d'une protection distincte pour l'œuvre et l'enregistrement.

Compte tenu des différences entre territoires, plutôt que d'enregistrer des données différentes pour chaque pays, il est recommandé encore une fois d'enregistrer un ensemble élémentaire de données sur les droits, de manière à fournir suffisamment d'informations pour toutes les situations.

H.1.1.5 Œuvres orphelines

Les œuvres orphelines sont définies comme les œuvres qui sont « encore protégées par le droit d'auteur mais dont les auteurs ou autres ayants droit ne sont pas connus ou ne peuvent être localisés. (base de données en ligne OHMI sur les Œuvres orphelines (<https://euipo.europa.eu/orphanworks>)). L'absence d'information sur les ayants droit empêche des institutions d'exploiter financièrement leurs collections ou d'en faciliter l'accès, par exemple en présentant en ligne des collections numérisées.

²⁴⁶ Pour une aide sur le copyright aux États-Unis, voir le dossier de Peter Hirtle "Copyright terms and the public domain in the United States," actualisé tous les ans. <http://copyright.cornell.edu/resources/publicdomain.cfm>

De multiples projets formels sont en train de voir le jour pour enregistrer les œuvres dites « œuvres orphelines » dans des bases de données certifiées et consultables. Ces projets exigent de l'institution chargée de l'enregistrement qu'elle effectue une « recherche diligente » (voir p. ex. les lignes directrices de l'OWLS: <https://www.gov.uk/government/publications/orphan-works-diligent-search-guidance-for-applicants>) en respectant des exigences minimales. L'enregistrement permet ensuite à l'institution d'exploiter l'œuvre dans le cadre de paramètres définis juridiquement.

Trois exemples connus (qui proposent des droits d'exploitation légèrement différents) sont la European Union Orphan Works Database (<https://euipo.europa.eu/orphanworks>) ; la version britannique intitulée Orphan Works Licensing Scheme ou OWLS, (<https://www.gov.uk/copyright-orphan-works>) ; et la version canadienne intitulée Unlocatable Copyright Owners (<https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/c-42/page-20.html#h-105208>). Les États-Unis n'ont pas encore adopté de loi sur les œuvres orphelines, mais le Register of Copyrights cherche activement à faire modifier les lois en ce sens.²⁴⁷

Le catalogueur qui entreprend un tel enregistrement doit ajouter les données dérivées de cette activité d'enregistrement, par exemple l'identifiant unique de l'enregistrement, l'URL de la base de données en ligne, le lien vers le certificat au format PDF, etc.

H.1.1.6 Œuvres protégées susceptibles d'être utilisées dans, ou créées durant, la production d'un film

Il s'agit spécifiquement d'œuvres protégées qui sont souvent contenues dans une nouvelle œuvre Images animées, ou bien créées durant la production de cette nouvelle œuvre, et qui sont souvent appelés « droits sous-jacents » ou « droits des tiers ». Lors de l'enregistrement des droits liés à la Manifestation (voir ci-dessous), ces droits sous-jacents doivent faire l'objet d'une analyse et d'une autorisation si nécessaire.

Œuvres littéraires - telles qu'un roman ou une pièce de théâtre préexistants utilisés comme base pour un film

Œuvres dramatiques - Scénario(s)

Œuvres musicales - musique préexistante ; musique de commande

Œuvres artistiques - décor, costumes, etc.

Interprétations - interprétations d'acteurs, interprétations musicales de musiques préexistantes, interprétations musicales dans musiques de commande

Enregistrements sonores - si réalisés pour de la musique préexistante

Films - tels que les films d'archives, les séquences d'effets spéciaux, etc.

²⁴⁷ Priorities and special projects of the United States Copyright Office (October 2011), <http://copyright.gov/docs/priorities.pdf>

H.1.2 Données à enregistrer lors de la description des droits liés à une Œuvre

1. Titulaire du copyright et Date du copyright, tels qu'affichés à l'écran (souvent associés au symbole ©)
2. Statut du titulaire des droits de propriété intellectuelle :
 - a. Actuel
 - b. Antérieur (lorsque l'on sait que les droits ont été transférés), avec la date du transfert si connue
3. Producteur et sociétés de production
4. Réalisateur(s), avec dates de décès si elles sont connues
5. Auteur(s) du scénario, avec dates de décès si elles sont connues
6. Auteur(s) des dialogues (si différents), avec dates de décès si elles sont connues
7. Auteur(s) de l'Œuvre littéraire préexistante (livre, pièce de théâtre, etc.), le cas échéant, avec dates de décès si elles sont connues
8. Compositeur(s) de musique, avec dates de décès si elles sont connues (à noter qu'il s'agit du compositeur de la musique commandée pour et utilisée dans le film, et non la musique préexistante utilisée dans le film - voir 10)
9. L'ensemble des interprètes si possible, ou les interprètes principaux au minimum, avec dates de décès si elles sont connues.
10. Précisions sur toute œuvre préexistante (images animées ou fixes, dramatiques, littéraires ou musicales, etc.) contenue dans l'œuvre, avec indications de la provenance et des ayants droit aussi détaillées que possible. (Cet ensemble d'œuvres incluses est souvent désigné comme « droits sous-jacents », au même titre que les droits des Interprètes).
 - a. titre
 - b. créateur
 - c. date de création
 - d. le titulaire des droits, s'il est connu
 - e. les dates de transfert des droits, le cas échéant et si elles sont connues
11. Date de production : saisissez une date de début et une date de fin si possible, pour indiquer toute la période de production connue.
12. Date de sortie (celle de la première manifestation publiée, historiquement la sortie cinéma dans le pays de production principal, mais aujourd'hui déterminée selon des critères plus fluides)
13. Statut non publié (parce que, en vertu de la loi, les œuvres non publiées sont souvent traitées différemment des œuvres publiées)
14. Système d'enregistrement des Œuvres orphelines. Les données à enregistrer sont :
 - a. nom du système d'enregistrement, par exemple OHMI (UE), OWLS (Royaume-Uni)
 - b. identifiant unique de l'œuvre dans la base de données du système d'enregistrement
 - c. URL de la notice en ligne dans la base de données / le site web du système
 - d. nom du fichier / lien vers la version numérique du document d'enregistrement de l'« Œuvre orpheline »
 - e. nom du collaborateur dans l'institution responsable de l'enregistrement
 - f. date d'enregistrement
 - g. date d'expiration de la licence accordée par le système d'enregistrement

H.2 Droits liés à la Manifestation

Les droits liés à une Manifestation découlent généralement des licences, contrats ou accords entre le titulaire du droit d'auteur / des droits de propriété intellectuelle de l'Œuvre et un tiers, ce qui permet à ce tiers d'exploiter légalement l'Œuvre en la copiant, la distribuant, la diffusant ou la publiant, d'en sortir des extraits, de l'incorporer dans une autre Œuvre, etc.

En règle générale, le propriétaire d'une Œuvre peut proposer plusieurs licences à plusieurs parties pour exploiter l'Œuvre dans différents territoires, formats de publication, plateformes de diffusion ; et en général, la licence peut être exclusive ou non exclusive (en d'autres termes, plusieurs parties peuvent se voir accorder simultanément des droits d'exploitation similaires pour la même oeuvre). Enfin, la licence indique généralement une fourchette de dates à l'intérieur de laquelle l'exploitation peut avoir lieu, l'exemple extrême (et rare) étant « à perpétuité », ce qui permet à la partie d'exploiter l'œuvre sans date de fin.

Des exemples de modes ou de plateformes de diffusion et d'autres modèles d'exploitation qui sont souvent utilisés dans les licences liées à la Manifestation sont : Cinéma, Vidéo, Télévision, VOD (Vidéo à la demande), Téléchargement, Éducation, Vente d'images B2B (Business to Business), Avion/Bateau/Hôtel. (voir [D.5 Types de Manifestations](#)).

Souvent, l'exploitation d'une Œuvre à travers une Manifestation spécifique exige que la partie obtienne des autorisations supplémentaires auprès de tiers, car ces « autorisations sous-jacentes » (concernant par exemple la musique, les interprètes, les images fixes) existent parallèlement aux droits de la propriété intellectuelle liés fondamentalement à l'Œuvre. Selon le contexte et l'importance de ces informations pour l'institution, le catalogueur peut envisager de saisir la clarification de ces droits sous-jacents, tels que décrits précédemment au point [H.1.1.6](#).

Enfin, lorsqu'une institution détient des droits d'auteur ou des droits de propriété intellectuelle sur une œuvre, elle peut elle-même octroyer des licences à des tiers pour exploiter l'œuvre. Dans ce cas de figure où une institution fournit à une autre partie la permission ou la licence d'exploitation d'une Œuvre, on parle souvent de « ventes de licences » ou, à l'opposé, d'« acquisitions de licences » par lesquelles une institution obtient une licence d'exploitation du propriétaire. Dans ce cas, le catalogueur doit documenter non seulement les ventes de licences mais aussi les acquisitions de licences : nom et coordonnées des parties, territoires, plateformes, fourchettes de dates, exclusivité ou non exclusivité.

Compte tenu du contexte ci-dessus, il peut être utile pour une institution d'indiquer si elle acquiert, concède ou documente simplement les droits.

H.2.1. Données à enregistrer lors de la description des droits liés à une Manifestation

1. Relation avec les droits à documenter :

- a. Ventes de licences / Ventes (lorsque l'institution concède les droits à une partie externe)
- b. Acquisitions de licences / Acquisitions (lorsque l'institution acquiert les droits auprès d'une partie externe)
- c. Documente seulement (lorsque l'institution n'est ni le concédant ni l'acquéreur mais simplement un observateur)

2. Nom de l'organisation ou de la personne qui acquiert la licence, avec ses coordonnées si nécessaire
3. Nom de l'organisation ou de la personne qui délivre la licence, avec les coordonnées si nécessaire
4. Plateformes ou modes autorisés par la licence, à l'aide d'une liste de valeurs contrôlée. Voici quelques termes proposés : Cinéma, Vidéo, Télévision, VOD (Vidéo à la demande), Téléchargement, Éducation, Vente d'images B2B (Business to Business), Avion/Bateau/Hôtel.
5. Territoires géographiques autorisés dans le cadre de la licence, à l'aide d'une liste de valeurs contrôlée représentant les territoires concernés
6. Période de validité de la licence, de préférence avec une date de début et une date de fin pour permettre des requêtes par rapport à la date de fin.
7. Exclusif ou non exclusif, si connu
8. Nom de fichier de l'accord : enregistrez le nom de fichier d'une version électronique de tout accord en rapport avec la licence de la manifestation ou, si possible, un lien vers le fichier dans un répertoire permanent et disponible au sein de l'infrastructure de l'organisation.

H.3 Droits liés à l'Item

Les droits sur un Item Image animée font généralement référence à la propriété (ou au transfert de propriété) d'un objet, soit un support physique / analogique tel qu'une pellicule 35 mm, soit un fichier numérique tel qu'un DCP / DCDM ou ProRes. Il est important pour une institution de documenter le transfert de propriété (parfois appelé « transfert de titre » dans le jargon juridique) puisqu'il établit la propriété légale de la collection.

Généralement, le transfert implique un contrat, un acte ou un accord signé par les deux parties pour certifier que la propriété de l'objet est transférée à l'institution ; il s'agit souvent d'un document légal d'une grande complexité. Il est donc recommandé que le catalogueur enregistre l'essentiel des métadonnées ci-dessous ; dans la mesure du possible, il doit associer à la notice une version électronique du contrat, en saisissant le nom du fichier / le lien vers ce document.

Il est entendu que la propriété de l'Item n'implique aucun droit d'exploitation de l'Œuvre, tel que décrit dans le chapitre sur la Manifestation (par exemple, pour numériser l'objet, le diffuser en ligne, ou le distribuer dans les cinémas) ; et cela n'implique aucun changement dans les droits de propriété intellectuelle sur l'œuvre elle-même. Cependant, une institution fera des recherches sur le contexte plus large des droits au moment de prendre des décisions sur l'acquisition : l'œuvre est-elle protégée ou non par un copyright ? ; si c'est le cas, à qui appartient ce copyright ? ; si les propriétaires du copyright sont inconnus, l'œuvre peut-elle être considérée comme une œuvre orpheline ? ; a-t-elle été enregistrée en tant que telle ? ; si elle n'est pas orpheline, qui détient les droits d'exploitation dans les territoires et les plates-formes concernés ? Les catalogueurs doivent donc saisir les détails de cette recherche sur les droits en documentant le transfert de propriété de l'objet.

Certains accords d'acquisition entre le propriétaire de l'objet et l'institution peuvent imposer des restrictions à cette dernière, qui l'empêcheront d'entreprendre certaines interventions (par exemple, de numériser l'objet à des fins de conservation ou de le projeter en interne). Toute restriction de ce type doit être enregistrée dans des champs « Conditions d'acquisition », « Conditions d'accès » ou « Conditions de reproduction », tel qu'indiqué ci-dessous. De plus, l'accord d'acquisition peut imposer un protocole pour

le rejet des objets qui ne sont finalement pas intégrés dans les collections permanentes de l'institution. Le cas échéant, l'approbation du déposant peut être nécessaire.

Toutefois, il faut noter qu'une convention ou un contrat d'acquisition ne doit pas porter atteinte aux droits que la loi confère à l'institution. Par exemple, au Royaume-Uni, en vertu d'un récent changement de la loi (Copyright Exceptions), une institution a le droit de « copier des œuvres pour des raisons d'archivage et de conservation si elles font partie d'une collection permanente et s'il n'est raisonnablement pas possible d'acheter un produit de remplacement » (https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/375956/Libraries_Archives_and_Museums.pdf). Par conséquent, un accord d'acquisition ne peut pas empêcher ce droit de copie à des fins de conservation.

Aux États-Unis, le droit d'une institution de faire une copie à des fins d'accès et de conservation est couvert par l'article 108. Toutefois, cet article ne s'applique qu'aux archives et aux bibliothèques et sous certaines conditions.²⁴⁸ Le Registre du Copyright actuel a établi la révision de l'article 108 comme l'une de ses priorités.²⁴⁹

En Italie, depuis 2004, la Cineteca Nazionale peut légalement utiliser les copies acquises par le biais du dépôt légal (3 ans après le dépôt), ou par copie/retirage pour des raisons culturelles et non commerciales par dérogation à la loi sur le droit d'auteur.

Vous trouverez ci-dessous un ensemble de données recommandées pour décrire les droits entourant l'acquisition, et séparément le Prêt d'Items Images Animées.

H.3.1 Données à enregistrer lors de la description des droits liés à l'Item

H.3.1.2 Acquisition

Voir aussi [D.4.9 Acquisition](#)

Ce chapitre se base sur les directives du BFI.

1. Nom de la personne-ressource dans l'institution : saisir le nom du membre du personnel responsable de l'avancement et de la finalisation du contrat.
2. Statut de l'accord : relater l'étape en cours de la réalisation du contrat.
 - a. En cours
 - b. Envoi de la copie papier du contrat
 - c. Reçu copie papier signée
 - d. Terminé
3. Date d'entrée en vigueur du contrat : saisir la date à partir de laquelle le contrat est considéré comme légalement entré en vigueur, par exemple, la date la plus récente enregistrée sur une copie signée du contrat d'acquisition.
4. Méthode d'acquisition : saisir la forme d'acquisition, p. ex. un don, un legs testamentaire d'un bienfaiteur ou un enregistrement interne.

²⁴⁸ <http://www.copyright.gov/title17/92chap1.html#108>

²⁴⁹ <http://search.copyright.gov/search?utf8=%E2%9C%93&affiliate=copyright&query=section+108>

- a. Legs
 - b. Commission
 - c. Donation
 - d. Enregistrement d'antenne
 - e. Achat
 - f. Inconnu
5. Source de l'acquisition : saisir la personne ou l'institution par l'intermédiaire de laquelle l'institution a reçu l'acquisition. Dans la mesure du possible, ce doit être un lien vers le registre interne d'autorité Personnes et institution.
6. Type de source de l'acquisition : saisir la relation entre l'acquisition et la source de l'acquisition - c.-à-d. est-ce que la source de l'acquisition est le propriétaire légal de l'objet, ou est-elle l'Agent autorisé par le propriétaire agissant en son nom, par exemple dans le cas d'un legs ou d'un achat aux enchères.
- a. Propriétaire de l'objet
 - b. Agent
7. Coordonnées de la source de l'acquisition : saisir les coordonnées de la source de l'acquisition, principalement l'adresse postale. Alternativement, dans la mesure du possible, cette information peut être consignée dans les notices de la personne et de l'institution associées.
8. Prix d'achat de l'acquisition : saisir le prix payé pour l'achat de l'acquisition dans son ensemble, sous forme d'un nombre entier.
9. Source de financement de l'acquisition : saisir la source de financement de l'acquisition. Ce peut être un financement obtenu par l'intermédiaire d'une organisation externe, d'un bienfaiteur ou un budget interne.
10. Devise de l'achat d'acquisition : saisir la devise utilisée pour l'achat. On propose l'utilisation de l'ISO 4217 à trois caractères.
11. Statut de vérification initial des droits : saisir le statut des vérifications initiales des droits, requises dans le cadre du processus d'acquisition.
- a. Titulaire(s) des droits enregistré(s) dans la notice Œuvre
 - b. Le titulaire des droits est la source de l'Acquisition
 - c. Le titulaire des droits n'a pas pu être identifié
12. Date d'acquisition : saisir la date à laquelle le contrat a été signé – c'est la date à laquelle le contrat devient juridiquement contraignant. Dans certains cas, l'institution enregistre à la place de cette date de signature la date à laquelle l'Item est physiquement entré dans les locaux / l'infrastructure de l'institution. L'utilisation de cette « date d'entrée » peut s'avérer problématique, car les Items peuvent arriver dans les locaux avant la signature du contrat, ou peuvent arriver dans les locaux sans aucune forme de signature ou même information de leur arrivée, dans le cas d'un dépôt non sollicité. Il est donc recommandé d'utiliser la date de signature.
13. Date d'intégration : saisir la date à laquelle l'Item est officiellement entré dans la collection de l'institution. Souvent, cette définition dépend de la documentation formelle dans son système de gestion des collections, qui attribue une référence/un identifiant d'acquisition unique.
14. Raison de l'acquisition : champ texte ou champ contrôlé permettant au personnel responsable de l'acquisition de saisir la logique de l'acquisition par rapport à la politique de collecte publiée de l'institution ou de tout autre modèle de gouvernance officiel.
15. Autorisation d'acquisition : saisir le nom du responsable qui approuve l'acquisition en question.
16. Date d'autorisation de l'acquisition : indiquer la date à laquelle l'acquisition a été approuvée par le responsable.
17. Conditions d'acquisition : saisir toutes les conditions ou clauses convenues avec la source de l'acquisition, par exemple toute forme d'embargo sur l'accès/la publication. Celles-ci ne doivent pas porter atteinte aux droits que la loi confère à l'institution. Cette information peut être enregistrée dans un champ texte ou un champ contrôlé. Et si nécessaire, elle peut être décomposée en conditions spécifiques comme dans les points 18 et 19 ci-dessous.

18. Conditions régissant la reproduction : champ texte ou champ contrôlé pour enregistrer des restrictions spécifiques concernant la possibilité pour l'institution de copier l'Item dans un format analogique ou numérique, à des fins de conservation ou à d'autres fins. Ces restrictions ne doivent pas porter atteinte aux droits que la loi confère à l'institution.
19. Conditions d'accès : champ texte ou champ contrôlé pour enregistrer des restrictions quant à la possibilité pour de l'institution d'offrir un accès interne ou externe à l'Item, à des fins de recherche ou des fins commerciales. Ces restrictions ne doivent pas porter atteinte aux droits que la loi confère à l'institution.
20. Date d'expiration des conditions : saisir la date à laquelle les conditions expirent le cas échéant - par exemple la fin d'un embargo sur une publication.
21. Reproduction des Items demandée : indiquer si la mise à disposition d'une copie des objets est l'une des conditions d'acquisition convenues avec la source.
22. Conditions de reproduction des Items : saisir les conditions dans lesquelles la copie des documents acquis sera fournie à la source de l'Acquisition.
 - a. Reproduction aux frais de la source de l'Acquisition
 - b. Reproduction aux frais convenus d'un commun accord
 - c. Reproduction aux frais de l'institution
23. Notes sur la reproduction des Items : champ servant à préciser les conditions de reproduction, par exemple la répartition exacte des dépenses convenues d'un commun accord.
24. Modalités de rejet des Items non acceptés : saisir la méthode d'élimination convenue et autorisée par la source de l'acquisition pour les documents qui ne vont pas entrer dans les collections permanentes de l'institution.
 - a. Retour à la source de l'acquisition
 - b. Transfert à une autre institution
 - c. Institution autorisée à éliminer l'Item
25. Nom de fichier du contrat : saisir le nom de fichier d'une version électronique du contrat d'acquisition ou, dans la mesure du possible, un lien vers une base de données permanente et disponible dans l'infrastructure de l'archive.

H.3.1.3 Prêt

1. Ce chapitre décrit les propriétés spécifiques aux accords de Prêt, distincts des Acquisitions
2. Prêteur : indiquer la personne ou l'institution dont l'archive reçoit le prêt. Dans la mesure du possible, faire un lien vers une notice dans le registre interne des autorités Personnes et Institutions
3. Type de prêteur : qualifier la relation entre le prêteur et la source de l'Acquisition - c.-à-d. le prêteur est-il le propriétaire légal de l'Item ou est-il le mandataire autorisé du propriétaire agissant en son nom ?
 - a. Propriétaire de l'Item
 - b. Mandataire
4. Coordonnées du prêteur : saisir les coordonnées du prêteur, principalement son adresse postale. Sinon, dans la mesure du possible, cette information peut être consignée dans le registre associé Personnes et institutions.
5. Date de début du prêt : saisir la date convenue à partir de laquelle le prêt commence.
6. Date de fin de prêt : saisir la date de fin du prêt, telle qu'elle est définie avant le début du prêt.
7. Reproduction demandée de l'Item : indiquer si la fourniture d'une copie au prêteur est l'une des conditions de prêt convenues avec celui-ci.

8. Conditions de reproduction des Items : saisir les conditions selon lesquelles la reproduction du matériel prêté sera fournie au prêteur.

a. Reproduction aux frais du prêteur

b. Reproduction aux frais convenus d'un commun accord

c. Reproduction aux frais de l'institution

9. Notes sur la reproduction des Items : champ servant à préciser les conditions de reproduction, par exemple la répartition exacte des dépenses convenues d'un commun accord.

10. Nom de fichier de l'accord : saisir le nom de fichier d'une version électronique de l'accord de prêt ou, dans la mesure du possible, un lien vers une base de données permanente et disponible dans l'infrastructure de l'archive.

Annexe I, Exemples de notices contenant des éléments de base à différents niveaux de hiérarchie

On inclut ici l'exemple de longs métrages, d'un documentaire, d'un court métrage de fiction, d'un film amateur, d'une série et d'un épisode pour la télévision ainsi que d'un agrégat DVD. On prend en compte le fait que les noms des champs dans les systèmes des différentes institutions ne reprennent pas nécessairement des termes identiques à ceux des éléments de base ou du présent manuel (voir [0.2 Éléments de description de base](#)). Certains peuvent également avoir des occurrences multiples et des champs multiples liés à chaque élément tandis que d'autres peuvent utiliser peu ou pas de noms de champs. Certaines institutions peuvent également disposer de champs et de données supplémentaires pour leurs besoins internes. Les exemples suivants reflètent certaines de ces différentes possibilités.

I.1 Exemple 1. Long métrage dans des hiérarchies à 3 niveaux, 2 niveaux et 1 niveau

L'exemple 1 illustre des hiérarchies à 3 niveaux, 2 niveaux et 1 niveau (voir [0.2.1 Éléments de description dans l'Œuvre, la Variante, la Manifestation et l'Item](#)) pour un même film.

Dans ce premier exemple, à titre d'illustration initiale, les données correspondantes aux éléments de base ont les mêmes couleurs que celles utilisées dans la liste ci-dessous, et le terme correspondant à l'élément de base est également indiqué en italique et entre crochets à côté du nom du champ le plus proche.

Les champs et les données en noir sont des éléments et des données supplémentaires qui correspondent aussi principalement aux attributs, éléments et relations plus larges mentionnées dans la norme CEN EN15907 et qui se trouvent à [1. Œuvres et variantes](#), [2. Manifestations](#) et [3. Items d'une image animée](#).

Éléments de base ([0.2. Éléments de description de base](#))

Titre

Séries/Films à épisodes

Distribution

Générique

Pays de référence

Format original

Longueur originale

Durée originale

Langue

Année de référence

Identifiant

Sujet/genre/forme

Description du contenu

Modèle hiérarchique à 3 niveaux

ŒUVRE	
Titre [Titre]	Type de titre
The Ladykillers	Original
The Lady killers	Aide à la recherche
Type d'Œuvre: Film	Type de description: Monographie
Pays de production [Pays de référence]: Royaume-Uni	
Date(s) [Année de référence]	Type de date
1955	Copyright
1955-12	Sortie
Catégorie [Forme]: Fiction	Genre [Sujet/Genre]: Comédie, Policier
Synopsis: Cachés dans un logement loué par l'un d'entre eux, des braqueurs de trains se font passer pour un quatuor à cordes amateur. Ils profitent de la naïveté et de l'honnêteté de la vieille dame qui possède la maison mais celle-ci fait involontairement échouer leurs plans. Les membres de la bande finissent par se retourner les uns contre les autres.	
Générique à l'image	Nom [Générique]
Directed by	Mackendrick, Alexander
Production Company	Ealing Studios
A Production by	Balcon, Michael
Associate Producer	Holt, Seth
Unit Production Manager	Peers, David
Production Supervisor	Mason, Hal
Assistant Director	Pevsner, Tom
[Assistant Director (2nd)]	Meadows, John
[Assistant Director (3rd)]	Birkett, Michael
Continuity	Manheim, Felicia
Story and Screenplay by	Rose, William
Director of Photography	Heller, Otto
Technicolor Colour Consultant	Bridge, Joan
Camera Operator	Waterson, Chic (as Waterson, Chick)
[Focus Puller]	Parslow, Ray
[Clapper Loader]	Bryce, Alan
[Stills]	Hanscomb, Harold
Special Effects	Pearson, Syd (as Pearson, Sydney)
Editor	Harris, Jack
Assistant Editor	Aldous, Harry
[Assistant Editor (2nd)]	Clark, Jim
[Assistant Editor (2nd)]	Clark, Robin
Art Director	Morahan, Jim
[Assistant Art Director]	Davey, Bert
[Draughtsman]	Shampan, Jack
Scenic Artist	Robinson, W. Simpson

Costume Designer
Make-up
Hairstyles
Music Composed by
Played by
Conducted by
Recordist
Sound Supervisor
[Sound Assistant]
[Boom Operator]
Sound Editor

Mendleson, Anthony
Garfath, Alec (as Garfath, Alex)
Martin, Daphne
Cary, Tristram
The Sinfonia of London
Mathieson, Dock
Wilkins, Leo
Dalby, Stephen (as Dalby, Steven)
Fairbairn, Harry
Wortham, Don
Stone, Gordon

Rôle

Professor Marcus
Major Courtney
Louis Harvey
Harry Robinson
One-Round Lawson
police superintendent
Mrs. Louisa Wilberforce
police sergeant
barrow boy
[pavement artist]
[left luggage clerk]
[cab driver]
[junkman]
[Amelia]
[Hypatia]
[old lady]
[Lettice]
[Scotland Yard man]
[constable]
[nervous man]
[large lady]
[Miss Pringle]
[second cab driver]
[policeman]
[constable in station]
[burglar]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]

Nom [Distribution]

Guinness, Alec
Parker, Cecil
Lom, Herbert
Sellers, Peter
Green, Danny
Warner, Jack
Johnson, Katie
Stainton, Philip
Howerd, Frankie
Sharp, Len
Goodwin, Harold
Connor, Kenneth
Griffiths, Fred
Kerry, Evelyn
Burls, Hélène
Hodgson, Phoebe
Martin, Edie
Melford, Jack
Moore, Robert
Rudling, John
Brindley, Madge
Griffiths, Lucy
Kydd, Sam
Wilson, Neil
Roberts, Ewan
Corcoran, Michael
Roberts, Lynne
John, Anthony
Robb, Sandra
Johns, Stratford
Ayres, Janet
Evans, Peter
Green, Kevin
Hart, Janet

[Identifiant] Numéro d'identification

W-35195

[Identifiant] Identifiant EIDR

10.5240/1C59-EFCF-AAF0-F735-71AB-H

Événement: Production - **Date:** 1955

Lieu(x): Frederica Street, Islington, London N7
Cheney Road, Kings Cross, London NW1

Relations:

a comme partie

M-34312 The Ladykillers



MANIFESTATION

[Identifiant] Numéro d'identification: M-34312

Titre [Titre]

The Ladykillers

Type de titre

Original

Type de manifestation: Distribution en salle (pays d'origine principal)

Langue [Langue]

Anglais

Utilisation

Dialogue (original)

[Format original]

Support général: Film

Support spécifique: 35 mm

Couleur

Procédé couleur: Technicolor

Son

[Durée originale] Durée – 97 minutes

[Longueur originale] Longueur : 8142 pieds

Événement: Sortie - **Pays de sortie:** Royaume-Uni

Date: 1955-12

Distributeur : Rank

Relations:

Fait partie de

35195 The Ladykillers

a comme partie

C-88339 The Ladykillers



ITEM

Titre [Titre]

The Ladykillers

Type de titre

Original

Description physique: Positif couleur		Statut: Master	
Type d'Item: Film	Base: Safety	Format de pellicule: 35 mm	Couleur
Procédé couleur: Technicolor	Son	Procédé sonore: VA Bilateral	Marque: Kodak
Langue: Anglais	Utilisation: Dialogue		
Nombre de boîtes/cassettes: 5	Nombre de bobines: 10	Longueur totale: 7981 pieds	
Identifiant de l'institution: C-88339			
Identifiant de boîte: 61470E			
Conditions d'accès: Accès restreint au film conservé			
État de l'émulsion: Neuf			
Observations: Pas de son sur les génériques de début et de fin ; rayures sur les 20 premiers pieds de la bobine 5			
Localisation actuelle: XYZ203040		Localisation habituelle: BKS102030	
Type d'événement: Inspection	Numéro de mouvement: 3	Motif: vérification des perforations	
Date 1968-10-05			
Type d'événement: Conservation	Traitement: réparation des perforations endommagées sur les bobines 2 et 7		
Date du traitement: 1968-10-05	Technicien: Joe Bloggs		
Type d'événement: Acquisition	Déposant: FIAF	Date d'acquisition: 1959-09-03	
Relations:			
Fait partie de			
M-34312 The Ladykillers			

Modèle hiérarchique à 2 niveaux

<u>ŒUVRE</u>	
Titre [Titre]	Type de titre
The Ladykillers	Original
The Lady killers	Aide à la recherche
Type d'œuvre: Film	Type de description: Monographie
Pays de production [Pays de référence]: Royaume-Uni	
Date(s) [Année de référence]	Type de date
1955	Copyright
1955-12	Sortie
Catégorie [Forme]: Fiction	Genre [Sujet/Genre]: Comédie, Policier
Synopsis: Cachés dans un logement loué par l'un d'entre eux, des braqueurs de trains se font passer pour un quatuor à cordes amateur. Ils profitent de la naïveté et de l'honnêteté de la vieille dame qui possède la maison mais celle-ci fait involontairement échouer leurs plans. Les membres de la bande finissent par se retourner les uns contre les autres.	
Générique à l'image	Nom [Générique]
Directed by	Mackendrick, Alexander
Production Company	Ealing Studios
A Production by	Balcon, Michael
Associate Producer	Holt, Seth
Unit Production Manager	Peers, David
Production Supervisor	Mason, Hal
Assistant Director	Pevsner, Tom
[Assistant Director (2nd)]	Meadows, John
[Assistant Director (3rd)]	Birkett, Michael
Continuity	Manheim, Felicia
Story and Screenplay by	Rose, William
Director of Photography	Heller, Otto
Technicolor Colour Consultant	Bridge, Joan
Camera Operator	Waterson, Chic (as Waterson, Chick)
[Focus Puller]	Parslow, Ray
[Clapper Loader]	Bryce, Alan
[Stills]	Hanscomb, Harold
Special Effects	Pearson, Syd (as Pearson, Sydney)
Editor	Harris, Jack
Assistant Editor	Aldous, Harry
[Assistant Editor (2nd)]	Clark, Jim
[Assistant Editor (2nd)]	Clark, Robin
Art Director	Morahan, Jim
[Assistant Art Director]	Davey, Bert

[Draughtsman]	Shampan, Jack
Scenic Artist	Robinson, W. Simpson
Costume Designer	Mendleson, Anthony
Make-up	Garfath, Alec (as Garfath, Alex)
Hairstyles	Martin, Daphne
Music Composed by	Cary, Tristram
Played by	The Sinfonia of London
Conducted by	Mathieson, Dock
Recordist	Wilkins, Leo
Sound Supervisor	Dalby, Stephen (as Dalby, Steven)
[Sound Assistant]	Fairbairn, Harry
[Boom Operator]	Wortham, Don
Sound Editor	Stone, Gordon

Rôle

Professor Marcus
Major Courtney
Louis Harvey
Harry Robinson
One-Round Lawson
police superintendent
Mrs. Louisa Wilberforce
police sergeant
barrow boy
[pavement artist]
[left luggage clerk]
[cab driver]
[junkman]
[Amelia]
[Hypatia]
[old lady]
[Lettice]
[Scotland Yard man]
[constable]
[nervous man]
[large lady]
[Miss Pringle]
[second cab driver]
[policeman]
[constable in station]
[burglar]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]

Nom [Distribution]

Guinness, Alec
Parker, Cecil
Lom, Herbert
Sellers, Peter
Green, Danny
Warner, Jack
Johnson, Katie
Stainton, Philip
Howerd, Frankie
Sharp, Len
Goodwin, Harold
Connor, Kenneth
Griffiths, Fred
Kerry, Evelyn
Burls, Hélène
Hodgson, Phoebe
Martin, Edie
Melford, Jack
Moore, Robert
Rudling, John
Brindley, Madge
Griffiths, Lucy
Kydd, Sam
Wilson, Neil
Roberts, Ewan
Corcoran, Michael
Roberts, Lynne
John, Anthony
Robb, Sandra
Johns, Stratford
Ayles, Janet
Evans, Peter
Green, Kevin
Hart, Janet
Pike, Colin

[Identifiant] Numéro d'identification W-35195
[Identifiant] Identifiant EIDR 10.5240/1C59-EFCF-AAF0-F735-71AB-H

Événement: Production - **Date:** 1955
Lieu(x): Frederica Street, Islington, London N7
Cheney Road, Kings Cross, London NW1

Relations:
a comme partie C-88339 The Ladykillers



MANIFESTATION/ITEM

[Identifiant] Numéro d'identification: C-88339
Numéro d'identification de la boîte: 61470E

Titre	Type de titre
The Ladykillers	Original
The Lady killers	Aide à la recherche

Type de Manifestation: Distribution en salle (pays d'origine principal)

Événement: Sortie - **Pays de sortie:** Royaume Uni **Date:** 1955-12
Distributeur: Rank
Langue *[Langue]* Utilisation
Anglais Dialogue (original)

[Durée originale] Durée - 97 minutes *[Longueur originale]* Longueur: 8142 pieds

Nombres de boîtes/cassettes: 5 **Nombres de bobines:** 10 **Longueur totale:** 7981 pieds

Description physique: Positif couleur Statut: Master
Type d'Item: Film *[Format original]* Base: Safety Format de la pellicule: 35 mm Couleur
Procédé couleur: Technicolor Son Procédé sonore: VA Bilateral Marque: Kodak

Conditions d'accès: Accès restreint au film conservé

État de l'émulsion: neuf

Observations: Pas de son sur les génériques de début et de fin ; rayures sur les 20 premiers pieds de la bobine 5

Localisation actuelle: XYZ203040 Localisation habituelle: BKS102030

Type d'événement: Inspection Numéro de mouvement: 3 Motif: vérification des perforations
Date: 1968-10-02

Type d'événement: Conservation Traitement: réparation des perforations endommagées sur les bobines 2 et 7 Date du traitement: 1968-10-05 Technicien: Joe Bloggs

Type d'événement: Acquisition Dépositant: FIAF Date d'acquisition: 1959-09-03

Relations:

fait partie de

W-35195 The Ladykillers

Modèle hiérarchique à 1 niveau

Titre [Titre]	Type de titre
The Ladykillers The Lady killers	Original Aide à la recherche
Type d'Œuvre: Film	Type de description: Monographie
Pays de production [Pays de référence]: Royaume-Uni	
Date(s) [Année de référence] 1955 1955-12	Type de date Copyright Sortie
Catégorie [Forme]: Fiction	Genre [Sujet/Genre]: Comédie, Policier
Synopsis: Cachés dans un logement loué par l'un d'entre eux, des braqueurs de trains se font passer pour un quatuor à cordes amateur. Ils profitent de la naïveté et de l'honnêteté de la vieille dame qui possède la maison mais celle-ci fait involontairement échouer leurs plans. Les membres de la bande finissent par se retourner les uns contre les autres.	
Générique à l'image	Nom [Générique]
Directed by	Mackendrick, Alexander
Production Company	Ealing Studios
A Production by	Balcon, Michael
Associate Producer	Holt, Seth
Unit Production Manager	Peers, David
Production Supervisor	Mason, Hal
Assistant Director	Pevsner, Tom
[Assistant Director (2nd)]	Meadows, John
[Assistant Director (3rd)]	Birkett, Michael
Continuity	Manheim, Felicia
Story and Screenplay by	Rose, William
Director of Photography	Heller, Otto
Technicolor Colour Consultant	Bridge, Joan
Camera Operator	Waterson, Chic (as Waterson, Chick)
[Focus Puller]	Parslow, Ray
[Clapper Loader]	Bryce, Alan
[Stills]	Hanscomb, Harold
Special Effects	Pearson, Syd (as Pearson, Sydney)
Editor	Harris, Jack
Assistant Editor	Aldous, Harry
[Assistant Editor (2nd)]	Clark, Jim
[Assistant Editor (2nd)]	Clark, Robin
Art Director	Morahan, Jim
[Assistant Art Director]	Davey, Bert
[Draughtsman]	Shampan, Jack
Scenic Artist	Robinson, W. Simpson
Costume Designer	Mendleson, Anthony

Make-up	Garfath, Alec (as Garfath, Alex)
Hairstyles	Martin, Daphne
Music Composed by	Cary, Tristram
Played by	The Sinfonia of London
Conducted by	Mathieson, Dock
Recordist	Wilkins, Leo
Sound Supervisor	Dalby, Stephen (as Dalby, Steven)
[Sound Assistant]	Fairbairn, Harry
[Boom Operator]	Wortham, Don
Sound Editor	Stone, Gordon

Rôle

Professor Marcus
Major Courtney
Louis Harvey
Harry Robinson
One-Round Lawson
police superintendent
Mrs. Louisa Wilberforce
police sergeant
barrow boy
[pavement artist]
[left luggage clerk]
[cab driver]
[junkman]
[Amelia]
[Hypatia]
[old lady]
[Lettice]
[Scotland Yard man]
[constable]
[nervous man]
[large lady]
[Miss Pringle]
[second cab driver]
[policeman]
[constable in station]
[burglar]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]
[cast]

Nom [Distribution]

Guinness, Alec
Parker, Cecil
Lom, Herbert
Sellers, Peter
Green, Danny
Warner, Jack
Johnson, Katie
Stainton, Philip
Howerd, Frankie
Sharp, Len
Goodwin, Harold
Connor, Kenneth
Griffiths, Fred
Kerry, Evelyn
Burls, Hélène
Hodgson, Phoebe
Martin, Edie
Melford, Jack
Moore, Robert
Rudling, John
Brindley, Madge
Griffiths, Lucy
Kydd, Sam
Wilson, Neil
Roberts, Ewan
Corcoran, Michael
Roberts, Lynne
John, Anthony
Robb, Sandra
Johns, Stratford
Ayres, Janet
Evans, Peter
Green, Kevin
Hart, Janet
Pike, Colin

[Identifiant] Identifiant EIDR

10.5240/1C59-EFCF-AAF0-F735-71AB-H

[Identifiant] Identifiant de l'institution: C-88339

[Identifiant] Identifiant de boîte: 61470E

Événement: Production - **Date:** 1955

Lieu(x): Frederica Street, Islington, London N7
Cheney Road, Kings Cross, London NW1

Pays de sortie: Royaume-Uni

Date de sortie: 1955-12

Sortie cinéma (dans pays d'origine)

[Durée originale] Durée - 97 minutes

[Longueur originale] Longueur: 8142 pieds

Nombres de boîtes/cassettes: 5 Nombres de bobines: 10 Longueur totale: 7981 pieds

Description physique: Positif couleur

Statut: Master

Type d'Item: Film

[Format original] Base: Safety Format de la pellicule: 35mm Couleur

Procédé couleur: Technicolor Son Procédé sonore: VA Bilateral Marque: Kodak

Langue [Langue]: Anglais

Utilisation: Dialogue (original)

Conditions d'accès: Accès restreint au film conservé

État de l'émulsion: neuf

Observations: Pas de son sur les génériques de début et de fin; rayures sur les 20 premiers pieds de la bobine 5

Localisation actuelle: XYZ203040

Localisation habituelle: BKS102030

Type d'événement: Inspection

Numéro de mouvement: 3

Motif: vérification des perforations

Date: 1968-10-02

Type d'événement: Conservation

Traitement: réparation des perforations endommagées sur les

bobines 2 et 7

Date du traitement: 1968-10-05

Technicien: Joe Bloggs

Type d'événement: Acquisition

Déposant: FIAF

Date d'acquisition: 1959-09-03

I.2 Exemple 2. Film documentaire dans une hiérarchie à 4 niveaux

Dans ce deuxième exemple, les données correspondantes aux éléments de base ont les mêmes couleurs que celles utilisées dans la liste des Éléments de base dans l'exemple 1 (voir ci-dessous) ; des liens permettent également de se diriger vers les parties du manuel concernant ces éléments.

Éléments de base ([0.2. Éléments de description de base](#))

Titre

Séries/Films à épisodes

Distribution

Générique

[Pays de référence](#)

Format original

[Longueur originale](#)

[Durée originale](#)

Langue

[Année de référence](#)

Identifiant

[Sujet/genre/forme](#)

[Description du contenu](#)

ŒUVRE			
1.2 Attributs de l'Œuvre/Variante			
1.2.1 Type de description de l'Œuvre/de la Variante	D.1 Types de description de l'Œuvre/la Variante	monographie	monografická
1.3 Éléments de l'Œuvre/la Variante			
1.3.1 Identifiant de l'Œuvre/la Variante		urn:nbn:sk:sfu-ko1ugsb	urn:nbn:sk:sfu-ko1ugsb
1.3.1.1 Type d'identifiant		URN:NBN	URN:NBN
1.3.1 Identifiant de l'Œuvre/la Variante		SFD000163	SFD000163
1.3.1.1 Type d'identifiant		SFÚ identifiant [local]	identifikátor SFÚ [local]
1.3.2 Titre		Obrazy starého sveta	Obrazy starého sveta
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.0 Titre privilégié [original: slo]	preferovaný [originálny: slo]
1.3.2 Titre		Pictures of the old world	Pictures of the old world
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre traduit: eng]	alternatívny [preklad názvu: eng]
1.3.2 Titre		Images du vieux monde	Images du vieux monde
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre traduit: fr]	alternatívny [preklad názvu: fr]
1.3.2 Titre		Bilder einer alten Welt	Bilder einer alten Welt
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre traduit: ger]	alternatívny [preklad názvu: ger]
1.3.2 Titre		Картины старого мира	Картины старого мира
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre traduit: rus]	alternatívny [preklad názvu: rus]
1.3.2 Titre		Kartiny starogo mira	Kartiny starogo mira

1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre traduit: rus & titre translittéré]	alternatívny [preklad názvu: rus a transliterácia názvu]
1.3.3 Pays de référence		Slovaquie [Tchécoslovaquie]	Slovensko [Československo]
1.3.4 Année/Date de référence		1972	1972
1.3.4.1 Type de date		année de production	rok výroby
1.3.5 Langue(s)		slovaque	slovenčina
1.3.5.1 Nom de langue		slo	slo
1.3.5.2 Type d'utilisation	D.6 Types d'utilisation des langues	langue originale	pôvodný jazyk
1.3.5.2 Type d'utilisation	D.6 Types d'utilisation des langues	langue parlée	hovorený jazyk
1.3.5.2 Type d'utilisation	D.6 Types d'utilisation des langues	langue chantée	spievaný jazyk
1.3.6 Description du contenu (résumé, description de plans, etc.)		Portraits évocateurs de personnes âgées des régions de Liptov et Orava qui arrivent à jouir de leur liberté individuelle dans une époque marquée par le chaos et la précarité.	Suggestívne portréty starých ľudí z Liptova a Oravy, ktorí dokážu aj v stave civilizačného chaosu a neistoty žiť vnútorne slobodní.
1.3.6.1 Type de description du contenu		synopsis	anotácia
1.3.7 Notes	Annexe B, Notes du catalogueur	Texte avant le générique de début: Ces histoires sont celles de personnes enracinées dans la terre qui les a vu naître. Ils ne peuvent pas être transplantés car ils en mourraient.	Pred úvodnými titulkami text: Toto sú príbehy, ľudí, ktorí ostali sami sebou. Zabudnutí a prostí, vrastení do zeme, z ktorej vyšli. Nemožno ich presadiť pretože by zahynuli.
1.3.8.2 Historique de la censure		film interdit (sortie cinéma: juillet 1989)	zakázaný film (kinodistribúcia: júl)

			1989)
1.4 Relations d'une Œuvre/Variante (liens/associations avec d'autres entités/notices)			
<i>Générique</i>			
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Československý film Bratislava	Československý film Bratislava
1.4.1.1 Activité de l'agent		Société de production	Produkčná spoločnosť
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Dušan Hanák	Dušan Hanák
1.4.1.1 Activité de l'agent		Réalisateur	Réžia
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Dušan Hanák	Dušan Hanák
1.4.1.1 Activité de l'agent		Idée et scénario	Námet a scenár
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Alojz Hanúsek	Alojz Hanúsek
1.4.1.1 Activité de l'agent		Directeur de la photographie	Kamera
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes,		Alfréd Benčíč	Alfréd Benčíč

techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)			
1.4.1.1 Activité de l'agent		Monteur	Strih
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Ondrej Polomský	Ondrej Polomský
1.4.1.1 Activité de l'agent		Son	Zvuk
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Martin Martinček	Martin Martinček
1.4.1.1 Activité de l'agent		Photographe de plateau	Fotografie
1.4.1 Agents (p. ex. interprètes, techniciens, personnes physiques, personnes morales, etc.)		Vladimír Vavrek	Vladimír Vavrek
1.4.1.1 Activité de l'agent		Photographe de plateau	Fotografie
1.4.1 Agents		George Frideric Handel	George Frideric Handel
1.4.1.1 Activité de l'agent		Musique	Hudba
1.4.1 Agents		Václav Hálek	Václav Hálek
1.4.1.1 Activité de l'agent		Musique	Hudba
1.4.1 Agents		Jozef Malovec	Jozef Malovec
1.4.1.1 Activité de l'agent		Musique	Hudba

1.4.1 Agents		František Belfín	František Belfín
1.4.1.1 Activité de l'agent		Chef d'orchestre	Dirigent
1.4.1 Agents		Filmový symfonický orchestr, Praha	Filmový symfonický orchestr, Praha
1.4.1.1 Activité de l'agent		Musique interprétée par	Hudbu nahral
1.4.1 Agents		Boris Hochel	Boris Hochel
1.4.1.1 Activité de l'agent		Supervision du scénario	Dramaturg
1.4.1 Agents		Juraj Král	Juraj Král
1.4.1.1 Activité de l'agent		Directeur de production	Vedúci výroby
1.4.1 Agents		Stanislav Učník	Stanislav Učník
1.4.1.1 Activité de l'agent		Supervision de la production	Vedúci nakrúcania
1.4.1 Agents		Oľga Hrajnohová	Oľga Hrajnohová
1.4.1.1 Activité de l'agent		Scripte	Skript
1.4.1 Agents		Štefan Kondrót	Štefan Kondrót
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Martin Gazík	Martin Gazík
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Ján Albrecht	Ján Albrecht
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Jan Švankmajer	Jan Švankmajer
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Jozef Košťál	Jozef Košťál
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca

l'agent			
1.4.1 Agents		Jaroslav Rihák	Jaroslav Rihák
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Milan Hurtig	Milan Hurtig
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Jozef Kováčik	Jozef Kováčik
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
1.4.1 Agents		Ján Gašparec	Ján Gašparec
1.4.1.1 Activité de l'agent		Coopération	Spolupráca
<i>Casting / Interprétation</i>		Avec la participation de:	Zo života:
1.4.1 Agents		Veronika Ralíková	Veronika Ralíková
1.4.1.1 Activité de l'agent		elle-même	
1.4.1 Agents		Adam Kura	Adam Kura
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Jozef Országh	Jozef Országh
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Juraj Michelík	Juraj Michelík
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Anton Miček	Anton Miček
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Františka Ševčíková	Františka Ševčíková
1.4.1.1 Activité de l'agent		elle-même	

1.4.1 Agents		Adam Struhárňanský	Adam Struhárňanský
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Jozef Račko	Jozef Račko
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Alojz Kováč	Alojz Kováč
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Matej Dudka	Matej Dudka
1.4.1.1 Activité de l'agent		lui-même	
1.4.1 Agents		Ladislav Chudík	Ladislav Chudík
1.4.1.1 Activité de l'agent		commentaire dit par	interpret komentára
1.4.2 Événements (p. ex. enregistrement de copyright, projections, récompenses, etc.)			
<input checked="" type="checkbox"/> Type d'événement de production	D.11 Types d'Événements de production	début du tournage	prvý filmovací deň
<input checked="" type="checkbox"/> Année/Date		1971-09-13	1971-09-13
<input checked="" type="checkbox"/> Type d'événement de production	D.11 Types d'Événements de production	fin du tournage	posledný filmovací deň
<input checked="" type="checkbox"/> Année/Date		1972-01-09	1972-01-09
1.4.2 Événements (p. ex. enregistrement de copyright, projections, récompenses, etc.)			
<input checked="" type="checkbox"/> Date de la nomination/de la récompense		1988	1988

☑ Nom de la récompense		Sesterce d'Or, Grand Prix	Zlatý sestercius, Grand Prix (Sesterce d'Or, Grand Prix)
☑ Événement		20e Festival international du film documentaire de Nyon 1988	20. medzinárodný festival dokumentárnych filmov Nyon 1988
☑ Date de la nomination/de la récompense		1989	1989
☑ Nom de la récompense		Prix du cinéma européen / Meilleur film documentaire / Mention spéciale	Európska filmová cena / Európske dokumenty - Osobitné uznanie
☑ Événement		2e Prix du cinéma européen 1989 (Paris)	2. ročník Európskych filmových cien 1989 (Paríž)
☑ Date de la nomination/de la récompense		1990	1990
☑ Nom de la récompense		Los Angeles Film Critics Association Awards / Prix du meilleur film non-fiction	Cena asociácie losangeleských filmových kritikov / Najlepší non-fiction film
☑ Événement		16th Los Angeles Film Critics Association Awards 1990	16. ročník Cien asociácie losangeleských filmových kritikov 1990
1.4.3 Termes du sujet/genre/forme	genre	film documentaire	dokumentárne filmy
	forme	long métrage	dlhometrážné filmy
1.4.4 Autres relations	D.17.1 Œuvre/Variante. Autres types de relations	"A une relation avec un objet non-film	Má vzťah k objektu

		Obrazy starého sveta / Dušan Hanák. – Le scénario du film : Images du vieux monde (1972). In: 322 ; Obrazy starého sveta ; Růžové sny / Dušan Hanák. – Praha : Lika klub, 2005. – ISBN 80-86069-37-0. – p. 78-127.	Obrazy starého sveta / Dušan Hanák. – Scénár filmu: Obrazy starého sveta (1972). In: 322 ; Obrazy starého sveta ; Růžové sny / Dušan Hanák. – Praha : Lika klub, 2005. – ISBN 80-86069-37-0. – s. 78-127.
1.4.4 Autres relations	D.17.1 Œuvre/Variante. Autres types de relations	"A une relation avec une Œuvre "sur" l'Œuvre/Variante en question"	Má vzťah k dielu o diele
		Kinožurnál [film]. 51/1988 (1988)	Kinožurnál [film]. 51/1988 (1988)
1.4.5 Variantes		"A une relation avec une Variante"	
		199999163	199999163
VARIANTE			
1.2 Attributs de l'Œuvre/Variante			
1.2.2 Type de Variante	D.2 Type de Variante	sous-titrée	s podtitulkami
1.3 Éléments de l'Œuvre/la Variante			
1.3.1 Identifiant de l'Œuvre/la Variante		199999163	199999163
1.3.1.1 Type d'identifiant		Identifiant SFÚ [local]	identifikátor SFÚ [lokálny]
1.3.2 Titre		Pictures of the old world	Pictures of the old world
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre parallèle: eng]	alternatívny [súbežný názov: eng]
1.3.5 Langue(s)		Anglais	angličtina
1.3.5.1 Noms de		eng	eng

langues			
1.3.5.2 Type d'utilisation	D.6 Types d'utilisation des langues	sous-titres	podtitulky
1.4.6 Manifestations		"A une relation avec une Manifestation"	
		299999163	299999163
MANIFESTATION			
2.2 Attributs d'une Manifestation			
2.2.1 Type de Manifestation	D.5 Types de Manifestation	D.5.9 Conservation / Restauration	
2.3 Éléments de la Manifestation			
2.3.1 Identifiant		299999163	299999163
2.3.1.1 Type d'identifiant		Identifiant SFÚ [local]	identifikátor SFÚ [lokálny]
2.3.2 Titre		Pictures of the old world	Pictures of the old world
1.3.2.1 Type de titre	A.2 Types de titre	A.2.4 Titre alternatif [titre parallèle: eng]	A.2.4 Titre alternatif [paralel: eng]
2.3.4 Format de la Manifestation			
2.3.4.1 Type de support d'une Manifestation			
2.3.4.1.1 Type de support général	D.7.1 Manifestation/Item. Type de support général	Film	film
2.3.4.1.2 Type de support spécifique	D.7.2 Manifestation/Item. Type de support spécifique	35 mm	35 mm
2.3.4.2 Caractéristiques de projection d'une Manifestation			

Ratio		1:1,37	1:1,37
Ouverture/Format de l'image		Académique	Academy
2.3.4.3 Caractéristiques sonores d'une Manifestation	D.7.4 Manifestation / Item. Type de son	son	zvukový
2.3.4.3.1 Procédés sonores	D.7.13 Item. Procédé sonore	son optique combiné	kombinovaný optický zvuk
2.3.4.3.2 Configuration des canaux audio	D.7.5 Manifestation / Item. Type de fixation du son	optique (mono)	optický (mono)
2.3.4.4. Caractéristiques de couleur d'une Manifestation	D.7.11 Manifestation / Item. Type de couleurs	noir et blanc	čiernobiely
2.3.5 Étendue de la Manifestation			
2.3.5.1 Étendue logique d'une Manifestation		4 bobines	4 kotúče
2.3.5.2 Étendue matérielle d'une Manifestation	mètres	1827,8 m	1827,8 m
2.3.5.3 Durée d'une Manifestation	HH:MM:SS	01:06:38	01:06:38
2.4 Relations de la Manifestation			
2.4.1 Agent(s)		Institut slovaque du film	Slovenský filmový ústav
2.4.1.1 Activité de l'Agent	D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations	D.8.6 Agent responsable de la conservation	D.8.6 zodpovednosť za uchovávanie
2.4.1 Agent(s)		Laboratoire de film Ateliery Bonton Zlín a.s.	Filmové laboratoře Ateliery Bonton Zlín a.s.
2.4.1.1 Activité de l'Agent	D.8 Types d'Agents liés aux Manifestations	D.8.5 Fabricant	D.8.5 Manufacturer

2.4.2 Événements - D.4.5 Conservation			
☑ Type de conservation	D.12 Manifestation. Types de conservation	Restauration du film	Filmová obnova
☑ Date de conservation		2006	2006
☑ Note		sous-titres anglais ajoutés	doplnené o anglické podtitulky
2.4.4. Item(s)		"A une relation avec un Item"	
		099967	099967
ITEM			
3.1 Éléments de l'Item			
3.1.1 Identifiant		099967	099967
3.1.1.1 Type d'identifiant		Identifiant SFÚ [local]	identifikátor SFÚ [lokálny]
3.1.1 Identifiant		140-ZO-A3	140-ZO-A3
3.1.1.1 Type d'identifiant		numéro d'archive	archívne číslo
3.1.2 Titre		Obrazy starého sveta	Obrazy starého sveta
3.1.2.1 Type de titre		titre sur boîte	názov na obale
3.1.3 Établissement détenteur		Institut slovaque du film	Slovenský filmový ústav
		SK-BrSFU [MARC Code]	SK-BrSFU [MARC]
3.1.4 Type d'Item	D.7.8 Type d'Item	Positif	Pozitiv
3.1.5 Spécificités/étendue de l'Item (p. ex. description physique/numérique)			
3.1.5.2 Statut de l'Item	D.7.3 Item. Statut de conservation/d'accès	Visionnage	Na premietanie
3.1.5.8 Étendue	Mètres	bobine 1: 552,8 m	1. kotúč: 552,8 m

	Mètres	bobine 2 : 570,4 m	2. kotúč: 570,4 m
	Mètres	bobine 3: 520,4 m	3. kotúč: 520,4 m
	Mètres	bobine 4: 184,2 m	4. kotúč: 184,2 m
	Mètres	LONGUEUR TOTALE: 1827,8 m	DĚLKA SPOLU: 1827,8 m
3.1.5.11 Durée	HH:MM:SS	bobine 1: 00:20:09	1. kotúč: 00:20:09
	HH:MM:SS	bobine 2: 00:20:48	2. kotúč: 00:20:48
	HH:MM:SS	bobine 3: 00:18:58	3. kotúč: 00:18:58
	HH:MM:SS	bobine 4: 00:20:12	4. kotúč: 00:06:43
	HH:MM:SS	DURÉE TOTALE: 01:06:38	DĚLKA TRVANIA SPOLU: 01:06:38
3.1.5.13 Base	D.7.7 Item. Base – Film ou vidéo	Polyester	Polyester
3.1.5.14 Marque du support	D.7.16 Item. Marque du support	Eastman Kodak	Eastman Kodak
3.1.6 Conditions d'accès		sans restrictions (la pellicule peut être mise à disposition pour l'accès).	Bez obmedzení (filmová kópia je dostupná na požiadanie).
3.1.6.1 État de l'Item	D.16 Manifestation/Item. État, conservation et restauration		
	D.16.1 Item. État de la base/émulsion – pellicule et vidéo	État bon	Dobrý stav
	D.16.2 Item. État des perforations – pellicule	État bon	Dobrý stav
	D.16.4 Item. Image – pellicule et vidéo	État bon	Dobrý stav
	D.16.5 Item. Décomposition – pellicule et vidéo	État bon	Dobrý stav
	D.16.6 Item. Retrait – pellicule	État bon	Dobrý stav

3.1.6.2 Localisation de l'Item		FA-019-12-1-1	FA-019-12-1-1
3.3. Relations de l'Item			
3.3.1 Agents		Institut slovaque du film	Slovenský filmový ústav
3.3.1.1 Activité de l'Agent		Contrôlé par	Kontroloval
3.3.2 Événements			
3.3.2 Événements - D.4.8 Contrôle			
<input checked="" type="checkbox"/> Type de contrôle		Contrôle technique	technická kontrola
<input checked="" type="checkbox"/> Date du contrôle		2015-05-29	2015-05-29
<input checked="" type="checkbox"/> Détail du contrôle		voir 3.1.6.1 État de l'Item	pozri 3.1.6.1 Item condition
<input checked="" type="checkbox"/> Agent		voir 3.3.1 Agents	pozri 3.3.1 Agents
3.3.2 Événements - D.4.9 Acquisition			
<input checked="" type="checkbox"/> Type d'acquisition	D.15.1 Types d'acquisition des Items	du laboratoire	z laboratórií
<input checked="" type="checkbox"/> Date d'acquisition		2006-12-01	2006-12-01
<input checked="" type="checkbox"/> Date d'intégration dans les archives		2006-12-12	2006-12-12
<input checked="" type="checkbox"/> Détail de l'acquisition		Projet de restauration systématique du patrimoine audiovisuel de la République slovaque.	Projekt systematickej obnovy audiovizuálneho dedičstva Slovenskej republiky.
3.3.3 Autres Relations	D.17.3 Item. Autres types de relations	"A une relation avec un document d'archives"	Má vzťah k archívnemu dokumentu
		instructions de projection	Záznam o stave archívneho filmového materiálu

I.3 Exemple 3. Long métrage muet dans une hiérarchie à 3 niveaux avec plusieurs Manifestations et Items

ŒUVRE	
Identifiant de l'œuvre	[-----]
Titre privilégié	катька бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Autre information sur le titre	melodrama v 6 chastia kh
Date – date de sortie originale	1926-12-25
Catégorie	Films de fiction; Films muets; Films soviétiques
Description du contenu	Une jeune fille devenue vendeuse de pommes est séduite puis abandonnée. Elle rencontre un protecteur mais quand celui-ci est arrêté pour vol, elle doit trouver un travail honnête dans une usine.
Sujets	Femmes - Union soviétique - Drame. Mères célibataires - Union soviétique - Drame. Mères - Union soviétique - Drame Criminels - Union soviétique - Drame Marché noir - Union soviétique - Drame Répartition sexiste du travail - Union soviétique - Drame Union soviétique - Vie sociale et coutumes --1917-1970
Agents	Stsenariĭ [scénario], Mikhaila Borisoglebskogo; rezhissery [réalisateurs], Édouard Ioganson i Fridrikh Ėrmler; proizvodstvo leningradskoĭ fabрики Sovkino [produit par le studio Sovkino à Léningrad]. Operator [directeur de la photographie], Evgeniĭ Mikhaïlov; khudozhnik [décors], Evgeniĭ Eneĭ; assistent [assistant réalisateur], Robert Maïman; administrator [administrateur], Sem Gershtenzanl. [Distribution:] Veronika Buzhinskaĭa (Kat'ka), Bella Chernova (Verka), Fëdor Nikitin (Vad'ka Zavrzhin), Valeriĭ Solovts'ov (Sëmka Zhgut). Proizvodstvo leningradskoĭ fabрики Sovkino [produit par le studio Sovkino à Léningrad].
Pays	Union soviétique
Langue	Russe
Notes	Informations sur les acteurs fournis dans les intertitres au fur et à mesure du déroulement du film; distribution additionnelle fournie par: Kino / Jay Leyda; Sovietskĭe khudozhestvennye fil'my.

MANIFESTATION 1

Type de manifestation	Sortie commerciale
Identifiant	[-----]
Titre propre	кaткa бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Titre traduit	Katka's reinette apples
Autre information sur le titre	melodrama v 6 chasti ā kh
Agents	Distributeur: Goskino
Type de support général	Film
Type de support spécifique	35 mm
Caractéristiques de projection – Ratio	1:33:1
Caractéristiques sonores	Muet
Caractéristiques de couleur	Noir et blanc
Étendue logique	6 bobines
Étendue matérielle	6576 pieds
Durée	88 minutes
Type	Sortie
Langue	Intertitres russes uniquement
Notes	<p>Titres précédant le film (traduction du catalogueur entre crochets): Iz istorii Sovetskoĭ khudozhesvennoĭ kinematografii. T̄ s̄ ikl 1. Nemoē kino -- Glavnoe upravlenie kinofikaṡ s̄ ii i kinoprokata i vsesoiuznyĭ gosudarstvennyĭ fond kinofil'ma pokazyvaĭ ū t Katka bumazhnyĭ ranet -- Ètot fil'm byl postavlen v 1926 godu. On ĭ ā vilsĭ ā odnim iz pervykh opytov sozdaniĭ ā bytovoi dramy na sovremennom sovetskom materiale. Istoricheskiĭ interes predstavĭ ā et popytka avtorov fil'ma pokazat' zhivye chelovecheskie kharaktery. [Histoire de l'art cinématographique soviétique. Cinéma muet – Le Bureau central pour la distribution de films et la Collection de films gouvernementale de l'Union présentent : Katka, petite pomme reinette – Produit en 1926, ce film constitue l'une des premières tentatives de créer un drame de « la vie quotidienne ». Les auteurs ont voulu montrer que la vie des gens présente un intérêt historique.]</p>

MANIFESTATION 2

Type de manifestation	Inconnu [Transfert vidéo]
Identifiant	[-----]
Titre privilégié	катька бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Titre parallèle – titre de sortie aux États-Unis	Katka's reinette apples
Date - transfert vidéo	[1980?]
Type de support général	Vidéo
Type de support spécifique	format 1 pouce C
Caractéristiques de projection – Ratio	1:33:1
Caractéristiques sonores	Muet
Caractéristiques de couleur	Noir et blanc
Étendue logique	1 cassette vidéo
Durée	85 minutes
Agents	Transfert film vers vidéo sous la responsabilité de: Pacific Film Archive
Langue	Intertitres russes uniquement
Notes	<p>Le négatif du film utilisé pour tirer cette copie vidéo est incomplet. Plusieurs séquences sont tronquées. Entre le film original et le négatif, il manque environ 102 pieds.</p> <p>Titres précédant le film (traduction du catalogueur entre crochets): [Iz istorii Sovetskoĭ khudozhesvennoĭ kinematografii. T̄ s̄ ikl 1. Nemoe kino -- Glavnoe upravlenie kinofikat̄ s̄ ii i kinoprokata i vsesoiuznyĭ gosudarstvennyĭ fond kinofil'ma pokazyvaĭ ū t Katka bumazhnyĭ ranet -- Ètot fil'm byl postavlen v 1926 godu. On ĭ ā vilsĭ ā odnim iz pervykh opytov sozdaniĭ ā bytovoi dramy na sovremennom sovetskom materiale. Istoricheskiĭ interes predstavĭ ā et popytka avtorov fil'ma pokazat' zhivye chelovecheskie kharaktery. [Histoire de l'art cinématographique soviétique. Cinéma muet – Le Bureau central pour la distribution de films et la Collection de films gouvernementale de l'Union présentent : Katka, petite pomme reinette – Produit en 1926, ce film constitue l'une des premières tentatives de créer un drame de « la vie quotidienne ». Les auteurs ont voulu montrer que la vie des gens présente un intérêt historique.]</p>

MANIFESTATION 3

Type de manifestation	Inconnu [Transfert vidéo]
Identifiant	[-----]
Titre privilégié	катька бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Titre parallèle – titre de sortie aux États-Unis	Katka's reinette apples
Date - transfert vidéo	[1995?]
Type de support général	Vidéo
Type de support spécifique	½ pouce VHS
Caractéristiques de projection – Ratio	1:33:1
Caractéristiques sonores	Muet
Caractéristiques de couleur	Noir et blanc
Étendue logique	1 cassette vidéo
Durée	85 minutes
Langue	Intertitres russes uniquement
Agents	Copie de la cassette master 1 pouce réalisée par: Pacific Film Archive
Notes	<p>Le négatif du film utilisé pour tirer cette copie vidéo est incomplet. Plusieurs séquences sont tronquées. Entre le film original et le négatif, il manque environ 102 pieds.</p> <p>Titres précédant le film (traduction du catalogueur entre crochets): [Iz istorii Sovetskoĭ khudozhesvennoĭ kinematografii. T̄ s̄ ikl 1. Nemoe kino -- Glavnoe upravlenie kinofikat̄ s̄ ii i kinoprokata i vsesoiuznyĭ gosudarstvennyĭ fond kinofil'ma pokazyvaĭ ū t Katka bumazhnyĭ ranet -- Ètot fil'm byl postavlen v 1926 godu. On ĭ ā vilsĭ ā odnim iz pervykh opytov sozdaniĭ ā bytovoi dramy na sovremennom sovetskom materiale. Istoricheskiĭ interes predstavĭ ā et popytka avtorov fil'ma pokazat' zhivye chelovecheskie kharaktery. [Histoire de l'art cinématographique soviétique. Cinéma muet – Le Bureau central pour la distribution de films et la Collection de films gouvernementale de l'Union présentent : Katka, petite pomme reinette – Produit en 1926, ce film constitue l'une des premières tentatives de créer un drame de « la vie quotidienne ». Les auteurs ont voulu montrer que la vie des gens présente un intérêt historique.]</p>

ITEM 1 (lié à la MANIFESTATION 1)

Identifiant - numéro local	3500-01-5762
Titre privilégié	катька бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Titre parallèle – titre de sortie aux États-Unis	Katka's reinette apples
Établissement détenteur	University of California, Berkeley Art Museum and Pacific Film Archive
Date - date de la pellicule	[inconnu]
Type de matériel de l'Item	Positif
Statut de l'Item	copie de visionnage; copie d'exploitation
Nombre d'unités	6 bobines sur 6
Base	Triacétate
Étendue matérielle	6474 pieds
Marque	Svema
Durée	Durée de projection à 20 images par seconde: 01:25:49
Note	Le négatif du film utilisé pour tirer cette copie vidéo est incomplet. Plusieurs séquences sont tronquées. Entre le film original et le négatif, il manque environ 102 pieds.
Note spécifique à l'Item	PFA 3500-01.5762 NOTE D'ÉTAT: Dernier contrôle: 20 avril 1994. Excellent état: commentaire général sur l'ensemble des bobines: des rayures sont photographiées, de même que certaines collures provenant du négatif original; pour le reste, il n'y a pas de rayures sur la pellicule elle-même; des poinçons situés en fin signalent le changement de bobines; BOBINE 1 (973 pieds, 6 images): amorce de l'académie russe, edge code: 182 SVEMA M3 BEZOPASNAIA; amorce de la SMPTE Universal en fin [...]
Note spécifique à l'Item	test AD 2007-03-01: toutes les bobines au niveau 0.5
Conditions d'accès	Collection du Pacific Film Archive; ne pas diffuser
Conditions d'accès	Accès restreint: ne pas mettre à la disposition des chercheurs

ITEM 2 (lié à la MANIFESTATION 2)

Identifiant - numéro local	MASTER 1 pouce
Titre privilégié	катька бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Titre parallèle – titre de sortie aux États-Unis	Katka's reinette apples
Établissement détenteur	University of California, Berkeley Art Museum and Pacific Film Archive
Date - date de la pellicule	[1985?]
Date - log-in	1992-07-14
Type de matériel de l'Item	Positif
Statut de l'Item	Master
Nombre d'unités	1 bande vidéo sur 1
Base	vidéo
Marque	Ampex
Durée	Durée de visionnage: 01:25:49
Note	Transfert film vers vidéo 1 pouce à 20 images par seconde
Conditions d'accès	Collection du Pacific Film Archive; ne pas diffuser.

ITEM 3 (lié à la MANIFESTATION 3)

Identifiant - numéro local	0500-01-7801
Titre privilégié	катька бумажный ранет
Titre alternatif - translittéré	Kat'ka bumazhnyĭ ranet
Titre parallèle – titre de sortie aux États-Unis	Katka's reinette apples
Établissement détenteur	University of California, Berkeley Art Museum and Pacific Film Archive
Date - date de la pellicule	[1995]
Date d'acquisition	1995-03-07
Type de matériel de l'Item	Positif
Statut de l'Item	Copie de visionnage
Nombre d'unités	1 cassette vidéo sur 1
Base	vidéo
Marque	Fuji
Durée	Durée de visionnage: 01:25:49
Note	Transfert original film vers vidéo 1 pouce à 20 images par seconde
Conditions d'accès	Collection du Pacific Film Archive; ne pas diffuser.

Liens vers les notices MARC originales:

Parallèle à Manifestation 1:

https://search.library.berkeley.edu/discovery/sourceRecord?vid=01UCS_BER:UCB&docId=alma991010646999706532&recordOwner=01UCS_NETWORK

Parallèle à Manifestation 2:

https://search.library.berkeley.edu/discovery/sourceRecord?vid=01UCS_BER:UCB&docId=alma991010884319706532&recordOwner=01UCS_NETWORK

Parallèle à Manifestation 3:

https://search.library.berkeley.edu/discovery/sourceRecord?vid=01UCS_BER:UCB&docId=alma991044267539706532&recordOwner=01UCS_NETWORK

I.4 Exemple 4. Court métrage dans une hiérarchie à 3 niveaux

Dans les exemples 4 à 6, les noms de champs sont marqués en rouge mais cela n'a aucun rapport avec les codes couleur utilisés dans les exemples 1 et 2. Ici, la couleur rouge est simplement un moyen de distinguer les noms de champs des autres données.

Identifiant	F7271
Titre	Type de titre
Day of the subgenius	Original
Day of the sub genius	Aide à la recherche
Niveau	Œuvre
Type de description de l'Œuvre	Monographie
Forme	Fiction
Pays de référence	Royaume-Uni
Année de référence	Type d'année de référence
2001	Copyright
Genre	Animation
Sujet	Extraterrestres, Monstres
Description du contenu Mélange d'animation par ordinateur et d'action live. L'Église du Sous-Génie sauve l'humanité d'une attaque de monstres et d'extraterrestres typiques d'une série B.	
Activité de l'agent	Agent
Réalisateur	Hopewell, Chris
Société de production	bolexbrothers
Producteur délégué	Leighton, Andy
Scénario	Williams, Jones
Scénario	Hopewell, Chris
Adapté de 'The Brag of the Subgenius' par	Stang, Ivan
Animation et composition digitales	Ternan, Melvyn
Animation et composition digitales	Foley, Ben
Animation et composition digitales	Hopewell, Chris
CGI Models et animation	Ravenstein, Claudia "Fybs"
CGI Models et animation	Harrington, Ryan
CGI Models et animation	Harrington, Lewis
Graphistes 2D	Kaos
Graphistes 2D	Hopewell, Chris
Graphistes 2D	Chevrier, Sandrine
Graphistes 2D	Fell, Curtis
Graphistes 2D	Bailey, Lynn
CGI Modèles et animation	Smith, James
Conception sonore	Williams, John
Effets sonores	Brandt, Peter
Effets sonores	Lea, David
A comme partie	Titre de partie
M7272	Day of the subgenius

Identifiant	M7272
Titre	Type de titre
Day of the subgenius	Original
Niveau	Manifestation
Type de Manifestation	sortie commerciale (dans le pays d'origine)
Type de support général	Type de support spécifique
Vidéo - Analogue	Betacam SP
Format de l'image	Format large (indéterminé)
Ratio	16:9
Couleur	Couleur
Son	sonore
Langue	Utilisation de la langue
Anglais	Parlée
Pays d'origine	Date
Royaume-Uni	2001
Durée vidéo	
6 minutes 36 secondes	
fait partie de	titre de partie
F7271	Day of the subgenius
a comme partie	titre de partie
I7274	Day of the subgenius
I8003	Day of the subgenius

Identifiant	I7274	
Titre	Type de titre	
Day of the subgenius	Original	
Niveau	Item	
Type d'Item	Vidéo	
Statut	Utilisation	
Master	Accès restreint à la bande vidéo conservée	
Langue	Type d'utilisation de la langue	
Anglais	Parlée	
Couleur	Couleur	
Ratio	16:9	
Date Catalogue de l'Item	2001	
Base	Vidéo	
Marque	Maxell	
Procédé couleur	Lignes de balayage - vidéo	
PAL	625	
Format vidéo	Betacam SP	
Durée vidéo	06:59	
Numéro copie	Numéro paquet	
B-188816	0011A2B	
Nombre de boîtes/cassettes	1	
Localisation actuelle	date	
BK3AD123455	2013-12-11	
Localisation habituelle	Date de début	Date de sortie
PSR54321	2013-12-11	2013-12-11
Date d'acquisition	2011	
Déposant	FIAF	
fait partie de	titre de partie	
M7272	Day of the subgenius	

Identifiant	I8003	
Titre	Type de titre	
Day of the subgenius	Original	
Niveau	Item	
Type d'Item	Vidéo	
Statut	Utilisation	
Master	Accès restreint à la bande vidéo conservée	
Langue	Type d'utilisation de la langue	
Anglais	Parlée	
Couleur	Couleur	
Ratio	16:9 (format large anamorphosé)	
Date Catalogue de l'Item	2001	
Base	Vidéo	
Marque	Maxell	
Procédé couleur	Lignes de balayage - vidéo	
PAL	625	
Format vidéo	Betacam numérique	
Durée vidéo	06:28	
Numéro copie	Numéro paquet	
B-291366	0000LZI	
Nombre de boîtes/cassettes	1	
Localisation actuelle	date	
BK2AB123456	2015-02-27	
Localisation habituelle	Date de début	Date de sortie
PS123456	2015-02-26	2015-02-27
Déposant	FIAF	
fait partie de	titre de partie	
M7272	Day of the subgenius	

I.5 Exemple 5. Film de famille dans une hiérarchie à 3 niveaux

Identifiant	664643	
Titre	Type de titre	
Images de 1932	Acquisition	
Film de la famille Brown	Forgé	
Niveau	Œuvre	
Type d'Œuvre	Film	
Catégorie	Non-Fiction	
Pays	Royaume-Uni	
Date	Précision	Type de date
1932	circa	Production
Statut de production	terminé	
Genre	film amateur	
Sujet	Vie de famille, Baptêmes, Vacances à la mer	
Type de description	Description	
Synopsis	Événements marquants dans la vie de la famille Brown en 1932.	
Découpage/Liste plan par plan	<p>Bob. 1 : Naissance de Valerie Vivienne, la fille de Edwin et Joyce. Divers plans du bébé dans les bras d'Edwin et Joyce, baptême du bébé. Quelques plans du défilé historique à l'aéroport de Hendon. Vacances en famille, images de Little Holland (près de Clacton on Sea). À la maison : le mariage de Jack et Topping. Retour à Little Holland.</p> <p>Bob. 2 : Joyce et une autre femme poussent des landaus sur une colline près de la plage. Edwin pose pour la caméra. Des images de «Red Gable», sans doute leur maison de vacances, intérieur et extérieur. Les femmes montrent les bébés à la caméra. Les hommes font une promenade à cheval. Vues de la plage. Promenade à Tunbridge Wells. D'autres images du bébé.</p>	
Générique	Nom	
Caméraman	Brown, Edwin G.	
a comme partie	titre de partie	
M-438218	Images de 1932	

Identifiant	M-438218		
Titre Images de 1932	Type de titre Acquisition		
Niveau Type de Manifestation	Manifestation Pas pour la diffusion		
Type de support général Film	Type de support spécifique Film 9,5mm		
Couleur	Noir et blanc		
Son	Muet		
Pays d'origine Royaume-Uni	Date 1932	Précision circa	
Étendue Longueur	Valeur 400	Unité pieds	
fait partie de 664643	Titre Images de 1932		
a comme partie C-1264202	Titre de partie Images de 1932		

Identifiant	C-1264202		
Titre Images de 1932 Film de la famille Brown. Images de 1932	Type de titre Acquisition Forgé		
Niveau Type d'Item	Item Film		
Statut Master	Utilisation Accès restreint au film conservé		
Couleur Base Format de pellicule Description Son	Noir et blanc Safety 9,5 mm Positif inversible original n/b Muet		
Marque	Pathé		
Date	Marque minimale	Date marque maximale	Précision
1932	circa	1932	circa
État de l'émulsion Rayures	État de la base Rayures		
Numéro copie 1264202-1	Numéro paquet AB12C3D		
Numéro de bobine 1	Total bobines 2		
Nombre de boîtes/cassettes	1		
Dimensions de la partie	Valeur	Unité	Précision
Total	400	pieds	estimé
Bobine 1	200	pieds	
Bobine 2	200	pieds	
Localisation actuelle BK1AC12344	Localisation habituelle BK1AC12344		
Date d'acquisition Méthode Déposant	2003-01-22 Donation Fiaf Brown		
fait partie de M-438218	Titre de partie Images de 1932		

I.6 Exemple 6. Série et épisode de télévision dans une hiérarchie à 3 niveaux (avec Œuvre monographique dans une relation «fait partie de» avec l'Œuvre Série)

Identifiant	772521	
Titre	Type de titre	
Hill Street Blues	Original	
Hill St Blues	Alternatif	
Niveau	Œuvre	
Type de description	Série	
Type d'Œuvre	TV	
Catégorie	Fiction	
Pays de production	États-Unis	
Date de départ	Date de fin	Type de date
1981-01-15	1987-05-12	Diffusion télé
Genre	Policier	
Historique de l'Œuvre		
La série suit les activités d'un commissariat de police et de son personnel. États-Unis. MTM Enterprises pour NBC Television. États-Unis, NBC, diffusion 15/01/1981-12/05/1987 [7 saisons; 146 x 1 heure] Royaume-Uni, Channel 4, diffusion 22/01/1981-		
a comme partie	titres de parties	
193074	Politics as Usual	
193075	Can World War III Be an Attitude?	
193076	Dressed to Kill	
193077	Film at Eleven	
193078	Choice Cut	
193079	Up In Arms	
193080	Your Kind, My Kind, Humankind	
193081	Gatorbait	
Etc., etc.		
Relié à		
Périodique: Time Out - numéro 898 4 Novembre 1987. Pages 16-17		
Résumé: Commentaire sur la série et interview avec James B. Sikking à propos de son rôle.		

Périodique : City Limits - n134 27 avril 1984 pages 17-19. 21

Résumé : Article sur l'histoire de la série et les raisons de son succès.

Périodique : TV Guide - volume 45. issue 26. Juin 1997. pages 10-67. Article: 100 greatest episodes of all time

Résumé : Des experts du TV Guide et de la télévision au NICK AT NITE'S TV LAND choisissent les 100 meilleurs épisodes de séries dramatiques et de sitcoms entre les années 1950 et 1997.

Périodique : Playback - numéro spécial Collectors Avril 1995. Page 52.

Résumé : Article sur les coulisses, la production et la réception de la série.

Creative Screenwriting volume 5. Numéro 3, Juin 1998. pages 24-31

Article : Creating the prime time novel: an interview with Michael Kozoll de: Douglas Heil

Résumé : Interview avec le scénariste Michael Kozoll qui parle du métier de scénariste à Hollywood en tant que business. Son travail sur les séries américaines HILL STREET BLUES et DELVECCHIO est particulièrement évoqué.

Written by – volume 3. numéro 10 novembre 1999. pages 16-30

Article : Upstairs/downstairs de : Alan Waldman

Résumé : Steve Bochco, Bruce Paltrow et d'autres scénaristes parlent de l'époque, dans les années 1980, lorsqu'ils travaillaient ensemble pour CBS à l'écriture de séries devenues des classiques telles que HILL STREET BLUES et ST. ELSEWHERE.

Identifiant 193075	
Titre Can World War III Be an Attitude?	Type de titre Original
Niveau Type de description Type d'Œuvre Catégorie Pays de production Date de départ 1981-01-24	Œuvre Monographie Film Fiction États-Unis Type de date Diffusion télé
Genre Policier	Sujet Corruption, Malversation, Police, Vol de voiture, Bandes criminelles, Coupures d'électricité
Type de description Synopsis Description Furillo travaille sur une affaire de corruption dans laquelle est impliqué LaRue tandis que Hill et Renko arrêtent un voleur qui s'avère avoir des talents cachés.	
Générique à l'image Réalisateur Société de production Scénario Scénario	Nom Butler, Robert MTM Productions Bochko, Steven Kozoll, Michael
Rôle Captain Frank Furillo Sgt Phil Esterhaus Detective Mick Belker Lt Calletano Officer Hill Officer Renko Lucy Detective LaRue	Nom Travanti, Daniel J. Conrad, Michael Weitz, Bruce Enriquez, René Warren, Michael Haid, Charles Thomas, Betty Martin, Kiel
fait partie de 772521	titre de partie Hill Street Blues
a comme parties X-58733 X-58734	Titres de parties Can World War III Be an Attitude? Can World War III Be an Attitude?

Identifiant	X-58733
Titre Can World War III Be an Attitude?	Type de Titre Original
Niveau Type de Manifestation	Manifestation Diffusion TV
Date 1981-01-24	
Chaîne de télévision Couverture Pays	NBC TV Réseau États-Unis
Couleur Son	Couleur Sonore
Langue Anglais	Utilisation Dialogue (original)
fait partie de 193075	titre de partie Can World War III Be an Attitude?

Identifiant	X-58734	
Titre	Can World War III Be an Attitude?	Type de Titre Original
Niveau		Manifestation Diffusion TV
Type de Manifestation		
Date	1997-02-22	
Heure de début	23:35:00	Heure de fin : 00:35:00
		Durée : 60 minutes
Chaîne de télévision		Channel 4
Couverture		Réseau
Pays		Royaume-Uni
Couleur		Couleur
Son		Sonore
Langue	Anglais	
		Utilisation Dialogue (original)
fait partie de	193075	titre de partie Can World War III Be an Attitude?
a comme partie	C-925142	titre de parties Hill Street Blues [22/02/1997]
	C-925117	Hill Street Blues [22/02/1997]

Identifiant C-925142	
Titre Hill Street Blues [22/02/1997]	Type de titre Original
Niveau Type d'Item Statut Visionnage	Item Vidéo Utilisation Cassette peut être mise à disposition pour accès
Langue Anglais Couleur	Utilisation Dialogue (original) Couleur
Base Procédé couleur PAL	Vidéo Lignes de balayage - Vidéo 625
Procédé sonore Format vidéo Durée de la vidéo Nombre de boîtes/cassettes	stéréo Cassette VHS 47.12 1
Localisation actuelle BK2AC12345	Date 2015-06-12
Date d'acquisition	1997-02-22
Méthode	Enregistrement d'antenne
fait partie de X-58734	titre de partie Can World War III Be an Attitude?

Identifiant C-925117	
Titre Hill Street Blues [22/02/1997]	Type de titre Original
Niveau Type d'Item	Item Vidéo
Statut Visionnage	Utilisation Accès restreint à la cassette conservée
Langue Anglais	Utilisation Dialogue (original)
Couleur	Couleur
Base Marque Procédé couleur PAL	Vidéo Fuji Lignes de balayage - Vidéo 625
Procédé sonore	stéréo
Format vidéo Durée de la vidéo Nombre de boîtes/cassettes	D3 47.12 1
Localisation actuelle BK2AC12346	Date 2015-06-12
Date d'acquisition	1997-02-22
Méthode	Enregistrement d'antenne
fait partie de X-58734	titre de partie Can World War III Be an Attitude?

I.7 Exemple 7. Agrégat DVD contenant une Série et un épisode de télévision dans une hiérarchie à 1 niveau

Supernatural. The Complete Sixth Season

Numéro de notice: 12345

Supernatural. Season 6

USA, 2011

Kripke Enterprises Scrap Metal & Entertainment, Wonderland Sound and Vision

©2011 Warner Bros Entertainment Inc.

Distributed by Warner Home Video.

Classification : 15 (BBFC)

Fiction, Horreur, Fantasy

Surnaturel, Anges, Démons, Âmes, Fantômes, Vampires, Métamorphes, Réalités alternatives, Fées, Monstres, Purgatoire, Enfer, Ciel, Destin, Mort, Possession, Voyage dans le temps, Libre arbitre, Conflit, Frères, Trahison

Acteurs récurrents : Jared Padelecki – Sam Winchester, Jensen Ackles – Dean Winchester, Misha Collins - Castiel

"Guest stars : Jim Beaver - Bobby Singer, Mark A. Sheppard – Crowley, Mitch Pileggi - Samuel Campbell, Cindy Sampson - Lisa Braeden, Sebastian Roché – Balthazar, Nicholas Elia - Ben Braeden, Jessica Heafey - Gwen Campbell, Corin Nemec - Christian Campbell, Julia Maxwell – Eve, Kim Johnston Ulrich - Dr. Eleanor Visyak, Demore Barnes – Raphael, Laura Mennell – Brigitta, David Paetkau - Mark Campbell, Sonya Salomaa – Rachel, Lanette Ware – Raphael, Steven Williams - Rufus Turner, Rick Worthy – Alpha Vampire, Amber Benson – Lenore, Samantha Ferris - Ellen Harvelle, Fredric Lehne – Azazel, Lindsey McKeon – Tessa, Rachel Miner - Meg Masters, Kim Rhodes - Sheriff Jody Mills, Julian Richings – Death, Samantha Smith - Eve"

Générique : Réalisateur - Phil Sgriccia, John F. Showalter, Robert Singer, Jensen Ackles, Rod Hardy, Jan Eliasberg, Guy Bee, Mike Rohl, David Barrett, Jeannot Szwarc, Charles Beeson, Ben Edlund ; Créé par - Eric Kripke ; Producteurs exécutifs - Robert Singer, Sera Gamble, Eric Kripke, Phil Sgriccia, Ben Edlund, McG

Un an après que l'Apocalypse ait pu être évitée, Dean Winchester tente de mener une vie de famille normale avec Lisa et Ben. Lorsque soudain son frère Sam réapparaît après s'être échappé de la cage de Lucifer en enfer, Dean fait équipe avec lui et redevient chasseur. Mais il découvre bientôt que Sam a changé. Il est devenu plus cruel. Déterminés à gagner la guerre civile qui fait rage au Paradis, les deux frères se lancent dans une quête spirituelle à laquelle se mêlent les intrigues de Crowley et les luttes de Castiel avec le Libre Arbitre.

Distribution pour visionnage domestique. DVD. Format double couche. Zone 2. 6 disques. 876 minutes (approximativement). 16:9 Plein Cadre. Couleurs. Dolby Digital. Langue: Anglais. Autres langues : Espagnol, Français, Anglais pour les malentendants. Autres sous-titres: Espagnol, Danois, Néerlandais, Finnois, Norvégien, Portugais, Suédois.

Contenu :

- Exile on Main Street
- Two and a half Men
- The Third Man
- Weekend at Bobby's
- Live Free or Twihard
- You Can't Handle the Truth
- Family Matters
- All Dogs Go to Heaven
- Clap Your Hands if You Believe
- Caged Heat
- Appointment in Samarra
- Like a Virgin
- Unforgiven
- Mannequin 3: the Reckoning
- The French Mistake
- ... And Then There Were None
- My Heart Will Go On
- Frontierland
- Mommy Dearest
- The Man Who Would Be King
- Let It Bleed
- The Man Who Knew Too Much

Bonus :

Jensen Ackles : la trajectoire d'un réalisateur
Supernatural et la quête de l'Âme
Commentaire des producteurs exécutifs sur 2 épisodes
The French Mistake Séquences coupées
Bêtisier

Supernatural: Let it Bleed

Numéro de notice: 6789

Let it Bleed

Saison 6. Épisode 21

USA, 2011. Première diffusion : 2011-05-20, Vendredi, 21:00-22:00, USA, The CW.

Fiction, Horreur, Fantasy

Anges, Démons, Kidnapping, Possession, Trahison, Relations, Confiance, Purgatoire

Sociétés de production - Kripke Enterprises Scrap Metal & Entertainment, Wonderland Sound and Vision

Distribution: Jared Padelecki, Jensen Ackles, Misha Collins, Jim Beaver, Mark A. Sheppard, Sebastian Roché, Kim Johnston Ulrich, Cindy Sampson, Nicholas Elia ; rôles secondaires - Adam Greydon Reid, Antony Holland, Panou, Peter Ciuffa, Ian Butcher

Générique: Réalisation - John F. Showalter ; Scénario - Sera Gamble; Créé par - Eric Kripke ; Producteur - Todd Aronauer; Coproducteurs - Jerry Wanek, Serge Ladouceur; Producteurs délégués - McG, Ben Edlund, Robert Singer, Sera Gamble, Eric Kripke; Coproducteurs délégués - Jim Michaels, Adam Glass, Peter Johnson ; Producteurs associés - Kristin Cronin ; Supervision du scénario - Eric Charmelo, Nicole Snyder ; Supervision exécutive du scénario - Andrew Dabb, Daniel Loflin, Brett Matthews ; Direction de la photographie - Serge Ladouceur; Montage - Nicole Baer ; Direction artistique - John Marcynuk; Directeur de production - Craig Matheson; Musique - Jay Gruska ; Supervision musicale - Alexandra Patsavas ; Éditeur musical - Dino Moriana ; Premier assistant réalisateur - Kevin Parks ; Deuxième assistante réalisateur - Debra Herst ; Distribution - Robert J. Ulrich, Eric Dawson, Carol Kritzer, Alex Newman ; Distribution originale - Patrick J. Rush ; Costumes - Diane Widas ; Ensemblier - George Neuman; Accessoiriste - Chris Cooper; Maquillage - Sarah Graham; Coiffures - Jeannie Chow; Scripte - Pam Lawrence; Cascades - Lou Bollo; Effets spéciaux - Randy Shymkiv ; Effets spéciaux de maquillage - The Schminken Collective Group Inc. ; Mixage son - Donald Painchaud; Mixage - Dennis Kirk, Todd Orr ; Supervision du montage son - Charlie Crutcher ; Supervision des effets visuels - Ivan Hayden ; Producteur des effets visuels : Grant Lindsay; Coordination des transports - Mark Gould

Sam, Dean et Bobby enquêtent sur la possible découverte du secret de l'ouverture vers le Purgatoire, en lien avec des événements qui eurent lieu lors d'un dîner organisé par l'auteur de récits d'horreur H.P. Lovecraft en 1937. Cependant, le roi de l'Enfer Crowley kidnappe Lisa et Ben afin de dévier de leur enquête les deux frères qui interfèrent avec ses plans et ceux de Castiel. Castiel essaie en vain de persuader Dean de lui faire confiance. Les deux frères appellent l'ange Balthazar à l'aide. Lors d'une tentative de sauvetage, Lisa est gravement blessée.

Distribution pour visionnage domestique. DVD. Zone 2. Format double couche. Copie de visionnage. Disque 6. 42 minutes 16 secondes. 16:9 HD. Couleurs. Dolby Digital. Langue: Anglais. Autres langues : Espagnol, Français, Anglais pour les malentendants. Autres sous-titres: Espagnol, Danois, Néerlandais, Finnois, Norvégien, Portugais, Suédois

Fait partie de: Supernatural. The Complete Sixth Season (Numéro de notice: 12345)

Annexe J, Bibliographie

A/V Artifact Atlas [en ligne]. Last modified on 26 October 2015 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <https://www.avartifactatlas.com/>

ALA-LC Romanization Tables [en ligne]. Last Updated: 02/24/2016 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.loc.gov/catdir/cpsd/roman.html>

Anglo-American cataloguing rules. 2nd ed., 2002 revision, 2005 update. Ottawa: Canadian Library Association; Chicago: American Library Association; London: Chartered Institute of Library and Information Professionals, 2002-2005. 1 volume (loose-leaf). ISBN 978-0-8389-3555-2.

Également disponible auprès de : <http://www.rdatoolkit.org/>

Archival moving image materials: a cataloging manual. 2nd ed. AMIM Revision Committee. Motion Picture, Broadcasting, and Recorded Sound Division. Washington: Library of Congress, Cataloging Distribution Service, 2000. 1 v. (loose-leaf). ISBN 0-8444-1008-X.

Également disponible auprès de : <http://www.itsmarc.com/crs/mergedProjects/archmov/archmov/Contents.htm>

COPYRIGHT BOARD OF CANADA. *Unlocatable copyright owners: brochure* [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.cb-cda.gc.ca/unlocatable-introuvables/brochure1-e.html>

Copyright Law of the United States of America and Related Laws Contained in Title 17 of the United States Code [en ligne]. Washington: U.S. Copyright Office [consulté le 04-04-2016]. Disponible auprès de :

<http://www.copyright.gov/title17/92chap1.html>

Describing archives: a content standard. Chicago: Society of American Archivists, 2004. xxii, 269 p. ISBN 1-931666-08-3.

EBU Video Compression Mode [en ligne]. Version Date : 03.08.2010 [consulté le 04-04-2016]. Disponible

auprès de : https://www.ebu.ch/metadata/cs/web/ebu_VideoCompressionCodeCS_p.xml.htm

EN 15744:2009, Film identification – Minimum set of metadata for cinematographic works.

EN 15907:2010, Film identification – Enhancing interoperability of metadata – Element sets and structures.

ENTERTAINMENT ID REGISTRY ASSOCIATION. EIDR: Entertainment identifier registry [en ligne].

Entertainment ID Registry Association (EIDR), c2016 [consulté le 04-04-2016]. Disponible auprès de : <http://eidr.org/>

EUROPEAN UNION INTELLECTUAL PROPERTY OFFICE. Orphan works database [en ligne]. European Union Intellectual Property Office, c2013-2016 [consulté le 04-04-2016]. Disponible auprès de :

<https://euipo.europa.eu/orphanworks/>

EUROPEAN UNION INTELLECTUAL PROPERTY OFFICE. What are orphan works? [en ligne]. European Union Intellectual Property Office, c2013-2016 [consulté le 04-04-2016]. Disponible auprès de :

<https://euipo.europa.eu/ohimportal/en/web/observatory/orphan-works-database>

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES DU FILM (FIAP). The FIAF cataloguing rules for film archives.

Compiled and edited by Harriet W. Harrison for the FIAF Cataloguing Commission. München; London;

New York; Paris: K. G. Saur, 1991. xvi, 239 p. Film, television, sound archive series; vol. 1. ISBN 3-598-22590-3.

Également disponible au format PDF auprès de : http://www.fiafnet.org/images/tinyUpload/E-Resources/Commission-And-PIP-Resources/CDC-resources/FIAF_Cat_Rules.pdf

Part 1 http://www.fiafnet.org/~fiafnet/pdf/uk/FIAF_Cat_Rules_-_1.pdf

Part 2 http://www.fiafnet.org/~fiafnet/pdf/uk/FIAF_Cat_Rules_-_2.pdf

Part 3 http://www.fiafnet.org/~fiafnet/pdf/uk/FIAF_Cat_Rules_-_3.pdf

FIAF. Glossary of filmographic terms [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.fiafnet.org/pages/E-Resources/Glossary.html>

FIAF. Glossary of technical terms [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.fiafnet.org/pages/E-Resources/Technical-Terms.html>

Final report of the Working group on Aggregates [en ligne]. September 12, 2011 [consulté le 04-04-2016].

20 p. Disponible au format PDF auprès de :

<http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbragg/AggregatesFinalReport.pdf>

Frequently Asked Questions about Library of Congress Genre/Form Terms for Library and Archival Materials (LCGFT) [en ligne]. Révisé le 6 Juin 2011 [consulté le 04-04-2016].

20 p. Disponible auprès de : http://www.loc.gov/catdir/cpsd/genre_form_faq.pdf

GETTY RESEARCH INSTITUTE. Getty thesaurus of geographic names online [en ligne]. The J. Paul Getty Trust, c2015 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.getty.edu/research/tools/vocabularies/tgn/index.html>

GETTY RESEARCH INSTITUTE. Union list of artist names online [en ligne]. The J. Paul Getty Trust, c2015 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.getty.edu/research/tools/vocabularies/ulan/>

HIRTLE, Peter B. Copyright term and the public domain in the United States [en ligne]. Cornell Copyright Information Center, Dernière mise à jour le 3 Janvier 2016 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://copyright.cornell.edu/resources/publicdomain.cfm>

IFLA STUDY GROUP ON THE FUNCTIONAL REQUIREMENTS FOR BIBLIOGRAPHIC RECORDS. Functional requirements for bibliographic records: final report. München: Saur, 1998. viii, 136 p. UBCIM publications ; new series, vol. 19. ISBN 3-598-11382-X.

Également disponible au format PDF auprès de :

<http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbr/frbr.pdf>

Également disponible au format PDF auprès de [Texte actuel (y compris les amendements et corrections mises à jour)]: http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbr/frbr_2008.pdf

IFLA WORKING GROUP ON FUNCTIONAL REQUIREMENTS AND NUMBERING OF AUTHORITY RECORDS (FRANAR). Functional requirements for authority data: a conceptual model. Ed. by Glenn Patton. München: Saur, 2009. 101 p. IFLA series on bibliographic control; vol. 34. ISBN 978-3-598-24282-3.

Également disponible au format PDF auprès de [FRAD 2009 tel que modifié et corrigé jusqu'en juillet 2013]: http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frad/frad_2013.pdf

IFLA WORKING GROUP ON THE FUNCTIONAL REQUIREMENTS FOR SUBJECT AUTHORITY RECORDS (FRSAR). Functional requirements for subject authority data (FRSAD): a conceptual model. Editors: Marcia Lei

Zeng, Maja Žumer, Athena Salaba. Berlin; New York: De Gruyter Saur, 2011. vi, 74 p. IFLA series on bibliographic control; vol. 43. ISBN 978-3-11-025323-8.

Également disponible au format PDF auprès de : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/classification-and-indexing/functional-requirements-for-subject-authority-data/frsad-final-report.pdf>

INTELLECTUAL PROPERTY OFFICE. Exceptions to copyright: Libraries, archives and museums [en ligne]. Intellectual Property Office, October 2014 [consulté le 04-04-2016]. 10 p.

Disponible au format PDF auprès de :

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/375956/Libraries_Archives_and_Museums.pdf

INTELLECTUAL PROPERTY OFFICE. Orphan works diligent search guidance for applicants [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <https://www.gov.uk/government/publications/orphan-works-diligent-search-guidance-for-applicants/orphan-works-diligent-search-guidance>

INTELLECTUAL PROPERTY OFFICE. Orphan works guidance [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <https://www.gov.uk/government/collections/orphan-works-guidance>

INTERNATIONAL DOI FOUNDATION. The DOI System [en ligne]. Mis à jour le 04 Avril 2016 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.doi.org/>

ISAAR(CPF): International standard archival authority record for corporate bodies, persons and families [en ligne]. 2nd ed. International Council on Archives (ICA), 2004 [consulté le 04-04-2016]. 70 p. ISBN 2-9521932-2-3.

Disponible au format PDF auprès de :

http://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_Guidelines_ISAAR_Second-edition_EN.pdf
https://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_Guidelines_ISAAR_Second-edition_FR.pdf

ISAD(G): General international standard archival description [en ligne]. 2nd ed. Ottawa : International Council on Archives (ICA), 2000 [consulté le 04-04-2016]. 91 p. ISBN 0-9696035-5-X.

Disponible au format PDF auprès de :

[http://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_2000_Guidelines_ISAD\(G\)_Second-edition_EN.pdf](http://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_2000_Guidelines_ISAD(G)_Second-edition_EN.pdf)
https://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_2000_Guidelines_ISAD%28G%29_Second-edition_FR.pdf

ISAN INTERNATIONAL AGENCY. ISAN: International Standard Audiovisual Number [en ligne]. Geneva: ISAN International Agency, c2013 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.isan.org/>

ISAN INTERNATIONAL AGENCY. ISAN Glossary of terms [en ligne]. Geneva: ISAN International Agency, c2013 [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <https://www.isan.org/resources/glossary.html>

ISAN INTERNATIONAL AGENCY. ISAN user guide [en ligne]. Version 2.2.2. Geneva: ISAN International Agency, Février 2012 [consulté le 04-04-2016]. 49 p.

Disponible au format PDF auprès de : http://www.isan.org/docs/isan_user_guide.pdf

ISBD (NBM): International standard bibliographic description for non-book materials. Rev. edition. München: K.G. Saur, 1987. vii, 74 p.

Également disponible au format PDF auprès de :

http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/isbd/isbd-nbm_1987.pdf

ISBD REVIEW GROUP. ISBD: International standard bibliographic description. Consolidated ed. Berlin; Boston: De Gruyter Saur, 2011. xvii, 284 p. IFLA series on bibliographic control; vol. 44. ISBN 978-3-11-026379-4.

Également disponible au format PDF auprès de :

http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/isbd/isbd-cons_20110321.pdf

ISNI INTERNATIONAL AGENCY. ISNI Search [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://www.isni.org/search>

ISO 9:1995, Information and documentation – Transliteration of Cyrillic characters into Latin characters – Slavic and non-Slavic languages.

ISO 639-1:2002, Codes for the representation of names of languages – Part 1: Alpha-2 code.

ISO 639-2:1998, Codes for the representation of names of languages – Part 2: Alpha-3 code.

ISO 639-3:2007, Codes for the representation of names of languages – Part 3: Alpha-3 code for comprehensive coverage of languages.

ISO 639-4:2010, Codes for the representation of names of languages – Part 4: General principles of coding of the representation of names of languages and related entities, and application guidelines.

ISO 639-5:2008, Codes for the representation of names of languages – Part 5: Alpha-3 code for language families and groups.

ISO 3166-1:2013, Codes for the representation of names of countries and their subdivisions – Part 1: Country codes.

ISO 3166-2:2013, Codes for the representation of names of countries and their subdivisions – Part 2: Country subdivision code.

ISO 3166-3:2013, Codes for the representation of names of countries and their subdivisions – Part 3: Code for formerly used names of countries.

ISO 4217:2015, Codes for the representation of currencies.

ISO 8601:2004, Data elements and interchange formats – Information interchange – Representation of dates and times.

ISO 15706-1:2002, Information and documentation – International Standard Audiovisual Number (ISAN) – Part 1: Audiovisual work identifier.

ISO 15706-2:2007, Information and documentation – International Standard Audiovisual Number (ISAN) – Part 2: Version identifier.

ISO 15836:2009, Information and documentation – The Dublin Core metadata element set. ISO 26324:2012, Information and documentation – Digital object identifier system.

ISO 27729:2012, Information and documentation – International standard name identifier (ISNI).

Library of Congress Genre/Form Terms [en ligne]. 26-04-2011 : modifié [consulté le 04-04-2016].

Disponible auprès de : <http://id.loc.gov/authorities/genreForms.html>

- Library of Congress Names [en ligne]. 26-04-2011 : modifié [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://id.loc.gov/authorities/names.html>
- Library of Congress Subject Headings [en ligne]. 26-04-2011 : modifié [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://id.loc.gov/authorities/subjects.html>
- LIBRARY OF CONGRESS. Network Development and MARC Standards Office. Extended Date/Time Format (EDTF) [en ligne]. 16 Septembre 2015 [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://www.loc.gov/standards/datetime/>
- LIBRARY OF CONGRESS. Network Development and MARC Standards Office. ISO 639-2 [en ligne]. 18 Octobre 2010 [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : https://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php
- LIBRARY OF CONGRESS. Network Development and MARC Standards Office. ISO 639-5 [en ligne]. February 18, 2009 [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <https://www.loc.gov/standards/iso639-5/>
- Media Types [en ligne]. Dernière mise à jour 18-04-2016 [consulté le 18-04-2016].
 Disponible au format PDF auprès de : <http://www.iana.org/assignments/media-types/media-types.xhtml>
- NATIONAL FILM AND SOUND ARCHIVE OF AUSTRALIA. Technical glossary [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://www.nfsa.gov.au/preservation/glossary/>
- OLAC CAPC. Moving Image Work-Level Records Task Force. Final report and recommendations. Part IIIa: Operational definitions: a thought experiment [en ligne]. 21 Août 2009 [consulté le 04-04-2016]. 39 p. Disponible au format PDF auprès de : http://olacinc.org/drupal/capc_files/MIW_3a.pdf
- OLAC CAPC. Moving Image Work-Level Records Task Force. Report and recommendations. Part I: Moving image work definition and boundaries. Part II: Core attributes and relationships [en ligne]. 5 Janvier 2009 [consulté le 04-04-2016]. 21 p.
 Disponible au format PDF auprès de : http://olacinc.org/drupal/capc_files/MIW_1-2.pdf
- Open Metadata Registry [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://metadatarregistry.org/>
- PALLANTE, Maria A. Priorities and special projects of the United States Copyright Office: October 2011 – October 2013 [en ligne]. United States Copyright Office, 25 Octobre 2011 [consulté le 04-04-2016]. 16 p. Disponible au format PDF auprès de : <http://copyright.gov/docs/priorities.pdf>
- PBCore: Public broadcasting metadata dictionary project [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://pbcore.org/>
- PBCore essenceTrackAspectRatio. Dans: Open Metadata Registry [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://metadatarregistry.org/vocabulary/show/id/129.html>
- PBCore essenceTrackEncoding. Dans : Open Metadata Registry [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://metadatarregistry.org/vocabulary/show/id/156.html>
- PBCore instantiationPhysical. Dans : Open Metadata Registry [en ligne]. [consulté le 04-04-2016].
 Disponible auprès de : <http://metadatarregistry.org/vocabulary/show/id/145.html>

- RDA STEERING COMMITTEE. RDA: Resource description and access [en ligne]. American Library Association; Canadian Library Association; Facet Publishing, the publishing arm of CILIP: the Chartered Institute of Library and Information Professionals, c2010 [consulté le 04-04-2016].
Disponible auprès de : <http://www.rdatoolkit.org/>
- ROSENBAUM, Jonathan – THOMAS, François. Dossier Mr. Arkadin. Dans : Cineteca del Comune di Bologna. Il cinema ritrovato 2006: 20. edizione: sabato 1 luglio-sabato 8 luglio. Bologna: Cineteca del Comune di Bologna, 2006, p. 154.
Également disponible auprès de :
<http://www.cinetecadibologna.it/files/festival/CinemaRitrovato/archivio/catalogo2006.pdf>
- ROSS, Thelma – BALZER, Detlev – MCCONNACHIE, Stephen. The EN 15907 moving image metadata schema standard and its role in a DAM infrastructure. Dans : Journal of Digital Media Management. ISSN 2047-1300, 2013, vol. 2, no. 3, pp. 251-262.
- TECH 3293. EBUCore metadata set (EBUCore) [en ligne]. Specification v. 1.6. Geneva: EBU, Juin 2015 [consulté le 04-04-2016]. 40 p.
Disponible au format PDF auprès de : <https://tech.ebu.ch/docs/tech/tech3293.pdf>
- UCLA FILM & TELEVISION ARCHIVE. UCLA Film & Television Archive Cataloging Procedure Manual--Voyager [en ligne]. Dernière modification : 6 Mars 2007 [consulté le 04-04-2016].
Disponible auprès de : <https://old.cinema.ucla.edu/CPMVoyager/CPMV00TofC.html>
- UNITED STATES COPYRIGHT OFFICE. Revising section 108 : Copyright exceptions for libraries and archives [en ligne]. Washington: U.S. Copyright Office, Révisé : 20-Fev-2013 [consulté le 04-04-2016].
Disponible auprès de : <http://www.copyright.gov/docs/section108/>
- VIAF: Virtual international authority file [en ligne]. OCLC, cop. 2010-2016 [consulté le 04-04-2016].
Disponible auprès de : <https://viaf.org/>
- YEE, Martha M. Cataloging rules [en ligne]. 15 Juin 2008 draft, rev. [consulté le 04-04-2016]. 139 p.
Disponible au format PDF auprès de : <http://myee.bol.ucla.edu/catrul.pdf>
Également disponible auprès de : <http://myee.bol.ucla.edu/catrul.htm>
- YEE, Martha M. Moving image cataloging: how to create and how to use a moving image catalog. Westport; London: Libraries Unlimited, 2007. 273 p. Third millennium cataloguing. ISBN 978-1-59158-438-4.
- YEE, Martha M. The concept of work for moving image materials. Dans : Cataloging & Classification Quarterly. ISSN 0163-9374, 1993, vol. 18, no. 2, pp. 33-40.
Également disponible auprès de : <http://escholarship.org/uc/item/6hk8h9vp>
- ZENG, Marcia Lei, ŽUMER, Maja, and SALABA, Athena. Functional Requirements for Subject Authority Data (FRSAD): A Conceptual Model. Berlin: De Gruyter Saur, 2011.

Annexe K, Liste des éléments

Section de l'ŒUVRE	ŒUVRE : Nom de l'élément	Section de la MANIF.	MANIFESTATION : Nom de l'élément	Section de l'ITEM	ITEM : Nom de l'élément
1.2.1	Type de description de l'Œuvre/de la Variante				
1.2.2	Type de Variante	2.2.1	Type de Manifestation		
1.3.1	Identifiant de l'Œuvre/la Variante	2.3.1	Identifiant	3.1.1	Identifiant
1.3.1.1	Type d'identifiant	2.3.1.1	Type d'identifiant	3.1.1.1	Type d'identifiant
1.3.2	Titre	2.3.2	Titre	3.1.2	Titre
1.3.2.1	Type de titre	2.3.2.1	Type de titre	3.1.2.1	Type de titre
1.4.1	Agents	2.4.1	Agent(s)	3.3.1	Agents
1.4.1.1	Activité de l'Agent	2.4.1.1	Activité de l'Agent	3.3.1.1	Activité de l'Agent
1.3.3	Pays de référence				
1.3.5	Langue(s)	2.3.3	Langue(s)		
1.3.5.1	Noms de langues	2.3.3.1	Noms de langues		
1.3.5.2	Type d'utilisation	2.3.3.2	Type d'utilisation		
1.3.4	Année/date de référence				
1.3.4.1	Type de date				
1.3.4.2	Précision de date				
1.4.3	Termes de sujet/genre/forme				
1.3.6	Description du contenu (résumé, description de plans, etc.)				
1.3.6.1	Type de description du contenu				
1.3.7	Notes	2.3.6	Notes pour les Manifestations	3.1.7	Notes pour l'Item
1.3.8	Historique				
1.3.8.1	Historique de la conservation				
1.3.8.2	Historique de la censure				
1.3.8.3	Autre historique concernant l'Œuvre/la Variante				
1.4	Relations d'une Œuvre/Variante (liens/associations avec d'autres entités/notices)	2.4	Relations de la Manifestation	3.3	Relations de l'Item
1.4.2	Événements (p. ex. enregistrement de copyright, projections, récompenses, etc.)	2.4.2	Événements	3.3.2	Événements
1.4.4	Autres relations	2.4.3	Autres relations	3.3.3	Autres relations
		2.4.4	Items		
				3.1.3	Établissement détenteur

				3.1.4	Type d'Item
		2.3.4	Format de la Manifestation	3.1.5	Spécificités de l'Item/étendue
		2.3.4.1	Type de support d'une Manifestation	3.1.5.1	Type de support
		2.3.4.1.1	Type de support général	3.1.5.1.1	Type de support général
		2.3.4.1.2	Type de support spécifique	3.1.5.1.2	Type de support spécifique
		2.3.4.3	Caractéristiques sonores d'une Manifestation	3.1.5.3	Son
		2.3.4.3.1	Procédé sonore	3.1.5.5	Procédé sonore
		2.3.4.3.2	Configuration des canaux audio	3.1.5.4	Configuration des canaux sonores
		2.3.4.4	Caractéristiques de couleur d'une Manifestation	3.1.5.6	Couleur
				3.1.5.7	Nombre d'unités
		2.3.5	Étendue de la Manifestation		
		2.3.5.1	Étendue logique d'une Manifestation		
		2.3.5.2	Étendue matérielle d'une Manifestation	3.1.5.8	Étendue
		2.3.4.2	Caractéristiques de projection d'une Manifestation	3.1.5.9	Caractéristiques de projection
				3.1.5.10	Standard de télédiffusion – Vidéo
		2.3.5.3	Durée d'une Manifestation	3.1.5.11	Durée
		2.3.5.3.4	Précision de la durée	3.1.5.11.1	Précision de la durée
		2.3.5.3.5	Type de durée		
				3.1.5.12	Nombre d'images par seconde (Cadence)
				3.1.5.13	Base
				3.1.5.14	Marque du support
				3.1.5.15	Numéro de lot
				3.1.5.16	Codec vidéo
				3.1.5.17	Codec audio
				3.1.5.18	Résolution
				3.1.5.19	Lignes de balayage – vidéo
				3.1.5.20	Profondeur de bit
				3.1.5.2	Statut de l'Item
				3.1.6.1	État de l'Item
				3.1.6.2	Localisation de l'Item
				3.1.5.21	Périphérique de lecture
				3.1.5.22	Logiciel
				3.1.5.23	Vitesse de transfert

Le Manuel de catalogage des images animées de la FIAF est le résultat de plusieurs années de travail et de la collaboration avec de nombreux professionnels de l'image animée. Il tient compte de l'évolution des technologies de l'information que nous avons connue au cours des deux dernières décennies, et s'aligne sur les normes et concepts modernes de catalogage et de métadonnées tels que les FRBR (Functional Requirements for Bibliographic Records), EN 15907 et RDA (Resource Description and Access). Le manuel est conçu pour être compatible avec une grande variété de structures de données, et fournit des graphiques, des arbres de décision, des exemples et d'autres outils pour aider les experts et les non-spécialistes à effectuer un catalogage de qualité des images animées.